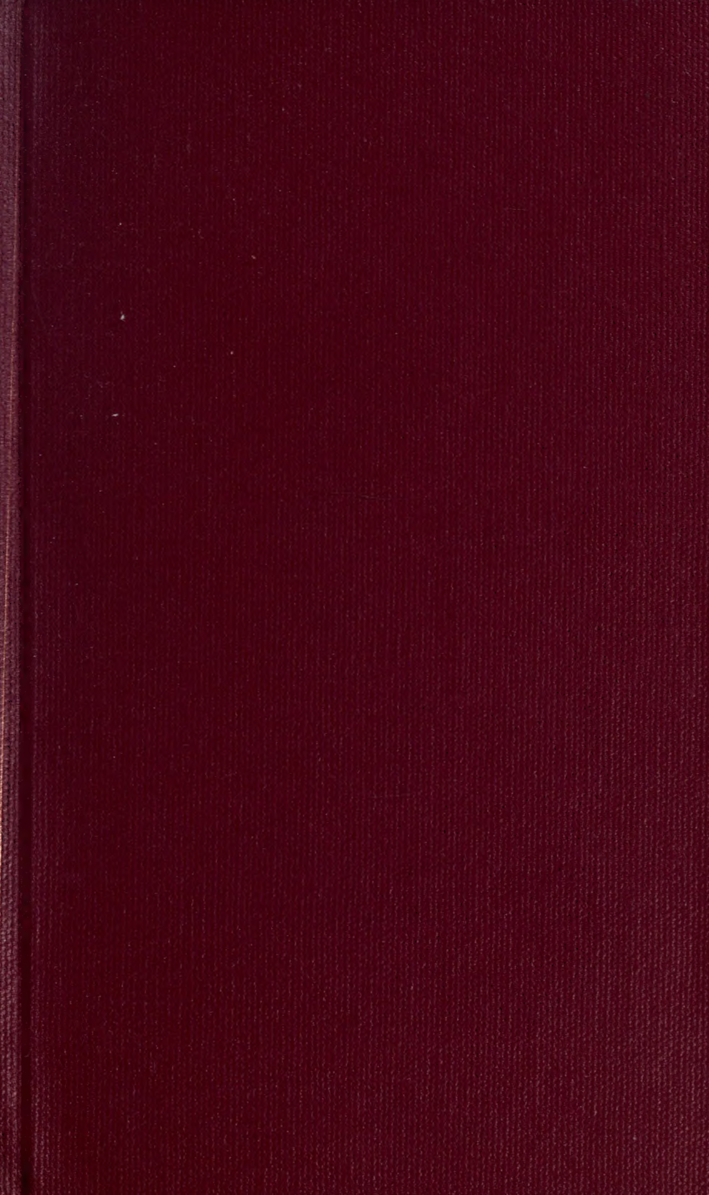


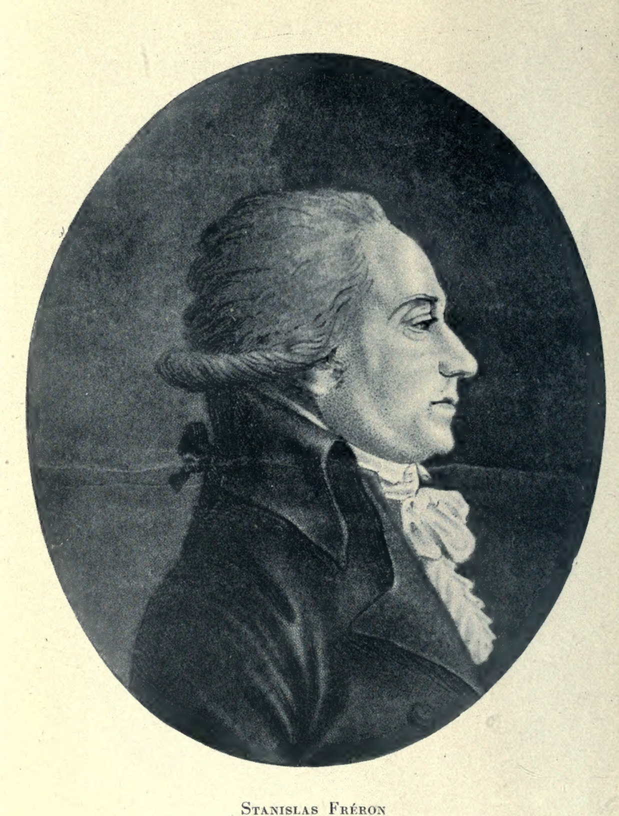
à Mr Ernest-Charles,

en hommage

LE
FILS DE FRÉRON

DU MÊME AUTEUR

L'Égérie de Louis-Philippe. Adélaïde d'Orléans (1777-1847), d'après des documents inédits. Un volume in-8° avec portraits. . . . . 5 fr.



Stanislas Fréron

Dessin de Bonneville.

(Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes.)

JOURNALISTE,
SANS-CULOTTE ET THERMIDORIEN

LE FILS DE FRÉRON

1754-1802

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

RAOUL ARNAUD

OUVRAGE ORNÉ DE PORTRAITS

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1909



AVANT-PROPOS

Après les récentes études dont Fréron, l'ennemi de Voltaire et des encyclopédistes, a été l'objet, sa physionomie nous apparaît avec une singulière netteté. Sa psychologie est simple ; sa vie ne se peut séparer de son œuvre, l'une explique l'autre et toutes deux se sont déroulées avec une pareille unité. Il fut l'homme de son journal, et, dans ce journal, malgré les menaces, les injures, les vexations de toutes sortes, il poursuivit, avec une âpre vaillance, son dessein, jusqu'au dernier souffle. Ses idées jamais ne varièrent ; il en fut l'esclave et il reste, pour nous, comme le champion tenace d'un ordre social qui finissait.

Il n'en va pas de même de son fils. Celui-ci, on ne peut le suivre, dans son extravagante carrière, qu'en l'étudiant de très près et il est

impossible de le comprendre si l'on n'a découvert les raisons qui l'amenèrent à se contredire sans cesse, dans ses écrits, comme dans ses actes.

Ainsi que son père, Stanislas Fréron aimait avec passion son métier de journaliste. Il recherchait les batailles de plume, ne redoutait pas la violence des discussions, se passionnait aux ardentes polémiques. Il sortait de la lutte, meurtri souvent, mais toujours prêt à la riposte. Il ne dédaignait pas, non plus, la vie facile et fastueuse, se laissant emporter, même, dans des excès que ne connut pas l' « Illustre critique ».

Là s'arrête la ressemblance. L'âme de Stanislas Fréron était complexe et disparate. Il ne parvint jamais à fixer son choix parmi les opinions des hommes. De lui, on pouvait faire ce qu'on voulait, ainsi que d'un enfant. Il servit et renia toutes les causes, trahit ses amis, subit des influences contraires, se démentit sans cesse, sans trop savoir pourquoi.

Il fut d'abord le défenseur de l'Église et du trône ; puis — il est vrai, après une injustice — il se détourna, se laissa gagner par ceux qu'il avait attaqués, monta l'un des premiers à l'assaut de la Bastille, fonda un journal, s'y

montra aussi féroce que Marat qui le dominait : il fit partie du club des Jacobins, devint président des Cordeliers, fut mêlé aux intrigues de la faction d'Orléans, assista au 20 juin et au 10 août. Envoyé par la Convention nationale, où il avait été élu avec l'appui de Marat et de Danton, en mission dans les départements méridionaux, il s'y fit remarquer par l'ardeur de son « sans-culottisme » et il réprima la trahison des Toulonnais avec une férocité qu'on ne saurait lui reprocher assez.

Après la condamnation de Camille Desmoulins, après la mort de Lucile surtout, il s'acharna contre Robespierre et contribua à sa chute. Durant la réaction thermidorienne, il usa de sa puissance pour attaquer sans ménagement, dans son journal et à la tribune de la Convention, les membres de l'Assemblée ayant fait partie des Comités révolutionnaires et ses anciens amis les Jacobins.

Il eut en partage le pouvoir, la popularité, le bonheur. Il aima Lucile Desmoulins, il fut aimé de la sœur de Bonaparte. Après vinrent la déchéance, l'abandon, la misère, la mort enfin, une mort lamentable qui le surprit, seul, oublié, fonctionnaire modeste à Saint-Domingue. Il fut

un pauvre homme chez lequel le bien, le mal et le pire se mêlaient. Il avait une âme aimante et il fut horriblemeut cruel, un esprit charmant et il écrivit surtout des diffamations et des injures. La postérité l'a jugé avec sévérité, mais sans essayer d'expliquer les motifs de ses actions coupables.

Le cours de cette existence, intéressante parce qu'elle est bien humaine, a pu être retracé à l'aide de documents en grande partie inédits. Le journal manuscrit de Hardy, les archives de la Bastille, quelques manuscrits de la Bibliothèque nationale, le carton des Archives nationales où se trouvent les papiers saisis chez Mme Fréron, lors de son arrestation en 1793, contiennent de précieuses indications sur l'histoire de l'*Année littéraire* et de ses deux directeurs. Les nombreux dossiers des Archives nationales, concernant le collège Louis-le-Grand, gardent la trace du passage de Stanislas Fréron dans ce collège et l'on trouve, aux Archives de la Seine, des détails sur la maison où il passa son enfance.

Les mille journaux révolutionnaires, principalement l'*Orateur du peuple* et le journal de Marat, les Archives parlementaires, le *Moniteur*, le compte-rendu des séances de l'Assem-

blée, le recueil de M. Aulard sur la Société des Jacobins, divers rapports nous permettent d'écouter le fils de Fréron à la tribune des Jacobins et à la Convention nationale et de démêler la part qu'il prit aux grandes journées révolutionnaires. Le *Moniteur*, les journaux de province, les lettres de Stanislas à ses amis, des libelles, des pamphlets, la brochure de Moyse Bayle, les Archives de la guerre, les Archives des communes de Marseille et de Toulon précisent son rôle pendant sa mission dans le Midi.

Les journaux encore, en premier lieu l'*Orateur du peuple*, plusieurs dossiers des Archives nationales, le Mémoire de Fréron, la réponse de Durand-Maillane nous entretiennent de sa deuxième mission à Marseille, tandis que des correspondances particulières nous le montrent amoureux de Lucile Desmoulins et de Paulette Bonaparte.

Sa fin malheureuse, son dénuement nous sont dévoilés par les Archives du ministère des Colonies et par celles du ministère des Affaires étrangères.

Ces documents, d'autres encore, de moindre importance, quelques renseignements particuliers ont suffi, semble-t-il, pour tenter cette

étude sur un personnage que l'on ne connaissait pas assez et qui, s'il atteignit « jeune encore l'immortalité du crime », fut, en vérité, méchant et bon suivant le jour et l'heure, méchant surtout, mais par excès d'imagination et par faiblesse.

R. A.

LE FILS DE FRÉRON

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

UNE BATAILLE LITTÉRAIRE AU XVIIIe SIÈCLE

Le café Procope en 1760. — L'*Écossaise*. — Élie-Catherine Fréron. — L'*Année littéraire*. — Fréron et Voltaire. — Les protecteurs de Fréron. Le fils de Fréron à Versailles.

Par une chaude journée du mois de juillet 1760, la rue des Fossés-Saint-Germain[1] semblait plus encombrée qu'à l'ordinaire. Il était six heures du soir, l'heure où, chez Procope, avait accoutumé de se réunir, lorsque la Comédie faisait relâche, une clientèle de comédiens, de littérateurs et de philosophes. L'affluence était si grande, ce jour-là, que le café avait envahi la chaussée. Aussi pouvait-on voir, par les portes à galeries largement ouvertes, le lustre de cristal suspendu au plafond trop bas, les miroirs énormes pour l'époque, les pilastres de

1. Aujourd'hui, rue de l'Ancienne-Comédie.

marbre et, tapi comme un autel, dans une niche, le comptoir fameux orné de médaillons et de rubans sculptés[1].

Mais Procope Couteaux, qui y trônait naguère, est mort. Son successeur, Dubuisson, un limonadier qui se pique de littérature[2], débite doctement très peu de café, bien moins qu'autrefois, mais des eaux-de-vie de Cognac, de Montpellier et d'Hendaye, mais du ratafia et des liqueurs des îles de la veuve Amphoux, du rosolio de Bourg, du marasquin de Zara, du muscat de Lunel, des glaces à l'italienne[3].

Dans le cabinet du bosquet, où des arbres peints sur les glaces s'arrondissent en dôme, à chaque table de marbre, trois ou quatre hommes parlent avec vivacité. Quelques-uns jouent aux échecs, mais se fâchent du bruit qui trouble leur partie. Ce bruit est intense et semblable à un immense murmure de mouches, un jour d'orage.

Un unique sujet de conversation emplit le cabaret : il s'agit du retentissant succès de l'*Écossaise*, jouée, quelques jours auparavant, en face, aux Français. La salle exiguë du théâtre n'avait pu

1. Cf. Savary des Brulons. *Dictionnaire du commerce* (1723) ; Nemeitz. *Séjour à Paris* ; Chevrier. *Les ridicules du siècle* (1752), etc...

2. Il a composé un *Traité du distillateur*.

3. Cf. *Dictionnaire du commerce, Séjour à Paris*, etc...

contenir tous les spectateurs et, aux deuxièmes loges, on s'était plaint, pour la première fois, d'être gêné par les lustres de l'avant-scène [1]. Il n'empêchait que la pièce eût été acclamée et « chaque mot applaudi des pieds et des mains [2] ». C'était, au vrai, une méchante comédie que Voltaire n'avait pas eu le courage de signer et où l'auteur de l'*Année littéraire*, Fréron, sous le nom de *Wasp* ou *Frelon*, était présenté comme un journaliste

« Qui vend sa plume et ment pour de l'argent [3] ».

Traité, au cours de chaque scène, « d'impudent, de coquin, de fripon, de dogue [4] », il avait eu la courageuse audace d'assister à la représentation et il avait supporté, sans une faiblesse, les outrages qu'il savait lui être destinés. Cette attitude avait déplu. Aussi, les « prosailleurs » réunis au Café Procope, non contents d'avoir applaudi la pièce « à tout rompre », « semblables à des écoliers qui ont vu fesser leur précepteur, s'abandonnaient au transport de leur joie [5] ».

1. Cf. L'*Année littéraire*, 1760.
2. *Mémoires* de Favart.
3. Voltaire. *La Pucelle.*
4. Lettre de Fréron à Malesherbes, 14 juin 1760. *Bibl. Nat., Mss. Collection Anisson, n° 271.*
5. *Mémoires* de Favart.

Au milieu d'un groupe nombreux, un homme, la joue plaquée d'un fard épais, agite ses longs bras en gestes de menaces. C'est celui qui « a excité la cabale et donné les signes des applaudissements[1] », c'est ce « bas flatteur[2] » de Grimm que la « noble fierté[3] » de Fréron exaspère. Auprès de lui, avec un jabot et des manchettes de fin Venise, La Popelinière, qui prend au sérieux le surnom de Pollion que ses parasites lui ont donné, pince sa lèvre mince, busque davantage son nez étroit[4] et insinue que Fréron « appartient plus au Châtelet qu'au Parnasse[5] », tandis que Rochette de la Morlière, ce chevalier devenu chef de claque et son inséparable ami Mouhy, un espion de la police[6], prêtant libéralement à autrui les qualités qui les distinguent, traitent Fréron de « j...-f... » et de « bas coquin ».

Ils sont tous là les ennemis du journaliste :

1. Fréron à Malesherbes, 31 juillet 1760. *Bibl. Nat., Mss. Collection Anisson, n° 273.*

2. *Bibl. Nat., Mss.* (même dossier).

3. « Dites-moi avec quelle noble fierté l'ami Fréron reçoit le fouet et la fleur de lys qu'on lui donne trois fois par semaine à la Comédie. » Voltaire à Marmontel, 13 auguste 1760.

4. Cf. son portrait, par Louis Vigée. *Exposition des Cent pastels*, 1908.

5. Voltaire à Damilaville, 29 auguste 1760.

6. Cf. Peuchet. *Histoire de la Police.*

Damilaville flagorne Voltaire qui le protège, Blin de Sainmore applaudit avec son aménité coutumière et Thierot, « le fureteur », plus que les autres, s'acharnerait, si les comédiens ne lui avaient refusé « son entrée ». Pidansat de Mairobert, un escroc qui a su, on ne sait comme, gagner la confiance de Malesherbes, cause avec Chevrier et leur haine commune serait satisfaite que l'on supprimât le privilège de l'*Année littéraire*[1]. Moncrif, indifférent, ronronne avec le chat de la maison, et un autre ami des chats, Crébillon fils, indigné par ce flot d'injustes invectives, essaye de défendre un écrivain qui, pourtant, ne l'a point épargné dans ses critiques ; mais il n'y gagne que d'être accusé de

« .... payer Fréron
Pour échapper à sa satire[2]. »

Helvétius, dont la figure poupine et la mise élégante sont plutôt d'un danseur que d'un philosophe,

1. Avant la Révolution. aucun journal ne pouvait paraître sans que son auteur eût demandé un privilège. Ce privilège s'obtenait facilement, du reste, soit en payant un tribut au *Journal des Savants*, soit en récompense de services rendus (il en fut ainsi d'Hoffmann, l'inventeur du polytypage), soit pour des motifs moins avouables.

. Le privilège pouvait être retiré sans raison par le roi qui l'avait accordé.

2. Piron. *La Fréronade*.

jette une pointe maligne et Lebrun, le poète pindarico-satirique, parle « des petites finesses, des petites inepties, des petites asineries, des petites filouteries littéraires » de « Maître Aliboron[1] », ensuite il s'attarde à narrer la sempiternelle histoire de la tabatière que Fréron aurait volée à Piron. Mais Piron sait bien qu'il a « donné et redonné » cette « jolie breloque » à son confrère ; puis, il a peur qu'on ne lui rétorque ce propos, publiquement tenu par sa femme : « Quoi ! un homme qui a de l'esprit donne-t-il dans les préjugés du tien et du mien ? [2] ». Aussi, il se dérobe et, trouvant bonne l'occasion de flageller Voltaire, il fait une piquante critique de l'*Ecossaise*, non sans se laisser emporter par sa rancune contre le rédacteur de l'*Année littéraire* qu'il appelle : ce « petit Scudéry », cet « ex-jésuite », le « quart d'un tiers de bel esprit[3] ». Marin, qui pense, comme Voltaire, que « ce n'est pas assez de rendre Fréron ridicule, l'écraser c'est le plaisir[4] », jette une « marinade », terminée par son *quès aco* sonore et ce marchand de diffama-

1. Cf. *La Wasprie* et l'*Ane littéraire*, pamphlets anonymes(?) de Lebrun contre Fréron qu'il appelait, avec Voltaire, « Maître Aliboron ».

2. Cf. Duclos. *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV.*

3. Piron, *La Fréronade.*

4. Voltaire à d'Argenteuil, 16 janvier 1761.

tions répète, pour la troisième fois, l'épigramme de Piron :

> « Fréron du goût parle sans cesse :
> Lui demandez-vous ce que c'est ?
> Il dit c'est un... je ne sais... qu'est-ce,
> Prend du tabac, tousse et se tait[1]. »

Mais une voix éclate, braillarde, c'est Duclos qui s'attarde à redire les couplets obscènes qu'on a décochés à « l'illustre critique[2] ». Puis, comme aux querelles littéraires, même graveleuses, le criard *Arbassan* préfère « le vin, le fromage et la première venue[3] », il sort, pour aller finir sa nuit dans je ne sais quel bouge.

Les gaillardises de Duclos poussent d'Arnaud Baculard à réciter son *Épître à Manon :* diversion commode pour abandonner le parti d'un protecteur et d'un ami ; mais personne n'ignore que Baculard d'Arnaud a l'unique respect des maisons

1. *La Fréronade.*

2.

> Vermisseau né du c... de Desfontaines
>
> (VOLTAIRE)
>
> Dans un couvent je fus quelque temps frère,
> J'en ai les mœurs...
>
> (VOLTAIRE)
>
> Tu dois tout craindre de Fréron
> Il peut t'attaquer par derrière.
>
> (GRIMM)

etc., etc...

3. Mot de M[me] de Rochefort sur Duclos.

où l'on dîne et ne voudrait point se les faire fermer.

Seul, un admirateur sincère de Voltaire, Delille de Salles, le *singe de Diderot*, comme on l'appelle, crie courageusement au scandale et dit son mot sur la vilaine chose qu'est l'*Écossaise*. Mais qui l'écoute ? Quolibets, railleries, insultes, diffamations, outrages partent de tous les coins de la salle, s'entrecroisent, se heurtent : « Gredin, insolent, polisson », « bâtard du bâtard de Zoïle », entend-on de ce côté, « jésuite », « scélérat », « aux galères, voleur ![1] », profère-t-on par là. Il semble, vraiment, comme n'a pas cru si bien dire Voltaire, que Fréron soit « le cadavre d'un malfaiteur qu'il est permis de disséquer[2] ». Et, si le lieutenant de police ne faisait fermer les cafés à dix heures[3], chez Procope, toute la nuit se passerait à flageller « ce pauvre diable », cet « homme à lourde mine », comparable « aux gueuses de Paris qu'on tolère pour le service des jeunes gens désœuvrés[4] ».

Pendant ce temps, dans une maison basse de la rue de Seine, où étaient encore debout les somptueuses demeures du marquis de Vassan et de

1. Cf. Grimm, Piron, Chevrier, Lebrun, Voltaire, etc...
2. Lettre à Marin, 21 mai 1754.
3. *Ordonnance de police* (mai 1760).
4. Voltaire à Damilaville, 7 mai 1762.

M. de Courmont, mais qui avait été envahie par des « hostelleries [1]» dont Nemeitz conseillait le séjour aux jeunes gens de bonne famille, Fréron, « le rebut de la troupe bigote », le malheureux Fréron travaille. C'est un homme de « cinq pieds six pouces », dont la « jolie figure [2]», un peu alourdie par l'âge, mais fortement construite, repose sur des épaules solides. Il est gras, massif et on le devine robuste. Le front, haut et bombé, est encadré d'une chevelure soigneusement gaufrée sous la poudre ; le nez est carré, le menton têtu, mais le regard inquiet semble voilé de tristesse. C'est que, aujourd'hui, cet écrivain fécond, taillé pour la lutte, s'acharne sans entrain à un travail pénible. Parfois, pourtant, Mme Fréron paraît et un sourire voltige dans la pièce étincelante de dorures[3], ou bien c'est le petit Stanislas qui entre bruyamment et la mine éveillée de l'enfant, sa tendresse expansive font passer sur le visage de son père une lueur de joie... Mais, une fois seul, le journaliste reprend son difficile

1. De Nimes, de l'Espérance, de la Galère, de la reine de Suède, etc...

2. Note de police citée par Delort. *Histoire de la détention des philosophes.*

3. « Il (Fréron) avait dépensé plus de 30.000 livres de dorures dans son appartement ». L'*Espion anglais*.

ouvrage et sa plume énervée corrige, remplace, supprime avec lassitude.

Aussi, quel bel article, quel joli « premier Paris » — « presque du Janin, déjà, avec plus de sobriété[1] » — le censeur lui a-t-il retourné ? Fréron y avait conté le récit de cette « grande bataille » qu'avait livrée « l'armée philosophique » à la Comédie, le soir de la représentation de l'*Écossaise*. On y voyait apparaître « tous ceux qui travaillent à ce grand dictionnaire dont la suspension avait fait gémir l'Europe ». Diderot, au centre, était général en chef ; Grimm commandait l'avant-garde ; la gauche avait pour chef « le pesant la Morlière » ; le chevalier Méhégan était à la tête de l'arrière-garde ; quant au corps de réserve, « formé de laquais et de savoyards », il recevait les ordres de l'abbé de Laporte, « ce petit prestollet que la secte elle-même méprise et emploie ». D'Alembert et Duclos, plus prudents, étaient restés aux Tuileries où, après la représentation de l'*Écossaise*, « une grande chère, de la musique italienne, des intermèdes bouffons » attendaient tous les « philosophistes » qui terminaient leur réunion par le chant triomphal du *Te Voltarium*[2].

1. Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi*.

2. Cf. l'*Année littéraire*, 1760.

Hélas ! il a fallu refaire l'article ! Fréron a eu beau protester avec véhémence, écrire trois fois à Malesherbes [1], le directeur de la librairie, deux fois au censeur [2], solliciter ses protecteurs les plus puissants, tout a été inutile : il a dû supprimer les noms propres, « ces noms propres qui font la moitié des noires plaisanteries de Voltaire », qui ont été « la cause du succès des satires de Boileau[3] ». Cependant, Malesherbes jugeant que l'auteur « était dans une crise qui exigeait quelque indulgence »[4] ne voulut pas lui « interdire tout à fait sa critique littéraire » et laissa « passer » le *Te Voltarium*. Mal lui en prit : quand parut l'article, où l'allusion pourtant avait succédé à l'injure, Voltaire, inaccessible dans sa retraite de Ferney, grinçant des dents, trempa sa plume acérée dans

1. « C'est la moindre des choses que je réponde par une gaieté à un homme qui m'appelle fripon, coquin, impudent, dogue. » (14 juin 1760). *Bibl. Nat., Mss. Collection Anisson n° 271.*

2. « Je ne demande qu'à rire et à faire rire ». *Bibl. Nat., Mss.* même dossier.

L'office de directeur de la librairie consistait, quand un livre lui était soumis, et tous devaient l'être, à indiquer un censeur ; sur l'appréciation du censeur, on permettait d'imprimer l'ouvrage, non sans avoir exigé, le plus souvent, des corrections. Mais, cela n'empêchait pas les poursuites intentées par le Conseil du roi ou par le Parlement.

3. Fréron à Malesherbes, 23 juillet 1760. *Bibl. Nat., Mss. Collection Anisson, n° 273.*

4. Malesherbes au censeur, 13 juillet 1760. *Bibl. Nat., Mss. Collection Anisson, n° 279.*

le fiel le plus amer et : « Le nom de Fréron, écrivit-il, est sans doute celui du dernier des hommes, mais celui de son protecteur serait à coup sûr l'avant-dernier... Malesherbes avilit la littérature, il fait entrer dans ses calculs de budget le produit des infamies de Fréron ».

Ainsi, on ne pouvait, si puissant que l'on fût, accorder à Fréron une demi-justice sans être grossièrement outragé et le moyen d'échapper aux attaques des « grands ou petits philosophes » était de persécuter l'auteur de l'*Année littéraire*.

Mais quel était cet homme autour duquel tant de bruit se faisait, qui agitait tant de passions et que l'on pouvait impunément bafouer dans tous les libelles et sur tous les théâtres de l'époque ? Cet homme, comme l'a dit Jules Janin, était un écrivain que « ni les outrages, ni les insultes, ni les persécutions de tout genre n'avaient pu faire dévier de la route qu'il s'était tracée ». Il était né en 1718[1], à Quimper-Corentin, dans cette dure terre de Bretagne où les hommes semblent pousser jusqu'à l'extrême limite le culte des traditions, des mœurs, des préjugés de leurs ancêtres et dont l'entêtement est devenu un proverbe. Au début de sa

1. *Dictionnaire* de Jal.

carrière, il avait tenté de se faire passer pour noble et s'était paré, comme tant d'autres, du titre facile de chevalier[1]. Il était, au vrai, le fils d'un bijoutier, fort honnête homme, quoi qu'en ait dit Voltaire[2], et qui tenait boutique dans la principale rue de Quimper, la rue Obscure — voie alors étroite et tortueuse que les toits surplombants des maisons qui la bordaient cachaient aux rayons du soleil —. Les Fréron et les Champion[3] étaient de ces bourgeois du XVIIIe siècle, cultivés plus que ceux de notre époque dans un temps « où le bon air et le bel esprit avaient gagné tous les états[4] ». Nombre de parents de Fréron avaient été notaires, clercs, huissiers ou procureurs et sa mère, assurait-on, descendait du poète Malherbe. Il fit ses études au collège de Clermont, où il fut le condisciple du duc de Choiseul, lequel resta toujours son protecteur et son ami, ce qui fit accuser Fréron par Voltaire d'avoir eu, avec le duc, « une intimité, poussée jusqu'aux complicités les plus infâmes ».

1. Cf. : *L'Espion anglais ou Correspondance entre Mylord Alley et Mylord Alléar.* (Tome III, 1779.)

2. Dans les *Anecdotes*, Voltaire l'accuse d'avoir « mis de l'alliage plus que de raison dans l'or et l'argent qu'il vendait ».

3. Nom de jeune fille de la mère d'Élie-Catherine Fréron.

4. Lettre de Beaumarchais à son père publiée par Louis de Lomenie : *Beaumarchais et son temps.*

Le père Bougeat et le père Brunoy dirigèrent ses études[1], mais il ne se fit remarquer, chez les jésuites, ni par son intelligence, ni par son application et ses parents croyaient d'abord qu'ils n'en pourraient rien faire[2]. Ses études terminées, il occupa, pendant quelque temps, la chaire de sixième au collège Henri IV ; mais il ne semble point qu'il ait été

« De Loyola chassé pour ses fredaines[3] »

puisqu'il resta toujours très profondément attaché à ses anciens maîtres qui l'aidèrent de leur crédit et qu'il soutint avec ardeur, lors de leur expulsion.

Après avoir été, peut-être, sous-lieutenant d'infanterie[4], il fut connu à Paris sous le nom de l'abbé Fréron, car il portait le petit collet[5], une façon, alors, de sortir du peuple. Mais, à vingt et un ans, il était déjà devenu « bonhomme[6] » et on ne l'appelait plus que Fréron ou Monsieur Fréron.

1. Le Vot. *Biographie bretonne.*
2. *L'Espion anglais.*
3. Voltaire. *Le pauvre diable.*
4. Palissot.
5. *L'Espion anglais.*
6. *Ibid.*

Il collaborait au journal de l'abbé Desfontaines qui ne laissait pas de faire la louange de son jeune rédacteur[1]. Il fut, dès lors, et il demeura un de ces hommes naguère méprisés, de nos jours si puissants, « qui dînent d'une analyse et s'habillent d'une satire[2] ».

Fréron hérita du mépris, souvent justifié, que l'on avait pour Desfontaines

« Jadis curé, jadis jésuite,
Partout connu, partout chassé. »

Mais Desfontaines, s'il avait des mœurs dissolues, était un excellent journaliste, le premier en date des journalistes et, parmi ses défauts, il ne manquait point d'indépendance professionnelle; avec cela, il avait un style alerte et correct, des connaissances étendues et l'intuition de ce qui pouvait piquer la curiosité du public. Le venin de ses feuilles était tempéré par une grande modération dans la forme et l'ironie de ses critiques se cachait sous la souplesse moelleuse du ton.

Fréron reconnaissait lui-même l'influence heureuse de l'abbé Desfontaines sur la formation de

1. « C'est un jeune homme d'un goût sûr et parfait et surtout un excellent humaniste. » *Observations sur les écrits modernes*, t. XXX.

2. Delille de Salles.

son esprit et il ne manqua jamais de lui rendre justice et de l'appeler « son bienfaiteur, son guide et, plus que tout cela, son ami » [1]. Trois mois, pourtant, avant la mort de Desfontaines, le 1er septembre 1747, il fondait un journal : les *Lettres à la comtesse de*..... Ce fut un brillant début dont l'auteur des *Observations* [2] ne dédaigna point de faire l'éloge. Mais, aussitôt, Fréron fut en butte à des tracasseries qui ne devaient même pas cesser après sa mort. En 1740, les persécutions avaient déjà commencé par la saisie des manuscrits, l'emprisonnement, la relégation à Bar-sur-Seine [3]. Le jeune écrivain ne se laissa pas rebuter par les inconvénients, alors inhérents à une carrière qu'il aimait et, en 1749, les *Lettres à la comtesse de*... devinrent les *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, enfin, en 1754, l'*Année littéraire* [4].

1. Lettre de Fréron à Lefranc de Pompignan, citée par Hatin : *Histoire de la Presse en France*, t. II.

2. Desfontaines.

3. *Archives de la Bastille*, 11.593.

4. D'après Fréron, ce changement de titre aurait été « forcé par des raisons dont il serait inutile d'entretenir le public ». A la vérité, quoi qu'en aient dit Charles Monselet (*Fréron ou l'illustre critique*) et Maynard (*Revue du Monde Catholique*, t. XVII), les modernes panégyristes de Fréron, ce fut là une « vilainie » (*l'Espion anglais*).

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire le traité passé entre Fréron et le libraire Caillau : « Moi M. Fréron cède et abandonne pour toujours, sans que sous aucun prétexte soit de changement

Dès son apparition, l'*Année littéraire* eut un plein succès. Dans ce journal, Fréron parlait de tous les ouvrages intéressants qui paraissaient. On le consultait sur la grammaire, sur le choix des lectures, sur le théâtre, sur les expositions de tableaux, sur toutes choses. Les plus grands seigneurs de la cour, les princes de l'Église, les lettrés [1] et Voltaire lui-même, malgré ses dénégations [2], lisaient assidûment les feuilles d'un écrivain qui, ainsi, « pouvait être enivré de sa gloire et de la faveur du public [3] ».

L'*Année littéraire*, à la vérité, était le seul journal digne de ce nom qui existât à cette époque : le

de titre soit de privilège, je puisse déroger au présent traité, mes feuilles intitulées *Lettres sur quelques écrits du temps.* » (*Bibl. Nat.*, *Mss. f. fr.*, *n° 3531.*)

Fréron prétendit, son libraire étant mort, « être en droit de disposer de son ouvrage » pour un autre libraire (Lambert) qui lui offrait plus cher (dix livres par feuille). La veuve de Caillau protesta vainement (Supplique de la veuve Caillau à M. de Malesherbes. *Bibl. Nat.*, *Mss.* même dossier).

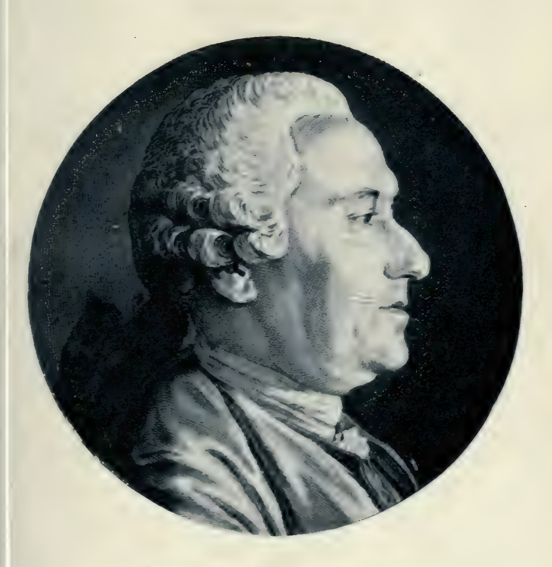
On peut dire seulement, à la décharge de Fréron, qu'il avait alors six enfants et que son père et sa mère, infirmes et dénués de ressources, vivaient sous son toit (Fréron à Malesherbes. *Bibl. Nat.*, *Mss.* même dossier). De plus, ses feuilles jouissaient d'une vogue qui n'était plus en rapport avec le prix minime qu'on les lui payait.

1. Le Dauphin, le comte d'Artois, le comte de Provence, le prince de Condé, le R. P. Richard, dominicain, M. Dramany, supérieur des séminaires, l'évêque d'Auxerre, Pompignan, etc... étaient abonnés à l'*Année littéraire* (*Arch. Nat. T* 546*[1].)

2. Lettre à Damilaville, 18 juin 1764.

3. Voltaire au comte de Tressan, 13 auguste 1760.

Mercure de France était insipide par les louanges qu'il déversait uniformément sur tout et sur tous, le *Journal des Savants* était très spécial et les autres publications périodiques n'avaient aucune valeur. Il faut dire aussi que Fréron était un écrivain de grand talent. Il excellait dans l'ironie légère, dans les plaisanteries de bon aloi. Son style, bref et net comme un coup de fouet, était plein de pétillements. Il avait une imagination riche, une grande indépendance dans le jugement et, si on peut lui reprocher de s'être surtout attaqué aux plus grands écrivains de son époque, c'est que ceux-là seuls l'intéressaient. Si ses critiques furent souvent exagérées, il faut reconnaître qu'il ne laissa pas de louer pleinement la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau, le *Père de famille* de Diderot, Buffon en entier et ne poussa-t-il pas le souci de l'impartialité jusqu'à faire l'éloge de *Tancrède* de Voltaire, quelques jours seulement après l'*Ecossaise* ? Mais il ne pouvait supporter que l'on s'en prît à ses croyances et que l'on discutât ses opinions; c'est pourquoi il défendit toujours, avec animosité, mais avec courage et abnégation, la doctrine catholique contre les pasteurs de cette doctrine, le pouvoir absolu contre le roi lui-même et la société contre ceux qui, y ayant tous leurs



Élie-Catherine Fréron, en 1770

Dessin de C. N. Cochin, gravure de Gaucher.

(Bibl. Nat. Cab. des Estampes.)

aises, eussent cru inélégant de la trouver bien faite [1].

Il était de bon ton alors d'être du parti des « encyclopédistes ». Les nobles, comme les bourgeois cultivés, préparaient « le règne de l'égalité et de la raison », sans prévoir dans quel épouvantable gouffre l'application de leurs paradoxes mondains les allait précipiter. La fille de Mme de La Vallière était l'intime amie de « la Muse de l'Encyclopédie [2] ». La duchesse de La Rochefoucauld, la duchesse d'Enville, la comtesse de Boufflers, la princesse de Beauffremont, la maréchale de Luxembourg étaient les admiratrices de Voltaire et de Rousseau et, sans parler de Mme du Châtelet, n'était-il pas jusqu'à la « grosse » duchesse d'Aiguillon à qui Lamotte avait persuadé d'apprendre la géométrie, par amour pour D'Alembert ? Des financiers, Bertin, Watelet, La Popelinière, des ecclésiastiques, l'abbé de Bernis, l'évêque de Toulouse, de grands seigneurs, La Rochefoucauld, Chillon, le vicomte de Saint-Chamans — si laid qu'on l'avait surnommé l'*Amour* —

1. Cf. Sur Élie-Catherine Fréron : Soury. *Un critique au XVIIIe siècle. Fréron* (*Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1877); Maynard. *Revue du Monde catholique*, t. XVII et Ch. Monselet. *Fréron ou l'illustre critique.*

2. On appelait ainsi Mlle de Lespinasse.

le marquis d'Argenson, le comte de Guilbert, se piquaient d'être des philosophes. C'est parmi eux que se rengorgeait le chevalier d'Aguesseau et chez eux que fréquentait l'excellent Castellane, malgré les reproches de la « bigote » vicomtesse ; quant à Crillon, il avait abandonné son régiment pour aller recevoir la double consécration de Voltaire à Ferney et à Berlin.

Fréron, « lui qui n'était pas même le dernier des gentilshommes ou le dernier des hommes d'église a défendu, nuit et jour, la cause du roi et de l'Eglise abandonnée par la France entière, par l'Europe entière... Il a osé tenir tête aux encyclopédistes ameutés en masse... [1] » Il commence par blâmer de méchants vers de Marmontel, puis, il s'en prend à Voltaire [2] « le Mahomet de ce temps-là », qui, au lieu de répondre, injurie : « Pourquoi, écrit-il, permet-on que ce coquin de Fréron succède à Desfontaines ? Pourquoi souffrir Raffiat après Cartouche ? Est-ce que Bicêtre est plein ? » Et, dès lors, Voltaire ne laisse jamais son ennemi en paix. A une critique de sa comédie, la *Femme qui a raison*, il oppose cette étincelante

1. Jules Janin. *Dictionnaire de la conversation*.

2. Il l'accuse d'avoir changé de dogme suivant les temps et les lieux : « indépendant à Londres, catholique à Paris, dévôt en Austrasie, tolérant en Allemagne..... »

mais infâme satire : le *Pauvre diable*, puis c'est la *Pucelle*, enfin les *Anecdotes*, horrible pamphlet que lâchement il désavoue.

C'est que Fréron a senti en Voltaire, depuis longtemps déjà, depuis *Zaïre* et *Mahomet*, non pas un ennemi personnel, mais le porte-parole d'un siècle d'irréligion. Car d'autres ont été plus incrédules que Voltaire, personne n'a été aussi irréligieux. Il porte, non à Dieu, auquel il tient, mais au christianisme, qu'il ne comprend pas, des coups dont il ne s'est pas encore relevé et cela, avec un talent d'ironie qui n'a jamais été égalé. Fréron a un sens littéraire trop aiguisé pour méconnaître le génie de son adversaire, s'il le nie, c'est qu'il redoute, pour ses croyances, le rayonnement d'un écrivain qui fait une propagande effrénée contre elles, qui excelle à présenter les idées des autres dans une forme nette, vive, claire, précise, à ne pas fatiguer, à attirer, au contraire, à retenir, à forcer la conviction en amusant et qui rendra, tout à l'heure, possible une critique plus impartiable, plus scientifique, non moins dangereuse.

Voltaire, lui, souffre, seulement dans son amour-propre d'auteur, des attaques dont il est l'objet. Il est « irritable et bilieux », sa vanité est insatiable, et qui ne le flagorne est diffamé. On sait ses démêlés

avec le président des Brosses, ses querelles avec Buffon et les épigrammes infernales dont il gratifia Gresset et Trublet, l'honnête Pompignan, La Baumelle et Chaumeix. Il a une haine tenace, ardente, subtile, terrible, toujours agissante, toujours inquiète : Jean-Jacques est un scélérat, un polisson, Crébillon un insolent, un misérable, Maupertuis un ivrogne ; et pourquoi ? parce qu'ils ne lui ont pas brûlé assez d'encens. Voltaire, léger, brillant, primesautier, à l'ordinaire, est mis au désespoir par un mot de ses adversaires : « Ses crises littéraires altèrent tout à fait la douceur charmante de ses mœurs », nous dit une admiratrice [1] qui séjourna quelque temps avec lui à Cirey. Et quand il rage, viennent, à sa plume ardente, les mots les plus grossiers, les plus bas, les plus vils que se puissent trouver.

Parmi ses victimes, pourtant, il fait un choix : c'est Fréron surtout qu'il attaque. Il le traite de coquin, de maroufle ; il le menace des galères : « Gredin, insolent, polisson, lui dit-il sans cesse, araignée, malhonnête homme ! » Il voit Fréron partout : à chaque page de son œuvre, il cherche à le diffamer. Il ne peut composer un conte, un

1. Mme de Graffigny. *Lettres*.

poème, une lettre, il ne peut faire un article de son dictionnaire philosophique, il ne peut écrire une ligne sans outrager Fréron.

Aussi, Fréron tout seul, malgré son obstination, eût sans doute été écrasé, sinon par Voltaire, au moins par les hommes en place qui protégeaient Voltaire, mais il avait avec lui, non plus malheureusement des Bossuet et des Massillon, mais l'honnête Montazet, l'évêque de Dijon, mais Beaumont, le bouillant archevêque de Paris, Boyer, Languet, Montillet, Larcher, Foncemagne, Guénée. Il s'était concilié aussi de puissants protecteurs : Mme de Tressan, la comtesse de La Marck, une Noailles [1], la princesse de Talmont [2], le duc de Luynes [3], la marquise de Luxembourg, le duc de Bavière, La Condamine, M. de Saint-Florentin [4], enfin, surtout, Stanislas Leckzinski [5] et la reine de France.

Jamais le roi de Pologne et sa fille ne se lassè-

1. Elle fut la marraine de Louise Fréron, née le 22 avril 1757.

2. Marie-Louise Jablonowska, dont Stanislas Fréron était le filleul.

3. Cf. sa lettre à Malesherbes où il intercède pour Fréron. (22 septembre 1756). *Bibl. Nat. f. fr., n. a. n° 3531.*

4. Cf. leurs lettres à Malesherbes. *Bib. Nat.*, même dossier et *Archives de la Bastille, 11593.*

5. Il faisait à Fréron des cadeaux princiers. *L'Amateur d'autographes* (1866) a publié des vers de Fréron adressés à Stanislas Leckzinski en remercîment d'une boîte enrichie de diamants que le roi de Pologne lui avait donnée.

rent d'intercéder pour Fréron ; M. Hulin, ministre de Stanislas à Paris, écrivit un grand nombre de lettres[1] à Malesherbes et, presque toujours, obtint que les feuilles du protégé de son maître ne fussent point suspendues. Si Fréron put continuer à écrire, s'il ne passa pas sa vie tout entière à la Bastille ou à For-l'Évêque, c'est à Marie Leczinska et à son père qu'il le dut.

C'était surtout son filleul, le petit Stanislas Fréron, que le roi détrôné de Pologne aimait à voir auprès de lui. Quand il quittait sa littéraire cour de Lunéville ou ses retraites de Ménars et de Chambord et que, pour être auprès de sa fille qu'il adorait, il venait passer quelques jours à Versailles, Stanislas Leczinski recevait avec joie le fils de Fréron : il l'embrassait « à plusieurs reprises », lui faisait de riches présents et ne le laissait point partir sans « le couvrir de caresses[2] ». Les filles de Louis XV, aussi, le dorlotaient, s'amusaient de ses malignes ripostes, se plaisaient à l'avoir auprès d'elles. Ainsi, quelque temps avant l'*Écossaise*[3], un jour que le petit Stanislas — musqué, poudré, avec un bijou d'épée au côté — était allé à Versailles, avec son

1. Cf. *Bibl. Nat., Mss. f. fr., n. a. n° 3531.*
2. Cf. L'*Année littéraire.*
3. 1760.

père, pour assister au jeu de loto de Mesdames, il sortit, de la poche de sa veste brodée, un papier qu'il avait calligraphié de sa gauche écriture d'enfant. Tout le monde se rapprocha. Alors, les joues empourprées, il alla s'adosser au fauteuil de la bonne Madame Adélaïde et, d'une voix timide, il lut :

« L'autre jour dans la classe, on nous dicta ces vers :
Il est un roi couvert de gloire,
Digne par ses vertus de régir l'Univers,
Un roi qui, généreux . . . .
. . . .
Oh ! je sais bien qui sait, m'écriai-je soudain,
C'est le roi Stanislas, c'est lui, c'est mon parrain ![1] ».

On pense comme fut applaudi ce poète de six ans[2]. Fréron feignit la surprise : il ignorait, dit-il,

1. L'*Année littéraire*, 1760.

2. Aucun biographe n'est d'accord sur la date exacte de la naissance de Stanislas Fréron. Tel le fait naître en 1765, tel autre en 1757, un troisième en 1760. Jal, seul, qui a pu consulter les archives de la paroisse Saint-Sulpice, brûlées en 1871, donne la date de 1754 :

« Le 17 août 1754, baptême de Stanislas-Louis-Marie Fréron. Parrain : Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. Marraine : Marie-Louise Jablonowska, épouse de très haut et de très puissant seigneur de la Trémoille, prince de Talmont, représentés par Jacques Hulin, ministre de S. M. Polonaise à la cour de France et par Elisabeth de Ligneville, femme de Nicolas Dedelay de la Garde, fermier général. »

Un document existant encore vient confirmer les indications de Jal, c'est le numéro de la *Gazette de France* du 24 août 1754 qui dit : « Le roi de Pologne et la princesse de Talmont ont tenu Stanislas Fréron, le fils du critique, sur les fonts du baptême. »

que cette poésie eût été composée; il ajouta qu'elle paraîtrait en entier dans le prochain numéro de l'*Année littéraire*. A ces mots, les acclamations redoublèrent : Victoire, Louise, Adélaïde coururent embrasser le petit Stanislas ; elles lui donnèrent des jouets et des bonbons et, comme l'enfant partait, le Dauphin prédit à Fréron que son fils le surpasserait, qu'il serait le journaliste dont le talent achèverait de balayer la secte philosophique, pour le plus grand bien de la religion et de la monarchie.

Cette prédiction ne devait pas se réaliser complètement.

CHAPITRE II

LA JEUNESSE DE STANISLAS FRÉRON

Mme Fréron. — Sa mort. — Faveur de l'*Année littéraire*. Vie dispendieuse d'Élie Fréron. Ses amis. — Son second mariage. — *Fantaisie*. — Entrée de Stanislas au collège Louis-le-Grand.

L'année 1760 marque le moment où la lutte, engagée par Voltaire et les encyclopédistes contre Fréron, fut la plus bruyante. Mais elle n'avait pas été moins envenimée auparavant et, par la suite, si elle se fit plus sournoise, elle fut, peut-être, plus pénible à l'auteur de l'*Année littéraire*. Les tracasseries de la police, au reste, dataient des débuts de l'écrivain [1] et ne devaient cesser jamais. Ainsi, Stanislas Fréron ne laissa pas d'être le témoin des persécutions de tout ordre qui s'acharnaient contre

1. Voyez (*Archives de la Bastille*. *11.958* et *Bibl. Nat.*, *Mss. f. fr.*, *n. a. 3.531*) : les lettres, datées de 1752 à 1760, où Chevrier, D'Alembert, d'Aguesseau, l'ambassadeur d'Espagne, etc... demandent l'incarcération de Fréron et les différents ordres de transfert à la Bastille ou à For-l'Evêque, signés par le roi et ses ministres.

son père. Le pauvre enfant n'y comprenait rien. Le foyer où il vivait menaçait chaque jour de s'écrouler : quand le chef de famille n'était pas arraché à l'affection des siens pour être jeté à Vincennes ou à la Bastille, on venait perquisitionner dans ses papiers, on arrêtait la publication de son journal, on l'empêchait de remplir ses engagements et les huissiers envahissaient la maison.

Il est aisé de comprendre combien le souvenir de ces inquiétudes était douloureux à Stanislas. Son père, il le savait, était un honnête homme : comment le pouvait-il voir traîner en prison sans accuser d'injustice et vouer à l'exécration ceux qui avaient donné un pareil ordre? Les impressions du jeune âge ne disparaissent jamais complètement : elles nous poursuivent, nous les portons inconsciemment en nous-mêmes, elles pèsent sur notre volonté, dirigent nos moindres actions, orientent notre existence. Cela était d'autant plus vrai pour Stanislas que sa sensibilité très aiguë était encore augmentée par les angoisses d'une mère impressionnable et que la perte de deux enfants avait désolée.

Justement, à l'époque de l'*Écossaise*, le fils aîné de Fréron, François, était mort et, cinq mois après, en cette même année 1760, le malheureux critique

avait été arrêté[1]. Il était au lit, grelottant de fièvre, et sa femme était prête à accoucher. N'importe, on le conduisit à For-l'Évêque[2], où d'Hémery, l'inspecteur de police, lui-même en eut pitié[3].

Quelques années après, ce fut la scandaleuse affaire de la Clairon. Ce « chiffon coiffé », blessé dans son amour-propre par un article de Fréron, s'était allé plaindre à celui qui faisait passer avant tout les affaires d'amour, au duc de Richelieu. Et le journaliste, malgré ses supplications[4] et son précaire état de santé, eût encore été incarcéré sans la douce protection de la reine de France[5].

A ces persécutions continuelles[6], venaient sans cesse s'ajouter des ennuis et des malheurs domes-

1. Il s'agissait d'un article bénin, mais que le directeur de la librairie avait jugé injurieux pour la mémoire d'un M. de Bacqueville. (*Archives de la Bastille, 11.958.*)

2. Cf. *Bibl. Nat., Mss., f. fr., n. a. 3531.*

3. « Le pauvre diable m'a fait pitié, écrit-il à Malesherbes, et je ne puis me dispenser d'implorer votre protection en sa faveur. » (*Bibl. Nat., Mss.* même dossier et *Arch. de la Bastille, 11.958.*)

4. Lettre de Fréron au duc de Richelieu, citée par la *Lecture rétrospective*, 1837.

5. Lettre de Saint-Florentin à Richelieu (9 mars 1765) citée par Monselet. *Fréron ou l'illustre critique.*

6. Il est vrai de dire que ces détentions d'hommes de lettres n'étaient point rigoureuses. Fréron avait « une bonne chambre à feu, la promenade, les livres, de quoi écrire... tous les adoucissements possibles. » (*Arch. de la Bastille, 12498. Lettres de MM. les magistrats :* Berryer au chevalier, major de la Bastille, 24 janvier 1757.)

tiques. En 1762, le 18 janvier, la femme de Fréron, petite fleur aimante, transportée de la lande bretonne dans le bourbier du Paris littéraire, mourut, épuisée par la lutte que son mari avait eue à soutenir, écœurée des insultes dont on avait essayé de la souiller[1], minée par les difficultés pécuniaires.

Elle était jolie, la petite Jacquette Guyomar, au dire de Favart qui s'y pouvait connaître et le portrait que Cochin a fait d'elle, en 1757, nous la montre toute charmante dans sa gracieuse robe ouverte. Malgré la lourdeur de la lèvre supérieure, sa bouche est prête au sourire; son nez se relève mignon et drôle et, seul, son front bombé et réfléchi donne à ce visage, encore paré des grâces de l'enfance, un air de maturité.

Jacquette Guyomar était la nièce de Fréron. Son père, Charles Guyomar, huissier général d'armes, et sa mère, Louise Fréron, étant morts jeunes[2], elle fut confiée à sa tante, Mme Duché, fripière à Paris, à l'enseigne du *Riche Laboureur*, par Daniel Fréron, son grand-père.

1. On l'accusa de « coucher avec La Coste », un collaborateur de l'*Année littéraire* (*Anecdotes*), d'avoir « barbouillé de deux baisers » l'auteur de l'*Écossaise* (*Avertissement de l'Ecossaise*, 2e édition), « de laisser son mari s'enivrer avec ses amis à elle ». (Chevrier. *Le colporteur*.) Que sais-je encore ?...

2. Le Vot. *Biographie bretonne*.

Le ménage Duché était pauvre. Le mari, un artiste qui ne savait rien de la vie, donnait des leçons de musique, dont le produit ne subvenait pas aux besoins domestiques. On n'avait, à la maison, « ni habits, ni linge, ni bas, ni souliers »[1]. On vivait, pourtant, grâce à Élie-Catherine Fréron qui habitait chez sa sœur et, bon homme, payait « tailleur, rôtisseur, cafetiers ». Il avait même équipé son beau-frère « de pied en cap »[2]. Mais la fripière, que les privations avaient rendue envieuse, brutalisait sa nièce et ne témoignait pas à son frère la reconnaissance qu'elle lui devait. Aussi, le jeune homme finit-il par se décider à quitter la rue de Buci ; mais, s'il y laissa ses meubles, il emmena avec lui Jacquette Guyomar. C'était alors une gauche et mignonne jeune fille de dix-huit ans ayant conservé « les tics de sa province », mais qui plut à son oncle par ses yeux rieurs et son caractère enjoué. Aussi, Fréron, qui n'avait pas apparemment le vice dont l'accusait Voltaire, ne put, auprès d'une aussi jolie fille, se contenter de « la petite oie », comme disaient gaillardement nos pères, et..., le 14 novembre 1749, un enfant naquit

1. Lettre de Fréron à M. Duché, maitre de musique, citée par Monselet, *loc. cit*.
2. Cf. *ibid*.

qu'on enregistra à l'église Saint-Côme, sous un faux nom[1]. Un an après, deuxième grossesse : Daniel Fréron exigea alors le mariage. Au dire de Jal, le journaliste refusa d'abord, mais il dut bientôt se soumettre devant une sentence des juges de Quimper. Une dispense fut demandée à Rome et Élie-Catherine Fréron conduisit Thérèse-Jacquette Guyomar à l'église Saint-Sulpice, le 21 janvier 1751, quelques jours seulement après le baptême de leur deuxième enfant[2].

Pendant les neuf années qu'elle vécut encore, Mme Fréron fut six fois mère[3] et ne laissa jamais d'être inquiétée par des embarras d'argent. Elle avait, pourtant, apporté à Paris le goût de la vie simple, réglée, parcimonieuse des paysannes bretonnes, mais elle ne pouvait rien refuser à son mari et elle était comme ces enfants qui brisent leur tirelire et jettent au vent, d'un seul coup, les économies dont ils se montraient, tout à l'heure,

1. *Dictionnaire* de Jal. C'était une fille : Marie-Catherine-Françoise.

2. François-Élie-Catherine.

3. Le 25 janvier 1753, naissance de Anne-Françoise-Thérèse, le 17 août 1754, baptême de Stanislas-Louis-Marie, le 1er janvier 1756, baptême de François-Charles, le 24 avril 1757, baptême de Louise-Philippine, le 13 mars 1760, baptême de Christian-Maurice, enfin, le 5 avril 1761, baptême de Thérèse-Jeanne. (*Dictionnaire* de Jal.)



La mère de Stanislas Fréron en 1757

D'après Cochin.

avares. Quand elle fut morte, le pire désordre entra dans la maison. Fréron, « bon vivant », « dissipé par nature », « dépensier et prodigue[1] », aimait mieux, disait-on, un mauvais poème qu'un mauvais dîner. Il tenait table ouverte et sa table était abondamment servie. « Rien n'était si gai que ses soupers » ; « c'étaient les festins les plus délicieux de Paris » et tout le monde littéraire tenait à cœur d'y assister.

Il est vrai de dire que la mort de la femme de Fréron coïncida avec la plus grande faveur de l'*Année littéraire* dont le débit « était devenu énorme ». Aussi les revenus de son auteur, membre de plusieurs académies, s'élevaient à 20.000 livres suivant les uns[2], à 40.000 suivant les autres[3]. Il collaborait à divers journaux étrangers, était chargé de traductions italiennes par le duc d'Estouteville, corrigeait des mémoires pour son ancien condisciple, devenu premier ministre, le duc de Choiseul[4], et son influence était telle, dans les bureaux, qu'il pouvait faire facilement obtenir, à ses parents ou à ses amis[5], les places qu'il demandait pour eux.

1. *L'Espion anglais*, 1779.

2. La Harpe. *Correspondance littéraire*.

3. *L'Espion anglais*, 1779.

4. Lettre de Fréron à M. de Kerléziec publiée par du Châtelier. *L'Océan* (de Brest), 1865.

5. *Ibid.*

Mais, avec les recettes, les dépenses aussi avaient augmenté. Il y avait, rue de Seine, un nombreux domestique, laquais, cocher, servantes et, aussi bien, il n'était pas rare que, le soir, après la composition d'un numéro du journal, on organisât un souper sans apprêts.

Ils y assistent tous à ces soupers, « les croupiers de l'*Année littéraire* », les « cyclopes de la forge de Fréron ». L'abbé du Port du Tertre s'y repose de la trop volumineuse lecture qu'il a dû faire ; Roy,

« ..... Ce mauvais poète
Qu'à Saint-Ladre on fouette,
. . . .
Tant fripon, tant battu
Et de plus c...[1] »

a amené une beauté facile que Collardeau effarouche par sa face taillée en lame de couteau, sa maigreur surnaturelle, son teint de moribond. Dorat, « trop fécond pour son compte, pas assez pour celui d'autrui », a évité d'écrire un article, mais a accepté, avec joie, une invitation à dîner. La Coste, « si plaisant par son sérieux », prépare une mystification un peu grosse dont le naïf Poin-

1. *Bibliothèque Mazarine. Recueil manuscrit des Chansons.*

sinet de Sivry fera les frais[1]. Watelet, réfléchi et mesuré, ose à peine en sourire. Le petit Sautereau de Marsy ne quitte pas des yeux le maître qu'il vénère et d'Arnaud Baculard ne songe qu'à manger. Gastel-Dudoyer emporte le rire, car il n'est ennuyeux que lorsqu'il écrit, et, au milieu de plaintes sur sa santé qu'il croit précaire, l'abbé de Voisenon lance une gravelure que l'obséquieux Palissot applaudit. Quand Favart est là, son visage émerillonné, ses clairs yeux bleus, ses bonnes grosses lèvres[2] dérident tout le monde et la jolie cigale, que lui a si longtemps disputée le maréchal de Saxe, charme les assistants par sa voix admirable et les grâces de son esprit. Tous les convives de Fréron aimaient à rire en choquant les verres, à saler leurs propos de grasses gaillardises, à agir souvent sans retenue. Pendant ce temps, les enfants, filles et garçon, trottaient par la maison et, s'ils n'étaient pas présents à ces soupers, ils en entendaient les peu édifiants échos.

C'était là un déplorable exemple qui devait avoir sur le caractère de Stanislas les plus fâcheux effets. Aussi fut-il facile à un jeune prêtre, Thomas

1. Cf. *L'Espion anglais* et Ch. Monselet, *op. cit.*

2. Cf. ses portraits par Liotard et par Mme Labille-Guiard (*Exposition des Cent pastels*, 1908).

Royou, breton de Pont-l'Abbé, de marquer à Fréron, son cousin, la nécessité de donner aux enfants, dans l'intérêt de leur éducation, une seconde mère, Thomas Royou, il faut dire, était l'aîné d'une famille trop nombreuse que ses parents, châtelains d'une maison croulante, avaient beaucoup de peine à élever. Il fit l'éloge de sa jeune sœur Annétic et, aidé par un lettré de Quimper, M. de Kerléziec, il finit par persuader au critique de partir pour Pont-l'Abbé [1]. Annétic Royou avait seize ans, Fréron quarante-huit et ce barbon se décida facilement à épouser cette enfant.

Après être resté quelque temps en Bretagne, où l'on fit fête aux nouveaux mariés [2], Fréron revint avec sa femme s'installer dans une maison de campagne qu'il possédait, depuis un an à peine, et qui était située non loin de Paris, dans la plaine de Montrouge [3]. Il lui restait, alors, seulement trois enfants de son premier mariage : Louise, âgée de neuf ans, son fils Stanislas, qui avait douze ans, et sa fille Thérèse, tout heureuse d'avoir été emmenée

1. Cf. les lettres de Fréron à M. de Kerléziec et à Mme Pennareun-Royou citées par du Châtelier dans le journal *L'Océan* (de Brest), 1865.

2. *Ibid.*

3. Elle occupait l'emplacement de l'une des premières maisons de l'actuelle rue de Vanves, à droite par l'avenue du Maine.

par son père en Bretagne. Au contraire, Louise et Stanislas ne virent pas s'installer sans déplaisir à leur foyer une jeune femme qui était de l'âge de leur sœur Marie, morte quelques semaines après leur mère.

On était, par bonheur, à *Fantaisie,* séjour béni par les enfants et que Fréron avait rendu plus agréable en emmenant avec lui nombre de neveux et de petits beaux-frères. C'étaient Yvonne, Jacquic, Claudic, Jephic Royou. C'étaient Corentin Royou un impétueux grand garçon de dix-sept ans, Claude Royou [1], si vif, si intelligent, qu'il organisait tous les jeux et avait des inventions infernales, mais si amusantes.

De francs éclats de rire emplissaient *Fantaisie.* Les enfants n'aimaient guère à rester dans le jardin clos de murs où Fréron écrivait auprès de sa jeune femme ; ils préféraient cueillir des groseilles dans le potager attenant, ou bien dévaster, par leurs galopades, les trois arpents du Clos des Haies. Quelle joie, pour Stanislas, lorsqu'il allait, avec ses amis, jusqu'à la ferme, boire le lait bourru des vaches ou quand, sans le dire aux parents, il partait à l'aventure et se perdait dans

1. Cf. *L'Océan* de Brest, 1865.

les terres du côté de Vanves ou de Vaugirard [1] !

Et le pays était si pittoresque avec, de place en place, hauts et droits sur leur butte, des moulins [2] dont les bras inutiles semblaient gigantesques et parfois tournoyaient doucement. Que d'histoires l'on contait sur ces moulins ! Ceux-ci étaient devenus des guinguettes et, le dimanche, on entendait fuser le rire des soldats et des filles qui s'y réunissaient. D'autres servaient de granges. Ceux-là, toujours clos, devaient recéler quelque mystère. Et le peureux Stanislas ne s'approchait qu'avec terreur du moulin de Montsouris, le Pré-Catelan de l'époque, rendez-vous des spadassins et des duellistes.

La maison de *Fantaisie*, que Fréron avait coûteusement fait réparer [3], était vaste. Il y avait

1. Cf. *Arch. de la Seine. Minute des lettres de ratification, n° 9235 :* « Charles-Jean-Baptiste de Ptirieux, banquier à Paris... a acquis des créanciers de Stanislas Fréron : 1° une maison sise plaine de Montrouge à la tour de Vanves composée de cuisine, office, salles, caves, trois étages de chambres, grenier, jardin entouré de murs, potager attenant, Clos des Haies (deux arpents quatre-vingt-neuf perches) ; 2° une ferme comprenant logement de fermier, grenier, granges, étables, seize pièces de terre, sises terroir de Sainte-Geneviève, Vanves, Montrouge et Vaugirard, tant labourables que vignes et luzernes... moyennant 26.740 livres. »

2. De Sans-Soucy, des Charbonniers, du Fort-Vestu, des Carrières, de la Marjolaine, etc... Cf. Péan de Saint-Gilles. *Histoire de Montouge.*

3. Aubez, maître maçon, demande à Fréron, le 25 juillet 1765 le

salons, cuisine, office, trois étages de chambres, un immense grenier où, les jours de pluie, allaient jouer les enfants et une grande salle à manger, ouverte sur la campagne, où étaient souvent conviés les amis du littérateur.

Parfois, de Pont-l'Abbé, le courrier apportait un volumineux paquet qu'il fallait ouvrir sans tarder. Bravo ! C'étaient des jouets que Mme Pennareun-Royou envoyait à ses « petits enfants », puis « des andouilles, des bécasses, des pluviers[1] », car, si la bonne dame savait que sa fille était capable de « modérer le boire et le manger dans tous ses repas[2] », elle connaissait le goût de son gendre pour la bonne chère.

Pour Stanislas Fréron, elle fut heureuse cette magnifique période de la vie et les jours qu'il passa à *Fantaisie* ou dans l'appartement de la rue de Seine eussent été sans ombre aucune si sa mère n'avait été remplacée par une étrangère. Il avait le cœur endolori de la mort de cette maman qu'il avait perdue si jeune ; il la pleura longuement et il ne laissa jamais, même dans les périodes les

paiement de 2.900 livres pour les réparations qu'il a faites dans sa maison du Petit-Montrouge (*Arch. Nat.*, *T. 546*[1]-[3]).

1. Lettre de Fréron à Mme P. Royou, 13 février 1766, citée par du Châtelier.

2. *Ibid.*, 13 septembre 1766.

plus troublées de son existence, d'en parler avec émotion[1].

C'est qu'il lui ressemblait à la petite Jacquette Guyomar. Il paraissait chétif et il était joli comme elle. Ses traits étaient fins, délicats, chiffonnés. Il avait, comme une femme, le goût excessif de la parure et de ces riens inutiles qui donnent à la vie un charme factice. Son aimable intelligence saisissait prestement, mais, trop tôt satisfaite, répugnait à approfondir. Paresseux par nature, il le resta par veulerie et jamais il ne tenta de modérer les extravagances d'une imagination exaltée. Il ne supportait aucune contrainte, était incapable de retenue. Il ne sut pas lutter contre les événements, encore moins contre les hommes ; il se laissait entraîner, tournait à tout vent, cherchait toujours un guide, un modèle, sinon un maître. Avec cela, il s'éprenait vite, sans réflexion, se détachait avec autant de facilité. En tout, il différait de son père, ce colosse breton, débordant de santé physique et morale, ferme et dur comme un roc, épris d'ordonnance, attaché à la règle, au devoir, ne se laissant entamer par aucune influence, inaccessible dans ses opinions et dans sa foi et qui recherchait

1. Cf. *L'Orateur du peuple.*

Je Soussigné Élie Catherine freron Membre des academies
Litteraires demeurant place de Mont rouge paroisse St Etienne
du Mont, en execution de l'article dix neuf du titre six du
reglement omologué par arrest du quatre Decembre mil
Sept cent soixante neuf me suis obligé et m'oblige de
reprendre Stanislas Louis Marie freron mon fils entre le jourd'huy
pensionnaire, soit dans le cas de sa sortie, ou qu'il fut renvoyé
comme aussy de payer sa pension de quartier en quartier par
avance la part. Ce à Paris 30 Septembre 1771 Fréron

ENGAGEMENT RELATIF A L'ENTRÉE DE STANISLAS FRÉRON AU COLLÈGE LOUIS-LE-GRAND,
SIGNÉ ET DATÉ PAR SON PÈRE.

(*Arch. Nat.* H 3/2517).



plutôt un adversaire à abattre qu'un protecteur qui le soutînt.

Stanislas avait voué à ce père une sorte de culte, sentiment infiniment respectueux où il entrait autant de tendresse filiale que d'admiration pour le grand journaliste persécuté. Mais il détestait sa belle-mère[1] qui n'avait jamais essayé de lui faire oublier les griefs qu'il avait contre elle. Puis, Annétic Royou s'était révélée, aussitôt après son mariage, une maîtresse femme, avec beaucoup de sens pratique[2] et une volonté d'autant plus inébranlable qu'elle l'imposait sans éclat. Elle avait toujours, avec elle, quelque membre de sa famille et ses frères, la plupart du temps, vivaient sous son toit. L'aîné d'entre eux, Thomas Royou, n'attendait même plus qu'on le consultât pour donner son avis. Il collaborait maintenant à l'*Année littéraire* et Mme Fréron et lui s'occupaient seuls de la direction financière du journal[3]. Les filles du critique avaient été éloignées, envoyées au couvent[4] et l'on désirait, depuis longtemps, de se débarrasser aussi de Stanislas. L'écrivain résista

1. Cf. *L'Orateur du peuple*.

2. Voyez son livre de dépenses (*Arch. Nat.*, *T* 546-[4]).

3. Cf. l'état des dépenses faites pour l'*Année littéraire* (*Arch. Nat.*, même dossier).

4. Cf. un reçu des Miramiones (1774) (*Arch. Nat.*, *T* 546 [1-3]).

longtemps; il eût voulu achever l'éducation de son fils dont il déplorait les défauts, mais qui le ravissait par sa vivacité d'esprit. Cependant, Thomas Royou insistait, dans l'intérêt du jeune homme, disait-il, Mme Fréron insinuait qu'il fallait alléger son mari de ce surcroît d'ouvrage : Fréron dut abandonner sa tâche joyeuse et il fut décidé que Stanislas, alors âgé de dix-sept ans, entrerait au collège Louis-le-Grand [1].

Depuis l'expulsion des jésuites, ce collège avait acquis une grande importance. C'était une sorte d'école normale supérieure où étaient surtout admis les jeunes gens qui se destinaient à l'enseignement et désiraient poursuivre leurs études jusqu'à l'âge de vingt-cinq ou vingt-six ans [2]. Des lettres patentes du roi, ordonnant la réunion de tous les boursiers dans cet établissement, en avaient fait le chef-lieu de l'Université. Un professeur de rhétorique au collège d'Harcourt, l'abbé Gadin, avait été nommé principal et tous les professeurs que l'on choisit étaient des universi-

1. « Je soussigné Élie-Catherine Fréron... me suis obligé et m'oblige de reprendre Stanislas-Louis-Marie, mon fils, entré aujourd'huy pensionnaire, soit dans le cas de sa sortie, ou qu'il fût renvoyé comme aussi de payer sa pension de quart en quart par avance. » Signé : Fréron (30 septembre 1771). *Arch. Nat. H*[3] *2517*.

2. *Arch. nat., H 2389.*

taires. Il est vrai que, malgré les tentatives des « philosophes », ils appartenaient au clergé. Aussi, si le sens des études devint plus libéral, il resta catholique, puisque l'on disait au collège 19 messes solennelles, 3699 messes basses par an, et que, à côté de deux maîtres de rhétorique, il y avait un supérieur de théologie et trois professeurs d'histoire religieuse[1].

Les élèves recevaient à Louis-le-Grand une éducation de luxe, sans utilité pratique et immédiate, bonne seulement pour quelques-uns. La fin était l'ornement et le jeu de l'esprit et, si l'on parlait surtout grec et latin, les sciences étaient à peu près négligées ; il est vrai que, plusieurs fois par semaine, un maître de cérémonie enseignait les belles manières et donnait des leçons de maintien.

Stanislas Fréron quitta sans trop de peine la maison paternelle. Il n'était pas insensible au plaisir du changement et, d'ailleurs, son ami Claude Royou, un beau-frère de son père, venait d'obtenir une bourse du collège de Cornouailles[2], et entrait comme lui à Louis-le-Grand.

1. *Arch. Nat.*, *H 2389*, *2390*, *2396*, et *M. 157*.

2. Cf. la lettre par laquelle Élie Fréron, son correspondant, s'engage à payer sa pension si sa bourse lui était retirée. *Arch. Nat. H[3] 2516*.

Quand ils arrivèrent dans le vieux collège, un certain nombre d'élèves étaient déjà réunis sous la colonnade de la grande cour. Le nom de Stanislas Fréron, sa gentille figure le firent favorablement accueillir. On l'entourait, on le questionnait, on parlait des professeurs qu'il allait avoir, on l'initiait aux habitudes du pensionnat. Claude Royou avait déjà fait connaissance avec ses nouveaux condisciples, mais, plus timoré, Stanislas n'osait répondre à toutes leurs questions. Il s'était pourtant rapproché d'un malingre jeune homme dont les traits délicats et les cheveux bouclés, les yeux, mélancoliques à l'ordinaire, mais où passait parfois un éclair de farouche énergie, l'avaient attiré. Il s'appelait Jean-François Suleau, il était le fils d'un marchand de laine de Graville. Il désigna par leur nom ceux qui étaient là : ce gros garçon à l'air bon enfant, c'était son frère, Nicolas Suleau; avec lui causaient Desmarest, Pignard, de Langres, Robert David; plus loin, Dupont du Tertre, le fils du magistrat s'entretenait avec Lebrun-Tondu et Louvet [1] — Louvet qui excellait dans les compositions *d'amplification française*, mais auquel les maîtres reprochaient un style trop bref, d'une

1. Cf. *Arch. Nat.*, H^3 *2516* et *2517*.

clarté sans apprêt et dépourvu de la pompe obligatoire à cette époque —. Aussi, les professeurs lui préféraient un autre élève, un boursier que ses camarades n'aimaient guère et Suleau montrait à Stanislas un jeune homme dont les habits râpés, la « pâle et triste mine ». les yeux clignotants déplurent au fils de Fréron. C'était Maximilien de Robespierre. « Il a, dit Suleau, une volonté tenace et un tel désir de bien faire que l'un de nos professeurs, l'abbé Hérivaux, l'a surnommé *le Romain*[1]. Mais il est rampant avec les maîtres, autoritaire avec nous. Il est détesté, même par les parents des élèves, puisque la mère de Mercier a écrit, dit-on, au principal pour qu'il interdise à son fils toute fréquentation avec Robespierre qui, à ses yeux, « ne promet pas un bon sujet[2] ».

A ce moment, la cloche sonna. Les conversations s'arrêtèrent brusquement et, par l'escalier voûté, on gagna le dortoir. La prière dite, les écoliers se dévêtirent silencieusement. En quelques minutes. ils étaient couchés. Mais, la clarté de la veilleuse empêchait Fréron de dormir. Il se prit alors, dans

1. Cf. Edmond Pilon. *Portraits français.*

2. Lettre de Mme Mercier citée par l'abbé Proyart dans son livre *La vie et les crimes de Robespierre.* (L'abbé Proyart s'était caché, pour publier cet ouvrage. qui parut en 1795, sous le pseudonyme de Colonel de Neuvéglise.)

un demi-sommeil, à songer à sa vie passée; il se remémora les gais séjours qu'il avait faits à *Fantaisie*, il se reporta rue de Seine, auprès de son père qu'il aimait, puis, se voyant au milieu de camarades qui dormaient dans leurs petits lits entourés de rideaux blancs, il se rappela qu'il était au collège et c'est en se promettant de devenir le grand ami de François Suleau et de ne se lier jamais avec Maximilien de Robespierre que Stanislas Fréron s'endormit...

CHAPITRE III

STANISLAS FRÉRON DIRECTEUR DE *L'ANNÉE LITTÉRAIRE*

Stanislas au collège Louis-le-Grand. — Vogue décroissante de l'*Année littéraire*. — Mort d'Élie Fréron. — Stanislas héritier de l'*Année littéraire*. — Les attaques dont il est l'objet. — Sorti du collège, il dirige l'*Année littéraire* et défend la mémoire de son père. — L'affaire Desessarts. Chez le lieutenant de police. — Le privilège de l'*Année littéraire* est retiré à Stanislas Fréron.

Stanislas Fréron resta huit années au collège Louis-le-Grand. Il n'y fut pas ce que l'on est convenu d'appeler un brillant élève, puisque son nom ne figure sur aucun palmarès [1]. Paresseux et indocile, tout travail soutenu le rebutait et il ne pouvait s'astreindre à la règle commune. Il devait, cependant, d'être traité avec indulgence au prestige qui environnait le nom de son père et aussi à son goût pour les exercices littéraires. Le principal

1. Au contraire de Camille Desmoulins qui obtint, en 1778, un accessit de discours français et de Robespierre à qui fut accordée, en 1781, une gratification de 600 livres.

de Louis-le-Grand, du reste, était alors l'abbé Poignard et le sous-principal, l'abbé Dasmier[1], deux amis de Thomas Royou, lequel ne tarda pas à être nommé professeur de philosophie au collège.

Plus que les autres jeunes gens, Fréron fut sans doute enthousiaste, visionnaire, mystique, traditionaliste, religieux ou sceptique, mais il ne semble pas, comme on l'a dit[2], qu'il eût rêvé, dans sa jeunesse, de « donner au monde la république et la liberté ». Il laissait, au contraire, ses condisciples Robespierre, Desmoulins et Louvet discuter avec Desmarest ou Suleau et il s'en allait à l'écart pour se livrer à sa grande passion pour la lecture.

On se peut imaginer facilement ce que devait être, vers 1875, une cour du vieux collège. Parmi les jeunes gens qui jouent et causent entre eux, Robespierre, déjà impénétrable, donne à manger aux oiseaux ou relit l'*Émile* pour la vingtième fois[3], Louvet cache sous sa blouse quelque conte gaulois du XVIe siècle et Suleau, le nez au vent, échafaude je ne sais quelle généreuse utopie. Non loin d'eux, un enfant d'une laideur originale et

1. *Arch. Nat., H 2389.*
2. Edmond Pilon. *Portraits français.*
3. Cf. Hamel. *Histoire de Robespierre.*

qui a la gaucherie d'un provincial pauvre, Camille Desmoulins, si on l'en croit,

> « Vivant avec les Grecs et les Romains fameux,
> Étudie une langue immortelle comme eux »[1].

Fréron tient entre ses mains un petit volume qu'il a trouvé dans la bibliothèque paternelle : les sonnets de Pétrarque. Il a appris à les lire dans le texte ; il les sait par cœur. Il est devenu l'amant imaginaire de Laure de Sade. A songer à son héroïne, il éprouve une joie prodigieuse qui le surmène jusqu'à la souffrance. Il vit dans un enchantement douloureux que la solitude augmente et qui cesse à peine les jours de congé.

Deux fois par mois, les élèves du collège Louis-le-Grand sortaient avec leur correspondant. L'abbé de la Roche, un prêtre du séminaire de la Sainte-Famille, venait chercher Robespierre, Suleau partait avec l'abbé Dubois, agrégé de l'Université. Desmoulins allait chez Leroux, un pauvre tailleur de la rue des Canettes [2], tandis que Stanislas et Claude Royou se rendaient, l'été à Fantaisie, l'hiver

1. Vers de Desmoulins cités par Jules Claretie. *Camille Desmoulins. Lucile Desmoulins. Étude sur les Dantonistes.*

2. Cf. *Arch. Nat.*, H^3 2516 et 2517.

rue de Seine, où la vie de famille, pour quelques heures, recommençait.

Mais les amis de Fréron ne se réunissaient plus chez lui ; il n'y avait plus de fêtes au Petit-Montrouge, plus de soupers à Paris; le carrosse et les chevaux avaient été vendus, le laquais Bris renvoyé. C'est que, depuis quelque temps déjà, la vogue de l'*Année littéraire* décroissait[1]. Les ennemis du critique, qui n'avaient pu l'abattre ni par leurs libelles infâmes, ni par la suppression momentanée de ses feuilles et le voyaient toujours « reparaître dans l'arène avec l'ardeur d'un athlète dont quelques blessures raniment le courage »[2], imaginèrent contre lui une manœuvre sournoise qui réussit, au moins en partie.

Les réclamations contre les articles de Fréron devenant chaque jour plus nombreuses, Coqueley de Chaussepierre, le censeur qu'on lui avait assigné, finit par se lasser : « Mettez cette besogne sur le dos d'un autre pour voir comment cela fera »[3], avait-il écrit à Malesherbes, qui choisit l'abbé Trublet. Mais, à peine chargé de ce travail, Trublet,

1. Cf. *L'Espion anglais*, la *Correspondance secrète*, etc...
2. Fréron. L'*Année littéraire.*
3. *Bibl. Nat., Mss, f. fr., n. a.*

fatigué par les plaintes des auteurs, se récusa [1]. Fréron demanda, alors, que le nom de son censeur restât inconnu de ses ennemis comme de lui-même, et, il n'eut qu'à se louer de cet arrangement, jusqu'au jour où l'on imagina de corrompre le messager qui, au lieu de porter les articles au censeur, les gardait dans sa poche et venait dire tranquillement au journaliste que l'approbation était refusée. « Ce cruel manège » dura près de quatre ans et Fréron, obligé de rédiger ses feuilles avec une précipitation nuisible à leur intérêt, finit par rebuter le public. Aussi, l'*Année littéraire* ne rapportait-elle maintenant que sept à huit mille francs[2] par an à son auteur, encore fallait-il extraire, de ce chiffre, les cinq mille livres de pension dont le journal était imposé.

On voit ce qu'il restait pour vivre à Fréron dont la seconde femme, une petite bourgeoise, cupide, mais prétentieuse et dépensière à sa façon, tenait à faire figure dans le monde. Alors, l'écrivain ne peut plus payer ses fournisseurs : c'est l'imprimeur qui se fâche, le papetier qui ne veut plus faire crédit, le colporteur du journal qui devient arrogant;

1. *L'Année littéraire.*

2. Cf. Meusnier de Querlon, puis *l'Espion anglais*, *Correspo dance littéraire* de La Harpe, *les Mémoires secrets*, etc...

c'est le maître maçon qui réclame le règlement de ses mémoires, c'est surtout M. de Sallo, le directeur du *Journal des Savants*, qui demande, sans succès, le paiement du tribut obligé [1]. A tout cela, s'ajoutait la cabale des ennemis de Fréron, renforcée des membres de l'Académie, dont D'Alembert était le directeur. Tout le monde protestait, et avec tant de véhémence, que le garde des Sceaux, Miromesnil, sans tenir compte de la lutte opiniâtre soutenue par Fréron, sous le prétexte qu'il ne payait pas les pensions dont on avait grevé l'*Année littéraire*, finit par en supprimer le privilège [2].

D'après la tradition, c'est à la Comédie que le journaliste apprit cette nouvelle qui le ruinait. Il sortit, défaillant, du spectacle et une attaque de goutte l'obligea à se coucher à son arrivée à *Fantaisie*. Il était au lit, très malade, lorsque les huissiers entrèrent dans sa maison et, sans pitié, jetèrent à la rue les meubles et les hardes qu'ils venaient saisir [3].

C'en était trop : Fréron se sentit foudroyé. Alors,

1. *Arch. Nat.*, *T 546.*

2. Cf. *Journal manuscrit* de Hardy. (*Bibl. Nat.*, *Mss. f. fr.*, *6682.*)

3. *Ibid.*

par un effort suprême de sa fière volonté, il refuse qu'on prévienne ses enfants et il a le dernier courage de dicter à sa femme un mémoire pour Marie-Antoinette. Il lui ordonne d'aller, sur-le-champ, se jeter aux pieds de la reine, pour tâcher d'obtenir le renouvellement du privilège de son journal. Mme Fréron partit, mais, à son retour, comme elle venait annoncer à son mari l'heureux résultat de ses démarches, elle le trouva agonisant[1], dans les bras du père Robbé qui ne l'avait pas voulu quitter[2].

C'est à Louis-le-Grand que Stanislas apprit que son père était tombé sur la brèche, accablé de fatigue et d'ennuis. Aussi bien, les ennemis du critique ne désarmèrent pas devant son cercueil. Voltaire, Marmontel et La Harpe, « qui gagnaient beaucoup à la mort du sieur Fréron en ce qu'il lui était arrivé de s'égayer et d'amuser le public à leurs dépens »[3], se distinguèrent par la violence de leurs sarcasmes. L'*Année littéraire* et le collégien qui en devait être l'héritier furent indignement maltraités. On fit composer, par un inconnu[4],

1. Cf. *Gazette de France* du 18 mars 1776 : « Le sieur Élie-Catherine Fréron de Quimper, écrivain polémique très connu, est mort le 10 mars en sa maison près de Montrouge. »

2. Meister. *Correspondance*.

3. *Journal* de Hardy.

4. Guinguené.

un pamphlet « qui n'était qu'un tissu d'injures » et qu'on intitula pompeusement la *Satyre des Satyres:*

« Blessé, dès le berceau, de la main du guerrier
Qui créa l'Écossaise avec la Henriade,
Du coup qui fit périr son père tout entier.
Le jeune Aliboron était encor malade ».

y disait-on entre autres choses. Et c'était vrai : « le guerrier qui créa l'Ecossaise avec la Henriade » se montra sans pitié pour « une famille ruinée ». Ses amis et lui s'acharnèrent sur le fils de Fréron et essayèrent « de couvrir sa jeunesse d'un opprobre capable de le décourager et de le priver même des ressources nécessaires pour le soutenir » [1]. Il ne dépendit pas d'eux que l'*Année littéraire* ne fût supprimée et seul, parmi les écrivains du temps, le fougueux Linguet, un journaliste, se leva pour « réclamer la pudeur autour du cercueil de Fréron » et défendre la cause de son fils :

« Percez vivant l'ennemi qui vous attaque, s'écriait-il dans les *Annales politiques* qu'il venait de fonder, mais, pour votre gloire, respectez son ombre !... L'*Année littéraire* est la ressource d'une famille honnête et peu fortunée..... si ce journal

1. Linguet. *Annales*, t. IV.

était anéanti, ce serait une perte et une perte irréparable. Ménagez Stanislas Fréron... ; quels qu'aient été les torts du père et ses saillies contre M. de Voltaire, ses enfants en sont innocents ! [1] »

Cette généreuse intervention de Linguet eût été probablement sans effet sans la protection des tantes du roi, de Madame Adélaïde surtout. Cette bonne princesse cachait, sous son extérieur, rude comme sa « voix de basse étonnante », une âme compatissante. Elle se souvint de l'affection de son grand-père, le roi de Pologne, pour Stanislas, elle savait, que son frère, le dauphin, que sa mère, Marie Leckzinska, avaient toujours protégé l'*Année littéraire* et elle obtint, malgré la cabale encyclopédique, que le privilège des feuilles fût accordé au fils de Fréron, mais seulement pour terminer l'année courante [2].

C'était en ce journal seul que consistait l'héritage de Fréron. Ses meubles avaient été vendus aux enchères et ses immeubles étaient chargés d'hypothèques. Aussi, ses filles, Louise et Thérèse, de même que sa femme [3], renoncèrent à une succes-

1. Linguet. *Annales*, t. IV.

2. Sur Mme Adélaïde, cf. Jules Soury. *Les filles de Louis XV*.

3. Il lui restait de sa dot 380 livres de rente environ (*Arch. Nat.*, *T* 546¹⁻³).

sion onéreuse que Stanislas, au contraire, tint à honneur d'accepter.

Il commença par faire, aux créanciers de son père, l'abandon de tous ses biens. *Fantaisie* fut vendue [1], les tableaux, les gravures, qu'on avait pu soustraire à la saisie, furent dispersés et la veuve du critique quitta l'appartement de la rue de Seine, pour aller s'installer dans un modeste logement, rue de Touraine [2]. On forma, ensuite, une sorte de conseil de famille, où l'abbé Royou, qui comptait sur la « succession fréronienne » [3], fit facilement décider que Stanislas resterait à Louis-le-Grand jusqu'à la fin de l'année scolaire.

On pense si le jeune homme protesta contre cette décision ! Il fut pourtant obligé de céder, mais il donna la direction de son journal, non pas à Thomas Royou qui la sollicitait, mais à l'abbé Grosier [4] qui, depuis longtemps, était l'associé de son père. Grosier, qui travaillait à son importante *Histoire de la Chine*, ne suffisait pas à la besogne. Il fut heureusement secondé par l'infatigable abbé Mercier de Saint-Léger. Cet érudit joignait à un

1. A M. de Ptirieux, banquier (*Arch. de Paris et du département de la Seine*).

2. Cf. *Arch. Nat.*, *T 546*.

3. *Journal* de Hardy.

4. Cf. L'*Année littéraire*, 1776.

complet désintéressement la prétention de rédiger, à lui seul, le journal tout entier et, quand on voulait modérer son zèle, il se fâchait. Stanislas se confondait alors en excuses : « Vous êtes le seul ami qui, après la mort de mon père, m'ait aidé de si bonne grâce, lui écrivait-il, aucun ne s'est offert et les personnes que j'ai été obligé de prendre m'ont fait payer leur travail bien cher[1] ». Et le bon abbé recommençait à envoyer articles sur articles. Les autres rédacteurs de l'*Année littéraire* étaient, avec Mercier de Saint-Léger et l'abbé Grosier — un robuste picard de trente-trois ans, dont le style épais ennuyait les lecteurs —, Le Bret, un inconnu, et Clément qu'on avait enlevé, à grand prix, au *Journal français*,

Journal qu'on lit en France à peu près comme au Gange[2].

un peu pour sa grande facilité de travail, beaucoup à cause de la haine qu'il portait à Voltaire qui l'avait surnommé l'*Inclément*.

Quand Fréron sortit du collège, six mois après la mort de son père, c'est Clément qui lui servit

1. Lettre autographe de la collection Lajariette citée par Monselet. *Oubliés et dédaignés*. Le *Catalogue Charavay* fait aussi mention de cette lettre.

2. *La Satyre des Satyres*.

de « précepteur » dans son apprentissage d'écrivain. On s'imagine l'entrain de Stanislas ! Il est journaliste, il succède à l'illustre critique, l'*Année littéraire*, dont il a obtenu qu'on renouvelât le privilège, l'*Année littéraire* lui appartient. Il est Fréron. Il pourra à son gré

« .... régir la République
Dont son père en mourant l'a nommé dictateur[1] ».

Quel joli rêve réalisé, pour un jeune homme de vingt-deux ans ! Aussi, sans tarder, il se met à l'ouvrage. Il lit et relit les meilleurs articles de l'*Année littéraire*, chaque jour il remplit des pages, des pages ; il veut écrire sur tout, il n'est rien qu'il ne tente, mais rien qu'il ose publier. Aussi quelle joie, quand Clément lui conseille de faire insérer un premier article, un article de lui, Stanislas, qui sera lu par la France entière ! Il remet en tremblant son manuscrit à l'imprimeur, il corrige les épreuves avec un joyeux émoi ; il attend, respirant à peine, l'apparition du numéro; puis, il court Paris, s'arrête devant les boutiques des libraires, feuillette, avec une feinte négligence, le journal dont il est le directeur.

1. *La Satyre des Satyres.*

Il devient alors un véritable journaliste et se donne tout entier à l'*Année littéraire :* il fait des visites, sollicite des abonnements, va voir les marchands de livres, excite le zèle des colporteurs, sans jamais laisser, toutefois, pendant ce temps, de faire des articles où il s'acharne à défendre, avec une jolie vaillance, la mémoire de son père toujours attaquée. Voltaire, un jour, raillant encore, ose écrire dans ses *Commentaires historiques :*

« Il (Voltaire) ne mourut pourtant pas cette fois-là ; mais son noble émule, son illustre adversaire, Catherin Fréron mourut. Une chose assez plaisante à mon gré, c'est que M. de Voltaire reçut de Paris une invitation de se trouver à l'enterrement de ce pauvre diable. Une femme, qui était apparemment de la famille, lui écrivit une lettre anonyme que j'ai entre les mains : elle lui proposait très sérieusement de marier la fille de Fréron... »

C'était là, comme bien on pense, une fable imaginée par le patriarche de Ferney, mais que le fils de Fréron ne voulut pas laisser s'accréditer et : « Le voilà, s'écria-t-il dans son journal, le voilà cet apôtre de l'humanité, ce protecteur de l'innocence opprimée, le voilà ce cœur sensible et généreux, cet homme à qui l'on élève des statues. Si quelque

chose pouvait détromper les orateurs d'une pareille idole, ce serait de voir l'objet de leur culte se dégrader ainsi par les sentiments les plus vils, les plus indignes d'un homme d'honneur et c'est, pour nous, une consolation de penser que notre cruel persécuteur, en voulant nous flétrir, s'avilit et se déshonore lui-même ».

Ce n'était pas mal se battre pour un début. Stanislas ne se lassa point. La Harpe s'avise-t-il, sous le prétexte de relever une faute de français dans une épigramme de Voltaire, d'attaquer la mémoire de l' « illustre critique », le jeune auteur lui réplique non sans malice :

« Les réponses à toutes les calomnies contre mon père se trouvent consignées dans deux lettres que je viens de retrouver dans ses papiers ; elles sont écrites et signées de M. de La Harpe » et il cite ce billet, où La Harpe mande à Lebrun, en parlant de Fréron :

« Quant à l'homme que vous attaquez... c'est dans la société un homme très aimé et très honnête..... Je sais par moi-même qu'il a rendu des services à des gens de mérite..... Il est plein de goût et de modération. »

Une autre fois, Stanislas ayant lu dans le *Journal des Dames*, sous la signature de Mercier,

ces mots : « On voit que l'abbé Grosier a hérité du sottisier de Fréron », répond du tac au tac : « Je vais opposer à M. Mercier une autorité bien respectueuse pour lui... c'est l'autorité de M. Mercier », et il tire du portefeuille de son père cette lettre de Mercier à Fréron :

« Je vous dois, Monsieur, des remerciements, vous avez *daigner*[1] encourager mes faibles essais... Votre goût est sûr... je vous lis avec plaisir et avec fruit... et sans mon départ de Paris, je vous aurois demandé la grâce de me recevoir au nombre de ceux auxquels vous prodiguez vos avis. »

Les ennemis de Fréron étaient donc avertis, son fils n'avait-il pas écrit dans l'*Année littéraire :* « Je préviens, une bonne fois pour toutes, que mon père n'a presque pas brûlé une seule des lettres qu'il recevait, que j'en suis dépositaire et que je pourrais couvrir de confusion ceux qui ont le plus dénigré sa mémoire. » Et si quelqu'un s'avise de recommencer, comme Palissot, il voit sortir des billets de cette sorte signés... Palissot : « Fréron, toi qui connais si bien ces petites attentions de l'amitié, annonce donc mon histoire, et renouvelle en un seul mot ce que tu en as déjà voulu dire d'avantageux... Je te remercie d'avance,

1. Orthographe d'un professeur de 5e. (Note de Stanislas Fréron.)

mon cher Fréron, de l'article de tes feuilles qui doit me regarder... Quand donc veux-tu me donner à dîner ? Tous les jours, je suis à tes ordres, excepté le dimanche »[1].

Ce moyen réussissant à Stanislas, il ne fit pas faute d'en user chaque fois que l'occasion se présentait. Mais, en quoi ces discussions pouvaient-elles intéresser les lecteurs de l'*Année littéraire*, dont les rédacteurs, s'ils avaient la même adresse que Fréron le père, n'avaient pas son esprit ? Le nombre des souscripteurs du journal diminuait chaque jour. Stanislas, alors, pour augmenter le débit de ses feuilles, fit appel à Royou qui lui amena Geoffroy. Ces nouveaux coopérateurs ne firent guère que grever les frais de la rédaction. L'un, Royou, impérieux à ses amis, injurieux à ses adversaires, était, au dire de Diderot, « la plus insolente personne qui eût encore porté l'habit ». L'autre, Geoffroy, avec beaucoup plus de talent et « une grande force de sens », ne cherchait rien moins qu'à divertir. Il était « solide jusqu'à paraître un peu lourd ». Il avait « le style gros, l'expression grasse »[2] et, quand il avait raison,

1. Cf. Pour tous ces articles l'*Année littéraire*, 1777, 1778, 1779.

2. Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*.
Sur Geoffroy, né à Rennes en 1743, mort en 1814, consulter :

c'était toujours d'une manière peu gracieuse. Aussi bien, soit qu'il redoutât les représailles que les violences de Royou eussent pu lui attirer, soit que la domination de celui qu'on appelait son « mentor » lui fût devenue trop lourde à supporter, soit enfin que ces collaborateurs lui coûtassent trop cher, Fréron se chargea, seulement avec Salaün et Clément, de la rédaction de l'*Année littéraire*[1].

Ce fut là sa perte. Il avait contre lui tous les encyclopédistes, leurs amis, leurs clients, leurs disciples. Il s'aliène maintenant une partie du clergé en se séparant de Geoffroy et de Royou qui ne lui pardonnèrent jamais leur exclusion. Ils commencèrent, pour élever autel contre autel, par acheter le *Journal de Monsieur*[2]. Leur première feuille débutait par un long discours de Geoffroy sur la littérature. C'était très ennuyeux, mais dans le goût de l'auteur qui avait annoncé qu'il n'aurait jamais de mots pour rire. Le *Journal de Monsieur* avait si peu de souscripteurs qu'il se mourut

Jules Lemaître. *Livre du centenaire du Journal des Débats*, et Passeron. *Observations sur le caractère et le talent de Geoffroy*.

1. Cf. L'*Année littéraire* de 1777 qui porte : « *Par l'abbé Grosier et Fréron* », et l'*Année littéraire* de 1779 à 1781 qui porte : « *Par M. Fréron* ».

2. Au début de 1781. Cf. Hatin, Deschiens, etc...

bientôt d'inanition. Cet échec ne fut pas pour apaiser la rancune de Royou et de Geoffroy. Aussi est-il sûr que, s'ils ne suscitèrent — ce qu'on ne peut affirmer, faute de preuves — la mauvaise querelle que l'on fit à Fréron, ils furent les premiers à s'en réjouir, les seuls à en profiter.

L'*Année littéraire*, comme on sait, analysait toutes les pièces importantes qui étaient représentées. Dans le courant de 1781, parut une critique du *Jaloux sans amour*, une comédie d'Imbert, oubliée aujourd'hui, comme son auteur. Les comédiens y étaient pris à partie : « ... A la place d'acteurs célèbres, disait-on, nous n'avons plus que des automates vains et présomptueux... Le marquis de Réville est le caractère le mieux soutenu, le mieux dessiné de cette comédie... Si ce rôle n'a pas réussi, ce n'est pas la faute de l'auteur, mais c'est bien celle du gros ventriloque qui l'a cruellement défiguré. Oh! c'est qu'il faut voir M. Desessarts quand il s'avise de jouer mal... il ne laisse rien à désirer[1]. »

Ce Desessarts était un ancien procureur qui avait remplacé Paulin à la Comédie-Française. Il tenait, « avec une bonhomie mêlée de rudesse », les rôles

1. L'*Année littéraire*, 1781.

de paysans et de financiers. Sa corpulence était excessive et sa voix lui avait valu bien des quolibets. Lorsqu'il jouait Orgon, dans *Tartuffe,* il lui fallait une table tout exprès pour pouvoir se cacher dessous. Cela excitait l'hilarité du parterre qui s'esclaffait lorsque, petit Jean des *Plaideurs*, ce « Sancho de l'École »[1] disait ce vers :

Pour moi, je ne dors plus, aussi je deviens maigre.

Desessarts avait eu un duel ridicule avec l'acteur Dugazon, mille bouffonneries couraient sur son compte et il avait accoutumé de rire des plaisanteries dont il était l'objet[2]. Cette fois, poussé sans doute par quelque concurrent des feuilles de Fréron, par Royou peut-être, il alla porter plainte au maréchal duc de Duras contre le méchant « croque-notes » qui avait osé traiter de ventriloque un comédien du roi.

Fréron, appelé au Châtelet, sourit d'abord de la susceptibilité du comédien. L'affaire lui semble si puérile qu'il s'offre, aussitôt, à adresser ses excuses à Desessarts et à insérer une note à ce sujet dans l'*Année littéraire*. On ne pouvait demander mieux. Mais,

1. Saint Just. *Organt.*

2. Sur Denis Déchanet, dit Desessarts, consultez Lemasurier. *Galerie historique du Théâtre français,* 1810.

sans qu'on sache pourquoi, Lenoir, le lieutenant de police, prend « chaudement les intérêts de l'histrion »[1] : « C'est à l'offensé, dit-il, de dicter les termes de la réparation ». Or, les termes que l'on veut imposer à Stanislas sont si « avilissants »[2] qu'il ne peut les accepter « sans bassesse ». Aussi bien, l'article n'est pas de lui, mais de l'un de ses coopérateurs, Salaün. N'importe, comme il persiste dans son refus, Lenoir, « en pleine audience », l'accable « d'invectives et de menaces[3] ». Il l'annonce comme « le fils d'un méchant homme qui a été pendant sa vie l'exécration de son siècle » : « Vous n'avez de talent, dit-il, que la méchanceté paternelle ; vous vous associez la plus vile canaille pour vous aider dans votre journal »[4]. Enfin — mortelle injure, croit sans doute le représentant de l'autorité — il reproche à l'auteur de l'*Année littéraire* « d'être un gredin qui loge dans un grenier »[5].

Fréron qui a vingt-sept ans, le sang chaud, qui n'est pas coupable ou qui l'est si peu qu'il ne

1. *Journal* de Hardy.

2. Fréron. *Adresse aux amis de la liberté* (*Arch. Nat.*, Y 10.508).

3. *Journal* de Hardy.

4. *Ibid.*

5. Fréron. *Adresse aux amis de la liberté.*

mérite pas les outrages dont on l'accable, « révolté avec raison de la conduite peu décente du magistrat »[1], « perd la tête » et, s'il ne lance pas « son épée contre les lambris de l'appartement[2] », comme il s'en vanta plus tard, il proteste avec véhémence et éclate en récriminations. Lenoir, alors, appelle à l'aide; il prétend que le journaliste « lui manque essentiellement » et « des coquins d'exempts de police » de sauter sur le pauvre Stanislas, tandis qu'un ordre d'incarcération est sur-le-champ demandé à M. Amelot, du département de Paris.

On ne pouvait tout de même aller jusqu'à exécuter cet ordre ; on obtint seulement la suspension de l'*Année littéraire*, dont bientôt un arrêt du Conseil supprimait le privilège. Le maréchal de Duras, Lenoir, M. Amelot, le duc de Villequier, dont Desessarts était le protégé, avaient sollicité cette mesure et « appuyé les prétentions de la belle-mère dudit sieur Fréron, deuxième femme sans enfant qui avait mis cette occasion à profit pour lui enlever le privilège en promettant de ne jamais écrire, ni contre feu Voltaire, ni contre les Diderot, les Dalembert et autres

1. *Journal* de Hardy.
2. *Adresse...*

membres essentiaux de l'Académie française »[1].

L'arrêt est important. Il est rendu du propre mouvement du roi, formule dont on se sert quand on veut couper court à toute opposition. Mais Fréron ne peut croire qu'il soit sans appel. C'est trop injuste, cela va contre le bon sens... On ne peut, ainsi, froidement, sans raison suffisante, lui arracher l'unique héritage de son père. L'*Année littéraire* ne peut passer entre les mains des Royou qu'il déteste, il ne veut pas qu'elle devienne une feuille insipide « où il ne sera plus question de religion, où l'on ne parlera de Dieu, ni en bien, ni en mal, comme chez MM. les Suisses ». Non! il doit à son nom, il se doit à lui-même de résister. Il a des protecteurs puissants, Mme Adélaïde, l'archevêque de Paris, Malesherbes, il les fera agir. Il réussira sans doute. On lui pardonnera son emportement contre M. le lieutenant de police,

Magistrat éclairé, bienfaisant, équitable,

disait-il dans l'*Année littéraire*, en 1779[2]. On aura pitié de lui. On lui conservera un journal où,

1. *Journal* de Hardy.
Ce fut Mme Fréron qui obtint en sa faveur le privilège que l'on retirait à son beau-fils. Il s'ensuivait que celui-ci ne pouvait fonder un autre journal sans demander et obtenir un nouveau privilège.

2. Au-dessous d'un portrait au crayon par Courtille.

comme son père, serviteur sans défaillance de sa religion et de son roi, il a, avec un absolu désintéressement, fait une rude guerre à l'athéisme et lancé l'invective contre tous ceux qui ont osé s'attaquer aux institutions de la monarchie.

CHAPITRE IV

STANISLAS FRÉRON PARASITE ET DÉBAUCHÉ

Malgré toutes ses démarches, le privilège de l'*Année littéraire* n'est pas rendu à Stanislas Fréron. — Il est accordé à sa belle-mère. — Le financier Bertin. — Maisons de jeux et maisons d'amour. — Fréron, après un contrat avec sa belle-mère, collabore à quelques numéros de l'*Année littéraire*. — Il quitte définitivement le journal et embrasse la cause de la Révolution.

Stanislas Fréron ne trouva, comme bien on pense, aucun soutien dans sa famille. Sa belle-mère ne lui épargna pas les mielleuses paroles ; elle l'assura de son affection très tendre, mais lui conseilla de ne tenter aucune démarche, de peur de faire supprimer à tout jamais, pour lui comme pour les siens, le privilège de l'*Année littéraire*. Le jeune homme, protestant avec l'impétuosité qui lui était habituelle, accusa Mme Fréron de n'être pas étrangère au coup qui le frappait. Il fut alors pris à partie, non seulement par l'abbé Royou, mais, à l'exception de sa sœur Thérèse,

par tous les membres de sa famille. Louise Fréron[1], en effet, n'était-elle pas fiancée à ce Corentin Royou qui, s'il ne l'avait écrit, avait laissé signer de son nom un libelle odieux contre « l'illustre critique »[2]?

Repoussé par les siens, le fils de Fréron chercha un appui parmi ceux qui l'avaient jusqu'alors protégé. Le premier qui s'offrit fut l'archevêque de Paris. Ce vieillard, célèbre dans les querelles religieuses du XVIIIe siècle, avait toujours soutenu, de son influence et de sa bourse, les directeurs de l'*Année littéraire*. Son ardeur pieuse, sa foi vive lui avaient fait de nombreux ennemis et les jansénistes ne lui pardonnaient sa lutte avec le père Quesnel pas plus que les encyclopédistes son mandement contre l'*Émile*. Mais sa charité était sans limite et, sous sa morgue d'aristocrate, se cachait une expansive bonté. Les pauvres qu'il devait faire ses héritiers, les malades des hospices qu'il recueillit dans son palais, les prêtres misérables

1. On n'a pu trouver la date de son mariage ; elle mourut à Paris, rue des Fossoyeurs (aujourd'hui, rue Servandoni) le 19 fructidor an X (*Archives de la Seine*. Communication du greffe de Bourges).

2. *Lettre de M. Royou, avocat au Parlement de Rennes*, mardi matin, 6 mars 1770.

C'est un amas de calomnies contre Fréron que Corentin Royou aurait adressé à Voltaire et que celui-ci fit imprimer à la suite de son pamphlet : *Anecdotes sur Fréron*.

qu'il secourut sans défaillance, tous bénissaient Mgr de Beaumont[1].

Il y avait trente-trois ans qu'il était archevêque de Paris; il avait été nommé proviseur de la Sorbonne en 1759 et, malgré les arrêts du Parlement qui l'avaient, à plusieurs reprises, exilé, son autorité était grande, accrue encore par son extrême vieillesse. Il se dévoua tout entier à Stanislas Fréron, fit des visites, usa de tous les moyens, écrivit dix lettres successives auxquelles on finit par répondre lestement que l'administration avait « jugé définitivement et sans appel »[2].

Il restait au fils de Fréron la ressource d'aller se jeter aux pieds de Mme Adélaïde. Mais la bonne princesse était au plus mal avec la jeune reine, dont le familier, le marquis de Calonne, était au pouvoir. Mme Adélaïde ne tenta rien, soit qu'elle ne l'osât, soit qu'elle eût oublié le petit poète qu'elle avait si souvent et si gentiment accueilli à Versailles. Aussi bien était-il opportun de demander quoi que ce fût ? L'empereur Joseph II, le frère de Marie-Antoinette, venait d'arriver à Paris et la reine et la cour ne songeaient qu'à fêter ce beau

1. Cf. R. P. Regnault. *Christophe de Beaumont*, et abbé Ferlet. *Oraison funèbre de Mgr de Beaumont*, 1784.

2. *Journal* de Hardy.

comte de Falkenstein qui se piquait d'être le disciple de Voltaire et de Rousseau. Etait-ce le moment de s'arrêter aux sornettes du vieil archevêque de Paris et d'accorder une grâce au fils de l'ennemi des encyclopédistes ? Non ; chacun ne songeait qu'à flatter un prince, bouillonnant de projets de réformes, qui venait d'expulser les congrégations religieuses de ses États, qui avait fait enlever dans les églises les images des saints et parlait d'autoriser le divorce et de supprimer le servage. Paris, Versailles, Trianon retentissaient des fêtes exquises auxquelles il avait assisté : joutes sur l'eau, feux d'artifices, parades, spectacles coupés, concert au salon de la Paix, visites accoutumées aux arsenaux, aux manufactures, aux académies.

Qui songeait à Stanislas Fréron, et que pouvait-il faire contre l'arrêt implacable qui le deshéritait? Il chercha bien, nous dit-il, à former « une ligue de tous les gens de lettres, amis ou ennemis » [1]. Il alla les voir chez eux, il se glissa à travers les groupes fiévreux qui stationnaient dans le jardin du Palais-Royal dont on abattait les arbres. Les écrivains, misérables pour la plupart et dont les plus fiers en étaient réduits à solliciter des pen-

1. Fréron. *Adresse aux amis de la liberté.*

sions du gouvernement[1], promirent tous, certes, car ils avaient intérêt à soutenir un confrère pour une cause commune, mais « aucun n'osa prendre un parti ».

Stanislas tenta alors d'attaquer Lenoir devant les tribunaux. Peine perdue, imprudence qui lui faillit être fatale : l'arrêt rendu du propre mouvement du roi ne pouvait être cassé et il fut enjoint à Fréron de cesser ses démarches, s'il ne voulait courir le risque de se voir jeter en prison[2].

Quelle haine dut alors envahir le cœur de ce jeune homme dont on déçoit les espoirs, que l'on condamne à l'inaction, qu'on prive de son gagne-pain ! Il avait, avec une ardeur fraîche et juvénile, suivi la carrière paternelle. Les injures dont on avait accablé le fondateur de l'*Année littéraire*, ses séjours à la Bastille et à For-l'Évêque, la suspension de ses feuilles, toutes ces persécutions odieuses et maladroites ne l'avaient pas dérouté. Il a fait sien le programme d'Élie Fréron, défendu les mêmes principes que lui et voilà que, pour une critique bénigne, dont s'est plaint un comédien ridicule, il est brutalement rejeté des sommets dans le gouffre.

Ah ! s'il avait l'ardente foi de son père, s'il pos-

1. Mallet du Pan. *Mémoires*.
2. *Journal* de Hardy.

sédait sa courageuse ténacité, il pourrait partir, comme Linguet, pour l'Angleterre et y créer un journal. Mais l'énergie de Stanislas a été humiliée; il est faible et irrésolu, son tempérament est appauvri, ses croyances ont été entamées par un siècle d'irréligion. Il n'a plus aucun courage. Il aurait pu, héroïque et oublieux des injures, défendre encore ceux qui l'avaient abattu ou, tournant bride, se venger d'eux au grand jour par des attaques que justifie le lamentable état d'une société qui court à sa ruine. Il préfère plier. Mais, affranchi de tout et capable de crime, il garde en lui-même une sourde rancune. Blessé pour la vie, il nourrit des espoirs de vengeance et, n'osant attaquer en face, il attend que ses adversaires soient couchés à terre pour les achever.

Pour l'instant, Stanislas cherche seulement le moyen de pouvoir continuer une vie facile. Sur ses instances, ses menaces peut-être, Royou et sa sœur, craignant qu'il ne quittât la France et qu'il ne fondât une autre feuille, redoutant aussi le nom fameux de Fréron, lui accordèrent, par contrat, une rente minime sur les bénéfices de l'*Année littéraire*[1].

Le jeune homme abandonna la rue de Touraine

1. Cf. *Arch. Nat.*, *T 546*.

et alla vivre seul, tout au haut de la montagne Sainte-Geneviève, dans cette rue des Postes à l'Estrapade[1] que Diderot avait rendue célèbre. Cependant, la modique pension qu'il reçoit est loin de lui suffire. Il essaye bien de se mettre au travail, mais que sait-il faire? Il ne sait rien qu'un peu de latin et de grec, et où trouver des élèves pour le leur vendre à l'heure? puis, a-t-il le courage de ce rude métier? Ecrire, oui, il y a songé, mais avoir devant soi la plume, l'encre, le papier et lutter seul, sans encouragement, lutter avec sa pensée, se torturer dans une abominable solitude pour composer la page sereine, quand il a le cœur ulcéré, pour chercher le mot qui fera rire, quand il a envie de pleurer, quel douloureux calvaire! et inutile, au reste, car à qui portera-t-il ses manuscrits? C'est qu'il a connu l'aisance; il a mordu à tous les fruits de l'arbre; « il est dur d'être gueux, tandis qu'il y a tant de sots opulents aux dépens desquels on peut vivre »[2]; il est tant de lieux bénis où les gens de lettres trouvent « de quoi calmer les tribulations de leurs intestins »[3]. On sait

1. *Arch. Nat.*, *T 546*. La rue des Postes à l'Estrapade s'appelle aujourd'hui : rue Lhomond.

2. Diderot. *Le neveu de Rameau.*

3. *Ibid.*

bien que Palissot, Millet, Baculard d'Arnaud... Et, est-ce si difficile ? Il faut seulement « applaudir des pieds et des mains, sauter d'aise et tressaillir d'admiration... dix fois la journée se courber, un genoux fléchi en avant », tout laisser dire, tout laisser faire, « être vil tant qu'on voudra »[1].

Dans ce milieu, il plaît, le fils de Fréron. Il a une jolie tête de petit maître ; sa physionomie est vivante et cependant muette, indéchiffrable et transparente. Ses yeux, on ignore s'ils vont se moquer ou s'attendrir et sa bouche sinueuse est aussi proche du sourire que du sarcasme. Il a déjà, dans l'expression du visage, je ne sais quoi d'ancien et de fané, comme ces portraits au pastel de Perronneau. Il est gracieux, mignon, spirituel. Il a cette tournure aisée qui ne s'acquiert point, avec laquelle on naît et qui s'affine dans la première enfance. Il aime à rire, il veut jouir, il saura s'amuser et amuser les autres.

Le financier Bertin[2] l'a pris en affection. Stanislas s'évertue à flatter les vices de son protecteur. Il l'accompagne partout et avec lui,

« Faisant des chansons et des dettes »,

1. Diderot. *Le neveu de Rameau.*

2. Né en 1719, mort en 1792. Il remplaça Silhouette au contrôle général des finances, en 1759.

il descend jusque dans la fange du ruisseau. Il est devenu, comme Bertin, un habitué chez « la petite comtesse », rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur[1], chez Mme Préville[2], chez Mme Dhosmont, laquelle joint à son lucratif commerce celui de faire l'usure et indique aux Fréron, aux gueux assoiffés de plaisirs, l'adresse de Mme Berne, rue Montorgueil et celle de Mme Thévenin, rue Beaurepaire[3], où ils trouveront facilement — à gros intérêts, mais qu'importe ? — de l'argent qui luit, de l'argent qui tinte.

Puis, chez Bertin, dans sa petite maison, n° 11, rue Basse[4], se réunissent toutes les jolies femmes qui font la joie des financiers et des grands seigneurs, mais se laissent aimer par les hommes de lettres qui savent, comme Stanislas, joliment porter l'habit galonné et l'épée inutile, qui ont un délicieux visage et l'esprit toujours prêt à tourner quelque madrigal. Il voit là, presque chaque jour, et Mme Bonard, et Chouchou Le Blanc, la perverse, et Mlle Coulon, et Grandmaison, si habile qu'elle a su se passer de courtage. La noble Mme de Sainte-

1. Cf. *Arch. de la Bastille, 10.253.* C'est actuellement la rue Dussoubs.

2. Cf. *Arch. de la Bastille, 12.695* et *Bibl. Nat., Mss. 11.368.*

3. Cf. *Arch. de la Bastille. 10.253.*

4. Cf. *Bibl. Nat., Mss., f. fr. 11.358.*

Amaranthe y coudoie la comtesse de Chapton, blanche et rose ; Mlle Zacharie, qui semble une bourgeoise, sert de contraste à Irma Laborde qui satisfait dix amants à la fois[1] et, souvent, Mlle d'Hervieux amène tous les convives dans son hôtel à colonnes corinthiennes de la Chaussée d'Antin[2].

Oui ! mais il faut boire avec les ivrognes, prendre pour soi les querelles des lâches, être sale avec les voluptueux, trouver de l'esprit aux sots, approuver les méchants. Il faut rendre des services louches, admirer les mauvais vers, applaudir aux plus grossières facéties, rire des calembours stupides et surtout « s'humilier devant une g..., crier miséricorde aux pieds d'une petite histrionne que les sifflets du parterre ne cessent de poursuivre »... Mais « les petits présens qui pleuvent »[3], les soirées passées au théâtre Français, nouvellement terminé et éclairé par des quinquets, à l'Opéra, près de la porte Saint-Martin, aux Italiens, à la redoute Saint-Laurent, souvent dans des bouges, parfois dans des maisons de jeu, prohibées en 1781, mais plus florissantes que jamais !

Car, quel quartier n'a pas son « enfer »? Rue

1. Cf. Caprée. *Chronique aréline*, 1789.
2. Cf. Thierry. *Le voyageur à Paris*, 1787.
3. *Le neveu de Rameau.*

Neuve-des-Mathurins, on joue surtout *la belle ; le biribi* est en faveur chez Odelin, rue Neuve-des-Petits-Champs ; on se passionne au jeu de dés au café de la Régence, au *passe-dix* et au *trente-et-un*, rue Plâtrière et rue Richelieu. Et l'or, l'or mauvais passe et repasse dans la poche des joueurs.

C'est que rien ne peut égaler la corruption de cette fin de siècle. La débauche est partout, ravage tous les rangs de la société. Les grandes dames ont donné l'exemple. La présidente de Boulainvilliers, Mme de Courchamp, la femme du maître des requêtes, Mme de Duras, Mme de Villeroi, la marquise de l'Hôpital ont poussé le scandale de leur vie jusqu'à être citées dans les rapports de police[1]. Les petites bourgeoises les ont imitées. La jolie boulangère de la rue Coupeau, la fripière du quai de l'École, qui a toutes les grâces de la pudeur, la pâtissière de la rue du Four-Saint-Germain, l'accorte cauchoise qui vend du papier rue Saint-André-des-Arcs[2], toutes sont à prendre et les jolis garçons pomponnés et spirituels n'essuient aucun méchant refus.

Stanislas Fréron fréquentait tous les lieux de

1. Cf. Larchey. *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*. Cf. aussi, *Journal* de Barbier et *Bibl. Nat.*, *Mss. f. fr. 11.358.*

2. *Tableau des jolies marchandes de Paris* (1789).

plaisir et de vice. Il était asservi par ses passions. Ses « mœurs abominables »[1] l'avaient aveuli, dégradé. Chaque jour le fait tomber plus bas. Il a cessé toute relation avec sa belle-mère, il ne voit plus l'abbé Royou, ni le jeune ménage Corentin. Seule, sa sœur Thérèse, qui, pour 109 livres par trimestre, a été enfermée au couvent des Miramiones, lui écrit parfois. Et, comme il est insinuant et gentil, il a su gagner la confiance de la supérieure du pensionnat, sœur Saint-Henri Boussière et de sœur Sainte-Saturnine, la maîtresse générale, qui lui permettent, de temps en temps, de venir au couvent[2]. Là, Thérèse lui apprend que l'*Année littéraire* est prospère et, dans le cœur de Stanislas, germe une mauvaise chose : l'envie. C'est que Mme Fréron joue à la grande dame et porte, maintenant, des lévites et des polonaises de taffetas. Elle est une bonne cliente de Mme Dugué, marchande lingère, rue de Buci, *A la ville de Châlons*. Ses robes sont en poux de soie gris, en taffetas noisette, en mousseline brodée. Elle habite, avec son frère, l'abbé Royou, rue Saint-André-des-Arcs, « au troisième

1. Diderot. *Observations sur l'essai sur les règnes de Claude et de Néron.*

2. *Ach. nat., T 546.*

étage donnant sur celle de l'Éperon ». Elle a fait d'importantes dépenses pour son aménagement, acheté du linge, des meubles, douze fauteuils, une bergère, un lit. Son loyer est assez élevé — cent douze livres par trimestre — et elle est très bien posée dans sa paroisse où, tous les ans, elle offre le pain bénit[1].

Que se passe-t-il alors ? Fréron, qui a risqué sa réputation, qui l'a perdue, qui veut la reconquérir, va-t-il menacer Royou de créer une autre feuille ? A-t-il, dans sa vie de débauches, trouvé de plus fermes appuis que lorsqu'il ne faisait que travailler honnêtement à l'*Année littéraire ?* Est-il sur le point d'obtenir un nouveau privilège ? On ne sait ; en tout cas, une sorte d'accommodement eut lieu et Stanislas put faire signer à sa belle-mère un contrat plus avantageux, en même temps que lui était faite la promesse de collaborer désormais à l'*Année littéraire*.

Il a été conservé en son entier dans nos Archives[2], ce contrat passé, le 26 février 1784, par devant Me Chavet, notaire. Il est presque indéchiffrable, jauni par le temps, mais, après sa lecture, les sentiments de ceux qui le signèrent nous sont

1. *Arch. Nat.*, *T 546.*
2. *Arch. Nat.*, même dossier.

dévoilés clairement. Mme Fréron — cette bonne âme — estimant, en préambule, « qu'il était de la justice et de l'amitié qu'elle porte aux enfants de son mari de les faire participer aux bénéfices résultant du Journal », s'engage à partager ces bénéfices avec Stanislas. Par contre, celui-ci, que rien ne liait — car l'arrêt qui lui enlevait le privilège de l'*Année littéraire* pouvait être cassé — « reconnaît de ne travailler jamais à aucun journal ni y mettre son nom ».

Fréron a trente ans, il est d'âge à défendre ses intérêts, s'il accepte les conditions qu'on lui propose, c'est qu'il les a examinées ; mais, il fait preuve de lâcheté en laissant déposséder sa plus jeune sœur, Thérèse, encore au couvent. Le contrat, en effet, est impitoyable pour cette pauvre fille et avantage, d'une façon odieuse, Louise Fréron… qui est devenue Mme Corentin Royou : « Si les bénéfices de l'*Année littéraire*, dit le grimoire, dépassent 2.400 livres, il sera prélevé 300 livres sur la part de Mme Fréron et 300 livres sur celle de Stanislas Fréron ; 400 livres seront remises à Mme Corentin Royou et 200 livres à la cadette. » Voilà déjà une différence sensible, mais poursuivons : « Si la demoiselle Fréron se mariait ou obtenait une place à la cour, la pension cesse-

rait d'avoir lieu à son profit, et accroîtrait la part de sa sœur ou, à son défaut, de ses enfants. »

Ainsi, c'est une aumône que l'on abandonne à Thérèse Fréron. Si elle veut conserver une parcelle de l'héritage paternel, elle doit rester fille et demeurer à la charge des siens. Bref, tant qu'elle n'aura pas de ressources personnelles, on lui continuera une pension charitable, qui servira, du reste, au paiement de son entretien au couvent des Miramiones ; s'il advient pour elle quelque heureux événement, Corentin Royou y aura tout profit.

Ce contrat, s'il témoigne d'une grande cupidité chez les Royou, si Mme Fréron nous y apparaît sous un jour désagréable, s'il nous fait comprendre davantage ce que Stanislas souffrit par sa belle-mère, il commence, aussi, à provoquer notre mépris pour ce personnage. Eh ! que demande-t-il ce jouisseur efféminé, sinon une pension plus forte, que veut-il ce journaliste sans emploi, si ce n'est d'affirmer le talent qu'il croit avoir ?

Les promesses de Mme Fréron furent remplies et les papiers que l'on saisit chez elle, lors de son arrestation, en 1793, nous apprennent que Stanislas eut la joie de se voir imprimé, en tête du n° 16 de l'*Année littéraire* de 1784. Il fut même payé

35 livres pour 32 pages, prix raisonnable à cette époque[1]. L'article qu'il inséra est une analyse du *Mariage de Figaro*. L'auteur nous y montre l'engouement des Parisiens qui criaient dans les rues : « Du pain !... et Figaro ! ». « Beaumarchais a de l'esprit à faire peur, convient Stanislas, mais sa comédie ne finit pas, puis est-ce une comédie ? »

C'était un peu vif pour cette œuvre puissante et originale, faite de clarté et d'esprit, qu'est le *Mariage de Figaro*. Mais, aussi bien, il faut le dire, le fils de Fréron s'était montré mesuré dans sa critique, qui avait été composée avec soin et écrite d'une plume facile, sinon élégante.

Il collabora aussi aux nos 18, 19, 20 et 21 de l'*Année littéraire*, sans qu'on puisse exactement discerner les articles qu'il rédigea. Ensuite, il quitta à jamais le journal qu'avait créé son père, mais il toucha, pendant quelque temps encore, la rente que lui devait servir Mme Fréron, puisque nous avons un reçu signé de lui et daté du 9 février 1786. Puis, rien. Il est probable que sa pension cessa de lui être servie et certain qu'il n'émargeait plus à l'*Année litttéraire*, et depuis longtemps, à l'époque où ce journal devint l'*Amy du Roy*[2].

1. *Arch. Nat., T 546.*
2. 1790.

Pour ce que devint Fréron après 1784 [1], on est réduit aux conjectures. Il collabora, sans doute, à l'un des mille journaux qui firent éruption dans les années qui précédèrent la Révolution. On se l'imagine écrivant dans les feuilles clandestines que, chaque jour, le roi faisait saisir. Fut-il le coopérateur de Mirabeau dans l'*Analyse des papiers anglais* ou de Brissot qui, sous le prétexte de la propagation des sciences, défendait, dans son journal, la cause de la liberté? On l'ignore. Le sûr, c'est qu'il fut un de ces hommes de lettres heureux de trouver pour soulager leur misère, à défaut de protecteur, une pension du gouvernement qu'ils combattaient dans l'ombre [2].

A n'en pas douter, Fréron, suivant l'impulsion générale, était du parti des mécontents. Les injustices qui l'avaient brisé, les vexations continuelles dont son père avait eu à souffrir le prédisposaient, plus que tout autre, à s'insurger contre le régime. Que l'on ajoute à cela la haine des

1. Il fit toutefois éditer cette année-là (à Paris, chez Bleuet, libraire du pont Saint-Michel) l'*Éloge historique de Louis XIV*, par MM. Racine et Boileau (*Bibl. Nat.*, *Lb*[37] *3717*). Dans son avertissement, le futur conventionnel, après avoir loué les Anciens, appelé Racine le « prince des poètes » et Boileau le « Lycurgue de notre Parnasse », disait : « Cet *Eloge historique* donne la plus haute idée de Louis XIV ».

2. Comme Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris* (Cf. Mallet du Pan. *Mémoires*).

Royou, qui étaient les fermes soutiens de la couronne, le manque de travail, l'impossibilité d'écrire au grand jour, une vie de débauches, les dettes qui s'en étaient suivies et l'on aura les raisons qui poussèrent Stanislas à combattre les doctrines qu'il avait jusqu'alors défendues. Puis n'était-il pas de cette jeunesse agitée ne trouvant rien au niveau de son activité et de ses désirs? Les événements avaient fait de lui un de ces hommes si malfaisants et si malheureux qui, avec une intelligence souvent supérieure, ne peuvent prendre pied dans la vie. Il ne possédait pas de profession, pas d'état, pas de métier. Couché par la misère, il ne demandait qu'à se jeter dans l'aventure. Ne pouvant rien que dans le désordre, se croyant une mission à remplir, ayant soif du bruit et des émotions, affamé d'avenir, saoûl du passé, il était prêt à jouer un rôle dans la tourmente.

Depuis 1788, l'effrayante crise se préparait. Elle était inévitable selon les esprits clairvoyants. L'alarme était générale, le soulèvement contre la cour, universel. « L'anarchie dépensière », qu'était alors le gouvernement, avait fini par secouer le peuple des campagnes où « les hommes mouraient comme des mouches de pauvreté et en

broutant l'herbe ». Le roi, aux abois, sans argent, avait renvoyé les parlements, convoqué les états généraux, rappelé Necker.

La Révolution avait commencé dans les esprits. Dans les cafés, sur les places publiques, partout, on parle d'un coup d'État probable[1]. Les églises sont devenues le lieu de réunion des districts ; on y discute; des débats journaliers entretiennent une sorte de fièvre politique. Les passions s'enveniment. Aux Français, on ne sait plus quelle pièce jouer, tant le public est saisi de la rage des allusions. Le travail chôme, la rue, tout à l'heure muette, devient un forum où l'on ose discuter, Paris murmure, la France tout entière se plaint. En somme, il résumait bien l'état d'esprit du peuple cet inconnu qui, en lettres grossières, inscrivait sur les murs de l'antique Châtelet ces mots :

« Palais à vendre,
Ministres à pendre,
Couronne à donner »[2].

1. *Journal* de Hardy.
2. *Correspondance secrète.*

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

FRÉRON « VAINQUEUR DE LA BASTILLE » ET JOURNALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Le Palais-Royal en 1789. — Le 14 juillet. — La Poype. — Fréron électeur du district de Bonne-Nouvelle. — Les journaux en 1789. — Fréron collabore à l'*Ami des citoyens*. Marcel Enfantin. — L'*Orateur du peuple*. Le style de Fréron. Violences et dénonciations.

Le Palais-Royal, aujourd'hui désert, était, au XVIIIe siècle, un lieu de réunion qui, le dimanche surtout, débordait de vie, de mouvement, de gaieté. Un monde élégant s'y pressait que rebutaient les délassements grossiers du boulevard du Temple et qui abandonnait le Cours-la-Reine où « il était permis aux chevaux de se promener, non aux hommes »[1].

Ce jour-là, le 12 juillet 1789, un de ces jolis dimanches du Paris d'autrefois, il tombait sur la

1. *Amusements sérieux ou comiques.*

foule qui allait, venait, se coudoyait dans le jardin du Palais-Royal, une énervante chaleur d'orage. Les femmes sont parées de ces ravissants « pierrots » que Mme Traillard[1] a mis à la mode. Faits d'étoffes souples et débarrassés des ornements ridicules des robes de naguère, ils drapent plutôt qu'ils ne vêtent. Les jeunes gens, au contraire de l'habitude, ne s'occupent pas de ces élégances. Ils portent encore des perruques, mais leurs habits à la française sont de couleurs sombres — celui-ci brun, cet autre poil de chèvre, le plus grand nombre ramona[2] —. Ils montrent, dans « leur maintien, leurs gestes surtout, leurs traits, quelque chose de vif, de fier, d'indépendant, d'animé »[3]. Ils pérorent et discutent entre eux. Chaque chaise du jardin est une tribune, chaque borne a son orateur. Et, le sujet de toutes les conversations — oh ! comme ils seraient étonnés les paisibles « faiseurs de notes » de l'arbre de Cracovie ! — c'est la politique.

Quelque temps après qu'eut tonné le canon de midi, on apprenait au Palais-Royal le renvoi des

1. Couturière au Palais-Royal à l'enseigne du *Pavillon d'or.*

2. Cf. Isambert. *La vie à Paris pendant une année de la Révolution.*

3. Comte de Ségur. *Mémoires.*

ministres, Necker et Montmorin, que le roi venait de remplacer par Breteuil, Foulon et Broglie. A cette nouvelle, s'élève dans le jardin une formidable protestation. Chacun dit son mot, exagère, commente, menace. On va jusqu'à affirmer que les principaux membres de l'Assemblée nationale sont arrêtés avec le duc d'Orléans, « l'idole du peuple ». Personne ne met en doute les plus fantaisistes commérages. Aussi un remous de colère agite la foule qui trépigne, braille, casse des chaises, mais ne sait prendre un parti.

Tout à coup, sortant d'un groupe de journalistes, où l'on reconnaît Hérault de Séchelles, un familier de la reine, le marquis de la Poype, un ancien officier aux gardes et Fréron, élégant toujours, mais les habits en désordre, un jeune homme, « irrité et résolu..., monte sur une table » et harangue le peuple. C'est un pauvre avocat de Guise, ignoré jusqu'alors, un ancien condisciple de Stanislas Fréron au collège Louis-le-Grand, c'est Camille Desmoulins : « Citoyens, s'écrie-t-il, j'arrive de Versailles... Necker est renvoyé !... Ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélemy des patriotes. Ce soir, tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger... Il n'y a pas un moment à perdre ! Nous

n'avons qu'une ressource, c'est de courir aux armes et de prendre des cocardes pour nous reconnaître!... Quelles couleurs voulez-vous pour nous rallier? Voulez-vous le vert, couleur de l'espérance ou le bleu de Cincinnatus? « La foule répond : « Le vert! le vert! Des cocardes vertes »[1]! et, ayant dépouillé de leurs feuilles les arbres du jardin, elle suit Camille.

Vers trois heures, on porte en triomphe les bustes de Necker et du duc d'Orléans aux cris de : « Aux armes! Aux armes! Vive le Tiers État! Vive Necker! Vive le duc d'Orléans!. »

Les passants sont enrôlés, la multitude force le guet à se joindre à elle Les gardes françaises passent au peuple. Des dragons sont désarçonnés, égorgés. Sur la place Louis XV, les insurgés sont refoulés par le régiment du Royal-Allemand et, toute la nuit, des patrouilles de citoyens circulent dans Paris en criant : « Aux armes! » A minuit, il y a encore une échauffourée sur le boulevard du Temple où plusieurs cavaliers du Royal-Cravate sont massacrés.

Le lendemain, de bonne heure, on force les maisons des arquebusiers, on les pille, on y vole des

1. Cf. J. Claretie. *Camille Desmoulins*.

armes, tandis que, dans les districts, dans les églises, dans tous les carrefours de la ville, les Fréron, les Desmoulins excitent le peuple à la révolte. Le soir, on alla saccager les hôtels de M. de Breteuil, du prince de Lambesc qui commandait le Royal-Allemand, d'autres grands seigneurs et ce ne fut qu'après minuit, à cause d'une épouvantable averse qui calma l'effervescence populaire, que les escarmouches cessèrent et que Paris s'endormit.

Le matin du 14 juillet, l'armée de l'émeute envahit les Invalides, se fait ouvrir les portes des caves, remplies de munitions et de sacs de farine, dérobe 20.000 fusils. Puis, on organise une sorte de cavalcade qui défile précédée par une musique improvisée. Le soleil ne s'était pas levé pour « fêter ce grand jour » et, du ciel très bas, une chaleur lourde, énervante tombait. « A Versailles ! A Versailles ! » criait-on partout ; mais : « A la Bastille ! » a jeté une voix et tout Paris se porte vers cette forteresse qui est, pour le peuple, l'image du despotisme et de la tyrannie. Une cinquantaine d'invalides défendait l'antique prison qui fut bientôt assiégée par 10.000 soldats renforcés de 100.000 insurgés en armes.

Le major de Launay voulait faire sauter la Bas-

tille. Mais la populace casse les chaînes qui attachent les ponts-levis, s'engouffre et massacre. On tue M. de Losne, M. de Meray, M. de Persan, M. de Montourey, quatre soldats. Launay tente de se porter un coup de sa canne à épée ; il en est empêché : on le traîne par les cheveux jusqu'à l'Hôtel de Ville et on l'égorge. On va alors pour délivrer les prisonniers, mais ils ne sont que sept et fous pour la plupart, comme ce « Major de l'Immensité » qui fut promené, avec Tavernier, le lendemain, dans un burlesque appareil, par toutes les rues de Paris[1].

On le voit, il n'y avait pas à se glorifier, comme le fit Stanislas Fréron, d'avoir « foudroyé la Bastille »[2]. La légende s'est emparée de cette émeute et l'a poétisée. Au vrai, le peuple s'y montra lâche et féroce ; il n'y eut pas d'acte d'héroïsme et l'on ne découvrit dans les cachots aucune mystérieuse iniquité. Mais cette citadelle représentait le passé, les lettres de cachet, les tortures ; elle était pour le plus grand nombre un symbole et comme la représentation d'un régime abhorré[3]. Il semblait que, avec la

1. Cf. Les journaux et *Mémoires* de Barras (Appendice).

2. L'*Orateur du peuple*.

3. Voyez la belle préface dont M. G. Duruy a fait précéder les *Mémoires* de Barras.

Bastille, allaient disparaître tous les maux dont la France se mourait. Aussi, « le fait moral fut immense »[1] : on se félicitait, on s'embrassait dans les rues, on y dansait, on buvait, on s'amusait, on avait oublié les massacres[2]...

Fréron, avec Hérault de Séchelles[3], Desmoulins et Target, avait été pris de la fièvre populaire et il était monté, l'un des premiers, sur les tours de la Bastille où il avait arboré le pavillon des gardes françaises, en compagnie de l'un de ses beaux-frères, le marquis de La Poype. Car la petite Thérèse Fréron était mariée, et mariée avec le descendant d'une « famille des plus illustres du Dauphiné », avec Jean François de La Poype de Vertrieux. C'était un homme aimable, qui joignait à un caractère enjoué une grande culture d'esprit[4]. Enthousiaste des idées nouvelles, il avait donné sa démission d'officier aux gardes en 1787 « pour n'avoir pas voulu, dès cette époque, servir le despotisme en portant des lettres de cachet aux différents membres du parlement »[5]. Compagnon de

1. J. Claretie.

2. Cf. Comte de Ségur, *Mémoires*.

3. Cf. Dard. *Un épicurien sous la Terreur. Hérault de Séchelles.*

4. Cf. Ferdinand Calvet de Roigniat. *Biographie du général Lapoype.*

5. Copie d'une lettre écrite par le général La Poype aux citoyens

plaisir de Stanislas, ou lié avec lui par la communauté de leurs opinions, il avait rencontré, chez son ami, Thérèse Fréron et avait épousé la sœur un peu par affection pour le frère, auprès duquel le jeune ménage alla se loger.

Stanislas Fréron venait alors de quitter la rue des Postes-à-l'Estrapade et était allé demeurer au numéro 16 de la rue de la Lune[1]. Elle existe encore, au cœur de Paris, cette maison jadis toute proche de la barrière. C'est une construction en plâtre, noircie par le temps, élevée seulement de trois étages et ayant le même aspect que la plupart de celles qui s'étayent, les unes contre les autres, inégales, disloquées, ventrues, en bordure de cette rue de la Lune qui pue la misère et le vice. Accrochée à la façade unie, une gigantesque lanterne bleue apprend aux passants que ce logis est maintenant un hôtel borgne dont la moderne enseigne fait sourire. Poussée la porte de la minuscule devanture, on entre dans un étroit couloir dont les dalles gluantes conduisent à un petit escalier de bois vermoulu. Stanislas grimpait chaque jour par cet escalier; son beau-frère et sa

composant la Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité séante aux Jacobins (30 brumaire an II) (Cf. *Journal de Marseille*, an II).

1. *Arch. Nat.*, *Y 10.508*.

sœur, qui habitaient à deux pas — « rue Neuve-Saint-Étienne, la première porte cochère à droite en entrant par la rue Beauregard[1] » —, le venaient souvent voir dans une de ces chambres garnies, aujourd'hui louées à l'heure, et qui, sombres et malodorantes, laissent au visiteur l'impression d'avoir plongé en pleine boue.

Fréron vivait là, aigri, oisif, ignoré. Sa retraite et son abstention forcées l'humiliaient. Il était sans ressources et cherchait une situation, mais, enivré par la réussite de plusieurs de ses anciens condisciples, il voulait sortir de l'ombre avec éclat. Son aversion pour les Royou, le souvenir des difficultés qu'on lui avait suscitées, sa rancune haineuse pour un gouvernement qui l'avait molesté, sa qualité de « vainqueur de la Bastille » le poussaient à rechercher le commerce des patriotes avec lesquels il avait été mis en relation par Camille Desmoulins. Il débordait d'enthousiasme à les entendre discourir, il enviait leur succès et faisait le rêve de leur ressembler. Quand il les quittait, ce qu'il avait entendu, il allait le répéter dans les salons bourgeois où l'on parlait politique et même, car il avait été électeur du tiers, ainsi

1. Déposition de la femme de l'Espinasse, 25 juin 1790 (*Arch. Nat.*, *Y 10.508*).

que la plupart des hommes de lettres, au siège de son district.

Ses paroles reflétaient la pensée des autres hommes, mais, comme il avait les nerfs impressionnables et un tempérament imaginatif, il exagérait leurs opinions et les exprimait sans mesure. Il en venait ainsi, sans avoir la complète conscience de ce qu'il faisait, à renier tout son passé. Il ne se souvenait plus d'avoir été

« Un pauvre adolescent que le clergé protège » [1],

il avait oublié les démarches que l'archevêque de Paris avait tentées en sa faveur, l'amitié que Mesdames de France lui avaient témoignée. Il ne se rappelait plus l'acharnement des encyclopédistes contre l'*Année littéraire*, ne songeant qu'aux injustices dont il avait eu à souffrir après son père. Il attaquait, maintenant, la religion, les prêtres, la monarchie, le roi, tout ce qu'il avait défendu naguère et ses attaques étaient d'autant plus véhémentes qu'il avait peur qu'on ne lui reprochât ses précédentes croyances en même temps qu'il était possédé de l'immense désir de se faire remarquer.

1. *Satyre des satyres.*

Féru d'Athènes et de Sparte, sachant Juvénal par cœur et pouvant réciter Tacite, Stanislas Fréron étonnait les électeurs de son quartier, non par son éloquence, mais par la violence déclamatoire de ses diatribes et par ses citations nombreuses de l'antiquité alors à la mode. Il acquit ainsi une popularité qui le fit déléguer, par son district, à la Commune de Paris.

Après le 14 juillet, le Bureau de la ville, frappé de stupeur, n'avait osé sortir, ni parader comme à l'habitude. Le lieutenant de police avait donné sa démission, l'intendant de la généralité s'était enfui et le ministre de la maison du roi se gardait de quitter Versailles. Ainsi abandonnée à elle-même, la ville de Paris chercha à constituer un gouvernement provisoire. Après la nomination des députés aux États généraux, les électeurs du clergé et du tiers, qui s'étaient réunis dans les églises pour préparer les cahiers et les doléances, ayant appris à se connaître et à se grouper, avaient refusé de se séparer et, comme la cité était privée de tout organe de gouvernement, ils s'arrogèrent le droit d'y suppléer en nommant Bailly maire de Paris et Lafayette général de la garde nationale. Ils choisirent, ensuite, parmi eux, des représentants qui formèrent une sorte de comité permanent qui alla

siéger à l'Hôtel de Ville avec les membres de l'ancienne municipalité. Fréron fut élu par le district de Bonne-Nouvelle. C'est ainsi que, le 7 décembre 1789, il fit partie d'une délégation auprès de Marie-Antoinette, — qu'il devait plus tard attaquer sans ménagements — pour « la complimenter sur la perte de l'abbesse du chapitre noble d'Insprugk, sa sœur ». Nous le voyons encore prêter le serment civique à l'Hôtel de Ville, en février 1790, et devenir, avec Chéret, Bourdon et Gisors, mandataire de son district ;

Ces missions diverses étaient loin de satisfaire l'ambition de Stanislas Fréron. Ce qu'il désirait surtout, c'était de redevenir journaliste, de reprendre un métier dont il était, plus que jamais, facile de tirer gloire et profit. La vogue était aux brochures politiques. « Il y avait eu dans l'espace de quelques mois une éruption sans exemple de feuilles mensuelles, hebdomadaires, quotidiennes, royalistes ou populaires, élégantes ou satiriques, retenues ou effrénées, distillant le poison ou distribuant l'injure »[2] et toutes avaient réussi. Desmoulins, ce « gamin de Paris du journalisme », par deux pamphlets étourdissants de verve et de gaieté, — *la*

1. Cf. Sigismond Lacroix. *Actes de la Commune de Paris.*
2. Louis Blanc. *Histoire de la Révolution.*

France libre et *le Discours de la lanterne aux Parisiens* — était parvenu à se faire un nom. Maintenant, dans ses *Révolutions de France et de Brabant*, il personnifiait l'âme innombrable de la foule. Il était mobile comme elle et, comme elle, tumultueux et inconséquent. Marat, dont Fréron était l'admirateur, avait lancé l'*Ami du peuple*. Dévoré de basse jalousie, il attaquait tout ce qui était grand avec la cruauté farouche d'un apôtre, il se vengeait de ceux qui, croyait-il, lui avaient barré naguère le chemin. « La supériorité était son martyre... il aurait voulu niveler la création » [1]. Carra composait

> Pour cent écus par an,
> Un journal que, pour cause,
> On lit en se couchant,

mais qui réussissait « merveilleusement dans le peuple par un certain ton prophétique, toujours imposant pour le vulgaire » [2]. Mirabeau employait une armée de coopérateurs à son *Courrier de Provence*. Barère donnait, dans le *Point du jour*, le compte-rendu des séances de l'Assemblée. Gorsas, pourtant sage et modéré, avait une popularité telle

1. Lamartine. *Histoire des Girondins.*
2. *Mémoires* de Mme Roland.

que son nom était chanté dans tous les carrefours :

Donnez-nous des chemises
A Gorsas,
Donnez-nous des chemises.

Loustalot faisait lire à deux cent mille abonnés le *Journal de Prudhomme* et un bohème des lettres comme Fréron, Brissot de Warville, jetait sa légèreté d'esprit dans *le Patriote français*. *Les Actes des Apôtres*

Libres aujourd'hui,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami,

avaient paru le jour des morts l'an de la liberté O. Leurs rédacteurs Rivarol, Peltier, Champcenetz et Suleau, un camarade de collège de Fréron, y dépensaient une verve inlassable, un esprit sans pareil à défendre l'ancien régime, mais ne parvenaient qu'à exacerber la fureur populaire [1]. Et n'était-il point jusqu'à l'antique *Année littéraire* qui continuait de paraître tous les samedis [2] ?

1. Cf. Hatin. *Histoire de la Presse en France*. — Tourneux. *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution*. Deschiens, Léonard Gallois, etc.

2. Cf. *Arch. Nat.*, *T* 546$^{1-3}$.

Le journal est maintenant une puissance dont on ambitionne l'éloge et dont on craint le blâme. Aussi, Fréron n'hésite pas et, malgré le contrat qui le lie avec les directeurs de l'*Année littéraire*, il accepte de collaborer à l'*Ami des citoyens*, sans oser toutefois signer ses articles encore [1].

L'*Ami des citoyens*, feuille assez terne, dont l'épigraphe [2] était, plus que le texte, menaçante, s'adressait « à toutes les classes de la société », mais avait surtout une modeste clientèle en province, composée de paysans à l'aise, de curés de campagne, de clercs de procureurs et même d'artisans Aussi y traitait-on de l'agriculture et du commerce ; la politique tenait une place restreinte où seulement les décrets de l'Assemblée nationale étaient expliqués. Fréron s'était chargé de ce qu'on appelait les *Mélanges* [3]. C'était la partie la plus importante du journal que, à partir du n° 6, elle occupa presque en entier.

Dans ses articles, Fréron attaquait parfois les grands, comme le maréchal de Ségur, il critiquait « les excessives dépenses du gouvernement »,

1. Cf. *Arch. Nat.*, *Y 10.508*.

2. « Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux. »

3. *Arch. Nat.*, *Y 10.508*.
Ce journal coûtait 15 livres par an et paraissait tous les huit jours. Sa couverture était bleue. Son directeur était alors François Roux de Brière.

« les mandements incendiaires des évêques dont on ne devrait attendre que des leçons de douceur et de paix », il s'en prenait au despotisme du sultan du Maroc, mais il louait les vertus du roi, n'outrageait point la reine et se gardait de bafouer le clergé [1].

Stanislas était mal à l'aise à l'*Ami des citoyens*, sans compter que sa besogne n'était pas rémunérée comme il l'eût désiré, il était obligé de contenir son ardeur et il restait désespérément inconnu du public.

Au contraire, Marat et Desmoulins ont atteint la renommée. On commente leurs feuilles au Palais-Royal — « forum de la Révolution » — aux Tuileries, chez Procope — « réunion des zélés enfants de la liberté triomphante » — on les clame dans les rues, on les placarde sur les murs. Le fils de Fréron voudrait faire mieux, crier plus haut, s'imposer. Marat, dont il est l'un des adorateurs, le pousse à entrer dans l'arène; il avive ses rancunes et lui présage un retentissant succès et Stanislas, qui en voit poindre l'aurore, est tout décidé à fonder un journal où il foncera au hasard, balaiera pêle-mêle, « répandra l'alarme », aidera l'ami du peuple dans son œuvre de haine et de destruction. Mais

1. Cf. L'*Ami des citoyens*, nos 6, 11, 16, etc...

le traité qu'il a signé avec sa belle-mère l'empêche de pouvoir encore rien entreprendre ouvertement. L'habileté serait d'avoir un prête-nom et, si la Révolution triomphait, de se dévoiler déjà célèbre.

Le plan du journal est déjà conçu : il paraîtra tous les jours, il s'appellera le *Réveil matinal* ou bien les *Nouvelles du matin*[1] ; le premier numéro est écrit, et avec une violence qui ne le fera point passer inaperçu, mais il faut trouver quelqu'un qui se veuille prêter au subterfuge imaginé par Stanislas : La Poype a bien pris le nom d'une de ses terres, Saint-Helme[2], mais, sous le comte de Saint-Helme, il sera facile de reconnaître le ci-devant marquis de La Poype et l'on ne tardera pas à savoir que La Poype est inspiré par Fréron. D'autre part, comment oser des démarches qui pourraient être mal interprétées ? A qui aller demander un pareil service ? Il fallut attendre pendant plusieurs mois.....

Un jour que Fréron était au Palais-Royal, comme d'habitude, à la recherche des nouvelles, il rencontra un promeneur qui marchait d'une allure modeste, portant sous le bras des épreuves d'im-

1. Déposition de la femme de l'Espinasse. *Arch. Nat.*, Y 10.508.

2. *Arch. Nat.* (même dossier).

primerie. Il semble à Stanislas que cet homme ne lui est pas inconnu. Il l'examine et, voyant ses habits élimés, sa mine timide, l'idée de lui proposer la direction du *Réveil matinal* lui traverse l'esprit. Aussi, nettement, il l'aborde et, après avoir causé avec lui, pendant quelques minutes, de choses insignifiantes, il a vite appris qu'il s'appelle Marcel Enfantin, qu'il est venu depuis peu du Dauphiné à Paris, où il occupe une place de commis au bureau de l'*Ami des citoyens*, rue Montmartre[1]. Alors, avec tout le mirage de sa voix enjôleuse, avec cette caresse du regard que ce Don Juan sait glisser aux femmes qu'il convoite, Stanislas flatte la vanité du petit employé en lui parlant gravement de l'Assemblée, du roi, de la patrie, de la liberté et finit par lui offrir un emploi qui, dit-il, lui donnera l'aisance en même temps que la célébrité. Enfantin ne peut croire à cette bonne chance, il hoche la tête, incrédule et déjà méfiant. Mais Fréron se fait connaître et ce nom détermine son interlocuteur, la misère aidant, à accepter de si avantageuses propositions. Que faut-il faire, au reste ? Rien ou presque : aller chaque jour porter le manuscrit d'un journal chez l'imprimeur, signer ce journal

1. *Arch. Nat.*, même dossier.

d'un nom supposé, veiller à sa distribution, percevoir les abonnements et, surtout, « ne nommer Fréron en aucune manière » [1].

L'homme trouvé, Stanislas, qui ne voulait commettre la moindre imprudence, envoya, le 19 mai au matin, son beau-frère rue de la Bûcherie, chez un petit libraire qu'il savait dans la gêne. La rue est lugubre et sale, profonde comme un puits, enserrée par de hautes maisons luisantes et patinées par le temps. Au n° 27, devant une boutique dont la pluie a effacé l'enseigne, La Poype s'arrête ; il frappe à l'huis tremblant de l'étroite devanture. Une femme encore jeune, mais les lèvres pâles et le visage flétri, vient lui ouvrir. Auprès d'un feu morne, dans le fond de la pièce, un homme est assis sur des coussins malpropres. Son corps maigre est secoué, à chaque instant, par une toux sèche, sa poitrine halète lamentablement : c'est de l'Espinasse, le libraire. Il est malade « depuis cinq ans d'éthizie et de pulmonie » [2]. Fréron l'a dit à son beau-frère et La Poype en profite. Il entreprend la pauvre femme qui, obligée à « se procu-

1. Cf. Lettres de Fréron à Enfantin : « M. Enfantin saura si l'ouvrage s'est vendu... il passera chez Mme L'Espinasse... il reportera chez l'imprimeur le manuscrit d'hier... Ne me nommer s. v. p. en aucune manière ». *Arch. Nat.*, *Y 10.508*.

2. *Arch. Nat.* (même dossier).

rer sa subsistance et celle de son mari »[1], accepte avec joie les neuf livres par jour qu'on lui offre pour la distribution du journal et signe prestement un contrat qui l'engage. Cette démarche lui semble étrange pourtant : l'inconnu qui l'est venu trouver s'est annoncé sous le nom de comte de Poix et a signé le contrat de Saint-Helme. C'est louche un peu tout cela. Qu'importe ! Dans ce misérable ménage, neuf livres par jour, c'est une aubaine.

Pendant ce temps, Fréron avait envoyé Enfantin chez un imprimeur de la rue Saint-Jacques, Laurens junior. Mais celui-ci à peine a-t-il ouvert le manuscrit et parcouru les premières lignes : « Braves parisiens..., sortez de votre assoupissement, que vos défiances se réveillent », qu'il prend le prétexte de ne point s'accorder sur le prix et refuse[2] — car il sait lire quoiqu'imprimeur, — de se charger de l'impression du journal. Enfantin va rendre compte de sa mission à Fréron qui s'emporte, voulant à tout prix « paraître » au plus tôt. De nouvelles démarches sont tentées qui n'aboutissent pas et l'on est réduit à aller demander conseil à la femme de l'Espinasse. La colpor-

1. Cf. *Arch. Nat.*, Y 10.508.
2. *Ibid.*

teuse indique l'adresse de deux associés sans fortune, Chambon et Delachave, « imprimeurs en lettres », et elle conduit Enfantin dans la tortueuse rue de la Bièvre, où l'on prend rendez-vous pour le lendemain. Le lendemain, La Poype obtient facilement les conditions qu'il propose. Tout est donc prêt et le journal va être mis en vente, mais avec un nouveau titre plus au goût du jour, *l'Orateur du peuple,* quand, pris de peur au dernier moment, Delachave et Chambon en arrêtent l'impression. Fréron envoie alors son beau-frère insister auprès de Laurens junior que l'on gagne en lui offrant un prix plus élevé et le journal, qu'Enfantin a signé du pseudonyme de Martel, peut enfin être distribué le 23 mai, jour de la Pentecôte [1].

L'épigraphe est grandiloquente :

« Qu'aux accents de ma voix, la France se réveille
Rois, soyez attentifs, peuples, prêtez l'oreille. »

Dès le premier numéro, Fréron menace. Il attaque avec la plus grande violence « le terrible, mais pacifique vicomte de Mirabeau », Bailly et Lafayette, le roi, la reine, les ministres, l'Assemblée. Parmi

1. *Arch. Nat.* (même dossier).

les milliers, les millions de voix dont le vacarme étourdit la France, celle de Stanislas est parvenue à se faire entendre. L'ancien directeur de l'*Année littéraire* a changé sa manière : il s'est fait vulgaire pour plaire au peuple et indécent pour l'amuser. Il a pris à la rue son jargon, mais il l'a aggravé en le boursouflant. Sa langue, quand elle n'est pas ordurière, devient molle, diffuse, pâteuse. Elle est gonflée de grands mots vagues, de ronflantes déclamations. Pas de raisonnement, nulle critique, aucune preuve, mais de grossières injures et de basses dénonciations. L'auteur dénonce, puis il insulte pour dénoncer encore. Il gémit, objurgue, diffame et, quand il essaye de se hausser jusqu'au lyrisme, il n'obtient que le ridicule.

Le tout est aussi plat que déclamatoire et un effort de patiente énergie est nécessaire pour lire cet *Orateur du peuple* en entier ; mais, à cette lecture, on discerne mieux le caractère de Fréron et on voit qu'ils ne le connaissaient pas ceux qui lui ont contesté son talent de journaliste. Certes, il n'a eu ni le charme, ni la grâce, ni la profondeur de pensée, ni le don de la forme élégante. Il est lourd, incorrect, vulgaire, indigeste. Mais, il écrivait avec une facilité que bien peu connurent, il savait se plier au goût du jour, avait le sens de

l'actualité, ne laissait jamais d'être intéressant pour son public.

Le style de Marat, inculte, sauvage, débordant de grossières images, nous présente quelque chose de singulièrement réel et sanguinaire. Son impudente férocité a un air de franchise et de loyauté et, malgré notre mépris, il force souvent notre admiration pour tant d'horreurs vraies. Fréron, lui, habille ses phrases, il s'applique à en enfler le ton, il cherche et trouve souvent le mot qui arrête l'attention. Il martèle ses idées, leur donne une forme vivante. Il colore son récit de métaphores voulues. Il compare, énumère, suppose. Il fait de longues périphrases, interroge, prend à partie ses adversaires, éclate en interjections, feint la colère, la fureur et le désespoir et, si l'on sent que cet homme de lettres, indolent et efféminé, ne fait que de la littérature — et quelle littérature! — on est obligé de reconnaître qu'il est un ouvrier d'une prodigieuse habileté qui s'est assimilé à merveille le langage du moment et qui a appris, à l'user, le maniement de son outil. Dans son journal, il témoigne d'une connaissance approfondie de son métier. C'est lui qui, le premier, fait imprimer les sommaires en *petit romain* et sépare les titres les uns des autres. Et ces titres, on s'imagine l'effet

qu'ils pouvaient produire, jetés par la voix des colporteurs dans les carrefours de Paris :

Trois voleurs pendus par le peuple !
Grand charivari au cloître Notre-Dame[1]*!*
Demain, une nouvelle trame ministérielle[2]*!*
Vermine d'aristocrates[3]*...*

Veut-il attaquer l'abbé Maury ? Il ne cherche pas à analyser ses discours à l'Assemblée, à discuter ses opinions ; ce qu'il veut, c'est piquer la curiosité des lecteurs. Il calomnie son adversaire, il l'appelle *Sacrogorgon, nouveau Gamache*, puis il bâtit je ne sais quelle stupéfiante histoire d'amour. Et le public, alléché par le scandale, achetait l'*Orateur du peuple* à la troupe des proclamateurs, « beuglant, cornant, hurlant »[4] à tous les coins de rue :

Maury et Mme de Fontanges : la violerai-je ou ne la violerai-je pas[5] *?*

Rien ne retient Fréron : il s'en donne à plume joie, il se gave, il se saoule de délation. Sur ce chemin, il ne peut pas s'arrêter, du reste, car celui

1. L'*Orateur du peuple*, n° 2.
2. *Ibid.*, n° 5.
3. *Ibid.*, n° 7.
4. *Lettres b... patriotiques du père Duchesne.*
5. L'*Orateur du peuple*, n° 11.

qu'il appelle « ô mon maître, ô mon éternel modèle », celui dont il s'enorgueillit d'être « le disciple chéri », Marat, veille dans la tanière où il se tapit[1]. Il apprend à Stanislas, qui « ne se formalise jamais de ses observations », à ne voir partout que traîtres, fripons et complots. Marat, cet homme horrible, — petit, avec une grosse tête livide, éclairée par des yeux de folie — prit une telle influence sur l'esprit de Fréron que Desmoulins put écrire à son ancien condisciple et à l'ami du peuple : « Vous êtes nos deux foudres de guerre ; vous êtes notre comité des recherches et les dénonciateurs par excellence »[2]. Il ne pouvait mieux dire, Camille, et, dès ce moment, le cœur rempli de ce qu'il appelait les « défiances salutaires », l'orateur du peuple accepte tous les rapports louches qu'on lui apporte et leur donne la publicité de ses feuilles. Veut-on se venger d'un créancier exigent, d'un concurrent heureux, d'une femme trop farouche ? On va trouver Fréron qui insère en remerciant et se fait cynique pour vendre son journal. Et ce n'est pas en pleine Terreur, c'est en 1790, quelques semaines avant cette fête de la

1. Marat se cachait si bien que beaucoup de gens s'imaginaient qu'il n'existait pas. (Cf. *Courrier de province*, n° XXI, *Mémoires* de Mme Roland, etc...)

2. *Révolutions de France et de Brabant.*

Fédération, qui devait réunir, dans un commun élan de fraternité, la nation tout entière, que le fils de l'ennemi des encyclopédistes appelait Bailly un « souteneur de tripots », le roi, une « marionnette couronnée », la reine, une « sultane voluptueuse qui devrait, comme Frédégonde, être traînée, dans les rues de Paris, à la queue d'un cheval entier[1] » et qu'il demandait, « comme mesure de salut public, deux coups de fusil par village, l'un sur le curé, l'autre sur le seigneur »[2].

1. Cf. L'*Orateur du peuple*, t. I.
2. *Le contre-poison*, 1790.

CHAPITRE II

RÉSISTANCE OPPOSÉE AUX DIFFAMATIONS DE L'*ORATEUR DU PEUPLE*

Articles de l'*Orateur du peuple* à l'occasion du départ du roi pour Saint-Cloud. — Arrestation de Martel. Fréron démasqué. — *Adresse aux Amis de la liberté*. — Fréron est décrété d'arrestation, mais laissé en liberté. — Il est accusé de collaborer à l'*Amy du Roy*. — Fréron et Desmoulins expulsés de l'Assemblée nationale. — Acharnement de Fréron et de Marat contre Bailly et Lafayette. — Les affaires Estienne et Krabers.

La famille royale, on le comprend, forcée de venir habiter Paris après les journées d'octobre, n'y demeurait que par contrainte. Le roi était décidé à se retirer à Saint-Cloud sans le dire, mais il fut trahi et ce projet de départ excita les virulentes protestations de Fréron qui, sous le titre : « *Horribles manœuvres du comité autrichien des Tuileries* », écrivit dans son journal :

« Dût l'implacable vengeance des ministres percer ma langue d'un fer chaud ! dussent m'engloutir tout vivant les cent gueules toujours ouvertes du despotisme ! dût le Châtelet m'enfoncer dans la

gorge un poignard juridique ! je parlerai, je tonnerai, je mettrai en pièces le rideau qui cache les scènes tragiques qu'on nous prépare. Citoyens, citoyens, pressez-vous autour de ma tribune : j'ai à vous révéler de nouvelles trames, de nouveaux attentats !

« Je vous l'ai dit,... cette noblesse déplumée, ces sacrés calotins, sous le masque de l'impuissance, n'en travaillent qu'avec plus d'ardeur à votre perte... Doutez-vous... qu'ils ne s'entendent pas avec cette femme, cette mégère, dégobillée par *Alecton* qui, du lit de ses affreuses voluptés, sourit à vos assassins et hume déjà le sang de tous les Français ?

« Vous marchez sur des volcans embrasés... C'est donc à présent, tout à l'heure, que va retentir la cloche d'une Saint-Barthélemy générale...

« Cependant, ô Louis XVI ! tu pars, tu quittes la capitale à l'approche de tous les dangers ! Dis-moi ce que signifie ce départ pour Saint-Cloud fixé à vendredi prochain ?..... Voudrait-on te placer, comme un royal épouvantail, à la tête d'une armée de scélérats, pour légitimer la guerre civile et toutes ses horreurs » [1] ?

1. L'*Orateur du peuple*, nº 12.

Au vrai, un jour plus tôt que Fréron ne l'avait annoncé, le jeudi 3 juin, Louis XVI quitta Paris avec sa famille : « M'en croirez-vous une autre fois, peuple toujours dupe des apparences, s'écria alors l'*Orateur*. Une joie insolente rayonne sur le front des aristocrates !... Malheureux Parisiens... vous laissez partir le roi..., ce voyage est préparé de longue date..., n'annonce-t-il pas déjà qu'il ira quelquefois chasser à Rambouillet ? Bientôt, on vous parlera de Fontainebleau et de Compiègne ; de là, ils pousseront à Metz et peut-être même à Vienne, tandis que les aristocrates acharnés sur leur proie boiront votre sang et dévoreront vos entrailles... » [1] !

A la suite de cet article — « Nos yeux se refusent à parcourir plus longtemps des expressions aussi sacrilèges », devait dire le procureur syndic de la commune, Mitoufflet de Beauvais, dans son réquisitoire [2] — le prête-nom de Fréron, celui qui s'appelait Martel pour tout le monde, fut arrêté à son domicile — « 219, rue Saint-Martin, vis-à-vis la rue Maubuée » —. On le fit aussitôt « comparoir » à l'audience de police où il chercha à se défendre en

1. L'*Orateur du peuple*, n° 13.

2. *Journal de la municipalité et des districts*, cité par Sigismond Lacroix. *Actes de la commune de Paris.*

répétant la leçon que Stanislas lui avait apprise : il invoqua la liberté de la presse, les droits de l'homme, l'égalité des citoyens et l'on ne put obtenir de lui ni témoignage sérieux, ni indication précise. Il n'en fut pas moins inculpé du crime de lèze-Nation et conduit à la Force sous bonne garde, tandis que Ducros, un employé de bureau à l'*Ami des citoyens*, qu'on avait trouvé portant des épreuves de l'*Orateur du peuple*, reçut l'ordre de se tenir à la disposition du tribunal [1].

Quand Fréron apprit que le pseudo-Martel était arrêté, il protesta dans son journal avec véhémence. Desmoulins fit chorus avec lui [2] et, dans les *Révolutions de Paris*, Loustalot s'emportait contre la municipalité qui, disait-il, avait « emprisonné l'auteur de l'*Orateur du peuple* tout aussi lestement qu'auraient pu faire Sartines et Lenoir » [3].

On laissa crier les journalistes et le maire de Paris, qui ne les aimait guère, ordonna [4] l'affichage à six mille exemplaires du jugement qui demandait l'arrestation de Martel. Celui-ci, qu'une quinzaine de jours passés à la Force avaient assagi, pressé de

1. *Arch. Nat.*, *Y 10.508*. (Lettre de M. de Flandre, procureur du roi au Châtelet de Paris, à M. le Prévost de Paris).

2. *Les Révolutions de France et de Brabant*, n° 31.

3. Numéro du 19 juin.

4. *Arrêté* du maire du 12 juin 1790.

questions par le conseiller du roi, Blaise Millon, avoua tout, son nom, Marcel Enfantin, son âge, vingt-huit ans, son pays, Romans, et il désigna les véritables rédacteurs de l'*Orateur du peuple :* Fréron et son beau-frère, le marquis de La Poype [1].

Pendant ce temps, le journal signé Martel se faisait plus violent encore. Le procureur du roi y était appelé « petit louveteau municipal, ennemi du peuple, vil despote d'un jour » et, dans le numéro 22, on lisait : « Tant que ne sera pas levée la pierre du cachot scellée sur la tête de l'orateur du peuple par les mains tortionnaires du sieur Mitoufflet de Beauvois, il poussera des cris d'oppression et de vengeance ! »

Mais Fréron s'est tu avant que ne soit « descellée la pierre du cachot ». Il a appris que, malgré leurs accords, Enfantin l'a dénoncé et, prévoyant que tout va se découvrir à sa confusion, il se rend au bureau de l'*Ami des citoyens* — où il n'avait pas paru depuis trois semaines — et annonce à qui veut l'entendre, qu'il est l'auteur de l'article incriminé [2]. Il apporte, en même temps, pour le faire

1. Déposition de Marcel Enfantin, 19 juin. *Arch. nat., Y 10.508.*

2. Déposition de Pierre Troussard, employé au bureau de l'*Ami des citoyens*, faite par devant Blaise Millon, 30 juin. *Arch. nat.* (même dossier).

imprimer, un libelle où il tente de se justifier.

En effet, quelques jours après, on vendait dans les rues de Paris, l'*Adresse aux amis de la liberté* « par Fréron, un des représentants de la Commune ». Stanislas y racontait sa vie, les vexations dont il avait eu à souffrir après son père, puis il s'élevait contre la sentence qui avait décrété Marcel Enfantin du crime de lèze-Nation et terminait en s'écriant :

« Au reste, tribunal de police, juges du Châtelet, vous cherchez l'auteur du n° 13 ! eh bien, c'est moi ! je me nomme, je ne rougis point d'avoir conçu des alarmes pour le salut du peuple, je m'en glorifie, au contraire !... »

Cet aveu, joint à l'interrogatoire d'Enfantin, donnait un tout autre jour à l'affaire. Aussi bien, les témoins, entendus par le conseiller Millon, s'étaient accordés à dire que « le sieur Martel n'avait aucune part au journal » ; la femme de l'Espinasse avait avoué spontanément que les rédacteurs étaient « Fréron et le comte de Poix qui l'aidait à aller recueillir les nouvelles au Palais-Royal » ; les imprimeurs, Chambon et Delachave, Laurens junior et Pellier avaient fait la même déclaration, ainsi que le directeur et les employés du bureau de l'*Ami des citoyens*. En conséquence,

les inculpés, Enfantin et Ducros, furent, après le réquisitoire du procureur du roi de Haudrey, « élargis et hors prison à charge de se représenter », tandis qu'il était ordonné « Fréron être pris et appréhendé au corps, ainsi que Delapoipe, dit Saint-Helme »[1].

Cependant, le 1er juillet, le district des Cordeliers avait déclaré, à l'instigation de Danton, que « l'emprisonnement du sieur Martel était une atteinte portée à la loi, clairement prononcée dans la *Déclaration des droits de l'homme* »[2]. Or, à cette date du 1er juillet, personne n'ignorait que l'*Orateur du peuple* fût rédigé par Fréron qui avait déjà publié son *Adresse*. C'était donc pour essayer de le sauver que le district des Cordeliers, où il ne comptait que des amis, avait pris cet arrêté.

Aussi, Fréron ne partit point. Il ne quitta même pas la rue de la Lune. Il était au lit, « malade, depuis quinze jours, d'une fièvre de cheval »[3]. La peur qu'il inspirait était telle qu'on n'osa l'arrêter. Il n'essaya même pas de se faire oublier et, reprenant son idée de 1781, il envoya

1. 4 juillet 1790. *Arch. Nat.* (même dossier).

2. *Arrêté* signé Danton, Paré, Fabre, Pierre et Duplain.

3. Lettre de Fréron à Camille Desmoulins, le 23 juin 1790. (*Correspondance du vieux Cordelier*).

son beau-frère, La Poype, chez les principaux directeurs de journaux, chez Brissot, chez Gorsas, chez Desmoulins, dans le but de « former une ligue de tous les journalistes patriotes, pour opposer aux tyrans de la pensée une barrière formidable ». Il voulait « instituer un club de la liberté de la presse, composé des sentinelles du peuple, écrivains pleins de zèle et d'énergie pour la défense de ses droits »[1].

Cette idée n'aboutit point et, au contraire, dans le même temps, les journalistes accusèrent Stanislas d'avoir collaboré, à la fois, à l'*Orateur du peuple* et à l'*Amy du Roy*. C'était faux. L'*Amy du Roy*, « par les continuateurs de Fréron », était, à cette époque, imprimé par Crapart, et dirigé par Mme Fréron, l'abbé Royou et Montjoye[2]. C'était une feuille qui, par sa violence, se rapprochait de l'*Orateur du peuple*, mais où étaient défendues des idées opposées à celles que Stanislas avait adoptées après sa rupture avec sa belle-mère. Cette rupture était définitive ; il n'est pas possible qu'il

1. Cf. la lettre précédente, le *Courrier de Gorsas*, l'*Adresse aux amis de la liberté*, etc...

2. Quelques mois après, le 26 août 1790, Royou se sépara de Crapart et fonda un autre journal sous le même titre. La querelle des deux *Amy du Roy* est racontée tout au long par M. Maurice Tourneux dans sa *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, etc.

y ait eu le moindre rapprochement et l'on ne peut mettre en doute les dénégations que Stanislas adressa à son ami Camille Desmoulins[1] pour se disculper du reproche ridicule, dont ses contemporains ne l'ont pas seuls accusés. Mais, ceux-là mêmes qui lui faisaient un grief d'écrire dans deux journaux qui se combattaient, n'ont-ils pas dit aussi que, se sentant incapable, il avait chargé Martel de la rédaction de l'*Orateur du peuple*?

Le « pacte fédératif », que Fréron avait essayé de faire signer aux journalistes, avait échoué, mais les poursuites ordonnées par le procureur de Haudrey contre lui, suspendues par crainte, furent bientôt légalement arrêtées. Voici comment : Desmoulins, l'auteur des *Révolutions de France et de Brabant* avait été aussi décrété d'accusation. Il était alors, et il s'en flattait, le « procureur général de la lanterne ». Son journal se composait d'un amas de médisances acérées, d'impitoyables calomnies. L'invective était son arme ; y brillant, il s'y complaisait. Sa lame était fine et de bonne trempe, mais il en usait sans miséricorde, au gré de sa

1. « C'est une horreur que je dois repousser avec toute l'énergie dont je suis capable. »

Du reste, dans les papiers qui furent saisis chez Mme Fréron et chez l'abbé Royou (*Arch. Nat.*, *T* 546¹⁻³) le nom de Stanislas Fréron n'est même pas cité.

gaminerie. Sanson, le bourreau, avait déjà porté plainte contre lui et le lieutenant civil, Talon, qu'il avait appelé « juge prévaricateur », l'avait traduit devant les tribunaux qui, comme pour Fréron, n'osèrent poursuivre. C'est pour cela que Malouet, l'intègre défenseur du trône, dénonça à l'Assemblée nationale Desmoulins et Marat — ce dernier ne venait-il pas d'écrire un pamphlet, *C'en est fait de nous*, où il demandait six cents têtes ? — et obtint que l'un et l'autre fussent décrétés du crime de lèze-Nation.

Fréron, alors, sonne le tocsin dans l'*Orateur*, Camille adresse, à l'Assemblée, une lettre de protestation et, aidés de Marat, ils lèvent une armée d'aboyeurs, composée de soi-disant ouvriers de l'imprimerie qui vont, coiffés de bonnets de papier, « pétitionner » au Champ-de-Mars en faveur de la liberté de la presse [1]. Le jour même, Alquier lut à l'Assemblée la lettre que Desmoulins avait adressée à celle-ci. A peine a-t-il achevé sa lecture, que Malouet se lève et s'écrie, en parlant de Camille :

« Est-il innocent, il se justifiera... Qu'il se justifie s'il l'ose ! »

1. Cf. L'*Orateur du peuple*.

« Oui ! je l'ose », interrompt une voix qui partait des tribunes. C'était Desmoulins qui était venu, avec son ami Fréron, assister à la séance, avec « ce qu'ils avaient de linge le plus honnête ». « Qu'on l'arrête ! » crie-t-on dans la salle et, aussitôt, les huissiers les expulsent tous les deux.

L'exclamation de Camille Desmoulins, voulue ou non, pesa sans doute sur l'opinion des députés. Toujours est-il que, grâce à Robespierre, à Pétion, à Dubois-Crancé et à Camus, surtout, qui branlait, en parlant, sa tête chauve, l'Assemblée revint sur sa détermination de la veille et décréta qu'il ne pourrait « être intenté aucune action pour les écrits qui avaient été publiés jusqu'à ce jour, sauf *C'en est fait de nous* » [1].

Fréron était donc, tout de même que son ami, légalement disculpé du délit qui pesait sur lui et il put continuer, dans l'*Orateur du peuple*, de crier que l'Assemblée était corrompue, les magistrats perfides, la Constitution violée, la guerre civile imminente.

Il ne cherchait que hontes, tares et gangrènes; chaque jour, il servait à ses lecteurs un peu plus

1. Cf. Jules Claretie. *Camille Desmoulins*. Hatin, *Histoire de la Presse en France*, *le Moniteur* et la plupart des journaux du temps.

de haine et de désespoir. Il avait le goût de tout salir et de tout rabaisser. On ne peut rapporter ici ce qu'il osait imprimer dans son journal. Il accusait l'Assemblée d'être « l'infâme pourvoyeuse[1] d'une cour insolente », il attaquait, désignait à la fureur populaire « Louis Sanguinola »[2], « le baron de Coppet »[3], la « furibonde Antoinette », « Brissot et sa clique », les aristocrates, les prêtres, Jésus, qui sais-je encore? Il ne connaît aucun frein et la reconnaissance qu'il devrait à Mesdames Adélaïde et Victoire se manifeste par des diffamations contre elles et par des dénonciations pour entraver leur départ[4].

On ne peut s'imaginer, surtout, l'acharnement de cet orateur du peuple contre Lafayette et Bailly, les élus du peuple. Sa haine s'attache même à ceux qui les approchent. Ce sont des espions, des mouchards et le « cher frère d'armes » propose de les « marquer d'un fer rouge sur le front ou de leur couper le nez »[5].

1. Fréron se sert d'un mot qui ne se peut guère imprimer.

2. Louis XVI.

3. Necker.

4. Cf. l'*Orateur du peuple* et cette amusante comédie : *Les intrigues de Mme de Staël à l'occasion du départ de Mesdames de France* (1792).

5. L'*Ami du peuple*, n° 347.

Au reste, pour être un ami du maire et du commandant de la Garde nationale, il s'agit seulement de déplaire à Marat ou à Fréron et si quelques-uns, parmi ceux qu'on attaque, se permettent de protester, comme Ducastel et Leblanc, l'ami du peuple leur fait cette extraordinaire réponse : « Il y a cent individus du nom de Leblanc et Ducastel, s'ils croient se reconnaître, il n'en faudrait pas davantage pour prononcer leur condamnation »[1].

Tout le monde, pourtant, n'était pas d'humeur à laisser ainsi les deux gazetiers injurier sans trêve, diffamer sans merci, calomnier sans cause. Un jour, Estienne, un ancien commis de librairie, qui s'était improvisé journaliste et se parait du titre d'ingénieur, attaqué par Fréron et Marat comme étant un ami de Lafayette, porta plainte et le juge Thorillon osa ordonner une descente de police, boulevard Henri IV, au domicile de Mlle Colombe, chez laquelle l'*Ami* et l'*Orateur du peuple* s'imprimaient.

Il faut entendre, alors, les protestations de Fréron : « Nous marchons, clame-t-il, à travers les fers et les feux », et oubliant les querelles que son père et lui-même avaient soutenues, il s'écrie que,

1. L'*Ami du peuple*, n° 306.

si l'on saisit son journal, on pourra aussi « saisir ces deux chefs-d'œuvres le *Contrat social* et l'*Encyclopédie* ».

Malgré ces déclamations, la demoiselle Colombe fut condamnée à 25.000 francs de dommages et à l'affichage, à ses frais, de 6.000 exemplaires du jugement. Estienne devient alors « le plus ordurier des calomniateurs, le plus vil des mouchards ; il n'est point de métier qu'il n'ait fait, pas de rôle qu'il n'ait joué, excepté celui d'honnête homme ». Le tribunal de police a « prévariqué..., un châtiment exemplaire doit punir le juge Thorillon... » Puis l'orateur du peuple sonne le ralliement de ses clients habituels : « La sentence est illégale, inique, atroce... Citoyens, portez-vous en foule à l'Hôtel de Ville, demandez justice à grands cris !... »

Cette sommation fut entendue et, la demoiselle Colombe ayant interjeté appel, le jour du procès, une bande de forcenés envahit la salle d'audiences du Bureau de la Ville. Estienne est malmené, battu, obligé de se réfugier, tout perclus, dans le corps de garde. Trois fois de suite, l'affaire fut appelée, mais le renvoi était toujours ordonné, car, lorsque le procureur de la Commune voulait prendre la parole, il en était empêché, tantôt par des aboyeurs et des filles, tantôt par « soixante vainqueurs de

la Bastille avec Santerre à leur tête ». Ces menées finirent par ébranler les juges. Aussi, Estienne, qui n'osait plus se présenter, craignant les coups, fut-il débouté de sa demande, sans que ce jugement inespéré satisfît Marat qui aurait voulu que Fréron demandât des dommages [1].

Une autre fois, un nommé Krabers, dit Louvain, diffamé dans l'*Orateur du peuple*, trouva un avocat de talent, Maton de la Varenne, qui eut le courage de porter sa défense devant le Bureau de la Ville. Mais Maton plaida devant une foule hostile qui l'injuriait, et, après que, par crainte des représailles, le tribunal eut acquitté Fréron, Krabers fut rossé par des individus sans aveu, en plein faubourg Saint-Antoine, sans qu'on songeât à arrêter ses agresseurs [2].

On le voit, aucun pouvoir, déjà, au début de 1791, n'existait plus : la diffamation était tolérée, il était permis d'envahir les tribunaux, d'intimider les juges, d'assaillir les gens dans la rue sans être inquiété. Le roi, incapable et impopulaire, se laissait bénévolement conduire à sa perte. Rien ne

1. Cf. L'*Ami du peuple* (nos 330, 334, 356) et l'*Orateur du peuple* de la même époque, t. IV, nos 63 et 64).

2. L'*Orateur du peuple*, t. IV, l'*Ami du peuple*, n° 355. Krabers devait être égorgé par la foule, le lendemain de la condamnation de Louis XVI.

remplaçait son autorité déchue. La Révolution française s'était annoncée sous les plus heureux auspices. Elle avait émancipé les individus, supprimé les castes, établi plus de justice dans les rapports sociaux, mais le peuple, né trop vite et sans gradation à la liberté politique, fanatisé par les vociférations périodiques des journalistes démagogues, était prêt à commettre les pires excès et, pour notre malheureux pays, allait s'ouvrir une période, la plus tragique, la plus sanglante de son histoire.

CHAPITRE III

FRÉRON ET DESMOULINS

Fréron s'installe place du Théâtre-Français. — Le district des Cordeliers. Le club des Cordeliers. — Amitié de Stanislas Fréron et de Camille Desmoulins. — Fréron collabore aux *Révolutions de France et de Brabant*. — Encore Desessarts. — Les Duplessis. Mariage de Lucile et de Camille. — Bourg-la-Reine. — Fréron et Lucile.

L'arrestation de Marcel Enfantin, les révélations qui s'en étaient suivies, les violences de l'*Orateur du peuple* avaient créé à Fréron une grande popularité parmi les groupes révolutionnaires. L'intervention des membres du district des Cordeliers dans son procès et son amitié pour Camille Desmoulins l'avaient poussé à quitter la rue de la Lune et à venir s'installer place du Théâtre-Français[1]. C'était, au reste, le quartier où Fréron était né et celui où il avait presque toujours vécu, quartier de gens de lettres, d'imprimeurs, de comédiens, d'avocats et de journalistes.

1. *Almanach royal*, 1791.

A cette époque, Desmoulins est encore logé dans un hôtel meublé, rue Saint-André-des-Arcs, non loin de Bergier, le limonadier populaire et du ménage Billaud-Varennes dont le mari, mince, réservé, silencieux, contraste avec la femme, une Allemande loquace et replète. Rue des Cordeliers, un cordon de fer, servant de sonnette, désigne le logis où, dans un petit cabinet, long de trois mètres, large de deux, travaille l'ami du peuple, Manuel habite rue Serpente et l'imprimeur Momoro, dont les opinions suivent la marche des événements, a installé ses presses rue de la Harpe. Chaumette, qui a déjà changé son prénom de Gaspard pour celui d'Anaxagoras, a élu domicile rue du Paon, n° 3, tout près des Simon, dont la femme fait des ménages et, à côté de Fréron, sur cette même place du Théâtre-Français, demeurent Brune, un ancien ouvrier typographe qui a su déjà, jouant des coudes, se faire une place dans la vie et Fabre, le poète, qui va rendre célèbre, tout à l'heure, le nom de la fleur dont il a été couronné aux jeux floraux [1].

Tous ces hommes, lorsqu'ils n'allaient pas boire de la bière rouge chez Santerre, à la brasserie de

1. *Almanach royal*, 1791 et *Liste des électeurs des 48 sections de Paris en novembre 1791* (*Arch. Nat.*, B^1 *8*).

l'Hortensia, se réunissaient au siège de leur district, dans la chapelle du couvent des Cordeliers. « C'est là qu'on maintient les principes »[1], là que sont reçues les dénonciations et que se préparent les coups de main.

Avec quelle fureur aussi y fut accueilli le décret transformant en sections les soixante districts de Paris ! « O mes chers Cordeliers, adieu ! » gémit Camille et il fonda aussitôt, avec Fréron, Marat, Danton, un club qu'ils appelèrent la *Société des Droits de l'homme et du citoyen*, mais qui devait devenir célèbre sous le nom de club des Cordeliers.

Le lieu de réunion de ce club était resté au siège de l'ancien district[2]. La salle était ouverte à tous ; les femmes, les enfants même étaient admis aux séances. L'emblème des Cordeliers était un œil, symbole des dénonciations obligatoires et des « défiances salutaires ». Les présidents étaient élus pour trois mois ; à part cela, aucun règlement, sauf toutefois que, au début de chaque séance, on lisait, tout haut, les assistants debout, comme en prière, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Rien de comparable avec les

1. *Révolutions de France et de Brabant*.

2. Cf. l'article de M. Aulard dans *La Révolution française*, t. XXVIII.

séances des Jacobins dont Fréron faisait partie, mais où il n'allait guère car, dans ce club, dont les membres étaient, pour la plupart, des nobles ou des bourgeois aisés, il fallait, surtout au début de la Révolution, parler dogmatiquement, avec mesure et se garder de vouloir attaquer la Constitution. Aux Cordeliers, nulle contrainte : tout pouvait être dit, rien n'épouvantait pourvu que l'on combattît le trône et l'autel et que l'on dénonçât le roi, les ministres, la Commune et l'Assemblée.

Ce club acquit une popularité telle qu'il étendit bientôt son recrutement à la section du Théâtre-Français, à celle du Luxembourg et même à toute la rive gauche de la Seine. C'est là que se fomentèrent tous les mouvements insurrectionnels qui tendaient à la chute du roi et à la disparition de l'Assemblée Constituante. Parmi les membres des Cordeliers, avec cet excentrique baron allemand, doté de cent mille francs de rente, d'une originalité exquise et que l'on appelait « l'orateur du genre humain », Anacharsis Cloots, il y avait Ronsin, un paysan, en dépit de ses productions littéraires, Fournier, l'Américain, natif de la Haute-Loire, Desfieux qui avait abandonné ses barriques, à Bordeaux, pour se faire révolutionnaire, Dubuisson, le trop fécond auteur de trop

médiocres tragédies, le boucher Legendre, un ancien marin, aussi aventureux que sa femme était craintive, Chabot, jadis capucin et Lareynie qui avait été curé, Marat enfin et Danton, le gigantesque et athlétique Danton qui avait la rudesse et la vulgarité des masses et dont la voix sonore, enivrée de vertige, faisait retentir les voûtes de l'antique chapelle des Cordeliers d'appels à la révolte.

Stanislas Fréron était mêlé à tous ces hommes, mais, si son admiration pour Danton était grande, s'il craignait en Marat un maître qu'il devait écouter, il ressentait pour Camille Desmoulins une affection déjà vieille et que des luttes communes avaient affermie. Au début de la Révolution, Camille, que les députés de l'Assemblée nationale « connaissaient tous comme un patriote »[1], avait mis son ancien condisciple en relation avec eux. Stanislas Fréron lui en sut toujours gré et devint son ami. C'est que, malgré sa laideur, « l'ânon des Moulins »[2], comme on avait appelé l'auteur de la *France libre*, était très séduisant. Avec cela, léger, vif, spirituel, sensible, ardent au plaisir,

1. Lettre de Camille Desmoulins à son père citée par J. Claretie. *Camille Desmoulins.*

2. *Les Actes des Apôtres.*

et sachant aussi bien tourner l'éloge que décocher l'épigramme. Des goûts semblables le rattachaient encore à Fréron, car le pauvre boursier du collège Louis-le-Grand avait appris, chez Mirabeau, à estimer les vins de Bordeaux ou de Marasquin [1] et à rechercher le commerce des belles filles.

Le rôle de Camille Desmoulins, lors de la prise de la Bastille, ses pamphlets, son journal lui avaient fait comme une auréole de gloire. Mais, justement parce qu'il s'exprimait avec aisance, parce que sa plume, malgré lui, saupoudrait de sel attaques, dénonciations et obscénités même, le journal qu'il avait fondé était loin d'avoir le succès qu'il méritait. Il essayait bien d'appeler Louis XVI, un « rustre couronné, » Mirabeau, « un ivrogne », Lafayette, « un scélérat », son talent l'emportait et, plus méchant peut-être que Marat ou Fréron, sa méchanceté était allégée par son pétillant esprit. Ses plaisanteries sont immortelles. Il n'a pas été surpassé dans la raillerie et la riposte. Il a l'ironie, l'élan, l'émotion, l'élégance du style; il a le génie du journal, mais du journal de tous les pays et de tous les temps, non pas du journal d'actualité. Ses goûts raffinés et ses belles qualités

1. Lettre de Desmoulins à son père.

littéraires choquaient un public accoutumé à lire les déclamations grossières et les lourdes insolences de Fréron et de Marat — sans parler du père Duchesne et de ses « grandes colères ». — Puis, le journal de Desmoulins manquait d'unité, d'ordonnance. Rien ne finissait. L'auteur perdait de vue, dans le courant d'un article, le but qu'il s'était assigné. Il engageait une diatribe amusante, lardait de coups d'épée ses adversaires et, se plaisant à ce jeu, il remettait à demain les questions importantes, or demain ne venait jamais. C'était charmant, plein de verve, d'humour, de gaîté, mais les lecteurs se plaignaient. « L'intérêt du journal, écrivaient-ils, ne se soutient pas »[1], et ils ne renouvelaient pas leur abonnement.

C'est pourquoi Camille Desmoulins, qui avait constaté le succès grandissant de l'*Orateur du peuple*, proposa à son auteur de collaborer aux *Révolutions de France et de Brabant*. Fréron accepta et cette collaboration, commencée au n° 33 dura plus d'un an. « Pour chaque numéro du journal, composé de trois feuilles », il écrivait « une feuille et demie » et, même, l'imprimeur des *Révolutions de France et de Brabant*, Laffrey, lui demanda,

1. *Les Révolutions de France et de Brabant*, n° 7.

d'ajouter, chaque semaine, une page « consacrée aux nouvelles »[1].

On le voit, malgré des détracteurs systématiques qui, ne le trouvant pas assez infâme, ont voulu encore lui contester tout talent, Fréron fut choisi pour le seconder par le plus grand journaliste de la Révolution. Ainsi, des éloges adressés à Camille Desmoulins par tous les critiques, une part revient à Fréron qui écrivit la moitié de « ces pages étincelantes et mordantes, tour à tour attiques et féroces, tantôt semblables à l'invective de la haine, tantôt pareilles au coup de clairon donnant la diane de la liberté »[2]. Et le contrat passé entre les deux écrivains n'eût pas été conservé que l'on pourrait discerner, à certains passages, aux tendances outrées, ainsi qu'aux personnalités qui, sans raison apparente, furent attaquées dans les *Révolutions*, la part prise par l'orateur du peuple à la rédaction du journal de Camille. On se rappelle les démêlés de Stanislas avec Desessarts et

1. Le traité passé entre Laffrey, Camille Desmoulins et Stanislas Fréron, le 4 juillet 1790, a été publié, d'après une communication de M. de Lescure par M. J. Claretie (*Camille Desmoulins*, page 85).

Desmoulins, sur les 10.000 livres que Laffrey s'était engagé à lui payer annuellement, en « déléguait » 3.000 à Fréron et Laffrey ajoutait à cette somme 1.000 francs pour la page consacrée aux nouvelles.

2. J. Claretie.

l'on s'imagine la haine qu'il dut vouer à celui qui lui avait fait ôter le privilège de l'*Année littéraire*. Aussi, maintenant qu'il est puissant et écouté, Fréron, qui a le remords peut-être de ce qu'il a fait, qui se souvient, non sans regret, de l'homme qu'il était autrefois et qui impute au comédien d'avoir brisé sa vie, jette à Desessarts, dans les *Révolutions de France et de Brabant*, une pluie de quolibets, de railleries, de persiflages[1] dont le gros homme fut si meurtri que dans sa fureur il envoya sérieusement un cartel à Desmoulins[2].

Stanislas et Camille passaient au journal une partie de leur temps, ils habitaient le même quartier et, quand ils ne sortaient pas ensemble, ils se retrouvaient le soir, quelquefois aux Jacobins, le plus souvent au club des Cordeliers. Fréron, avait conservé quelques-unes des relations de sa famille; il conduisait Desmoulins dans les maisons où il fréquentait. C'est ainsi qu'il accompagna son

1. Cf. le nº 42 des *Révolutions de France et de Brabant* : « *Avis important aux femmes grosses*. Une lettre nous est parvenue signée Parochel, accoucheur, qui dit qu'une femme est accouchée d'un éléphant parce qu'elle a été frappée de l'apparition du sieur Desessarts...

« On invite MM. les comédiens français, les jours où M. Desessarts jouera, d'en prévenir le public sur l'affiche en très gros caractères ». etc...

2. Desmoulins refusa naturellement de se battre avec Desessarts. (Cf. *Anecdotes curieuses et plaisantes relatives à la Révolution de France*, 1791.)

ami chez les Duplessis qui demeuraient dans la rue de Condé, tout à côté de la place du Théâtre-Français. M. Duplessis s'était élevé par son travail aux fonctions de premier commis du contrôle des finances; c'était un bon homme, tenant aux gros sous qu'il avait amassés, mais fort accueillant et ayant le bon esprit de ne pas se montrer jaloux de sa femme dont la beauté semblait croître avec l'âge et qui se plaisait à réunir autour d'elle, pour le seul contentement d'être courtisée, un certain nombre de jeunes gens à la mode. Il est probable que Fréron, qui ne pouvait approcher d'une jolie femme sans tomber amoureux d'elle, s'éprit de Mme Duplessis et il est sûr que, surpris et charmé de la bonne grâce avec laquelle il était reçu, le fils du lieutenant au bailliage de Guise s'imagina qu'il était aimé.

Les relations des deux journalistes avec le ménage Duplessis étaient, au reste, rendues plus agréables par la présence de deux filles Lucile et Adèle qui grandissaient, changeaient d'une visite à l'autre, si bien que Camille s'aperçut un jour que, « ayant laissé Lucile enfant, il la retrouvait inquiétante » [1].

1. Lettre de Camille Desmoulins à son père. (*Correspondance inédite.*)

Lucile Duplessis était une « âme exaltée ». Elle se créait des souffrances imaginaires et confiait, chaque soir, quand elle était seule, ses pensées romanesques à un « cahier de papier rugueux » que M. J. Claretie a publié en partie. C'est au moment où elle écrivait dans ce journal : « Je n'aime point, moi, quand est-ce que j'aimerai ? » que Camille Desmoulins était venu, apportant avec lui la séduction de la popularité. Aussi, il plut à la jeune fille, mais, quand il osa parler d'un projet de mariage, le premier commis du contrôle des finances, qui ne voulait pas que son argent passât entre les mains d'un avocat sans cause et sans fortune, refusa son consentement. Cependant Lucile paraissait si passionnément éprise, sa mère insistait avec tant de douceur, Fréron, en bonne amitié, faisait de tels éloges de son camarade que M. Duplessis s'attendrit et finit par céder.

Le jour du mariage de Camille Desmoulins, Fréron, qui était du cortège, voyant Lucile si jolie dans sa toilette blanche, regretta, sans doute, de s'être laissé devancer par son ami et il s'en voulut, peut-être, d'avoir été arrêté par le scrupule de rompre une liaison déjà ancienne. On ne sait rien de cette liaison, si ce n'est qu'elle a existé ; le nom de la femme qui vécut auprès de Fréron

nous est inconnu et on ignore l'influence qu'elle put avoir sur lui. Était-ce une grande dame qu'il allait voir en cachette et qu'il protégea pendant la tourmente ou une femme déchue de son rang l'excitant à se venger d'un monde dont elle avait été chassée? Était-ce une bourgeoise simple se contentant d'aimer Stanislas pour lui-même, sans lui rien demander de sa vie publique, une femme du peuple exaltée contre ses anciens maîtres, une virago, comme la maîtresse de Marat, une fille ramassée par Fréron, dans un bouge, par une nuit de débauches? Les recherches les plus minutieuses dans les archives, la lecture attentive des journaux du temps et des correspondances particulières n'ont rien dévoilé et c'est, dans la vie de Fréron, une importante lacune. Mais l'histoire ne tire-t-elle pas son charme d'un peu de mystère et, s'il était possible de tout savoir, de tout connaître sans efforts, ne deviendrait-elle pas aussi aride et aussi dépourvue de poésie que les sciences où le raisonnement seul joue un rôle ?

Ce qui est sûr, c'est que la maîtresse de Fréron, si elle lui donna deux enfants, dont au vrai on ignore le sort, ne tint pas dans sa vie une place si grande qu'il ne tentât de se marier, elle vivante, et qu'il ne devînt amoureux de la plupart des femmes

qu'il rencontra, de Mme Tallien et de Lucile Desmoulins entre autres.

Le ménage Desmoulins alla se loger au troisième étage de la maison que Fréron habitait rue du Théâtre-Français, n° 1 — aujourd'hui rue de l'Odéon, n° 28 [1]. — Ce voisinage ne fit qu'augmenter l'intimité des deux journalistes. Fréron ne quittait pas Lucile et Camille et, le dimanche, dès les premiers beaux jours, il allait avec eux à Bourg-la-Reine où les Duplessis possédaient une propriété « qui se trouve presque telle qu'elle était il y a cent ans, en bordure et à droite de la rue qui vient de Paris, tout à l'entrée du village.

« C'est à l'extrémité d'un long mur, la ferme, pittoresque et champêtre, avec sa porte charretière, ses deux piliers à boule de pierre, la cour rustique..., l'écurie, la vacherie..., tout cela de proportions restreintes... La grange ouvre sur l'enclos encore entouré du vieux mur d'autrefois, à peine entamé par le tracé du chemin de fer. Des poules picorent sous une herse, une lessive sèche sur la haie... Voici la chambre basse où couchait Fréron [2] » et où Lucile — « Rouleau, divin Rouleau,

1. Cf. G. Lenôtre. *Vieilles maisons, vieux papiers. Le roman de Camille Desmoulins.*

2. *Idem.*

plus cher que tous les rouleaux d'or »[1] — venait tous les matins souhaiter le bonjour à son ami. C'était une « adorable petite blonde », tour à tour triste et gaie, romanesque et gamine, contente et dépitée. Elle invitait chez elle, avec Fréron, des amis de son mari, Brune et Duplain et ils riaient et ils s'amusaient tous ces grands enfants qui s'étaient donné des surnoms candides[2].

Fréron et Camille oublient là leurs articles, les Cordeliers, l'Assemblée, la Révolution. Lucile est la joie de la maison : en robe simple, auprès de sa mère toujours jeune et coquette, et de sa sœur Adèle, qui doit épouser Robespierre, « elle se démène comme un lutin, jure comme un chat, en montrant les dents »[3]. On se promène sous les grands arbres du jardin, on va dans la cour, à la vacherie, au poulailler. Lucile fait scintiller au soleil quelques gouttes d'eau à la chaîne du vieux puits ; en passant auprès de la barraque à lapins, elle caresse

1. C'est ainsi que Fréron appelait Lucile (Cf. Lettre de Fréron à Lucile. Marseille le 11 septembre 1793. — *Correspondance du vieux Cordelier*).

2. Fréron était appelé *Lapin*. Camille Desmoulins, *Bouli-Boula* ou *Hon ! hon !* — à cause de son bégaiement —, Lucile, *Loulou*, *Rouleau*, ou encore *La poule à Cachan*, en souvenir d'une poule qu'en traversant le village de Cachan, Camille et Lucile avaient vue se défendant contre un coq. Mme Duplessis, c'est *Daronne*, Danton, *Marius*, Duplain, *Lunettes*, Brune, *Patagon*.

3. Lettre de Fréron à Lucile.



LUCILE DESMOULINS

D'après Boilly.

(Musée Carnavalet.)

ses bêtes, leur donne à manger, s'amuse à regarder leurs mignardises, les compare à Fréron dont les lèvres tressaillent et, comme celui-ci finit par rire en se moquant, elle lui jette une odorante brassée de thym et de serpolet qu'elle ramasse ensuite et qu'elle lui tend, dans un joli geste de gamine, avec ses petites « mains à trous »[1].

Mais on entre dans l'avenant pavillon que M. Duplessis avait fait construire à l'angle nord de la propriété. Mme Duplessis, *Daronne*, comme on l'appelle, fait, avec l'amabilité qu'on lui connaît, les honneurs de la maison, pendant que Lucile prépare le « café à la chausse »[2] et que M. Duplessis s'entretient avec ses convives. Après le repas, tandis que le jour décline et qu'une buée légère enveloppe le joli village que n'avaient pas encore sali les entrepreneurs qui s'efforcent chaque jour à enlaidir davantage la banlieue de Paris, les groupes se dispersent dans le jardin.

Camille, qui « aime *Lapin* parce qu'il aime *Rouleau* »[3] et a une grande confiance dans l'hon-

1. Lettre de Fréron à Lucile Desmoulins,

2. *Idem*. Marseille, 18 octobre, l'an second de la République.

3. *Id*., « Lucile, vous avez été toujours présente à ma pensée ! Que Camille en murmure, qu'il en dise tout ce qu'il voudra, il ne fera en cela qu'agir comme tous les propriétaires... Il le sait, ce coquin de Bouli-Boula, car il disait en votre présence : « J'aime Lapin parce qu'il aime Rouleau. »

nêteté de Lucile, laisse s'écarter sa femme et son ami qu'il appelle en riant des poètes. Lucile parle de Yung et de Grécourt avec le *lapin* romanesque. Ils vont tous deux, côte à côte, dans la fraîcheur des bois, par la « double allée de tilleuls taillés qui longeait — et longe encore — le jardin planté de grands arbres qu'aucune barrière ne séparait du reste de l'enclos[1] ». Ils s'arrêtent devant le tilleul majestueux que Lucile venait souvent visiter dans la soirée[2] et, comme la brise du soir en agite les feuilles, Stanislas cite son auteur favori :

Parmi d'udirla udento i rami e l'ore,
E le frondi le gl'augei lagnarsi, e l'acque
Mormorando fuggir per l'erba verde[3].

Puis, comme il pense que « Camille ne peut pas faire à sa femme l'injure de penser qu'il est le seul au monde qui la trouve aimable et qui ait le droit de le lui dire »[4], il s'approche encore d'elle. La pénombre de la nuit la rend plus belle et plus atti-

1. G. Lenôtre. *Vieilles maisons, vieux papiers.*

2. *Journal* de Lucile.

3. « Lorsque j'entends le bruit que font les branches des arbres agitées du vent, le chant des oiseaux et le murmure des ruisseaux qui s'enfuient parmi l'herbe verte, je m'imagine entendre le son de sa voix. » Pétrarque. *Sonnets.*

4. Lettre de Fréron à Lucile. Marseille, 18 octobre.

rante. Alors, à son oreille, doucement il murmure ces vers mélodieux de Pétrarque :

> Mille fiate, o dolce mia guerrera,
> Per aver cò'begli occhi vostri pace,
> V'aggio profferto il cor. . . . .

Lucile le regarde. Elle a deviné presque. Elle s'effare déjà et, tandis que *Lapin* lui traduit :

> Mille fois, ô ma douce guerrière
> Pour avoir la paix avec vos beaux yeux
> Je vous ai offert mon cœur. . . . .

elle lui met sur la bouche sa jolie main à fossettes en s'écriant : « Oh non ! Stanislas »[1]. Puis elle s'enfuit en courant vers le salon, pendant que Fréron, encore sous le charme, prononce à mi-voix :

> O bella man che mi distringi l'core
> . . . .
> Diti schietti soavi...
> E sol ne le mie piage acerbi e crudi[2].

Tout le monde est réuni maintenant dans la villa. Lucile est songeuse. Elle répond aux questions qu'on lui pose par des phrases inintelligibles :

1. Lettre de Fréron à Lucile. Marseille, 18 octobre.

2. « O belle main ! qui me tenez le cœur serré... Doigts si polis, si jolis... et durs et cruels seulement pour mes blessures. » Pétrarque.

« Qu'est-ce que cela me fait? — Au contraire — C'est clair comme le jour! » Elle s'assied au piano, jette quelques notes, se lève brusquement, trotte dans la pièce, minaude quelques airs de tête. Puis son imagination voyage et l'entraîne dans un mélancolique rêve qu'elle interrompt, tout d'un coup, par de grands éclats de rire [1].

Être indéfinissable! disait Fréron. Épouse vertueuse que ne parvinrent pas à salir les basses accusations d'un Fouquier-Tinville, mais femme romanesque dont le cœur tressaillit aux grâces mièvres de Stanislas, petite bourgeoise qu'enorgueillirent les discrets hommages d'un grand seigneur [2]...

Le soir, on rentrait en charrette. A travers la campagne endormie, les rires de Lucile et de ses invités sonnaient joyeusement. Mais, aux abords de Paris, des groupes passaient, dévisageant la bande gaiement turbulente. En entrant dans la fournaise, on entendait des voies avinées crier les refrains révolutionnaires. A l'idylle champêtre, succédait

1. Lettre de Fréron a Lucile. Marseille, 11 septembre 1793 : « *Qu'est-ce que cela me fait? Au contraire! C'est clair comme le jour!* Je me rappelle ces phrases inintelligibles, ce piano, ces airs de tête, ce ton mélancolique brusquement interrompu par de grands éclats de rire. Être indéfinissable !... j'embrasse toute la garenne et toi Lucile avec tendresse et de toute mon âme. »

2. Le Comte Dillon.

la tragédie. Stanislas et Camille pensaient à l'article commencé, aux dénonciations qu'ils allaient trouver dans leur courrier et qu'ils devraient insérer le lendemain dans le journal. Adieu les plaisirs paisibles de Bourg-la-Reine ; il faut reprendre l'œuvre journalière, l'œuvre pénible de destruction, quand il serait si bon de s'arrêter pour profiter des douceurs de l'heure présente.

CHAPITRE IV

DE LA PÉTITION DU CHAMP-DE-MARS AU 20 JUIN

Varennes. Violentes attaques de l'*Orateur du peuple*. — Lafayette. — La faction d'Orléans. Danton, Laclos et La Poype aux Jacobins. — Pétition du Champ-de-Mars. Fuite de Fréron, de Desmoulins et de Danton. — Fréron quitte l'*Orateur du peuple*. — Il fonde avec Desmoulins la *Tribune des Patriotes*. — Fréron membre de la commune de Paris. — Le 20 juin.

Le 21 juin 1791, Paris se réveilla sans roi. La nouvelle « du décampativos des Capètes et Capets »[1] fut connue à neuf heures du matin. Ce fut une stupeur générale. Une foule incrédule, bariolée des trois couleurs, entourait le château des Tuileries pensant voir paraître quelque membre de la famille royale. Bientôt, le palais fut envahi ; la populace entra dans les appartements, décrocha les portraits de Louis XVI, brisa quelques meubles. Cependant, les gardes nationales, dans leur fantaisiste ajustement, se rassemblaient. Le canon son-

1. Camille Desmoulins.

nait l'alarme. Dans les rues, encombrées par des hommes en bonnets de laine, on lacérait les images du roi ; à la place de Grève, on mutilait son buste. Une affiche, en gros caractères, placardée sur les murs, attirait les regards de tous :

« On prévient les citoyens qu'un gros cochon s'est enfui des Tuileries ; on prévient ceux qui le retrouveront de le ramener à son gîte [1]. »

Fréron faisait vendre ses feuilles : « Il est parti, disait-il, ce roi imbécile, ce roi parjure. Elle est partie, cette reine scélérate qui réunit la lubricité de Messaline à la soif de sang qui consumait les Médicis. Femme exécrable, furie de la France, c'est toi qui étais l'âme du complot ! » [2]. La foule a lu ces imprécations : « Pauvre sire, nous te crucifierons ! » [3], répète-t-elle, en riant des plaisanteries de l'orateur du peuple, « de la grosse bedaine de l'animal-roi », « de cette masse de chair couronnée » [4]. L'injure n'épargne personne et, avec Stanislas, on appelle Madame Élisabeth « une grosse commère impérieuse ».

Mais, ce n'est pas tant encore contre la famille

1. Camille Desmoulins. Les *Révolutions de France et de Brabant*.

2. L'*Orateur du peuple*, t. IV, n° 9.

3. *Ibid.*, n° 16.

4. *Ibid.*, n° 43.

royale que le peuple est en colère, c'est contre ceux, surtout, qui, chargés de la police de Paris, ont laissé s'effectuer l'évasion« : Trahison, parjure, clame-t-on de tous côtés, Lafayette et Bailly abusent de notre confiance »[1], et on se demande, entre soi, comme Danton aux Cordeliers, si Lafayette est un imbécile ou un traître. Lafayette a perdu, en un jour, sa popularité et son prestige. Il n'y a plus assez d'outrages contre « le perfide » Mottié[2], « phénix des alguazils majors, fleur des Janissaires, don Quichotte du Capet, constellation du cheval blanc »[3]. On ne parle de moins que de lui « trancher la tête »[4]. Commandant de la garde nationale, membre influent de l'Assemblée, son autorité lui avait créé une sorte de dictature de l'opinion. Mais ses actes semblaient contradictoires. Républicain de cœur et monarchiste de tempérament, il était le protecteur du roi, qui se défiait de lui, et l'idole de l'insurrection, qui l'accusa de duplicité. Il pouvait être Cromwell ou Monk, il ne sut être ni l'un ni l'autre et, s'il est sûr qu'il ne prépara pas la fuite du roi, il est probable qu'il n'avait rien fait pour l'empêcher.

1. Les *Révolutions de France et de Brabant.*
2. Nom patronymique de Lafayette.
3. Les *Révolutions de France et de Brabant.*
4. L'*Orateur du peuple.*

La famille royale, arrêtée à Varennes, rentra à Paris, le 25 juin, à sept heures du soir, par le pont tournant. La population tout entière se pressait sur le passage des voitures[1]. L'accueil fut muet, sinistre, méprisant sans fureur : aucun honneur militaire ne fut rendu à Louis XVI et personne ne se découvrit devant lui.....

Il semble prouvé que, avant le départ du roi, deux factions se disputaient le pouvoir, celle du duc d'Orléans renforcée de tous les exaltés, Danton, Desmoulins, Marat, Fréron et celle de Lafayette, avec Bailly, Barnave et les Lameth. Après Varennes, le parti de Lafayette fut vaincu. En fait, la France était républicaine, puisque, par un décret du 25 juin[2], l'Assemblée avait suspendu Louis XVI du pouvoir, pourvu à sa garde et que les ministres gouvernaient seuls. Déjà, du reste, le club des Cordeliers avait voté une adresse proclamant la république. Il est vrai que les Cordeliers renoncèrent, une semaine après, par un ordre du jour, à cette forme de gouvernement dont leurs chefs, Danton en particulier, ne voulaient pas encore[3]. Fréron

1. « Louis XVI était ivre-mort quand on l'a porté à quatre dans la voiture où sa femme l'a jeté », dit Fréron dans l'*Orateur du peuple*.

2. *Moniteur*, 27 juin.

3. Cf. Aulard. *Histoire de la Révolution*.

protestait, dans l'*Orateur du peuple*, « de son invincible attachement à la monarchie » : « Je suis royaliste toujours, disait-il, le jeune prince royal nous reste[1]. »

Ces mots, ces derniers mots résument et expliquent toute la politique du moment. En préconisant l'avènement de Louis XVII, c'était un conseil de régence qu'on préparait et ce conseil de régence ne pouvait être constitutionnellement présidé que par le duc d'Orléans. L'or et la popularité du premier prince du sang lui avaient amené un grand nombre de partisans. Fréron, qui le comparait à « saint Michel foulant à ses pieds le dragon », ne l'attaqua jamais dans son journal et il fut même accusé, par les contemporains, d'être aux gages de Laclos. Danton, quelque temps après, à Louvain, en Belgique, protégea ostensiblement Dumouriez qui, las de voir la lâcheté de « Philippe le Rouge », avait porté ses espérances sur le duc de Chartres. Marat écrivait, dans l'*Ami du peuple*[2], qu'il fallait « garder ses armes pour les défenseurs intègres de la patrie, Louvet, d'Aiguillon, Laclos, d'Orléans ». Collot d'Herbois rapprochait le petit-fils du régent de Socrate. Alquier, Bonne-Carrère, Perlet, Carra,

1. L'*Orateur du peuple*, t. XIII, n° 5.
2. N° 419.

Gorsas, une partie des Jacobins, la plupart des Cordeliers étaient orléanistes. Seul, Brissot, avec quelques-uns de ses amis, s'écriait : « Plus de rois, soyons républicains ! [1] »

Le 13 juillet, aux Jacobins, Danton et Laclos — l'âme damnée du duc d'Orléans — demandèrent, avec force, la déchéance de Louis XVI. Legendre se répandit en imprécations violentes contre la Constituante qui, sous l'impulsion d'Alexandre de Lameth, voulait déjouer les menées de la faction d'Orléans. Mais, le 13 juillet, un décret de cette assemblée fut rendu qui consacrait l'inviolabilité du roi.

Cette nouvelle était connue aux Jacobins à neuf heures du soir. Laclos présidait. La séance fut tumultueuse. Dans la salle étroite, quelques chandelles éclairaient les murs nus, les bancs de bois, et, auprès de la tribune qui avait remplacé l'autel de l'ancienne chapelle, de nombreux orateurs se pressaient pour obtenir la parole. Le club était alors composé, en grande partie, de ceux que l'on appelait les « constitutionnels ». Leur cri de ralliement était la constitution de 1789. Aussi, refusèrent-ils de délibérer sur la déchéance de Louis XVI, pour n'aller point contre le vote émis par la Cons-

1. Le *Patriote Français*.

tituante. Mais ils comptaient sans les manœuvres des exaltés.

Fréron, qui a trouvé plus habile de ne pas se montrer et s'est contenté de critiquer, dans son journal, le terme « enlèvement du roi » dont l'Assemblée nationale affectait de se servir, a envoyé son beau-frère aux Jacobins. La Poype y essaye de tourner le règlement et fait remarquer que, dans le décret, il est question du *roi* et non de *Louis XVI*[1] : les Amis de la Constitution ont donc le droit de délibérer sur la déchéance de celui-ci. Robespierre appuie de son autorité l'opinon de La Poype. Laclos cède le fauteuil de président à Anthoine et demande qu'on fasse signer une pétition par le peuple :

« Elle sera, dit-il, couverte de dix mille signatures. Si l'Assemblée nationale trouve que c'est l'aveu de quelques factieux, c'est qu'il y aura en France vingt-quatre millions neuf cent mille factieux. »[2]

De bruyants applaudissements couvrent ces habiles paroles que Biauzat, un timide ami de Lafayette, vient, sans énergie, déclarer contraires

1. Cf. *Gazette des nouveaux tribunaux*, nº 34 et *Arch. Nat.*, *W* 294. *Dénonciation contre Santerre*

2. Sur Laclos voyez E. Dard. *Un acteur caché du drame révolutionnaire : Le général Choderlos de Laclos.*

à la légalité. Danton, alors, plein de fougue, monte à la tribune. Il dit que le décret de l'Assemblée est obscur à dessein, il engage les membres du club à se rallier à l'avis de Choderlos de Laclos et termine en s'écriant : « Si nous avons de l'énergie, montrons-le[1]. »

Il était neuf heures du soir ; on allait mettre aux voix la proposition de Laclos, quand on annonça dans la salle qu'une multitude de citoyens, « portant dans leurs yeux et leurs gestes l'énergie et la tranquillité des hommes libres », accouraient aux Jacobins. C'étaient des aboyeurs et des filles, « quelques centaines de motionnaires et de coureuses », les amis de Marat et de Fréron, les bandes qui avaient assailli Estienne et mutilé Krabers. Elles envahissent bientôt la salle ; un homme du peuple sort d'un groupe et invite, non sans violence, « les Amis de la Constitution, les vrais soutiens de la liberté à se rendre, demain, avec eux, en corps, au Champ-de-Mars, pour jurer sur l'autel de la patrie de ne jamais reconnaître Louis XVI comme roi des Français » [2]. On applaudit aux tribunes. On discute dans la salle ; on est obligé de se ranger au vœu du peuple et cinq

1. *Journal de la Révolution*, n° 339.
2. Cf. *Arch. Nat.*, *W. 294.*

commissaires sont nommés : Laclos, Brissot, Danton, Réal et Ducancel pour rédiger « une pétition légale qui pût être envoyée aux 83 départements ».

Dans la nuit, la maison de Danton, cour du Commerce, vit se réunir Camille Desmoulins, Brune, La Poype, Fréron, et comme, le lendemain matin, les Jacobins arrivaient en groupe à l'autel de la patrie, ils y rencontrèrent les Cordeliers que Danton et ses amis avaient réunis. Le tribun faisait à la foule une lecture « très animée » de la pétition ; elle faillit être signée sur l'heure [1], mais, personne n'osant dire ouvertement quel était son véritable désir, des difficultés de texte furent soulevées et on remit la discussion à la soirée, aux Jacobins, où l'on apprit que l'Assemblée avait formellement reconnu Louis XVI comme roi.

La partie semblait perdue. Un dernier effort fut encore tenté : « Des factieux, des étrangers payés pour semer le désordre... se proposèrent de former de grands rassemblements dans le coupable espoir de porter le peuple à des excès répréhensibles », et, dans l'après-midi du dimanche 17 juillet, une multitude de pétitionnaires se portèrent au Champ de la Fédération pour protester contre

1. Cf. Lettres de Bailly à Lafayette. *Bibl. Nat.*, *Mss. f. fr.* *11.697.*

l'Assemblée constituante. Des bagarres s'ensuivirent. On hua la garde nationale ; on lui jeta des pierres. Ce ne fut pourtant qu'à sept heures du soir, après avoir longtemps hésité, que Bailly et Lafayette se décidèrent à proclamer la loi martiale et à se transporter au Champ-de-Mars, précédés du drapeau rouge et suivis de plusieurs corps d'infanterie et de cavalerie. Une grêle de pierres et de coups de feu accueillit les municipaux et la garde nationale qui, furieuse, n'attendit pas les sommations. Une décharge fut tirée en l'air, puis une deuxième coucha sur le terrain un grand nombre de morts et de blessés [1]. La populace affolée s'enfuit en poussant des cris de haine et de mort contre Bailly et Lafayette qui furent accusés par les uns d'avoir commis un crime, justifiés par les autres d'avoir obéi à un devoir sévère.

Desmoulins et Fréron, affirme le marquis de Ferrières [2], avaient harangué le peuple du haut de l'autel de la patrie dans le costume adopté par les conspirateurs : petite veste légère et pantalon de toile. Mais, avant six heures, quand ils apprirent

1. Cf. *Procès-verbaux de l'Assemblée nationale*, 18 juillet et la *Revue rétrospective*, t. V, p. 277, qui a publié le rapport de Sergent-Marceau à l'Assemblée générale qu'il présidait.

2. *Mémoires*.

les dispositions de Bailly, ils s'échappèrent et l'on arrêta leur comparse Rotondo, à sept heures du soir, à la porte du café Conti.

Un peu plus tard, Sergent, s'étant rendu chez Danton, y trouva, discutant sur les péripéties de la journée, Desmoulins, Fréron, Fabre d'Eglantine, Santerre, le libraire Duplain et l'imprimeur Momoro. Tandis qu'ils parlaient, Legendre, le boucher, entre en coup de vent dans la pièce. Il est essoufflé, tremblant, affolé. Il vient de rencontrer deux de ses amis qui lui ont dit : « Nous sommes chargés d'aller hors de Paris aujourd'hui dîner à la campagne ; emmenez Danton, Camille et Fréron ; qu'on ne les voie pas dans la ville : c'est Alexandre de Lameth qui vous y engage » [1].

Est-il bien vrai que Lameth ait ainsi prévenu ses ennemis Camille et Fréron ? C'est peu probable. Toujours est-il que ces fauteurs de trouble, que la peur des coups ou d'une arrestation rendait sages, s'empressèrent de quitter Paris. Danton partit pour Troyes, puis, il alla passer quelques jours en Angleterre [2]. Fréron, Desmoulins et Legendre s'en allèrent, chacun de son côté, rasant les murs, comme des conspirateurs. Camille voulut embras-

1. Sergent Marceau.
2. Cf. Dard. *Le général Choderlos de Laclos.*

ser Lucile, Legendre, rassurer sa femme toujours peureuse et, comme Fréron passait tout seul sur le Pont-Neuf, il fut menacé, foulé aux pieds et ne dut de pouvoir s'échapper qu'à la protection de quelques Cordeliers qui faisaient partie de la garde nationale et qui le reconnurent [1].

Stanislas, Desmoulins et Legendre se retrouvèrent tous les trois à Versailles et ils se réfugièrent chez un ami de Marat, Lecointre, qui devait se faire le monopole des dénonciations en Seine-et-Oise. C'était un homme sûr, un commerçant habile et qui, s'il fut inconscient en politique, était un excellent père de famille, très serviable dans la vie privée [2].

Quand le lendemain, à Paris, on alla pour saisir et arrêter l'orateur du peuple, il était trop tard et on ne trouva, au bureau des *Révolutions de France et de Brabant*, que le secrétaire de Desmoulins, Roch Marcandier, journaliste d'occasion qui devait plus tard trahir Camille, mais qui, la tête échauffée, ce jour-là, essaya de résister, fit feu sur les soldats et, battu, malmené, fut entraîné, les vêtements en lambeaux [3].

1. Prudhomme. *Les Révolutions de Paris*, 19 juillet.

2. Sur Lecointre voir la *Revue de la Révolution française*, nº 28 (Article de Th. Luillier).

3. *Courrier français*, nº 203.

Ni le journal de Fréron, ni celui de Camille, de quelque temps, ne reparurent [1]. « Les presses de ces deux folliculaires furent mises en lieu de sûreté et, à l'arrestation des presses, on joignit celle des personnes. » Verrières, « double bosse », qui, monté sur un beau cheval, avait paradé au Champ-de-Mars en se qualifiant de général Jacquot [2], Mlle Colombe, qui colportait les feuilles de Fréron et de Marat dans la rue Percée, l'imprimeur Momoro, d'autres encore, au nombre de six ou huit, furent conduits à la Conciergerie [3]. On empêcha les crieurs de journaux de circuler dans Paris et le drapeau rouge resta, durant deux semaines encore, au fronton de l'Hôtel de Ville [4].

Ces arrestations ne furent pas maintenues, mais Fréron n'écrivit plus à l'*Orateur du peuple* et son

1. Cf. une lettre de Bailly à Lafayette. *Arch. nat.*, *A F^II^*, *48*.

2. *Courrier français*, n° 203.

3. Cf. Le *Rapport* de Sergent-Marceau.

4. *Moniteur*, juillet 1791.

En même temps, on fit des perquisitions à l'*Amy du Roy* L'Abbé Royou parvint à se cacher et ce fut son frère, Corentin Royou, qui avait épousé la sœur de Fréron, qui prit la direction du journal (*Arch. nat.*, *D. XXIX^b^ 34*).

Le 4 mai 1792, Thomas Royou, qui avait repris la direction de l'*Amy du Roy*, fut encore décrété d'accusation. Il mourut quelques semaines après et son frère n'osa pas le remplacer.

Mme Fréron avait quitté Paris après avoir été incarcérée à l'Abbaye et relâchée. Elle se retira en Russie et fut chargée de l'éducation de deux jeunes filles, dont l'une portait le nom de Radziwill et l'autre celui de Poniatowski. (Cf. l'*Océan* de Brest, 1865.)

journal passa entre les mains de Labenette, un obscur gazetier qui avait publié, en 1790, une feuille plaisante, le *Journal du Diable*, et les *Révolutions de France et de Brabant* se turent.

Les Cordeliers avaient été obligés d'interrompre leurs séances le 17 juillet, mais ils les reprirent dès le 25 et Fréron, qui était toujours à la tête des exaltés, qui, s'il ne s'était présenté à la Législative, avait joué un rôle important à l'époque de sa formation et signé, en septembre et octobre 1791, l'*Adresse des électeurs de l'Évêché*, fut, pendant quelques mois, le président de ce club.

Il l'était encore, en avril 1792, lorsqu'il décida de fonder, avec son ami Camille Desmoulins, un nouveau journal : la *Tribune des Patriotes*. Mais il était couvert de dettes et, la dot de Lucile étant placée « sur le roi », Camille était ruiné[1]. Heureusement, un voisin de Danton, un membre du club des Cordeliers, Duplain, leur permit de « reprendre la plume » en faisant l'avance de l'impression du journal.

Ils commencèrent par lancer un éclatant prospectus :

« Il faut dégainer la plume de l'écritoire, écri-

1. Cf. Lettre de Camille Desmoulins à son père : « Si j'avais de l'argent, je reprendrais la plume. »

« vaient-ils !... La sève du printemps fait sortir les « révolutionnaires de leurs quartiers d'hiver et « même

« Le bruit court que Marat va tout réduire en poudre,
« Et dans les Cordeliers entrer comme la foudre.

« Fréron, à qui s'applique si bien le vers d'Ho- « race :

« O matre pulchra, filia pulchrior

« Fréron va rentrer en campagne.

« Les contre-révolutionnaires..., les intrigants... « croient voir Fréron monté sur le Bucentaure « comme le doge de Venise... sortir du port des « Cordeliers pour leur donner la chasse... » [1].

Malgré cette savante mise en scène, la *Tribune des Patriotes* n'eut que quatre numéros. Fréron et Desmoulins furent sans doute obligés d'en arrêter la publication, peut-être parce qu'ils manquaient d'argent, plutôt parce que tout leur temps était pris à préparer les journées révolutionnaires qui les devaient porter au pouvoir.

Fréron, de plus, était membre de la Commune

1. La *Tribune des Patriotes*.
Fréron et Camille auraient désiré que Marat, « deflogistiqué » tant soit peu, collaborât à leur journal. Mais il avait fièrement répondu :

« L'aigle va toujours seul et le dindon fait troupe. »

de Paris et ce n'était pas une occupation sans importance à cette époque où, avant de tomber entre les mains du peuple, le pouvoir s'était arrêté à l'Hôtel de Ville, devenu désormais la tête de la cité, une sorte de Louvre plébéien. Pétion, « le roi Pétion », comme l'appelaient les Parisiens, avait remplacé le maire Bailly. La dignité de sa vie privée, son amitié avec Brissot, Roland, Robespierre et Danton, sa médiocrité surtout — la foule n'a de goût que pour qui lui ressemble — l'avaient porté à cette place qu'il conservait, à cause de son arrogance envers le roi et de ses flatteries pour l'Assemblée.

Pétion ne tenta rien pour arrêter le mouvement insurrectionnel qui se préparait. Danton, avec le concours du beau Santerre lequel, au besoin, lui pourrait prêter main forte, de Marat qui calculait les chances de succès, de Fréron, de Camille, était l'âme de ce mouvement. Dans les cafés, dans les districts, au « faubourg Antoine », dans les clubs, les conjurés pérorent, excitent la fureur populaire en parlant du manque de travail, de la disette, de la cherté du pain, de la trahison du roi et des orgies de l'Autrichienne.

« Nous sommes trahis ! » c'est le mot fatidique que le cordonnier Isambert, le teinturier Malard,

le tanneur Gibou répètent, tous les soirs, dans les cabarets du faubourg Saint-Marceau. Un dîner de cinq cents couverts a réuni dans les Champs-Elysées les Marseillais fanatisés par un long voyage, Lareynie a soulevé les deux cent mille ouvriers du faubourg Saint-Jacques et de la place Maubert. Tout est prêt et, dans la nuit du 19 au 20 juin, Santerre, qui a distribué, cet hiver, tout à l'heure pour cent cinquante mille livres de ragoûts et versé à flots gratuits sa bière rouge, Santerre, à la tête de vingt mille hommes armés, se porte vers l'Assemblée nationale. A côté de lui, on voit le colossal Saint-Huruge, Alexandre, l'orfèvre Rossignol, Gonor, Jourdan-Coupe-têtes et, de rouge vêtue, un grand sabre au côté et des pistolets à la ceinture, la « nymphe de la Révolution », Théroigne de Méricourt, entourée de femmes en haillons et de filles publiques en robes de soie souillées de boue. Tous sont armés de piques, de broches, de couteaux, de haches et agitent des drapeaux avec ces inscriptions : « Tremble, Veto, ton heure est venue ! A bas le Veto ! A mort l'Autrichienne »[1] !

A midi, cette populace défile dans l'Assemblée : « couverts de mauvais vêtements, tous avaient les

1. Cf. les journaux et *Arch. nat.*, *F[7] 3.688.*

figures les plus effrayantes et leur émanation infestait l'air... Rien d'aussi dégoûtant n'avait encore paru dans Paris »[1].

En sortant de l'Assemblée, à trois heures, ces hommes et ces femmes se ruèrent sur le château des Tuileries. Ils réclamaient l'Autrichienne à grands cris, « faisoient des efforts continuels pour approcher du roi et démontroient par leurs gestes qu'ils en vouloient à sa vie »[2]. La garde nationale étant passée au peuple, le château est envahi. On entre par les toits, par les galeries, par les fenêtres. Une culotte pleine d'ordures est balancée auprès du visage du roi. Legendre interpelle Louis XVI : « Monsieur, dit-il, avec un accent farouche et dédaigneux, Monsieur, vous êtes un perfide..... Vous nous avez toujours trompés! »

Le roi, impassible, maître de lui, répondit : « Je ferai ce que la Constitution m'ordonne de faire » et, repoussant le cœur saignant qu'on lui présentait, il se coiffa du bonnet rouge et but un verre de vin à la santé du peuple[3]...

Ce ne fut qu'à la nuit, à sept heures du soir,

1. *Mémoires* de Mme Campan.

2. *Rapport des commissaires du département.* (*Arch. nat.*, F7 5688.)

3. Cf. *Arch. nat.*, F7 4387.

que Pétion se rendit au château et fit écouler la populace. Par sa faute — il essaya de se justifier, mais sa justification l'accuse davantage — le supplice de la famille royale avait duré cinq heures. Fréron, Marat, Danton, n'avaient pas pris part à la bagarre, mais ils étaient restés dans le jardin des Tuileries à exciter les assaillants[1].

La royauté était morte ce jour-là. Louis XVI, qui avait pourtant montré une impassibilité admirable devant les hordes qui l'insultaient, n'avait eu ni le courage d'accepter la Révolution, ni celui de « balayer quatre ou cinq cents insurgés avec du canon »[2]. Incapable de prendre un parti, il allait, deux mois après, se livrer pieds et poings liés à ses ennemis.

1. Cf. *Journal de la Cour et de la ville. Annales patriotiques*, etc.
2. Mot prêté à Bonaparte par Bourrienne. *Mémoires.*

CHAPITRE V

LE 10 AOUT, METZ ET LA CONVENTION NATIONALE

Un dîner chez Camille Desmoulins. — Le soir du 9 août chez Danton. — Le 10 août. — Danton. — Fréron à Metz. — Les élections à la Convention nationale. — Fréron représentant du peuple. — Il vote la mort du roi. — Sa réputation d'élégance. — Il est envoyé en mission dans le Midi.

Le soir du 9 août 1792, Camille et Lucile Desmoulins, jouant aux bourgeois aisés, recevaient à dîner dans la pièce où, dix-huit mois auparavant, avait eu lieu leur repas de noces. Lucile était revenue le matin de Bourg-la-Reine et, tout le jour, avec sa mère encore rayonnante de jeunesse, elle avait débarrassé de leur housse les meubles laqués, épousseté les bibelots fragiles, tout mis en place. Le soir, elle fit, sans cérémonie, mais avec une extrême bonne grâce, les honneurs de la maison[1].

Les rires perlaient autour de la table ronde, parmi les fleurs, la vaisselle claire, l'argenterie

1. Cf. Le *Diurnal* de Lucile, cité par Fleury. J. Claretie, Lamartine, etc.

lourde et les jolis visages. *Fréron-Lapin*[1], qui a abandonné la perruque, mais pousse la recherche de la toilette jusqu'à se soucier de l'élégance de ses bretelles[2], Fréron est là avec Brune, cet imprimeur devenu journaliste, avec Rebecqui, le chef des Jacobins de Marseille et avec un tout jeune homme, beau comme le jour, une sorte d'Antinoüs de la Phocée moderne, Barbaroux, qui plaît à toutes les femmes et n'a pas laissé même, dit-on, Mme Roland insensible à ses charmes. Tous jeunes, tous gais, ils s'amusent aux saillies de Camille, aux bons mots de Fréron et semblent « s'adorer trop eux-mêmes les uns les autres pour adorer la patrie »[3].

Bientôt, pourtant, leurs visages clairs, leurs bouches rieuses s'assombrissent : on parle politique et, malgré l'entraînante éloquence de Barbaroux, les convives deviennent soucieux en songeant que c'est demain que doit éclater l'émeute qu'ils ont préparée. Ils ont parlé aux Cordeliers, aux Jacobins, assisté à cet immense banquet du

1. Surnom que Lucile Desmoulins donnait à Stanislas Fréron.

2. Lettre de Fréron au Comité de Sûreté générale, 18 vendémiaire an III. Il demande la liberté du citoyen Vilkers qui lui a toujours fourni des bretelles élastiques très élégantes (*Catalogue Charavay*).

3. *Mémoires* de Mme Roland.

Champ-de-Mars où la dictature de Robespierre, proposée par Fréron [1] à la municipalité de Paris, a été acclamée, conspiré dans une maison isolée de Charenton, fomenté des troubles dans les faubourgs. L'heure est proche du triomphe ou de la chute.

Que de progrès la Révolution a faits depuis le 20 juin ! La cour est atterrée, s'attend à un coup de main. Les ministres passent la nuit chez le roi. La fermentation de Paris croît d'heure en heure. A la fête de la Fédération — quel souvenir paisible et doux que cette fête en 1790 ! — Louis XVI et la famille royale avaient été accueillis par des huées : « Vive Pétion ! A mort l'Autrichienne ! A bas le Veto ! » criait le peuple qui répétait le refrain d'un sublime chant de guerre, inconnu la veille :

> Aux armes, citoyens
> Formez vos bataillons
> . . . .

auquel succédaient les paroles lugubres du *Ça ira* :

> Ah ! ça ira, ça ira, ça ira !
> Les aristocrates à la lanterne.
> Ah ! ça ira, ça ira, ça ira !
> Les aristocrates, on les pendra !

1. Sigismond Lacroix. *Actes de la Commune de Paris.*

Ces paroles résonnent encore, le soir du 9 août, dans la rue du Théâtre-Français, sous les fenêtres de Camille. La causerie tombe tout à coup. Chacun fait un effort pour paraître calme et, pendant quelques minutes, les convives se regardent avec angoisse. Mais ce malaise est bientôt dissipé. La jeunesse est oublieuse et téméraire : qu'importe ce que sera demain ? Les rires dérident les lèvres plissées, les conversations reprennent, on dit mille riens agréables, on plaisante, on bavarde, « on s'amuse assez »[1].

Quand les chefs marseillais eurent pris congé de Lucile, elle demanda, ne tenant plus en place, à Camille et à Fréron, de l'accompagner chez Danton. Ils sortirent. La rue du Théâtre-Français et la rue de l'École-de-Médecine étaient pleines de monde et, de peur d'être reconnus, ils se hâtèrent d'entrer, par le vaste porche cintré, dans le passage du Commerce où se trouvait la demeure de leur ami.

Danton, que sa jeune femme[2], la fille d'un limonadier du quai de l'École, avait ramené à des

1. *Diurnal* de Lucile.

2. Il l'avait épousée en 1787. Elle s'appelait Antoinette-Gabrielle Charpentier. Elle mourut le 10 février 1793. Au mois de juin suivant, Danton se remaria avec Sophie Gély, laquelle épousa en deuxièmes noces un M. Dupin.

habitudes régulières, était chez lui. Il paraissait serein, jovial, résolu. Mme Danton « était dans les larmes, son petit avait l'air hébété », Lucile « riait comme une folle » :

« Mais peut-on rire ainsi, répétait la femme de Danton ?

— Hélas ! cela me présage bien des larmes ce soir », répondit Mme Desmoulins.

Fréron cherchait dans les fumées du vin, une résolution qui le fuyait. Il regardait Lucile, prenait la main de Brune, s'approchait de Danton, communiquait sa fièvre aux autres qui descendirent dans la rue pour respirer l'air. Quelques sans-culottes passant une chanson aux lèvres, ils eurent peur et remontèrent. Lucile faisait trembler tout le monde : « Voilà le tocsin qui va sonner », disait-elle à tout instant et, comme son mari était allé chercher un fusil dans la pièce voisine, elle s'enfuit dans l'alcôve et se mit à pleurer, puis, se jetant dans les bras de Camille, elle le supplia de ne pas la quitter, de rester avec elle. Fréron la regardait avec fixité et répétait en hochant la tête : « Je suis las de la vie, je ne cherche qu'à mourir. »

Soudain, résonna le tocsin des Cordeliers. Les femmes frisonnèrent instinctivement et Lucile se réfugia dans un salon tout proche pour ne pas

assister au départ des hommes. Quand elle fut seule avec Mme Danton, elle s'épouvantait chaque fois qu'elle entendait le cliquetis des armes d'une patrouille qui passait. A une heure du matin, Danton rentra pour se coucher et Fréron et Camille, qui l'accompagnaient, ramenèrent Lucile avec eux, rue du Théâtre-Français[1].

Le matin du 10 août, comme, après que son mari l'eût quittée, Lucile était descendue chez le boulanger, elle fut insultée par des voisines qui lui crièrent que Desmoulins était la cause de tout le mal. Tremblante, elle rentra chez elle et, quand elle vit revenir Fréron et Camille, elle se jeta sur eux en pleurant. Ils étaient pâles, défaits, ils venaient de voir assassiner devant eux, à l'instigation de Théroigne de Méricourt et par les hommes qu'ils avaient ameutés, leur camarade de collège Suleau qui avait embrassé par héroïsme la cause de la monarchie, au moment où elle semblait répudiée par tout le monde. Ce meurtre de Suleau, du séduisant Suleau de Louis-le-Grand, avait atterré Stanislas et Camille au point qu'ils oubliaient de raconter à Lucile les péripéties de la matinée : les Tuileries allaient être prises puisque la famille

1. Cf. *Diurnal* de Lucile.

royale, sous la conduite de Roederer, avait été obligée de se réfugier à l'Assemblée nationale.

Desmoulins et Fréron, après avoir rassuré Lucile, partirent et c'est de la terrasse du café Hottot, près du pont tournant, qu'ils assistèrent à l'effroyable massacre des Suisses. Ils ne revinrent chez eux qu'assez tard dans la soirée. Le vainqueur du 10 août, Westerman, que Danton avait fait sortir la veille de prison, poudreux, couvert de sang, les accompagnait ainsi que Brune, Robert, Marat, Fabre d'Églantine. Les femmes, après les transes de la nuit et de la journée, ne se tenant pas de joie, battant des mains, coururent embrasser leurs maris dont la fortune se levait. Danton, Desmoulins, Fréron allèrent ensuite aux Cordeliers recevoir l'hommage de leur victoire. Marat, le lendemain, suivi d'une bande de fanatiques, se promena dans Paris, avec une épée nue à la main et une couronne de lauriers sur la tête, tandis que, la garde nationale ayant disparu, Santerre, sur un beau cheval noir, parcourait les faubourgs de la ville, débraillé, la chemise entr'ouverte, laissant voir sa poitrine velue [1].

Le peuple de Paris avait pris la dictature en

1. Cf. Les *Annales patriotiques* et les autres journaux du temps.

prenant les armes. L'Assemblée, soupçonnée et craintive, n'exista plus que de nom et le véritable pouvoir siégea à l'Hôtel de Ville. Tallien, Fréron, Collot d'Herbois, Desmoulins, Osselin, Desforges, Fabre d'Églantine et quelques autres encore s'érigèrent, sans que la mission leur en fût donnée, en conseil municipal provisoire[1] et Danton fut nommé ministre de la Justice.

Danton, qui n'avait été jusqu'alors qu'un tribun populaire, excitant les foules au carnage et à l'insurrection, incarna à lui seul le patriotisme. Après être allé chercher sa vieille mère à Arcis, il donna le branle à la défense du pays. Quatre-vingt-dix mille hommes, sous les ordres du duc de Brunswick et du roi de Prusse, envahissaient la France. Les soldats de carrière, comme Servan et Luckner, croyaient la partie perdue et parlaient de transporter à Tours le siège du gouvernement. Danton résista. Grand et fort, la voix puissante, le geste hardi, vulgaire et terrible, il décida de barrer aux Prussiens la route de Paris. Et, de cet homme d'une énergie farouche et audacieuse, s'émanaient une telle foi dans la victoire, un tel amour de la patrie, qu'il fut écouté par tous et que

1. Cf. Sigismond Lacroix. *Actes de la Commune de Paris.*

ceux qui ne voulaient pas s'incliner le subirent.

Il commença par faire nommer aux armées trente commissaires pourvus des pouvoirs les plus étendus, trente dictateurs régionaux, trente hommes à lui dont le seul rôle était, par tous les moyens, avec toutes les ressources, fangeuses ou sanglantes, de forcer le pays à se dresser contre l'envahisseur.

Parmi ces commissaires, était Fréron qui fut envoyé dans le département de la Moselle. Il partit de Paris à la fin du mois d'août. Joseph Paris[1] l'accompagnait. Tout le long de la route, à Châlons, à Verdun, ils encouragèrent les volontaires des départements, entretinrent le patriotisme des troupes. Ils arrivèrent à Metz pendant la nuit. Le maire, Anthoine — « un Pétion » — était venu, après le 10 août, demander à l'Assemblée des commissaires spéciaux[2]; il alla recevoir Fréron et Paris à la porte de la ville avec une garde nombreuse. Longwy était pris, Verdun menacé. Paris et Fréron s'occupèrent

1. Et non pas *Panis*, comme le dit la *Revue rétrospective* (t. II, p. 480) en citant une lettre autographe signée par les commissaires du pouvoir exécutif dans le département de la Moselle. Panis, en effet, resta à Paris et fut accusé plus tard d'avoir assisté aux massacres de septembre. Dans l'autographe sans doute l'*r* de Paris était mal fait et le copiste l'a pris pour un *n*.

2. 21 août 1793, *Arch. Nat.*, *C 158, n° 334*.

à empêcher la reddition de Thionville et à surveiller les généraux. Ils firent nommer Kellermann à la place de Luckner qu'on para du titre de généralissime et donnèrent tous leurs soins à l'alimentation et à l'habillement des troupes [1]. Là se borne leur rôle et, s'ils furent, à ces heures de panique, de dévoués agents de la défense nationale, ils n'eurent aucune part à cette admirable campagne de 1792 qui rejeta, en dehors de nos frontières, les pires ennemis de la France [2].

Pendant que Fréron était à Metz, eurent lieu les massacres de septembre et les élections à la Convention nationale. Un décret de l'Assemblée législative [3] ayant ordonné la suppression des citoyens actifs, ces élections se firent à deux degrés.

Les électeurs, nommés le 28 août, se réunirent, le 2 septembre, dans la salle de l'évêché, mais ils se transportèrent, le lendemain, au club des Jacobins, dont les membres avaient prêté le local. Collot d'Herbois présidait : « Il nous faut, dit-il, des hommes de caractère, des hommes vertueux, des hommes énergiques, des hommes populaires. Il

1. Cf. *Arch. Nat.*, *D* XL, 48 n° 43, D XL 17, folio 99 et B' 14.* Cf. Aussi la lettre déjà citée publiée dans la *Revue rétrospective.*

2. Consultez A. Chuquet. *La Première invasion prussienne.*

3. *Procès-verbaux* de l'Assemblée législative.

ne nous faut pas des hommes de talent : j'honore les grands talents, mais je les crains. » Louvet, dans son journal, *la Sentinelle*[1], avait désigné les candidats de son choix. Ils étaient tous républicains éprouvés, tous connus par leur valeur, mais, aussi, tous modérés. Naturellement, Fréron et son « cher frère d'armes » ne figuraient pas sur la liste. Marat fit alors placarder une affiche injurieuse pour Louvet et pour ceux que Louvet présentait aux suffrages des électeurs :

« Carra, disait-il, est fanatique ou endormeur, selon le vent ; Gorsas, un flagorneur aux gages de Necker ; Barère, un homme nul et sans caractère » et il mettait en avant trente-quatre noms, parmi lesquels « neuf vrais apôtres de la liberté », comme Fréron, Danton, Robespierre, « sept vrais défenseurs de la liberté » et « six bons patriotes », dont Desmoulins, Tallien et Brune [2].

Les élections s'ouvrirent le 5 septembre. Le premier député élu fut Robespierre. Le lendemain, Danton eut la grosse majorité de 638 voix[3] et le nom de Collot sortit de l'urne. Billaud-Varennes et Manuel furent nommés le 7 septembre. Le 8,

1. 22 août 1792.
2. Cf. Chèvremont. *J. P. Marat*.
3. *Arch. Nat., C. II. 180.*

Desmoulins, soutenu par Danton, l'emporta sur Kersaint. Marat passa, grâce à un élogieux article du journal de Prudhomme, en même temps que Lavicomterie. Le 10 septembre, Legendre battait Tallien qui avait rayé Marat de sa liste. Le 13, Fréron fut distancé par Dusaulx, mais, le 14, il triomphait avec 454 voix, la majorité absolue étant fixée à 324 [1].

C'est le 21 septembre, à midi, que les portes de la salle du Manège s'ouvrirent et que vinrent s'installer, escortés par les membres de l'Assemblée législative, qui allaient solennellement déposer leurs fonctions, les 749 nouveaux représentants du peuple. Fréron siégea à l'extrême-gauche, auprès de Marat, d'Hébert et de Danton. Il faisait partie de ceux que l'on appela, dans la suite, les *Montagnards* et qui avaient été nommés sous la pression de la commune de Paris. La droite était formée par les débris du parti constitutionnel et quelques royalistes honteux. A gauche, cent cinquante républicains, venus des départements pour la plupart et ayant, avec des opinions identiques à celles des élus de Paris, le désir de modé-

1. Beauvais avait eu 61 voix et Osselin 57. Cf. *Arch. Nat.*, C. *II 180, n° 60. Extrait des registres de l'Assemblée électorale du département de Paris*, 14 septembre 1792. 13e séance.

rer l'entraînement anarchique de la capitale. Le groupe le plus important siégeait au centre. Il était composé d'une masse d'hommes indécis qui devaient toujours donner leur vote au parti du plus fort et qu'on appela le *Marais*, la *Plaine* ou le *Ventre*.

Le premier acte de la Convention nationale fut de proclamer la république qui existait en fait depuis le 10 août. Ce vote fut unanime, mais, à peine avait-il été émis, que les différentes factions de l'assemblée se disputèrent le pouvoir.

Stanislas Fréron n'avait pu vaincre encore une assez grande difficulté de parole, aussi ne prit-il pas une part active aux débats de la Convention nationale. Il déposa un jour à sa barre des décorations militaires qui lui avaient été envoyées par des officiers de l'armée de la Moselle et il monta une fois à la tribune pour défendre, avec Lamarque et Marat, son collègue Panis, accusé d'avoir, comme administrateur de la commune de Paris, « fait disparaître des matières d'or et d'argent »[1]. Pour le surplus, Stanislas se laissait conduire par Robespierre, Danton et Marat, alors alliés; mais, comme tous les débiles, il se montrait plus

1. Cf. *Archives parlementaires* et le *Moniteur*.

exalté que ceux qu'il avait pris pour modèles.

C'est ainsi qu'il ne se contenta pas, comme Robespierre, Danton, Legendre et la plupart des vingt et un députés de Paris, de voter la mort du roi, mais, avec Marat, Panis et Billaud-Varennes, il demanda que son exécution eût lieu dans les vingt-quatre heures :

« Si après avoir déclaré que Louis Capet était coupable de haute trahison et de conspiration contre l'État, dit-il dans les termes pompeux dont il avait accoutumé de se servir, vous ne lui appliquiez pas la peine portée par la loi, je demande qu'avant de porter le décret de réclusion, l'image de Brutus soit voilée et son buste retiré de cette enceinte. J'ai poursuivi le tyran jusque dans son palais, j'ai demandé sa mort depuis deux ans dans des écrits imprimés qui m'ont valu les poignards de Lafayette, je vote pour la mort dans les vingt-quatre heures »[1].

Stanislas Fréron dépouillait cette emphase dans les couloirs de la Convention où il était connu pour ses bons mots et son esprit caustique. Il avait aussi une réputation d'élégance et, s'il porta la carmagnole et adopta, pendant quelque temps, une tenue

1. Cf. *Moniteur*, 16 et 17 janvier 1793 et *Archives parlementaires*.

débraillée, ce ne furent là que des travestis qui le devaient faire ressembler à un sans-culotte d'opéra-comique. Il était le révolutionnaire mondain, le conventionnel à la mode. Il brillait dans les salons, chez M. et Mme Bitaubé, chez Mme de Chalabre[1], de la famille des financiers. Il plaisait aux femmes et resta, aux heures les plus sinistres, petit maître et libertin.

Incapable d'aller jusqu'au fond des choses, il s'attachait davantage à leur aspect. C'était un artiste qu'un geste exaltait, un littérateur qui se grisait de phrases sonores. Aucune raison ne modérait ses emportements et il poussait l'ardeur de ce qu'il appelait son *patriotisme pur* jusqu'au délire.

C'est cet homme efféminé, n'ayant point d'idées, mais de la fureur, ne voyant la gloire que dans l'excès et ne demandant qu'à exagérer les preuves de son « sans-culottisme », que la Convention nationale envoya, le 9 mars 1793, en mission dans les Hautes et les Basses-Alpes[2].

1. Cf. *Vie de M. de Robespierre.*

2. Il avait été poussé à accepter cette mission par la grande gêne dans laquelle il se trouvait. Témoin, simplement, cet extrait du compte rendu de la séance du 24 février 1793 à la Convention nationale :

« Un pétitionnaire se présente à la barre. Il explique qu'il lui est dû par Fréron une certaine somme. Ne pouvant rien toucher, il demande à être payé sur son traitement.

« Renvoyé au Comité de législation. » *Archives parlementaires.*

Les représentants du peuple dans les départements étaient investis de pouvoirs sans limite, responsabilité terrible en un pareil moment, charge formidable pour Stanislas Fréron qui allait, saisi de je ne sais quelle fureur démente, abuser de son autorité souveraine pour commettre des « attentats inouïs » et devenir « le dévastateur et le bourreau »[1] des contrées où il avait été délégué par la Convention nationale.

Fréron n'en continuait pas moins sa vie dispendieuse. Il disputait à Brune une « jolie petite maison à colonnes » de la rue Vieille-l'Évêque. Cette maison appartenait à Fabre d'Eglantine : « Je t'achèterai, lui écrivait Fréron, tous les objets que tu laisseras. » (L. a. s. Fréron à Fabre d'Eglantine, 20 décembre 1792, *Catalogue Charavay.*)

1. *Isnard à Fréron.*

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

FRÉRON EN MISSION DANS LES ALPES

De Paris à Marseille. — Sisteron. — Gap. — Embrun. — Briançon. — Digne. — Marseille en « insurrection légale ». Fréron ne peut rentrer à Paris. Il est emmené par Barras à Nice. — Nice et ses plaisirs. — Toulon. Visite de l'escadre.

Quelques jours après leur nomination, Fréron et Barras quittèrent Paris. Ils partaient en chaise de poste, avec une suite nombreuse et une escorte de chasseurs à cheval galopant à la portière de leur voiture. Ils s'étaient vêtus de ce costume des représentants en mission — un habit bleu, des culottes de peau de daim jaune, des bottes à revers et un chapeau rond ombragé d'un faisceau flottant de plumes tricolores — qui incarna, pendant un an en France, le pouvoir et la terreur.

La route passait par Nemours, par La Charité, par Nevers où l'on passait la nuit. A Moulins —

« grande ville bâtie en briques symétrisées »[1] — on s'arrêtait pour dîner et, à Varennes-sur-Allier, un délicieux vin gris de Saint-Pourçain attendait les voyageurs. Ceux qui, comme Fréron, avaient rarement quitté Paris[2], s'étonnaient, par les chemins montueux qui conduisent à Roanne, de la fertilité du sol et du pittoresque costume des femmes, en fichu, en sabots et coiffées d'un coquet chapeau de paille enrubanné. Passée Roanne, la route devenait plus pénible, les relais se faisaient plus nombreux et, après avoir couché à Tarrare, on parvenait à Lyon que Châlier, un monstre impossible à comprendre, grotesque et mystique, épouvantait par ses atrocités.

Après Lyon, les représentants du peuple descendirent la vallée du Rhône, ici sèche et nue, avec ses rochers abrupts, là plantureuse et verte, et arrivèrent à la vieille cité des papes, à Avignon, dont les remparts, flanqués de leurs trente tours massives, luisaient au soleil.

En sortant de l'ancien Comtat, la plaine change

1. *Carnet de route du Conventionnel Ph. Ch. Aimé Goupilleau en mission dans le Midi en 1793*, publié par Michel Jouve et Marcel Giraud Mangin.

2. Cf. *Arch. Nat., C 153, n° 69. Déclaration des représentants du peuple en exécution des articles 4 et 5 du décret du 5 fructidor an III.*

d'aspect et les oliviers, de couleur terne, jetteraient une note mélancolique dans le paysage si, de-ci, de-là, une floraison d'amandiers, fraîche et nacrée, ne contrastait avec le feuillage sombre d'un mûrier tout proche.

Barras et Fréron étaient attendus à Aix par les municipaux en écharpe qui les conduisirent en cortège à l'Hôtel de Ville, par une avenue spacieuse[1], au milieu d'une population résignée. Au cours de leur voyage, les représentants avaient été reçus avec une déférence mêlée de crainte. Des jeunes filles en toilettes claires les étaient venues attendre à l'entrée des villages, avec des gerbes de fleurs aux couleurs de la nation, tandis que les membres des municipalités les haranguaient dans l'harmonieuse langue de leur pays[2] que seul Barras pouvait comprendre.

A Marseille, le château Borély étant occupé par leurs collègues Moyse Bayle et Boisset, Fréron et Barras allèrent se loger, sans doute, dans le seul hôtel républicain et confortable de la ville, — l'hôtel Beauveau, dont il existe encore une façade sur

1. Aujourd'hui l'avenue Gambetta.

2. Cf. pour ce voyage, le *Carnet de route du Conventionnel Ph. Ch. Aimé Goupilleau* qui partit à la même époque et dans les mêmes conditions que Barras et Fréron.

le vieux port —. Tous les soirs, ils se rendaient au spectacle, donnaient ou recevaient à dîner et, dépensant sans compter[1], ils auraient désiré de prolonger leur séjour pour jouir davantage de la douceur du climat de Marseille, de la beauté de ses femmes, de la munificence avec laquelle ils étaient accueillis.

La Terreur, régnant dans les Bouches-du-Rhône, pimentait leurs plaisirs. Moyse Bayle et Boisset, nommés représentants du peuple après les exécutions de septembre, étaient d'exaltés démagogues, fous de fanatisme. Ils avaient institué un tribunal révolutionnaire, la guillotine était dressée en permanence et, quelque temps avant l'arrivée de Fréron, le 19 mars, à cinq heures du matin, des perquisitions avaient eu lieu chez douze cents suspects que Bayle et Boisset avaient l'intention de *septembriser*[2].

Fréron et Barras ne laissèrent pas d'exciter le zèle révolutionnaire de leurs collègues. Ils allèrent avec eux dans les sociétés populaires où ils furent acclamés et où ils apprirent avec plaisir que

1. *Arch. Nat.*, *A D XVIII*a (Nous avons, dans cette partie, consulté avec fruit le *Recueil des actes du comité de Salut public*, publié par M. Aulard).

2. Cf. Lourde. *Histoire de la Révolution à Marseille* et Auguste Fabre. *Histoire de Marseille*.

soixante-dix clubs, dominés par les Jacobins de Marseille, s'étaient formés dans les Basses-Alpes. La société *Deus providebit*, qui avait fomenté les émeutes de Valavoire et d'Entrevoux, avait été dissoute[1]; à Sausses, à Manosque, des prêtres avaient été assassinés et l'archevêque de Senez, un débile vieillard de soixante-dix-sept ans, massacré; le clergé était persécuté partout[2]. Le procureur syndic de Sisteron demandait aux Jacobins des Bouches-du-Rhône l'approbation de ses actes et le maire, accusé de modérantisme, avait été destitué[3] par Peyron, un farouche *monnaidier*[4] qui était accouru de Marseille, à la tête de huit cents forcenés, et s'était arrogé le droit de juger les autorités et de lever des contributions.

Ces actes révolutionnaires facilitaient singulièrement la mission de Fréron et de Barras. C'est donc en toute confiance qu'ils quittèrent Marseille par la grande route défoncée[5] qui longeait le cours de la Durance, dont le lit atteint parfois

1. Cf. *Archives du département des Basses-Alpes L[1] 184* (cité par Cauvin. *Formation de la Société populaire à Sisteron*).

2. Cf. P. Apollinaire de Valence. *Études franciscaines sur la Révolution dans le département des Basses-Alpes*.

3. *Mémoires* d'Hodoul.

4. C'était le nom que l'on donnait aux terroristes dans le Midi. Les royalistes étaient appelés *chiffonniers*.

5. Cf. J. Maurel, *Le brigandage dans les Basses-Alpes*.

jusqu'à un kilomètre de large, en un seul bras, et charriait, en cette saison, des eaux tumultueuses. Ils traversèrent Manosque, entourée de remparts et dominée par une tour semblable à celle d'Aigues-Mortes et, après avoir quitté cette région déserte où les villages, par crainte des débordements du fleuve, se sont juchés au haut des collines décharnées, ils arrivèrent aux Mées où ils s'arrêtèrent pour visiter le tunnel qu'on avait commencé de construire dix ans auparavant, dans le but d'éviter les inondations. Partout, sous le respect et l'admiration qu'on leur témoignait, se cachaient les sentiments de crainte que déjà ils inspiraient et, si la joie était sur les lèvres, elle n'était point dans les cœurs. La situation du pays était mauvaise, le blé était rare, le pain coûtait douze sous la livre, la misère était profonde, les récoltes rendues insuffisantes par les clubs qui prenaient les hommes aux champs[1].

A peine arrivés à Sisteron — triste bourgade mal bâtie que surplombe le massif de la Baume — Fréron et Barras se rendent à la société populaire. Ils en félicitent les membres, tâchent de leur « impré-

1. Cf. *Arch. Nat.*, *A* F^{II} *182*. Lettre de Fréron et Barras au Comité de Salut public, 10 mai 1793 et *Archives du département des Basses-Alpes, Série L.*

gner un nouveau degré de ferveur et d'énergie », font chasser, de la salle des séances, tous ceux qui leur déplaisent et qu'ils appellent « des royalistes cachés sous le manteau du feuillantisme »[1]. Puis, pour « atterrer les ennemis du dedans », ils font appliquer la loi des suspects, organisent des tournées domiciliaires dans les communes, nomment des commissions municipales avec de pleins pouvoirs. Enfin, comme il leur sied de donner, à leur mission et à leur personne, une importance qui puisse frapper l'esprit des populations, ils ordonnent que la ville soit illuminée pendant toute la durée de leur séjour et sur la promenade où — desaffectée, mais d'une architecture si fine — se dresse l'église de Notre-Dame, avec son original portail à colonnettes et son dôme aujourd'hui détruit, ils réunissent les habitants de Sisteron en faisant battre le tambour. Le canon tonne. La ville est pavoisée. Fréron et Barras, empanachés et menaçants, debout sur une estrade, drapée aux couleurs de la nation, haranguent la foule et, avec des gestes dramatiques, ils lui font solennellement jurer de « donner la mort à qui tentera de porter atteinte à l'unité et l'indivisibilité de la république »[2].

1. *Arch. Nat., A F*II *182.*
2. Cf. *Id.*

Un jour que traversait la ville un bataillon de chasseurs, les représentants s'aperçoivent que, sur les plis du guidon déployé, est tracé ce seul mot : CONSTITUTION. Ils arrêtent les soldats, font battre la générale, ameutent le peuple sur la place, l'invitent à se mettre à genoux et à chanter la *Marseillaise* en signe de réparation, tandis que le drapeau séditieux est lacéré et livré aux flammes devant la porte de leur logement[1].

Après ce beau geste, Fréron et Barras quittèrent Sisteron et, remontant la Durance jusqu'à Tallard, ils gagnèrent Gap. Ils n'y trouvèrent, pour les recevoir, ni fleurs, ni guirlandes, ni illuminations. Les habitants ne s'étaient pas encore relevés de l'incendie qui avait détruit leur ville en 1692, et ils avaient vu la Révolution accroître encore leur misère. Aussi, les couleurs nationales sont méprisées, les impositions en retard, les prêtres réfractaires protégés. « Les autorités constituées, relate Fréron indigné, sont de glace pour la Révolution », accordant des certificats de civisme à tous ceux qui en demandent et ne défendant pas le port de la cocarde blanche. Elles rendent très pénible leur mission aux représentants du peuple qui

1. Cf. *Arch. Nat.*, même dossier.

éprouvent à Gap « tout ce que l'aristocratie, le royalisme et la malveillance ont pu inventer pour entraver leurs opérations ».

Apprenant pourtant qu'il existe un club unique dans la ville, Fréron et Barras se résolvent à y aller discourir. Ils trouvent là des bourgeois paisibles qui s'assemblent, chaque soir, « pour lire Perlet »[1]. Ils essayent de leur « parler avec chaleur des périls qui environnent la république ». Peine perdue : leurs paroles sont accueillies avec un silence voisin du mépris.

Les jours suivants, tandis qu'ils chevauchent dans les rues de Gap, ils ne laissent pas que d'être impressionnés par l'attitude des habitants qui semblent résignés, mais portent dans leurs yeux comme l'espoir d'une vengeance prochaine. Ils ont peur alors ; ils sentent qu'on conspire contre eux ; leur sûreté leur paraît menacée et ils s'empressent de quitter cette ville hostile dans la crainte qu'on ne leur fasse « sceller de leur sang les fondements de la république »[2].

A Embrun, ils furent reçus avec des égards, mais avec des égards hypocrites. Les Embrunois, gens habiles, feignirent des sentiments exaltés. Ils

1. Le journal de Perlet que Fréron trouvait trop modéré.
2. Cf. *Arch. Nat.*, *A F*ᴵᴵ *182*.

fréquentèrent les sociétés populaires pendant le séjour de Barras et de Fréron dans leur ville : les représentants partis, ils dansèrent en rond devant les portes fermées de leurs clubs. Ils chantaient le *Ça ira! la Marseillaise*, juraient de « débarrasser la république des ennemis du dehors et du dedans », criaient avec enthousiasme : « Vive Marat ! à bas l'Autrichienne ! Vivent les représentants du peuple ! » mais ils se refusèrent toujours, obstinément, en braves gens qu'ils étaient, à se dénoncer les uns les autres et, chaque fois que Fréron leur posait cette question : « N'y a-t-il pas dans le district quelques personnes suspectes ? » ils faisaient cette unique et unanime réponse : « Nous sommes tous des républicains ! » Il était impossible d'obtenir autre chose de ces paysans tenaces et « aucun citoyen n'eut le courage de se porter dénonciateur », comme dit Fréron, qui ne comprenait pas que l'on pût hésiter à ce jeu qui lui avait, jusqu'alors, si bien réussi à lui-même.

Furieux, se sentant joué, il fait des perquisitions partout, il demande à tout inspecter, il veut tout contrôler. On lui a dit que l'hospice était en bon état, qu'il n'a pas besoin de s'y rendre, mais il croit discerner, sous le hâle des montagnards, comme un narquois sourire qui le porte au soup-

çon. Il se transporte à l'hôpital ; il le trouve propre et bien tenu, mais d'infirmières, aucune. Il questionne les malades et les municipaux, fait ouvrir les portes et les armoires, fouille partout et finit par trouver, cachées dans la chapelle, « un troupeau de paisibles brebis affolées, une nichée de religieuses, les unes en guimpe et voile noir, c'étaient les mères, les autres en blanc, les novices, toutes » — voyez cette infamie, cette impudence ! — toutes « vêtues comme en 1788 »[1] !

Barras et Fréron, le noble provençal qui avait plusieurs parentes dans les ordres et le fils du défenseur des jésuites, voulaient d'abord faire périr sur-le-champ ces pauvres filles, mais, sentant qu'elles seront défendues par la population d'Embrun qui les vénère, ils se contentent de « tancer d'importance ce troupeau de béguines » et ils leur ordonnent de quitter aussitôt « cette mascarade »[2].

Fort mécontents encore, mais un peu réconfortés par cet acte d'autorité et par les exécutions sommaires qu'ils avaient ordonnées pendant leur séjour, les représentants quittèrent Embrun et, par une rampe très raide, à travers des défilés grandioses, ils montèrent jusqu'à Briançon où ils

1. Cf. *Arch. Nat.*, même dossier.
2. *Ibid.*

ne s'occupèrent que du véritable objet de leur mission. Ils firent des discours à la garnison, reçurent le serment de « maintenir l'unité et l'indivisibilité de la république », et tâchèrent d'apaiser les « querelles intestines » qui divisaient les soldats et les volontaires[1]. Ils ne demeurèrent que peu de temps dans cette ville montagnarde sans joie, mais si pittoresque, avec ses ruelles tortueuses où coulent sans arrêt des ruisselets d'eau claire et, après plusieurs journées de marche dans les montagnes, ils arrivèrent à Digne.

C'est à Digne que Fréron et Barras apprirent ce qui se passait à Marseille. Moyse Bayle et Boisset avaient, comme on sait, appliqué la loi des suspects dans le département des Bouches-du-Rhône et les « maratistes » du midi, à l'instigation de la commune de Paris, avaient livré la ville aux massacres. A ces excès, une réaction avait succédé. Les modérés étaient parvenus à soulever les Sections qui avaient nommé un Comité central et fait jeter en prison Mouraille, le maire, Seytres, le procureur syndic de la commune et quelques autres terroristes. Bayle et Boisset avaient été obligés de se réfugier à Montélimar et les repré-

1. *Arch. Nat.* AF[II] *182*.

sentants Bô et Antiboul, passant par Marseille pour se rendre en mission en Corse, avaient été arrêtés. Les Sections marseillaises s'étaient ensuite déclarées « en insurrection légale » et le Conseil général de la commune avait ordonné une levée de six mille gardes nationaux [1]. Déjà on criait « vive le roi ! » à Arles [2], déjà Lyon avait arboré la cocarde blanche, Nîmes organisait un bataillon de fédérés [3] : le Midi tout entier était en armes, soulevé contre la Convention nationale.

La mission de Fréron se terminait à Digne ; mais il n'ose se résoudre à retourner à Paris. Il a peur des « infâmes fédéralistes qui règnent à Marseille » [4] et il ne veut pas « tendre son col aux chaînes dont sont chargés ses collègues Bô et Antiboul » [5]. Revenir par les Alpes, il n'y faut pas songer : Fréron a déjà, à ce qu'il dit, « couru le risque de perdre la vie à Gap » pendant sa mission et il a appris que deux patriotes, traversant cette ville, ont été « jetés à bas de leurs chevaux, traînés

1. Cf. Lourde. *Histoire de la Révolution à Marseille* : Lautard. *Esquisses historiques*, les lettres des représentants Bayle et Bois set citées par Aulard. *Actes du Comité du Salut public*, etc...

2. Cf. *Histoire du Terrorisme dans la commune d'Arles*.

3. Cf. Simon Brugal. *Le camp de Jalès*.

4. L. a. s. Fréron. 26 juillet 1793. *Arch. Nat., D XLII 6*.

5. *Ibid.*, 10 juin 1793, et *Arch. Nat., AF*ᴵᴵ *183*.

par les cheveux, enfermés dans des cachots et traités de maratistes ». Il sait que les populations lui sont hostiles qui le font passer pour le frère de Marat et colportent le bruit qu'on l'a guillotiné à Lyon[1]. La route de Paris semble donc fermée et Fréron s'en réjouit car il a obtenu de Barras, chargé d'une mission nouvelle à l'armée d'Italie, qu'il l'amène avec lui à Nice.

« Aristocrate d'origine et d'éducation », le vicomte Paul de Barras, « bonnet rouge et talon rouge »[2], avait flotté quelque temps entre la république et la monarchie. Mais, comme il avait l'intelligence pratique de l'homme d'affaires et l'intuition de ce qui pouvait le mieux servir ses intérêts, il avait embrassé la cause de la Révolution triomphante et, nommé député du Var à la Convention nationale, il était allé siéger à la Montagne. C'était un sans-culotte d'occasion, un jacobin raffiné. Il n'avait point d'opinions, mais des appétits. Recherchant le pouvoir et la fortune parce qu'ils lui étaient nécessaires pour satisfaire sa vanité, son amour du luxe, ses passions insatiables, il ne reculait pas dans le choix des moyens : les résultats seuls lui importaient. Cor-

1. *Arch. Nat.*, même dossier.
2. G. Duruy.

rompu et corrupteur, « il ne semble pas avoir eu peur de l'eau trouble » et, comme l'a dit un historien[1], « il paraît difficile de calomnier ce personnage équivoque et suspect ».

Encore que Barras ait prétendu, dans ses *Mémoires*, avec une moue de dédain, que « les rencontres qu'on fait dans les révolutions ne sont pas de choix », il ne pouvait trouver personne qui lui allât mieux que Stanislas Fréron, un joyeux compagnon, aimant les plaisirs, familier de la débauche et se souciant, non pas de l'argent, mais des jouissances que l'argent procure. Qu'il s'amuse, qu'on l'amuse et il fermera les yeux sur les profits que son collègue, le cas échéant, pourra tirer de sa mission[2]. D'autre part, l'exaltation de l'ancien directeur de l'*Orateur du peuple* est connue et, si tant est qu'il soit obligatoire de prendre des mesures sanguinaires, il en assumera la responsabilité.

Tout bien pesé, car il ne livrait rien à l'imprévu, le ci-devant vicomte de Barras avait décidé, « en ces temps où l'on consultait moins la forme

1. De Lescure. *Mémoires sur les journées révolutionnaires.*

2. Fréron et Barras furent accusés de dilapidations. Cf. *Arch. Nat., D III 356, Moniteur*, vendémiaire an III, etc., voir *passim*.

que... » ses désirs, de s'adjoindre Fréron, avec, au moins, des pouvoirs provisoires.

A Nice, sous un ciel qui pousse aux voluptueuses rêveries, dans cette saison du printemps où les collines sont remplies de fleurs odorantes, les deux représentants s'entourèrent de femmes « aristocrates »[1], dont les maris permettaient par peur ce qu'ils n'eussent jamais toléré dans un autre temps. C'étaient, dans la maison que Fréron et Barras habitaient, des réunions joyeuses, où épouses et courtisanes se coudoyaient, des fêtes continuelles, où l'on se ravalait à ses sens, des soupers libertins dont on sortait la tête lourde et le corps las. Dans la journée, on partait en cavalcade à travers le pays; Mme Carteaux, la jolie femme du général, suivait à cheval, ainsi que Mme Ricord, « la personne du monde la plus légère et la plus inconsidérée ». Dans les premiers temps, elles entraînaient avec elles la revêche Charlotte Robespierre que son frère, Augustin, avait emmené à Nice mais qu'il s'empressa de renvoyer à

1. Cf. Les accusations d'Hébert aux Jacobins (18 brumaire an II) : « Fréron abuse du pouvoir, il n'est plus qu'un aristocrate, il n'est plus qu'un muscadin... A Nice, il n'était environné que de femmes d'aristocrates ; il faisait une dépense effroyable et il accablait les patriotes de duretés. » (Aulard, *Société des Jacobins*.)
Barras a avoué même, dans ses *Mémoires*, que Fréron et lui ne voulaient pas voir à leur table des officiers en habits usés.

Paris[1]. On galopait dans la campagne, on prenait quelques grandes mesures révolutionnaires, on terrorisait les habitants, on réquisitionnait chez eux. Le soir, les violons recommencent leur chant, les vins emplissent les coupes, on organise des danses et des jeux, les représentants s'amusent.

Mais voici qu'un arrêt de la Convention nationale vient interrompre le festin, ordonnant aux « membres absents par congé ou par commission, et qui ont été rappelés, de se rendre dans son sein »[2]. Stanislas Fréron est dans le cas des députés visés par le décret. Il faut qu'il rentre à Paris, où règne la Terreur, à Paris, où il n'y a plus de sûreté pour les personnes et qu'il abandonne Nice et ses plaisirs. Il faut aussi qu'il dépose la puissance dont il s'est investi. Fréron ne peut se résoudre à obéir à cet ordre. Il écrit à l'Assemblée et, protestant de son « républicanisme », il cherche à « la convaincre de son empressement à se rendre à son poste à la sainte Montagne si des obstacles invincibles ne s'y opposaient »[3].

« Nous sommes à Nice, écrit-il, comme bloqués de toutes parts... Toute communication avec la

1. Cf. *Mémoires* de Charlotte de Robespierre.

2. *Moniteur*, 4 juin 1793.

3. De la main de Fréron, 8 juillet 1793. *Arch. Nat.*, *AF*ɪɪ *183*.

Convention nationale nous est interdite... Nos collègues, les représentants à l'armée d'Italie, n'ont pas voulu nous laisser partir... Je délibère avec eux... Je m'occupe à éclairer le peuple et l'armée... » Il demande en outre à ce que soient ratifiés les décrets de ses collègues et... il reste. Il continue d'agir comme si sa nomination lui était parvenue et il accompagne Barras à Toulon pour passer la revue de l'escadre.

Être reçu avec enthousiasme par les membres de la municipalité, tous sans-culottes, passer en cortège dans les rues de la ville, se rendre à l'église Saint-Jean, où se tiennent les séances de la société populaire, parler aux membres de cette société, être l'objet de leurs acclamations, visiter l'arsenal, accueillir les revendications des ouvriers et leur ouvrir généreusement une main pleine... d'assignats[1], c'est encore un plaisir intense pour Fréron dont l'œil se réjouit aussi à voir se dérouler le panorama grandiose de cette rade qui a pour cadre vingt collines embaumées de l'odeur des pins et des eucalyptus. Ici, Saint-Mandrier, promontoire sauvage qui rappelle la Grèce, là, le Faron, droit et

1. Fréron et Barras doublèrent en assignats le salaire des ouvriers de l'arsenal. Cf. Lettre des représentants à la Convention nationale. Nice, 16 juillet 1793. (*Arch. Nat., D XLII 6*).

sec comme un mur, plus loin, la Seyne, Tamaris et cette langue de sable fin, luisante comme un ruban de moire, les Sablettes. Et, au milieu de ce paysage sans pareil, dans cette rade qu'éclaire un ciel du Bosphore ou de Pœstum, sept vaisseaux de haut bord : le *Commerce de Marseille*, le plus beau bâtiment de l'Europe, navire de cent dix-huit canons, le vaisseau amiral *le Tonnant*, l'*Apollon*, capitaine d'Imbert, le *Thémistocle*, le *Généreux*, le *Commerce de Bordeaux*, où l'amiral Saint-Julien a hissé son pavillon, la frégate la *Perle*, le *Duguay-Trouin*, la *Topaze*, l'*Orion*, d'autres encore, amarrés dans la petite rade, grand largue avec leurs bonnettes et leurs rangées de sabords ouverts à l'attaque [1]. Quel spectacle et que ne peuvent plus nous donner les massives machines de fer qui ont remplacé ces gracieux voiliers !

En entrant dans l'Amirauté, édifice somptueux construit sept ans auparavant, Barras et Fréron furent accueillis avec la plus grande froideur par les officiers généraux de la marine dont le plus grand nombre était resté royaliste. Le commandant d'armes de Chaussegros, un Toulonnais que le massacre de son prédécesseur avait

1. Cf. *Arch. Nat.*, même dossier.

terrorisé, le baron d'Imbert, un « chevalier du poignard », un méridional dont Barras connaissait les opinions et qu'il s'étonnait de voir chargé d'un commandement, l'ordonnateur Puissant, enfin, un modéré, un homme d'ordre ne pardonnant pas à Bayle et à Boisset de « concourir à la désorganisation du port »[1] et qui en pensait autant de Fréron et de Barras, ignorants l'un et l'autre des choses de la mer, tous reçurent les représentants du peuple sans leur témoigner les égards auxquels ils s'attendaient.

Pendant la revue de l'escadre, l'affront fut plus sensible encore : on ne tira pas de salve d'artillerie; aucun cri ne fut poussé par les marins ; les bâtiments restèrent immobiles et muets à leur place dans la rade, sous l'éclatante lumière du soleil. Fréron et Barras, blessés dans leur vanité, demandent alors des explications à l'amiral Trogoff, un royaliste resté au service parce qu'il était pauvre, et l'amiral de leur répondre dans un sourire ironique que « une loi ou un arrêté du conseil exécutif interdit le salut en mer à qui que ce soit, attendu la nécessité de ménager les poudres »[2].

1. Lettre de Puissant au ministre, 18 juin 1793, citée par P. Cottin, *loc. cit.*

2. Lettre des représentants à la Convention nationale, 16 juillet 1793 (*Arch. Nat., D XLII-6*).

Les représentants n'ignorent pas que le ministre de la marine, d'Albarade, protège Trogoff, un excellent marin, auquel il a donné le commandement en chef de l'escadre. Ils n'osent aussi faire éclater leur colère, mais ils quittent Toulon, la rage au cœur, avec le désir de se venger des humiliations qu'ils y ont subies. Et, si les circonstances le leur permettent, leur vengeance sera terrible.

CHAPITRE II

TOULON AUX ANGLAIS

Les excès des membres du club Saint-Jean à Toulon. Ouverture des Sections. Représailles. — Fréron et Barras arrêtés à Pignans. Leur fuite. — Le général Brunet conteste les pouvoirs de Fréron. Il est destitué. — Carteaux s'empare de Marseille. — Toulon accepte les offres de l'amiral anglais. — Entrée de l'escadre anglo-espagnole à Toulon. — La Terreur dans le Var. — La Terreur à Marseille.

Quand elle apprit que Moyse Bayle et Boisset avaient été obligés de se réfugier à Montélimar et que les comités, élus par les Sections marseillaises, avaient prêté le serment de ne plus reconnaître ses décrets, la Convention nationale envoya contre la ville rebelle un détachement de l'armée d'Italie, sous les ordres du général Carteaux. Ce détachement s'était emparé d'Avignon avant que les troupes insurrectionnelles eussent eu le temps de s'organiser. Mais, quelques jours après, Carteaux ayant battu en retraite devant des forces supérieures, le pays tout entier était au pouvoir des insurgés [1].

1. Cf. Lourde, Aug. Fabre, etc...

Car Toulon venait « d'abjurer les principes qu'il avait professés jusque-là avec tant d'énergie » [1]. Les excès des terroristes avaient, comme à Marseille, suscité une réaction. Les membres du club Saint-Jean avaient abusé de leur puissance, illégale mais illimitée et sans contrôle. La municipalité leur était soumise. Elle avait fait arrêter « toutes les personnes ci-devant nobles et ecclésiastiques, dont soixante-treize officiers de marine » et permis le massacre du capitaine Basterot. Après ce meurtre, l'audace des Jacobins de Toulon n'eut pas de limite, si bien que le 17 juillet, ils avaient exécuté dans les rues de la ville, pillant, saccageant sur leur passage, une farandole révolutionnaire qui avait atterré la population et poussé les Sections à se soulever contre leur tyrannie. Les municipaux avaient été chassés de la mairie et deux commissions, l'une pour l'administration du département, l'autre pour celle des districts, avaient été nommées qui avaient adhéré aussitôt au mouvement fédéraliste de Marseille [2].

Les représentants du peuple dans le département

1. Les représentants Barras et Fréron à la Convention nationale, 16 juillet 1793. (*Arch. Nat., D XLII-6*).

2. Cf. Henry. *Histoire de Toulon depuis 1789;* Lauvergne. *Histoire de la Révolution française dans le Var*, et Poupée. *Les districts du Var.*

du Var, Pierre Baille et Beauvais, étaient alors à Hyères. A ces nouvelles, ils accourent à Toulon. On les reçoit « avec de grandes démonstrations de respect », mais à peine ils sont chez eux que la populace envahit leur maison et les oblige à aller « processionnellement et un cierge à la main dans la principale église pour assister à une messe et à un *Te Deum* ». Ensuite, on s'amuse à les promener, sous la risée du peuple, de Section en Section. Ils essayent bien de se révolter, ils tentent de lire l'acte constitutionnel, mais leurs voix sont couvertes par les insultes des mégères accoutumées à les acclamer ; ils sont bafoués, bousculés, battus et on les jette séparément en prison, tandis que « deux pièces de canon sont braquées contre le club Saint-Jean avec ordre de tirer sur tous les membres qui se présenteraient ». La générale bat jour et nuit. Des troupes insurrectionnelles sont levées. Les Toulonnais sont prêts à se réfugier, de la résistance, dans la révolte [1].

C'est à Nice que Fréron et Barras apprirent par un courrier ce qui se passait à Toulon : dix-huit patriotes guillotinés, les plus ardents défenseurs de la liberté emprisonnés, Sevestre, un des fonda-

1. Lettre de Fréron et Barras à la Convention nationale (*Arch. Nat.*, *D XLII-6*).

teurs du club Saint-Jean, exécuté et Barthélemy, le président du tribunal criminel, décrété d'accusation. Les commissions municipales n'ont pas laissé pourtant de parler de « l'unité et de l'indivisibilité de la république », se conciliant ainsi la neutralité des cinq cents ouvriers des arsenaux que l'on a définitivement gagnés par le paiement de leurs salaires en retard, les trois quarts en numéraire et le quart seulement en assignats. Mais ce sont les nobles, les aristocrates, les officiers de marine [1] qui se sont emparés du mouvement et qui, royalistes pour la plupart, ne tarderont pas à le détourner [2]. Aussi Fréron et Barras décident de se rendre sur les lieux pour réprimer l'insurrection. Ils partent en grand costume, à cheval, avec le général La Poype. Leurs secrétaires, Grand et Roubaud, portant les bagages et les registres, suivent en calèche ainsi que M[me] La Poype et sa petite fille. Une escorte de douze dragons du 15e régiment les entoure. Arrivée à Pignans, la petite troupe voit avancer vers elle le maire de la commune, ceint de son écharpe et entouré des

1. Le Comité général avait à sa tête Missiessy, le capitaine de vaisseau de Vertrieux, le chef d'escadre Coriolis, etc. (*Archives de la municipalité de Toulon*).

2 Cf. *Arch. Nat.*, *D. XLII 6*.

membres de la municipalité qui sautent à la bride des chevaux en criant : « Au nom de la loi, rendez-vous ou nous vous arrêtons ! »

Il faut dégainer, foncer sur les municipaux lesquels, surpris par cette brusque attaque, livrent un passage en se repliant dans un torrent voisin. Des coups de feu sont tirés sur les représentants : Fréron, La Poype, Barras et deux dragons s'enfuient en hâte sans être atteints, mais ils laissent entre les mains de la municipalité de Pignans, non seulement la calèche et les papiers qu'elle contenait, mais encore les deux secrétaires, Mme La Poype et sa fille. Des paysans, accourus au bruit, sont allés demander des chevaux au maître de poste et une poursuite effrénée s'engage à travers les sentes et les ravins. Les fugitifs, galopant à toute bride, prennent de l'avance, mais, des courriers ayant été expédiés dans tous les sens, à Vidauban, pour éviter la traversée du village, ils doivent passer l'Argens à la nage. A Saint-Tropez, les chevaux fourbus ne peuvent aller plus loin. Fréron et Barras se rendent au Conseil général de la commune. Là, ils se gardent de parler de leur malencontre, se contentant de demander un canot sous le prétexte d'aller aux îles de Lérius pour visiter les défenses de Saint-Tropez. Mais ils sont défaits,

boueux, encore transis de peur. Leur équipée est connue sans doute, car on les dévisage avec méfiance. Heureusement, le maire de la commune est un sans-culotte qui cherche à les sauver : « Vous êtes montagnards de la Convention, dit-il, nous ne vous demandons pas votre secret, mais partez au plus tôt », et il les conduit lui-même jusqu'au port où il hèle le patron d'une barque de pêche en lui recommandant de faire diligence.

Dans cette barque montèrent Fréron, Barras, La Poype et les deux dragons. Ils errèrent toute la nuit, glissant silencieusement sur une mer enveloppée de brume. Mais quelle ne fut pas leur terreur, tandis que le jour se levait, de se voir environnés par les vaisseaux anglais qui, depuis un mois, voguaient en vue de Marseille et de Toulon! Ils parvinrent pourtant à s'éloigner sans éveiller aucun soupçon et ils se blottirent dans « une caranque parsemée de rochers sur la côte de Fréjus »[1]. Ils y restèrent toute la journée, évitant de parler, n'ayant pas mangé depuis la veille et ce ne fut que le soir qu'ils purent repartir et débarquer à Nice[2].

1. *Mémoires* de Barras.

2. Cf. Lettre de Fréron et Barras à la Convention nationale, 27 juillet 1793 (*Arch. Nat., D XLII 6*).

Quand ils arrivèrent, il faisait une nuit profonde et, malgré les ordres de la place, les chaînes, qui devaient fermer l'entrée du port, n'avaient pas été tendues. Tout dormait dans la ville, même la sentinelle du corps de garde à côté duquel ils accostèrent.

Leur premier soin fut de destituer le commandant de la place et de faire appeler Brunet, le général en chef de l'armée d'Italie. Brunet s'était attiré l'animosité des représentants en refusant d'admettre la prétention qu'avait eue Barras de s'adjoindre Fréron et en contestant les pouvoirs de l'un comme de l'autre, la loi[1] étant formelle, que les députés envoyés en mission devaient être au moins deux pour délibérer. Fréron avait un autre motif de détester Brunet : il intriguait pour lui faire enlever un commandement dont La Poype voulait être investi.

C'est là un fait qui ressort très nettement, non seulement de la correspondance de Fréron avec la Convention nationale et le Comité de Salut public, mais encore des lettres qu'il adressait à son secrétaire Nouet, à Lucile et à Camille Desmoulins[2]. Aussi, satisfaisant sa vengeance en même

1. *Loi du 30 avril 1793*. Art. 17.

2. Cf. aussi cette lettre de Fréron citée par Moyse Bayle dans

temps qu'il servait l'ambition de son beau-frère, Fréron ne laissa pas de dénoncer Brunet à la Convention nationale et de l'accuser d'intelligence avec Marseille et Toulon [1].

Dans le dossier Brunet, conservé en entier dans nos archives, on ne relève, au vrai, aucune faute sérieuse contre ce général. Certes, il était loin de comprendre la répression des pays insurgés comme les représentants et il refusa « de seconder leurs desseins pervers contre Marseille » [2]. Il trouvait plus habile, sinon de pactiser, du moins de s'entendre avec les Sections. Il voyait bien que Toulon et Marseille redoutaient, par-dessus tout, que « les cannibales Barras et Fréron », « des tyrans qui subornent le peuple et provoquent la guerre civile », ne missent à exécution « les complots liberticides qu'ils avaient songé à exécuter dans les Basses-Alpes » [3]. Il sentait que la frayeur qu'ils inspiraient allait pousser la population à la

sa brochure : *Moyse Bayle au peuple souverain et à la Convention nationale* : « Ma délicatesse m'a jusqu'ici empêché de parler du général Lapoype... Nous pensons tous qu'il est l'homme qui convient pour l'expédition d'Italie. »

1. Cf. *Archives du ministère de la guerre. Armée d'Italie.* Lettre de Fréron, 5 août 1793, citée par Aulard. Cf. aussi. *Arch. Nat., AF II 44 et W 295, n° 245.*

2. Lettre du Comité général des Sections de Toulon à Brunet. 31 juillet 1793 (*Arch. Nat., W 295*).

3. *Ibid.*

révolte, au crime même, et, tout en insistant auprès de la Convention pour que des commissaires plus modérés fussent nommés, il se déclara en lutte ouverte avec Barras et Fréron :

« Aucun commandant, décrète-t-il, ne recevra de réquisition du citoyen Barras qui ne peut délibérer seul »[1], et il empêche le payeur général de l'armée d'Italie de faire le moindre versement aux deux représentants du peuple [2].

Mais, bientôt, arrive de la Convention nationale la nomination régulière de Fréron et un décret désavouant le général Brunet qui, malgré les regrets de ses aides de camp, des soldats et des officiers de son armée, fut arrêté le 10 août. Conduit sous bonne escorte à Paris, il fut renvoyé, quelque temps après, devant le Tribunal révolutionnaire et condamné à mort [3].

Le Comité de Salut public, qui ne voulait jamais paraître déroger à son autorité ni se laisser influencer par les représentants en mission, ne remplaça pas Brunet par le général La Poype et, comme il fal-

1. 9 août 1793. *Arch. Nat.*, *W 295*.

2. 6 août 1793. *Ibid.*

3. En marge du dossier Brunet (*Arch. Nat.*, *W 295*), Fouquier-Tinville, de sa longue écriture, avec un crayon rouge, a mis des annotations de ce genre : « Hic! hic!... icy développement de la trahison... rien n'est plus criminel!... Fait qui caractérise la trahison!... »

lait à la tête de l'armée d'Italie un officier de carrière, le peintre Carteaux fut choisi.

Carteaux, pour lequel le sort de son prédécesseur était un avertissement, laissa faire Fréron et Barras qui purent alors « pacifier » le pays à leur manière. Ils commencent par « inonder les départements du Var et des Bouches-du-Rhône de la lettre de la Convention destituant le général Brunet »[1]. L'histoire des Brissotins[2] est tirée à six mille exemplaires et distribuée dans les campagnes ainsi que quatre mille placards contre les Sections toulonnaises. Partout les représentants prononcent des discours; ils font tirer le canon sur leur passage, assistent à des banquets, prennent part à des farandoles. Galopant, cavalcadant à travers les départements méridionaux, ils révoquent les municipalités, instituent des tribunaux révolutionnaires, réquisitionnent des vivres et de l'argent. « Dans leurs moments perdus », ils font un grand nombre d'arrestations[3], organisent, par passe-temps, de passionnantes et formidables parties de chasse, traquant les femmes, les enfants, les vieillards jusque

1. *Arch. Nat.*, *AF*ᴵᴵ *44*.

2. Fréron à Desmoulins, 18 octobre 1793 (*Correspondance du vieux Cordelier*).

3. Fréron à un de ses amis (For-Amphoux, 8 octobre 1793) (*Catalogue Charavay*).

dans leurs demeures : « Ils en ont d'un coup de filet atteint une quarantaine dans le département des Hautes-Alpes »[1].

La déroute de l'armée insurrectionnelle, battue par Carteaux à Lambesc et à Salon[2] et l'entrée des troupes républicaines dans Marseille enhardissent encore les représentants. Stanislas Fréron exécute toutes les violences qu'il a réclamées dans l'*Orateur du peuple* et, selon un mot célèbre, il met le pays tout entier « en coupe réglée ».

Mais Toulon n'est pas soumis comme Marseille. Le Comité général, au contraire, a adressé cette lettre à la Convention nationale :

« Si la Convention se tourne contre nous, nous savons comment la contenir : il y a des escadres qui croisent dans nos mers... »[3].

C'était une claire menace. Le Comité général, composé en majorité de royalistes, avait décidé, plutôt que de se rendre, de demander secours aux Anglais. Tout était prêt pour la trahison, le Comité avait faussement[4] agité le spectre de la

1. Même lettre.

2. 19 août.

3. *Gazette de Madrid*, citée par Cottin. *Toulon et les Anglais en 1793*.

4. Les magasins de la ville avaient été largement approvisionnés par l'ordonnateur Puissant.

famine aux yeux des habitants qui, prévoyant une disette prochaine et bloqués entre l'armée républicaine et la flotte anglaise de l'amiral Hood[1], étaient mis dans la nécessité de prendre un parti sur l'heure. Hood profita habilement de cette situation et il envoya des parlementaires aux Sections toulonnaises avec cet appel à la population :

« Vous gémissez sous le poids des maux et des besoins de toute espèce... Votre commerce et votre industrie sont anéantis... Expliquez-vous et je vole à votre secours pour briser les chaînes qui vous accablent et pour être l'instrument d'un bonheur durable qui succédera aux quatre années de misère et d'anarchie dont votre infortuné pays a été victime... Dès que la paix sera faite, le port ainsi que tous les vaisseaux de la rade et les forts de Toulon seront rendus à la France[2]. »

Le Comité général se réunit pour discuter ce que les royalistes appellent les propositions généreuses de l'ennemi. Les modérés hésitent à les accepter; ils ne veulent pas livrer leur port aux alliés; mais, ils ne sont pas en nombre et, sous le

1. Partie de Sphithead en avril 1793, la flotte anglaise était le 15 juillet en vue du cap Sicié.

2. Donné à bord du vaisseau de S. M. britannique *The Victory* près Toulon, le 23 août 1793.

prétexte qu'ils « troublent l'acte souverain du peuple », on traîne en prison les plus obstinés et l'appel aux Anglais est décidé[1].

Cet acte, on le voit, fut accompli par quelques royalistes et imposé à une population redoutant, davantage même que la disette dont on la menaçait, les représailles que Fréron et Barras n'eussent pas manqué d'exercer contre elle.

C'est le 26 août que les membres du Comité général avaient résolu de livrer leur ville aux Anglais, le surlendemain, l'amiral Hood envoyait cette nouvelle proclamation aux Toulonnais : « Je prends possession de Toulon et je le garderai en dépôt pour Louis XVII jusqu'au rétablissement de la paix en France. »

Cette proclamation ne laissa pas d'exciter les récriminations des patriotes toulonnais. Les matelots du *Commerce* de Marseille, capitaine Pasquier, tentèrent aussi de se révolter et, sur le *Thémistocle*, on cria : Vive la nation ! Le contre-amiral Saint-Julien avait déjà, le 26 août, fait tirer le canon sur le brick anglais qui était venu porter aux Sections toulonnaises les premières propositions de l'amiral Hood ; il se prépara au combat[2].

1. Cf. Jean Bon Saint-André. *Rapport sur la trahison de Toulon.*
2. Cf. Eugène Fabre. *Une famille de marins. Les Bouvet.*

Mais Saint-Julien, avec des opinions républicaines qu'on ne peut mettre en doute, avait un caractère irrésolu et son indécision naturelle était encore augmentée par les sentiments qu'il avait voués à la sœur de Fréron [1], la ci-devant marquise de La Poype, alors prisonnière dans Toulon. Aussi, n'osant bombarder une ville où se trouvait celle qu'il aimait, il s'enfuit sans avoir tenté la moindre résistance, tandis que, par un éblouissant soleil du Midi, les flottes anglaise et espagnole, toutes voiles dehors, entraient victorieusement dans la rade, saluées par les applaudissements enthousiastes d'une population qui s'était fait remarquer, six mois auparavant, par son exaltation révolutionnaire.

Le soir de ce jour, les membres du Comité général réunirent les officiers étrangers dans un grand banquet ; Toulon illumina ; le bonnet de la liberté fut foulé aux pieds, ainsi que la cocarde tricolore et, toute la nuit, les ruelles qui, de la vieille darse, conduisent dans les quartiers élevés de la ville, retentirent de ces cris mille fois répétés : « A mort les représentants ! Vivent les Anglais et les Espagnols ! Vive Louis XVII » [2] !

1. Cf. Cottin. *Toulon et les Anglais en 1793.*

2. Cf. *Lettre d'un marin breton à sa mère. Journal de Vernes.* etc... cités par Cottin.

Fréron et Barras étaient alors à Hyères en tournée. Ils ne tardèrent pas à connaître la défection de Toulon et ils en informèrent la Convention nationale qui, le 2 septembre, fit mettre à prix la tête de Pitt[1] et porta un décret déclarant hors la loi Trogoff, Chaussegros et Puissant[2]. Ce décret se terminait par cette menace : « Que la vengeance soit inexorable ! » Il fut envoyé à Toulon où on le brûla sur une place publique, aux acclamations de la foule qui dansait en rond, comme autour d'un feu de joie[3].

Fréron et Barras, poussés par le Comité du Salut public, sommèrent Toulon d'ouvrir ses portes. « Si elle n'obéit pas, disaient-ils, nous allons raser de fond en comble — à l'exception des arsenaux et des forts — cette ville infâme et à jamais en exécration à tout le reste de la république »[4].

Les Toulonnais, comme bien on pense, se gardèrent d'obéir à cette injonction et les deux représentants, responsables en partie, par leur férocité, de la trahison de Toulon, prennent « de grandes et

1. *Moniteur*, 4 septembre.

2. 11 septembre.

3. *Journal* de Vernes.

4. *Archives du ministère de la Guerre. Armées des Alpes et d'Italie* (Cotignac, 9 août 1793). Cf. aussi *Moniteur* du 5 septembre.

imposantes mesures »[1], « des mesùres extraordinairement terribles »[2].

Ils parcourent le département du Var dans tous les sens, font sonner le tocsin dans les communes, établissent des sociétés populaires, requièrent les gardes nationales des districts et enrôlent, sous les drapeaux de la république, les citoyens de seize à soixante ans. Leur quartier général est à Solliès-Pont ; ils y apprennent que vingt mille paysans, « séduits ou égarés », se sont enfermés dans Toulon. Alors, s'inspirant d'un exemple antique, ils décident de les punir en les obligeant à « dormir seuls » et ils font froidement arrêter leurs femmes qu'ils gardent prisonnières[3].

Chaque jour voit de nouveaux pillages et de nouvelles exécutions. Fréron fait mettre à mort les citoyens qui lui déplaisent. Il séquestre les biens des bourgeois des petites villes[4] et dévaste leurs maisons. N'a-t-il pas sa « réputation de vieux cordelier » à soutenir[5] ? Il n'y manque pas. Il agite

1. Fréron à Desmoulins.

2. Fréron à Moyse Bayle.

3. *Archives du ministère de la Guerre*. De la main de Fréron, 9 août 1793.

4. « Chaque jour, écrit-il au Comité de Salut public (Barjols, 11 octobre), vaut cent mille écus à la République. »

5. Lettre de Fréron à Camille Desmoulins.

la « massue cordelière », il pille, il vole, il assassine, avec une joie délirante. Une chose manque pourtant à son bonheur : l'appareil de la force, comme il dit[1]. Il n'y a pas de guillotine à Grasse, il n'y en a pas dans le Var. Et le farouche proconsul est bien embarrassé qui se voit réduit à faire fusiller les condamnés. Certes, c'est encore un moyen de répression énergique, mais il est trop rapide et les fusillades en masse n'en imposent pas aux populations comme les séries d'exécution sur l'échafaud. Puis, le plomb est rare et chère la poudre. Fréron avait bien songé à faire venir la guillotine de Marseille, mais elle y était si occupée qu'il dut renoncer à cette idée[2].

C'est que, le 10 octobre, il est arrivé à Marseille avec Barras. Ils ont fait, à cheval, escortés d'un état-major étincelant, une entrée magnifique dans la ville terrorisée. Le bruit de nombreuses arrestations opérées à Saint-Maximin avait annoncé leur venue prochaine en même temps que l'ordre qu'ils avaient expédié à Ricord de préparer pour les recevoir « la maison Borély tout entière »[3]. Ricord a dû

1. Fréron au Comité de Salut public, 29 octobre 1793 (*Arch. Nat.*, AF^{II} *186*).

2. Fréron au Comité de Salut public, Barjols, 10 octobre (*Arch. Nat.*, même dossier).

3. Fréron à un de ses amis, 8 octobre an II (*Catalogue Charavay*).

Tirer de ma lettre le parti qui vous jugerez le plus utile à la République. Nous vous embrassons, mon cher Robespierre, Barras et moi, et nous ne serons véritablement heureux que quand nous aurons mis Toulon à feu et à sang.

Fréron

Paul Barras

Le patriote [illegible] porteur de cette lettre, et à qui nous avons confiance, [illegible]

LETTRE AUTOGRAPHE DE FRÉRON A ROBESPIERRE.

(En marge d'une longue lettre).

(*Arch. Nat.* A F II/186).



obéir. Il a transporté ailleurs les services qui occupaient le château Borély et il est allé lui-même se loger dans un hôtel meublé, où il a pu. Car, parmi les représentants du peuple, Fréron et Barras sont tout-puissants. Les autres commissaires de la Convention sont obligés de s'incliner devant eux et ceux qui ont voulu montrer quelque résistance ont été dénoncés au Comité de Salut public, comme Albitte, Pomme et Servières, ou arrêtés, comme Antiboul et Charbonnier[1].

Elle frappe « la massue cordelière », elle frappe sans rémission et sans pitié. « Laissez-nous faire ! » écrivent Fréron et Barras au Comité de Salut public, et, de vrai, on ne peut rien imaginer de plus atroce que ce qui se passa à Marseille en 1793, sinon pourtant les dévastations que Fréron et Barras devaient commettre, quelques semaines plus tard, dans cette ville et les massacres qu'ils ordonnèrent à Toulon après le départ des Anglais.

Ils commencent par prendre des mesures de défense qu'on ne pourrait que louer si elles avaient été appliquées avec justice. Marseille est déclarée en état de siège; les cloches de ses églises sont

1. Cf. *Arch. Nat.*, *AF*^{II} *144* et *Journal de Marseille*, 10 brumaire an II.

fondues[1] ; on arrache les gouttières des maisons pour faire des balles[2] ; les places publiques sont transformées en atelier et les boutiques en forges nationales. Mais, avec cela, une répression terrible et vexatoire : l'opinion imputée à crime, la délation érigée en devoir, les spectacles régentés[3], les domiciles violés, les propriétés confisquées, les prêtres mariés de force[4] et les prisons remplies d'une immense population de captifs arrachés à leur demeure. Une commission d'inspecteurs des corps administratifs, mouchards à la solde de Barras et de Fréron, réquisitionnent des draps, du linge, des meubles, de l'argent[5]. Tout Marseillais riche est déclaré suspect et dévalisé. Quiconque n'apporte pas des chemises pour les troupes est guillotiné[6]. Un tribunal révolutionnaire est institué qui rend des arrêts de complaisance et ordonne des exécutions en masse. Dans la campagne, les châteaux, « repaires odieux de l'ancien régime », sont détruits et elles s'écroulent lamentablement les vieilles

1. *Arrêté* du 23 brumaire signé Barras et Fréron (Cf. *Journal de Marseille*, 8 frimaire an II).

2. *Ibid.*

3. Ils défendent les représentations de l'*Ami des loix* et de l'*Ami du roi*, 10 brumaire an II.

4. *Arch. Nat., AF II 186.*

5. *Arch. Nat., AF II 44.*

6. *Proclamation* du 4 brumaire an II.

pierres de nos ancêtres embellies par la patine des siècles, cuites par le soleil du Midi.

Après le passage de Fréron, semblable à ces chefs barbares qui envahirent l'Europe au ve siècle, l'herbe ne pousse plus : tout est ruines, meurtres, désolation. « La Terreur est à l'ordre du jour »[1]. Plus qu'à Paris, elle est féroce et sanguinaire ce qui n'empêche pas Stanislas de faire une dépense effroyable, entouré de femmes d'aristocrates[2], qui payent leur droit à la vie par leurs turpitudes. Et le peuple de Marseille se cache lorsque, dans un appareil imposant, il voit passer, toutes les décades, le représentant en mission se rendant à une fête[3] révolutionnaire ou allant assister à la « décollation » de quelque « sacré brissotin »[4].

1. *Proclamation* de Barras et de Fréron à Marseille. Voir aussi Lourde, *Histoire de la Révolution à Marseille.*

2. Dénonciation d'Hébert aux Jacobins.

3. Stanislas Fréron publia à cette époque une brochure sur les *Fêtes nationales* (*Bibl. Nat.*, *Lb*[41] *3517*). Il est amusant de voir les idées de l'ancien directeur de l'*Année littéraire* à ce sujet : « Considérant, dit-il, que Dieu est rayé pour toujours du nouveau calendrier, ainsi que les bienheureux et les bienheureuses.

« Considérant que la Liberté et l'Égalité sont les seules divinités qui méritent notre hommage, que la Constitution française doit être notre unique évangile, que l'Empire des prêtres n'est fondé que sur le charlatanisme et les préjugés, etc., etc...

« Chaque décade aura lieu une fête... avec des emblèmes révolutionnaires... les Droits de l'Homme, les bustes de Brutus et de Marat... »

4. Lettre de Fréron a un de ses amis, *loc. cit.*

CHAPITRE III

LE SIÈGE DE TOULON

Les Anglais, les Espagnols et la population de Toulon. — Combat d'Ollioules. — Bonaparte. Son plan. — Dugommier. — Capture du général O'Hara. — Prise du fort Mulgrave. — Courage de Fréron. — Scènes dramatiques sur le port. — Incendie de l'arsenal et de plusieurs bâtiments français. — Retraite de l'escadre et des troupes coalisées.

Depuis l'entrée dans la rade des escadres alliées, Toulon était devenu un « vaste camp[1] ». Dans les rues, sur les places publiques, on avait dressé des tentes qui abritaient non seulement les soldats étrangers, mais les Marseillais et les habitants des campagnes que la crainte des représailles avait poussés à se réfugier dans la ville. Les Anglais agissaient en maîtres : il était défendu aux marins d'aller à terre et une police vexatoire avait été organisée contre les habitants. Chaque jour étaient faites des réquisitions de che-

1. *Mémoires* de Granet.

vaux, de linge, de draps[1]. Des patrouilles parcouraient la ville. Les rassemblements étaient interdits, les sorties et les stationnements sur les remparts surveillés. Le tribunal populaire avait été rétabli, la garde nationale désarmée et l'ordre avait été donné aux armuriers de fermer leurs boutiques. Les Espagnols, dont la courtoisie était plus grande, n'avaient qu'un but : la célébration solennelle du culte catholique et la purification des églises tout à l'heure désaffectées. Partout, dans ce Toulon qu'emplissaient jadis les refrains de la *Marseillaise* et du *Ça ira*, retentissent des hymnes sacrées et le *Domine salvum fac regem* est entonné dans tous les carrefours. On a fait croire aux Toulonnais qu'à Paris, Louis XVII est sur le trône et qu'on le saurait officiellement si Carteaux n'interceptait les communications avec la capitale. Aussi, l'on foule aux pieds la cocarde tricolore[2]; les arbres de la liberté sont abattus; dans les théâtres, où l'on joue le *Déserteur*, les strophes royalistes sont acclamées. Enfin, le 1er octobre, le drapeau blanc est hissé sur les édifices publics et sur les bateaux de l'escadre.

1. Registres de la municipalité de Toulon (cité par Cottin, *loc. cit.*).

2. D'Imbert. *Précis historique.*

Mais, une sourde rivalité divisait les chefs des troupes alliées. Les Anglais, corrects et rogues, ne pouvaient souffrir la fierté des Castillans, vêtus de haillons. Les ordres étaient difficilement transmis, à cause de la diversité des langues et chacun se disputait le commandement des sept mille hommes de toutes nations [1] — Français, Anglais, Espagnols, Piémontais, Sardes, Napolitains — que les assiégés pouvaient opposer aux conventionnels. L'armée républicaine était composée de douze mille hommes et divisée en deux ailes à peu près égales en nombre ; mais les généraux français, non plus, ne s'entendaient guère et l'incapable Carteaux avait à lutter contre le mauvais vouloir de La Poype qui, commandant l'aile gauche, n'en faisait qu'à sa tête et contre l'animosité des représentants, poussés par Fréron qui mettait toujours en avant le nom de son beau-frère dont les troupes étaient payées en numéraire, tandis que celles de Carteaux l'étaient en assignats [2].

Le 31 août, Carteaux, sûr que Toulon allait, comme Marseille, ouvrir ses portes, fut battu. Mais les Anglais, dont les forces étaient inférieures,

1. *Mémoire justificatif* de Puissant.

2. Accusation portée contre Fréron dans la séance de la Convention nationale du 14 brumaire an III (*Moniteur*, année 1794, n° 44).

se replièrent, laissant l'armée républicaine s'emparer des gorges d'Ollioules où les représentants du peuple établirent leur quartier général. C'est à Ollioules que le général d'artillerie, Donmartin, fut blessé. Alors, grâce sans doute à Salicetti, on nomma à sa place « le seul capitaine d'artillerie qui fût en état de diriger les opérations »[1], un officier pauvre, « les coudes percés, remarquable par son sans-culottisme »[2] : Bonaparte. Ce choix devait avoir les conséquences les plus considérables, et pour l'officier que l'on avait choisi, et pour la prise de Toulon.

Car Bonaparte ne donna pas seulement « quelques preuves de son talent militaire »[3], il ne dut pas « son importance à son intime liaison avec son compatriote Salicetti »[4], il fut, au contraire, comme l'avait deviné Musset-Patay et comme l'a établi définitivement M. Georges Duruy, il fut « l'âme du siège de Toulon ».

Barras et Fréron, « très maladroits et très présomptueux[5], se croyaient des talents militaires

1. Lettre des représentants. 30 septembre. Citation de Iung, *Bonaparte et son temps* (*Archives de la guerre*).
2. *Mémoires* de Barras.
3. Krebs et Moris. *Les Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution.*
4. Lieutenant-colonel Iung. *Bonaparte et son temps.*
5. Lourde. *Histoire de la Révolution à Marseille.*

considérables » et ils ne cessèrent de demander au Comité de Salut public le commandement en chef de l'armée conventionnelle[1]. Mais, l'un comme l'autre, Fréron peut-être plus que Barras qui avait servi dans les Indes, étaient incapables. Le plan qu'ils avaient adopté — celui de Carteaux et celui de La Poype, pour une fois d'accord l'un avec l'autre — était de faire un siège en règle et d'enlever « les forts à l'arme blanche »[2], après les longues opérations employées en pareil cas. C'est ce plan d'attaque, proposé par deux hommes du métier, Doumet-Revest, ingénieur de la marine, et Michaud d'Arçon, général du génie[3], que Barras, Fréron, Salicetti et Ricord adressèrent au ministre de la Guerre, le 10 septembre.

Mais, le 13 septembre, trois jours seulement après cet envoi au ministre, complète volte-face : du méthodique plan de Doumet-Revest et de Michaud d'Arçon, il ne reste plus rien : « Nous nous garderons bien, écrivent les représentants au ministre de la Guerre, de faire le siège en règle de

1. « Chargez Barras et moi du siège de Toulon », écrivait Fréron le 29 octobre 1793. *Arch. Nat.*, *AF*[II] *144*.

2. *Arch. de la guerre*. Lettres de Carteaux et de La Poype au ministre Bouchotte (10 et 11 septembre), citées par G. Duruy. Introduction aux *Mémoires* de Barras.

3. *Ibid.*

Toulon... Nous avons un moyen plus sûr de le réduire..., c'est de brûler l'escadre ennemie et de la forcer à la retraite[1]. »

Cette idée anormale et qui semblait impossible à réaliser — car le moyen, sans flotte, de forcer l'escadre à la retraite ? — comment avait-elle pu naître, avec une telle promptitude, dans l'esprit des représentants ? C'est que Bonaparte venait de prendre le commandement de l'artillerie et que, dans un conseil de guerre, réuni pour arrêter définitivement le plan d'attaque, il avait élevé la voix et démontré l'inutilité d'un siège en règle. A quelque temps de là, il envoyait, du reste, au ministère de la Guerre un rapport détaillé se terminant par ces mots d'une clarté lumineuse : « Pour se rendre maître de la rade et pour prendre Toulon, il faut se rendre maître de la pointe de l'Eguillette qui domine la grande et la petite rade[2]. »

C'était là, comme il a été dit, une « inspiration de génie »[3]. Toulon, en effet, est placé dans une baie profonde entourée de montagnes abruptes,

1. *Arch. de la guerre.* Fréron et Barras au ministre (13 septembre.

2. *Archives de la section technique du génie au ministère de la Guerre.*

3. Lanfrey. *Histoire de Napoléon Ier.*

alors toutes occupées par les assiégés. La petite rade s'enfonce dans les terres et communique avec la grande rade par une passe étroite, située entre la pointe de Pipady, à gauche et la pointe de l'Eguillette, à droite. S'emparer de l'une d'elles, de la plus proche et, pour cela, diriger toutes les forces de l'armée assiégeante sur un point précis, c'était pouvoir bombarder les deux rades et, par suite, chasser l'escadre, c'était fermer la mer, couper la retraite des troupes alliées, les empêcher de recevoir des approvisionnements et des renforts et les vaincre, si elles ne se décidaient à abandonner la ville plutôt qu'à prolonger une défense inutile.

Dans la nuit du 17 au 18 septembre, Bonaparte installa, tout auprès du fort Mulgrave qui défendait le promontoire de l'Éguillette, la fameuse batterie des *Sans-culottes*. Les Anglais, comprenant l'importance de la position, avaient entouré ce fort d'une double rangée de chevaux de frise et, comme le jeune officier d'artillerie avait fait venir de Marseille une couleuvrine, les Toulonnais terrifiés firent dire des messes pour qu'elle crevât [1]. Alors, tandis que La Poype poussait, préma-

1. Cf. Paul Cottin, *loc. cit.*

turément et sans en avoir reçu l'ordre, une attaque malheureuse contre le fort Faron, tous les efforts de l'aile droite de l'armée conventionnelle tendirent vers ce but unique : cerner le fort Mulgrave appelé aussi *Redoute anglaise* ou *petit Gibraltar*.

Le 14 octobre, le camp républicain, où l'on fêtait la prise de Lyon, parut en émoi aux alliés qui tentèrent une sortie. Ils furent repoussés après une escarmouche et Carteaux se glorifia de leur défaite, mais, si le général anglais, O'Hara, et l'amiral espagnol, Gravina, n'avaient pas été en désaccord, cette journée aurait pu être fatale à son armée.

Cette grande victoire de Carteaux ne permit cependant pas à ce général de rester à la tête des troupes et, le 7 novembre, il fut remplacé par Doppet[1] qui venait de prendre Lyon sans trop savoir comment et manqua, dans les premiers jours de son commandement, de s'emparer de l'un des forts de la pointe de l'Eguillette[2]. Mais Doppet, un médecin qui s'était fait avocat et qu'on avait improvisé général, demanda lui-même à être remplacé et céda sa place à Dugommier. Dugom-

1. Doppet avait constaté chez Bonaparte « une intrépidité rare et la plus infatigable activité jointe à beaucoup de talent » (*Mémoires politiques et militaires* du général Doppet, an V).

2. Balaguier.

mier était un militaire intrépide et éprouvé. Aussitôt arrivé, il comprit les vues du commandant d'artillerie et écrivit au ministre de la Guerre, Bouchotte : « Il n'est de plan d'attaque que celui de Bonaparte »[1].

Dès lors, le Comité de Salut public ayant envoyé des renforts, il fut possible au commandant de l'artillerie d'organiser la formidable batterie de la Convention. L'installation n'en était pas terminée que Fréron et Barras, incapables et pressés, ordonnèrent d'ouvrir le feu. Les boulets qui furent tirés sur Toulon n'y occasionnèrent que d'insignifiants dégâts, mais l'effet moral fut considérable et les assiégés, redoutant un bombardement prochain[2], firent une sortie le soir du 29 novembre : à cinq heures, ils étaient parvenus à s'emparer de la batterie de la Convention.

Dugommier et Salicetti rallient alors les braves bataillons de l'Isère et de la Drôme, mais, inférieurs en nombre, ces bataillons faiblissent, battent en retraite. Le général anglais O'Hara, emporté par son ardeur, court imprudemment à leur poursuite : il est fait prisonnier, tandis qu'une colonne de huit cents hommes, commandée par Bonaparte, arrive,

1. *Archives de la guerre.*
2. Cf. *Mémoires* de Napoléon.

sonnant la charge et s'empare de la batterie de la Convention qui avait été disputée pendant quatre heures [1].

A la suite de cette échauffourée, on resserra le cercle de feu qui étreignait la place et, comme il n'y avait plus de grains et de subsistances [2] dans les départements méridionaux, les représentants poussèrent Dugommier à l'attaque. C'était le 17 décembre. Les batteries des *Sablettes*, des *Hommes sans peur*, des *Chasse-coquins*, des *Braves* et des *Républicains du Midi*, des *Jacobins*, des *Sans-culottes* font pleuvoir leurs boulets « dirigés avec le plus grand talent » sur la *Redoute anglaise*. Cependant, le ciel s'obscurcit, le vent souffle en tempête, il tonne, il grêle. Les représentants hésitent à continuer la bataille, mais Dugommier insiste sachant qu'il joue sa tête et, à une heure du matin, les assiégés se portent vers le fort Mulgrave qui avait été foudroyé, toute la nuit, par la batterie des *Jacobins*.

Tout à coup : « Sauve qui peut ! » crie-t-on de toutes parts. Alors Fréron, qui avait « donné l'exemple de la constance pendant la nuit, donne

1. Lettre de Gigli, secrétaire des représentants du peuple. Article du *Père Duchesne*.

2. Rovère au Comité de Salut public, 1er décembre.

celui du dévouement au milieu du combat »[1], et ce « littérateur efféminé, pour lequel une carrière militaire devenait un effort plus qu'humain »[2], se jette au-devant des troupes. Il les harangue, il les rallie. Il prend avec Ricord la tête de la colonne et l'amène jusqu'aux abattis de la *Redoute anglaise* qui est formidable. La fusillade est terrible, incessante. Les balles pleuvent de part et d'autre. La victoire reste indécise, mais Dugommier, Salicetti et Stanislas Fréron, suivis par les soldats de la république, sautent dans les retranchements du fort ennemi. On se bat à la baïonnette. Les Espagnols et les Anglais sont repoussés, tués ou faits prisonniers et, à trois heures du matin, le pavillon tricolore flotte sur la tour de l'imprenable fort Mulgrave[3].

Bientôt, on apprend que le fort Pommet a sauté. Balaguier est pris. Le général Maret s'est emparé de Malbousquet et la Redoute Blanche, le Fort-

1. *Archives de la guerre*, *6 nivôse an II. Rapport* de Dugommier.

2. *Mémoires* de Barras.

3. Cf. Lettre de Bourdeaux secondant Barras, à Nouet et Lambert (Ollioules, le 27 frimaire à 6 heures du soir). *Journal de Marseille : Relation exacte de la prise de Toulon au citoyen Lacroix par le général Dugommier*. Voyez surtout le livre remarquable de M. Cottin ; *Toulon et les Anglais en 1793* et les différentes références qu'il cite (*Correspondance* de l'amiral Hood, *Journal* de l'amiral Gravina, *Lettres* d'Elliot). Cf. aussi, Gauthier de Brécy, Thaon de Revel, *Journal* de Vernes, Henry, Lauvergne, etc...

Rouge, le Fort Saint-Antoine, les Eguillettes sont occupés par nos soldats. Pendant ce temps, l'aile gauche de notre armée, sous les ordres de Barras et du général La Poype, a chassé les Espagnols des hauteurs du Faron. C'est la victoire.

Fréron, comme on a vu, fit preuve de courage en payant de sa personne et mérita des éloges d'un homme qui s'y connaissait en bravoure : le général Dugommier. Malgré le caractère naturellement veule de Stanislas, il n'y a rien là qui puisse étonner. Incapable d'un effort soutenu, il pouvait fort bien, emporté par son élan, excité par la lutte, même sans être ivre [1], se jeter avec vaillance au milieu des balles, affronter le danger, le rechercher même. Rien n'arrêtait son ardeur dans le bien comme dans le mal. Il lui fallait une impulsion, mais, quand il l'avait reçue, il se laissait entraîner plus loin qu'un autre, dépassait toute mesure. Il ne sut ni modérer ses désirs, ni réprimer ses excès. Il outra tout, principes et crimes. Il exagéra les opinions de ceux qui l'entouraient, qui le conseillaient et savaient tirer parti d'une tête faible trop prompte à s'exalter.

1. « L'usage des spiritueux, dit Barras dans ses *Mémoires*, en parlant de Fréron, l'exaltation qu'il devait à cet auxiliaire lui donnaient une hardiesse et une intrépidité presque guerrières. »

Les troupes républicaines, fatiguées et désorientées aussi par la déroute des ennemis, restèrent inactives sur leurs positions, tandis que la flotte ennemie allait mouiller dans la grande rade et qu'un conseil de guerre s'assemblait à Toulon. L'amiral Hood, ainsi que les quelques officiers royalistes français qui assistaient à ce conseil de guerre voulaient résister jusqu'au bout, mais Dundas et Gilbert Elliott, des Anglais pourtant, mais l'amiral napolitain Fonteguerri, mais Thaon de Revel étant d'un avis opposé, le 18 au matin, les chefs des alliés se réfugièrent dans les bateaux de l'escadre[1] sans que leurs chaloupes fussent atteintes par le tir des troupes républicaines, qui ne cessaient de bombarder la ville puisqu'un obus, parti de Malbousquet, vint mettre le feu dans la maison même qu'occupait la sœur de Fréron.

Rien ne peut rendre la stupeur qui s'empara de la population de Toulon lorsqu'elle apprit le départ des officiers étrangers. Sur les quais, s'agite une multitude d'hommes, de femmes, d'enfants. Les yeux égarés, ils ne savent à quel parti se résoudre, où se réfugier. Croyant que les Espagnols ou les Anglais les viendraient chercher, ils ont

1. Cf. Thaon de Revel.

emporté leur fortune, quelques hardes, des souvenirs, tout ce qui les rattache à la vie. Et ils restent là, immobiles, égarés, attendant. Soudain, crépitent des coups de fusil : ce sont des Napolitains ivres qui tirent sur cette populace ameutée comme un troupeau. Chacun cherche à s'enfuir par la mer. Les places dans les canots se paient à prix d'or. On se bouscule pour s'embarquer. Les hommes frappent les femmes ; les enfants sont foulés aux pieds [1]. On ne reconnaît plus ses parents et ses amis. Des haines particulières s'assouvissent. Le vol constitue des fortunes [2].

Mais deux ou trois cents *rafiots* [3] ont pu être remplis. On les a tellement surchargés que quelques-uns chavirent : quatre ou cinq cents personnes sont noyées après une terrible agonie, cependant que les bombes continuent de pleuvoir sur la ville et coulent bas quatre chaloupes qui, pleines de femmes et d'enfants, se dirigeaient vers la Seyne.

A neuf heures du soir, un boulet rouge, tiré du fort d'Artigues, occupé par les Français depuis trois heures de l'après-midi, vient mettre le feu

1. *Relation* de Gauthier de Brécy, Thaon de Revel, *Journal* de l'amiral Gravina, cités par Cottin.

2. Renseignement particulier.

3. Barques provençales.

à une frégate sarde, le *Saint-Victor*. Vers minuit, deux bâtiments français, l'*Iris* et le *Montréal*, chargés de poudre, sautent, incendiés par les Espagnols. Le sol tremble jusqu'à la Ciotat. Bientôt, le *Thémistocle*, le *Héros* font une explosion formidable. Treize vaisseaux brûlent dans la rade, pareils à treize énormes feux d'artifices. « Un tourbillon de flammes et de fumée sort de l'arsenal, ressemble à l'éruption d'un volcan »[1]... « Le feu dessinait les mâts et la forme des vaisseaux. On pouvait en mesurer la hauteur. Tout ce qui constituait les mâts était d'un feu clair et toute la fumée qui s'en échappait était rouge sang. A l'horizon, on voyait sur le ciel noir l'escadre anglaise et espagnole qui s'éloignait, marchant en bon ordre, ses fanaux allumés ; elle avait l'aspect d'une longue procession »[2].

Ils fuient, abandonnant ceux qui ont livré leur ville, les implacables alliés dont le souci n'était point de restaurer Louis XVII, mais de détruire la flotte française et d'emporter de nos arsenaux, défendus par les galériens qui avaient brisé leurs chaînes, des mâts, des cordages, un immense matériel naval. Ils fuient car, en chantant,

1. *Mémoires* de Napoléon.
2. *Mémoires* de Granet.

arrivent les troupes françaises sous les boulets qui sont tirés de la rade. Ils fuient, et Fréron peut écrire victorieusement au Comité de Salut public et à ses amis : « Toulon est pris ! » « Nous sommes dans Toulon ! » et, avec une ironique jactance, dater ses lettres de « l'an dernier du règne de Louis XVII »[1].

1. Fréron au Comité de Salut public et Fréron à Nouet et Lambert (le 28 frimaire).

CHAPITRE IV

MASSACRES, PILLAGES ET DÉVASTATION

Fréron entre dans Toulon. — Il retrouve sa sœur et sa nièce. — Premiers massacres. — Les *patriotes opprimés*. — Fréron ordonne les fusillades du 24 décembre. — « Que ceux qui ne sont pas morts se relèvent ! » — Lettre de Fréron à Lucile. — Pillages. Dilapidations. — Une grande fête à Marseille organisée par Fréron. — Une commission militaire à Marseille. Cent vingt condamnés à mort dans dix audiences. — Démolitions. — Fête à Toulon. — Fréron rappelé par le Comité de Salut public.

Les représentants hésitaient à faire entrer l'armée victorieuse dans Toulon. Le bruit courait, parmi les bataillons républicains, que les Anglais, qui tiraient toujours le canon du fort Lamalgue, allaient faire sauter la ville. Fréron envoya alors en reconnaissance l'adjudant Cervoni, à la tête de « deux cents intrépides Allobroges[1] ». La nuit était noire. Parfois, une étincelle de feu éclairait la rade, fusant des débris d'un navire incendié. Un

1. Cf. Lettres des représentants. *Commentaires* de Napoléon, etc...

ilence effrayant, coupé à de longs intervalles ar le bruit des canons anglais, avait succédé au racas de la fusillade. Les rues de Toulon étaient à eu près désertes : Cervoni rencontra seulement n groupe de vieilles femmes curieuses qui, à la ue des uniformes républicains, s'enfuirent en riant : « Vive la république ! »[1] Sur le quai du ieux port, quelques hommes, jouant de la trom-ette, marchaient en cadence. Pris de peur, les eux cents braves Allobroges se débandèrent. lais ce n'était rien que quelques « prétendus offi-iers municipaux en écharpe »[2] et Cervoni[3] put, ans encombre, revenir au camp et y annoncer que out était tranquille dans Toulon.

Le représentant Stanislas Fréron, inquiet du ort de sa sœur et de sa nièce, partit alors, malgré es instances des généraux. Pour ne pas donner 'éveil, il emmena seulement avec lui le général)ugua, deux aides de camp et quelques soldats. l était deux heures du matin lorsqu'il entra dans a « ville infâme ». « Le silence des tombeaux y

1. Cf. *Mémoires* de Granet.

2. Lettre de Fréron à un de ses amis (Toulon, au quartier énéral. 15 nivôse an II, 25 décembre 1793). *L'Amateur d'autogra-hes. Coll. E. Charavay.*

3. Il avait reçu de Fréron l'ordre de passer au fil de l'épée tous es habitants qu'il rencontrerait ; mais, ces instructions ne lui yant pas été remises par écrit, il n'en fit rien.

régnait »[1]. Il savait, par les espions qui, pendant toute la durée du siège, n'avaient pas cessé de correspondre avec les représentants[2], qu'après s'être échappée de l'hospice, où elle était prisonnière, Mme La Poype était allée se réfugier dans une maison, située au bord de l'eau, sur la vieille darse, d'où elle avait pu assister avec angoisse à toutes les péripéties du combat.

Arrivé avec sa petite troupe devant cette maison, dont la façade avait été traversée par un boulet, Fréron frappe violemment à la porte. Le maître du logis se réveille et vient ouvrir, tout effaré, ne sachant à quelle sorte d'ennemis il a encore affaire. Interrogé sur ce qu'est devenue Mme La Poype : « Elle est partie, dit-il, et, sans doute, elle s'est embarquée pour la Seyne ».

La réponse tremblante et imprécise du bourgeois ne satisfait pas le représentant. Craignant quelque piège, il fait fouiller la maison par un aide de camp. On ne trouve personne et, pour plus de sûreté, une sentinelle ayant été laissée à la porte, Stanislas s'éloigne tout attristé car, si le Toulonnais a dit vrai, sa sœur Thérèse, enceinte de huit mois, et la petite Fanny ont été noyées, peut-être,

1. Lettre de Fréron à un de ses amis (*loc. cit.*).

2. Cf. Cottin. *Toulon et les Anglais en 1793.*

dans une de ces chaloupes, remplies de femmes et d'enfants, qui ont été coulées bas par les conventionnels. Mais, passant dans les rues de Toulon, Fréron rencontre un groupe de soldats de l'armée de La Poype : ils lui apprennent que la femme et la fille de leur général ont pu s'enfuir par la porte d'Italie et qu'elles sont arrivées au camp républicain. Stanislas s'empresse de s'y rendre et il trouve en effet Mme La Poype qui, tenant entre ses bras la petite Fanny, lui fait le récit de son périlleux départ au milieu des bombes et des boulets, à travers une population éperdue d'épouvante[1].

Les troupes françaises pénétrèrent dans Toulon avec précaution et lenteur. En passant dans les rues, les soldats indisciplinés injuriaient grossièrement les femmes qu'ils rencontraient et les massacres déjà avaient commencé, puisque le peintre Granet, poussé par le génie familier des artistes, étant entré dans une église pour la visiter, avait eu l'horreur, en ouvrant le portail, de voir, « dans le vestibule, des cadavres entassés dans la boue et l'ordure ».

Ce n'était là qu'un commencement. Le jour même de leur entrée dans Toulon, les représen-

1. Cf. Lettre de Fréron à un de ses amis (*loc. cit.*).

tants, furieux de n'avoir trouvé, à la place du fabuleux trésor, dont on parlait tant au camp républicain, qu'une somme modique, et en assignats encore[1], ordonnèrent un affreux massacre. Deux cents Toulonnais, restés patriotes et, pour cette raison, ayant beaucoup souffert pendant le siège, précédés de quelques marins qui n'avaient pris aucune part aux hostilités, étaient allés en troupe, drapeau tricolore et musique en tête, recevoir ceux qu'ils appelaient les libérateurs de leur pays. Comme ils arrivaient en chantant à la porte de France, par laquelle débouchait l'armée républicaine, ils furent saisis, garrottés, amenés devant le mur de la Corderie et fusillés tous séance tenante[2].

Pendant plusieurs jours, dura le carnage. Fréron était insatiable. Comme tous les incertains que les circonstances rendent résolus, il se fit inhumain pour paraître énergique et cruel par la peur qu'on ne lui reprochât son indulgence. Il n'inventa pas, comme Carrier, des tortures et des obscénités pour assaisonner les supplices, il ne se donna pas en spectacle comme Lebon à Arras, mais il poussa plus loin qu'eux, peut-être, la rage de la mort et de la dévastation. Il fut saisi d'une

1. *Mémoires* de Dugommier.

2. *Journal* de Vernes.

sorte de vertige féroce, d'une démence sanguinaire que la fièvre de la Révolution lui avait communiqués. Les phrases déclamatoires qu'il avait écrites dans son *Orateur du peuple,* les discours entendus aux Cordeliers, les apostrophes haineuses de Marat, ses appels à l'extermination des traîtres lui revenaient à la mémoire. Les circonstances, la tension des choses avaient fini par émousser sa sensibilité.

Toulon avait trahi ; mais ceux qui avaient concouru à livrer la ville et à la défendre s'étaient enfuis. Les innocents payèrent pour les coupables. Fréron tremblait de ne pas atteindre à la hauteur des vues du Comité de Salut public : « Que la vengeance soit inexorable ! » lui avait-on écrit. Il eut peur d'être accusé de mollesse. Il fut pris par la surenchère du patriotisme. S'il tua, ce ne fut pas, comme Barras, par calcul, mais par entraînement et par faiblesse. Il vit rouge. L'habitude du meurtre augmenta encore son fanatisme. Le sang, en l'éclaboussant, l'aveugla.

Dès son entrée dans Toulon, il avait fait délivrer les marins patriotes et les Toulonnais jacobins que, pendant le siège, les Anglais avaient gardés prisonniers à bord du *Thémistocle*. Ces hommes, fanatisés par trois mois de privations et d'emprisonnement, prirent le nom de *patriotes*

opprimés. Fréron les investit d'une sorte de magistrature et leur octroya le droit de vie et de mort.

Tous les jours, cent cinquante, deux cents, trois cents victimes sont mitraillées. Toulon est devenu un champ de carnage. Mais Fréron n'est pas satisfait encore. Il veut porter un audacieux défi au sentiment public, surpasser en nombre et en horreur les plus célèbres holocaustes. Le 24 décembre, il fait publier, par la ville, une proclamation ordonnant à tous les bons citoyens de se rendre au Champ-de-Mars, sous peine de mort [1]. Trois mille obéissent à cet appel et vont se grouper devant l'ancienne Amirauté où, il y a deux mois, le représentant a été humilié par les officiers généraux de la marine Aujourd'hui, il va avoir sa revanche. Il galope à cheval au milieu de la multitude. Sur son chapeau à la Henri IV empanaché de plumes tricolores, il a mis un bonnet rouge. Il agite son énorme cimeterre. La face illuminée, les yeux mauvais, la bouche menaçante, il regarde d'un air de défi les trois mille citoyens qu'il a ameutés pour les assassiner. Il est entouré de plusieurs bataillons en armes et, derrière lui, une centaine de forcenés l'acclament. Ce sont des *patriotes opprimés :* ils

1. *Réponse de Durand-Maillane* à Fréron.

vont faire les fonctions de juges et donner une apparence de légalité aux forfaits qui se préparent.

Sur un signe de Fréron, ils entrent dans la foule, ils choisissent leurs victimes « au gré du caprice, des passions, du hasard. L'un saisit son ennemi, l'autre, son rival ; celui-ci son créancier, celui-là le mari de la femme qu'il rendit adultère, tous s'attachent à ceux qu'ils croient riches »[1]. Ils en font un troupeau de cinq ou six cents que l'on entraîne contre le mur de l'Amirauté. Enfermés depuis plusieurs mois dans les cales du *Thémistocle*, il n'est pas possible que ces *patriotes opprimés* aient pu, du fond de leur prison, voir et connaître la conduite des Toulonnais. D'ailleurs, tous les aristocrates, et Fréron ne l'ignore pas qui l'a écrit au Comité de Salut public, tous les chefs du mouvement insurrectionnel, tous les vrais coupables se sont enfuis le 17 décembre. La plupart de ceux qui vont mourir sont innocents. Il y a là des républicains, il y a des patriotes, des vainqueurs de la Bastille, et des blessés du 10 août. Mais Fréron sait-il pourquoi il tue et ceux qu'il tue ?

1. *Isnard à Fréron.*

Il fait former l'armée en carré, il s'avance, terrible, sur le front des troupes et, debout sur ses étriers, avec un geste de son grand sabre : « Feu ! » commande-t-il. Un nuage de fumée enveloppe un moment la scène. Le nuage se fond, disparaît : deux cents, trois cents victimes sont tombées. Alors..., mais est-ce possible qu'une voix se soit fait entendre, la voix de Fréron, on a dit, et que cette voix, quelques minutes après avoir jeté ce cri de grâce : « Que ceux qui ne sont pas morts se relèvent ! »[1] ait encore donné l'ordre aux soldats de tirer ? C'est en tout cas le récit que firent deux ou trois personnes échappées par miracle à la fusillade.

Au commandement du représentant du peuple, ceux qui le pouvaient encore, croyant qu'on les voulait secourir, s'étaient dressés ; ils sont mitraillés de nouveau. Mais il en demeure quelques-uns debout : les uns semblent pétrifiés par l'effroi ; d'autres rampent à terre et s'enfuient en chancelant. Fréron ordonne de les poursuivre. On les

1.

> Que dis-je ? aux premiers coups du foudroyant orage,
> Quelque coupable encor peut-être est échappé :
> Annonce le pardon ; et par l'espoir trompé,
> Si quelque malheureux en tremblant se relève,
> Que la force redouble et que le fer achève !
>
> Delille. *La Pitie.*

reconduit au supplice et les soldats se précipitent sur eux, hachant, à coups de crosse, à coups de baïonnette, les victimes expirantes sur la chaussée [1].

Plusieurs jours encore les exécutions recommencèrent. Les gens de la campagne, qui s'étaient rendus à Toulon ponr prendre part à la joie qu'excitait la victoire des républicains, furent fusillés comme les autres [2].

En même temps, la guillotine fonctionnait : on porta un vieillard de quatre-vingt-onze ans, le citoyen Beaussier, dans une chaise à bras jusque sur l'échafaud et une femme, arrachée du lit où elle venait d'accoucher, fut exécutée malgré les cris de douleur qu'elle poussa et qui arrachaient les larmes aux soldats eux-mêmes.

Fréron ne dissimulait pas sa joie. Il semblait prendre un affreux plaisir à voir le sang couler : « Nous avons déjà fait fusiller quatre cents scélé-

1. Cf. Pons. Gauthier de Brécy (cité par Cottin). Cf. *Isnard à Fréron* : Durand-Maillane, *Histoire des prisons*, t. IV : *Moyse Bayle au peuple souverain et à la Convention nationale*, etc... Tous les détails de cette fusillade ont été reprochés de son vivant à Fréron et il n'a pu les démentir.

2. Des républicains, Roubaud, Roux père, Roux fils et Ponci ne furent que blessés. C'est eux qui racontèrent ces scènes de carnage ainsi qu'un officier retiré, Delot, qui fut laissé pour mort au Champ-de-Mars avec son fils, un enfant de 14 ans.

rats, les prisons sont pleines »[1], écrivait-il à un de ses amis le 25 décembre, et le 28, il s'écriait : « Les fusillades sont ici à l'ordre du jour, en voilà plus de six cents qui ne portent plus les armes contre la république. La mortalité est parmi les sujets de Louis XVII. Aujourd'hui, tous les sergents, adjudants et soldats de la marine y ont passé avec la municipalité qui s'était affublée de l'écharpe blanche pendant le règne du marmot. Huit prêtres scélérats ont fermé le bal. Demain et jours suivants fusillades de deux cents, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de traîtres..... L'accusateur public du département, le scélérat Boyne, a dansé la Carmagnole, le greffier du tribunal aussi... »[2]. Enfin, il rendait officiellement compte de la répression au Comité de Salut public : « Huit cents Toulonnais ont déjà subi la mort et tout le département retentit de chants d'allégresse. »

Fréron, on le voit, croyait avoir fait son devoir et mérité des lauriers. Il ne cache pas, écrivant à Lucile, son contentement de se voir « entouré

1. Lettre de Fréron à un de ses amis (*loc. cit.*).

2. L. a. s. Fréron à Nouet et Lambert, ses secrétaires (quartier général de Toulon, 6 nivôse an II). *L'Amateur d'autographes.*

Là, en écrivant à son secrétaire, Fréron n'exagérait pas son style, comme il prétendit l'avoir fait pour plaire à la Convention nationale, dans son pamphlet : *Réponse aux diffamations de Moyse Bayle.*

de crimes, de supplices, de vengeance, de pleurs et de larmes ». Il ne comprend pas le beau rôle de Desmoulins. Il désapprouve la généreuse colère qui s'est emparée de son ami. Les pages éloquentes du *Vieux Cordelier* — ce « cri divin qui remuera les âmes éternellement » — ne le font pas tressaillir. Il conseille à Camille, que la menace de la guillotine n'a pas ébranlé, de « tenir en bride son imagination relativement à son Comité de clémence ». Qu'est-ce que la clémence ? Pour Fréron, la Terreur est nécessaire, elle doit durer toujours. Il en est resté à l'*Ami* et à l'*Orateur du peuple*. Donner la mort, c'est bien mériter de la république, c'est faire preuve de « patriotisme pur ». Robespierre est toujours sa « boussole »[1]. Il applaudit de loin aux discours que Maximilien prononce aux Jacobins. Barras n'a qu'un but : plaire aux puissants du jour et Fréron suit les conseils qu'on lui donne ; il s'imagine qu'il ne peut mieux faire que d'exécuter, d'outrepasser même les ordres du Comité de Salut public. Et ce chevalier de la mort joue encore le chevalier de l'amour puisque, comme s'il venait d'accomplir quelque exploit de preux, il écrit à la femme

1. Fréron à Desmoulins. *Correspondance du vieux Cordelier.*

qu'il aime : « Ah ! si ma dame me voyait ! »[1].

Il mêle, aux tableaux qu'il fait à Lucile de sa mission, des détails familiers :

« Ne viens pas ici, aimable et chère Lucile, c'est un pays affreux, quoi qu'on en dise, un pays barbare, quand on a vécu à Paris. Je n'ai point de cavernes à t'offrir, mais beaucoup de cyprès. Il y croit naturellement. Dis à ton glouton de mari que les bécassines et les grives y sont meilleures que les habitants. S'il n'y avait pas si loin d'ici à Paris, je lui en enverrais, mais tu recevras des olives et de l'huile [2]. »

Dugommier, qui commandait en chef à la prise de Toulon, n'avait assisté qu'avec horreur aux scènes abominables qui avaient suivi l'entrée de ses troupes dans la ville assiégée. Le 24 décembre, il écrivait au ministre de la Guerre Bouchotte : « Je demande à la Convention un successeur dans l'armée d'Italie. Lorsque je serai auprès de toi,

1. Stanislas Fréron à Lucile Desmoulins. *Correspondance du vieux Cordelier.*

2. Et l'on a dit que Fréron était incapable de rédiger les différents journaux qui parurent sous son nom !

« Vous verrez, avait-il le droit de répondre ironiquement à ses accusateurs, vous verrez qu'un de ces jours, pour achever mon éducation, je serai obligé d'aller apprendre à lire chez Poncelin et à écrire chez Jolivet ! »

(*Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du Midi.*)

je te ferai connaître les motifs qui me déterminent... J'avais établi en entrant dans Toulon des mesures de police, elles ont été contrariées et leur exécution entraînait des désordres inséparables de l'anarchie... »[1].

C'est que le pillage avait suivi le meurtre, ceci absolvant cela. L'on pillait un peu, dit Fréron[2], beaucoup, d'après ses accusateurs. Le vrai, c'est que Toulon était livré aux pillards. Des misérables vivaient de l'infâme trafic de dénoncer les riches. Les meubles et les effets des rebelles étaient vendus au profit de la république et Fréron et Barras moissonnaient l'argent du pays qu'ils envoyaient à Paris... ou qu'ils gardaient. Ils firent enlever toute l'argenterie des églises et cette « ribambelle de saints qui ne finit pas »[3] fut chargée sur des chariots couverts et alla, sans doute, remplir les coffres de Barras, car on ne sait où ces chariots sont allés et ce que l'argenterie est devenue[4]. Les représentants ont fait fusiller un riche négociant, Montaut. Ils ont pillé sa maison et

1. Dugommier au ministre de la Guerre. *Arch. du ministère de la Guerre*, 4 nivôse an II.

2. Lettre de Fréron à un de ses amis. (*loc. cit.*).

3. *Id.*

4. Lettre de Moiran, capitaine au 5e bataillon des Alpes, aux Jacobins de Paris. *Arch. Nat.*, Dııı 356.

trouvé dans sa caisse, — personne ne l'ignore, Montaut, fier de sa fortune, avait dit à tout le monde ce qu'il avait chez lui — ils ont trouvé six cent mille livres en or et en bijoux. Qu'en ont-ils fait [1] ? Où sont passés les convois de malles qu'ils ont reçus en plusieurs fois dans les maisons qu'ils habitaient ? Qu'a fait Mme Barras des caisses que les représentants lui ont envoyées par Joseph Martel [2] ? Les accusations se précisent : n'ont-ils pas donné cinq cents livres à un délateur qui leur a indiqué qu'ils pouvaient en prendre quinze cents dans une maison où il les a accompagnés [3] ?

Ces dilapidations furent, à différentes reprises, aux Jacobins, comme à la Convention, reprochées à Fréron et à Barras. Ils ne s'en justifièrent jamais ; mais si Barras pillait pour emplir ses poches, Stanislas, aussi avide, mais moins cupide, ne garda rien, dépensa tout, car nous le voyons, un ou deux ans plus tard, dans un petit appartement de la rue Chabanais, à Paris, traqué par les huissiers, saisi et incapable de pouvoir trouver l'argent nécessaire à sa subsistance.

1. Accusation de Fontaine, citoyen des Alpes-Maritimes. *Arch. Nat.*, DIII *356*.

2. Cf. Séance du 13 vendémiaire an III à la Convention nationale. *Moniteur*, 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794), nº 14.

3. Cf. *Arch. Nat.*, DIII *356*.

Quelques jours après les massacres du Champ-de-Mars à Toulon, où, de l'avis même de Fréron, huit cents victimes avaient été exécutées sans jugement, on établit une commission militaire « sévère mais juste, pour juger révolutionnairement tous les coquins »[1].

Après cette commission militaire, un tribunal révolutionnaire fut institué : « Ce tribunal, dit Henry dans son *Histoire de Toulon*, envoya à la mort les Toulonnais coupables seulement d'avoir habité la ville pendant la rebellion ; car des vrais criminels, fauteurs ou complices de la trahison, il n'en restait pas un seul. La guillotine un jour fit tomber dix-neuf têtes dans vingt minutes, on dut mettre les corps des suppliciés dans la chaux vive. »

Pendant plusieurs jours, les exécutions eurent lieu par vingt ou par trente. Fréron avait fait de la ville un désert. La population qui était de vingt-neuf mille environ fut réduite, par l'exode du 17 décembre et par les fusillades et les exécutions, à six ou sept mille. Le farouche représentant voulait qu'on appelât Toulon *Ville-Plate*, *Ville-Infâme*, *Sans-Nom* et il protesta contre le

1. *Rapport* de Ricord.

décret de la Convention nationale qui avait choisi le nom de *Port-de-la-Montagne*.

S'il ne fit abattre aucune cheminée dans Toulon, comme il le prétend — et ce n'est pas d'une absolue exactitude, puisque « les maisons des traîtres Trogoff et Dejan furent démolies »[1] par ses ordres —, c'est qu'il en fut empêché par les autres représentants, témoin cette lettre où il disait : « Cela va bien. Nous avons requis douze mille maçons des départements environnants pour démolir et raser la ville »... « Demain et jours suivants, nous allons procéder au rasement »[2].

Après la prise de Toulon et l'extermination de ses habitants, Fréron et Barras se rendirent à Marseille où ils regrettaient que Carteaux et Albitte n'aient pas pris « de grandes mesures et fait fusiller comme à Toulon huit cents conspirateurs ». A peine arrivés, ils organisèrent, pour fêter leur victoire, un cortège, le plus fastueux et aussi le plus ridicule que l'on pût voir. La procession partit de l'Hôtel de Ville. Des hérauts d'ar-

1. Salicetti au Comité de Salut public, 29 nivôse an II. *Arch. Nat.*, *A F*[II] *44*.

2. Fréron, attaqué plus tard par Moyse Bayle, ne sut que lui répondre. Il se contenta de disputer sur le nombre des victimes massacrées. Les lettres publiées par Bayle et signées Fréron sont d'une authenticité inattaquable.

mes la précédaient, portant des bannières où ces mots étaient inscrits en lettres d'or : Droits de l'Homme. La garde nationale du district paradait en bon ordre, suivie par une troupe de jeunes vierges, tenant en main, chacune, une branche de laurier. Autour d'une urne funéraire, symbolisant les mânes des martyrs de l'indépendance, douze volontaires, une pique à la main et coiffés du bonnet rouge. Sur un char doré. Apollon et les neuf Muses. Plus loin, une autre divinité foulait aux pieds les couronnes et les sceptres. Venaient ensuite un détachement de soldats en tenue de campagne, les quatre saisons, la déesse de l'Abondance, les ruines de la Bastille, Hercule, la Liberté, tous les emblèmes que l'imagination de Stanislas avait pu inventer. Après le char des métiers, autour duquel se pressaient des paysans avec des charrues et des lévites en robe blanche portant des fleurs, défilaient les membres du club des Jacobins parés de rubans tricolores. Puis, des comédiens, des poètes, vingt jeunes filles précédaient Dugommier, à cheval, entouré de son état-major. Des canons brisés, des fusils en tas, des drapeaux blancs dont les plis traînaient dans la poussière, les bustes de Brutus, de Marat, de Lepelletier de Saint-Fargeau, des musiciens, des

chanteurs. Enfin, entourés de licteurs, assis sur le vaisseau de la république, majestueux, empanachés, s'appuyant, l'air redoutable et satisfait, sur leur grand sabre, les « Sauveurs du Midi » comme on les avait appelés à la Convention et aux Jacobins, Fréron et Barras qui, non contents d'avoir exterminé la population toulonnaise, allaient mettre à Marseille la terreur et la dévastation à l'ordre du jour[1].

Le tribunal populaire, qui avait envoyé, comme on sait, nombre de victimes à la guillotine, fut dissous, parce qu'il n'allait pas assez vite[2] et Fréron fit démolir le bâtiment où ce tribunal trop modéré tenait ses séances[3]. Puis, une commission militaire fut nommée. Elle était composée de cinq sans-culottes parisiens. Un fou, Leroy, dit Brutus, la présidait. Alors « de grandes têtes révolutionnaires tombèrent... La caste des riches fut totalement dévastée »[4]. Les membres de cette commission ne se donnaient pas la peine d'interroger les accusés. Après leur avoir demandé leur nom, leur

1. Cf. *Journal de Marseille ;* Lourde. *Histoire de Marseille pendant la Révolution ; Journal du département des Bouches-du-Rhône*. etc.

2. *Arrêté* de Barras et de Fréron. *Arch. Nat., A F II 90.*

3. *Id.*

4. De la main de Fréron. *Archives des Affaires étrangères, France 333.*

profession et quelle était leur fortune, on les amenait sur une charrette stationnant en permanence devant la porte du Palais de Justice. Les juges paraissaient ensuite sur le balcon et prononçaient la sentence de mort qui était exécutée, sans coup férir, sur la Cannebière.

Leroy, dit Brutus, écrivait à la Commune de Paris : « Vous verrez que nous n'avons pas perdu de temps... Le glaive de la loi frappe journellement les têtes coupables... Il n'en échappera pas une, nous vous l'assurons. Plus la guillotine joue, plus la république s'affermit. Le sang des scélérats arrose les sillons du Midi ; leurs corps fertilisent nos champs, la terre a soif de ces monstres. Ça va bien, ça ira mieux avant peu de temps »[1]. Ça allait si bien que, dans dix audiences seulement, 217 personnes furent jugées et 120 condamnées à mort[2].

L'exemple d'un pareil tribunal en fit éclore d'autres : le Midi se couvrit d'échafauds ; de tous côtés, les « fréronistes » égorgeaient, au nom des lois; et, le 9 thermidor, une commission, à Orange, était sur le point de faire exécuter, d'un seul coup, douze mille personnes.

1. *Moniteur*, 6 germinal an II.
2. *Arch. Nat.*, *BB*[3] 7.

A Marseille, Fréron qui est tout-puissant a fait nommer son beau-frère, La Poype, commandant militaire de la place, et son secrétaire Nouet, président de la commission municipale [1]. Libre d'agir, dans sa fureur, il s'attaque aux pierres comme aux hommes. L'antique basilique des Accoules, « monument précieux de l'architecture gothique » [2], est démolie. Dans la rue Saint-Ferréol, à la place de l'église moderne, une Madeleine méridionale, il n'y a que des décombres [3]. La salle des concerts n'est plus. Les Sections s'assemblaient dans vingt-trois édifices publics, disséminés par la ville ; Fréron les a fait raser. Et ne va-t-il pas jusqu'à ordonner la destruction de l'admirable Hôtel de Ville décoré par Puget ? Déjà le balcon du centre et les cariatides qui le soutiennent ont disparu, lorsque Micoulin, un sans-culotte, mais un sans-culotte qui respecte l'œuvre héréditaire de la patrie, Micoulin, un membre de la commission municipale nommée par Fréron, se rend auprès des autres représentants. Ils font suspendre cet acte de vandalisme et empêchent que ne soient employés les douze mille maçons que Fréron avait réquisi-

1. *Journal de Marseille*, 1794.
2. Isnard à Fréron.
3. Cf. Lourde. *Histoire de Marseille pendant la Révolution française.*

tionnés pour raser la ville et combler le port de Marseille.

« O abîme de la perversité humaine ! s'écria plus tard, dans un pamphlet célèbre, le provençal Isnard. Quoi ! Fréron ! tu as démoli le toit de nos pères ! tu as fait massacrer sans jugement huit cents victimes ! ta main en a signé l'aveu, et tu vis ! et des bourreaux ne t'écrasent pas sous leurs pieds ! et il est des hommes qui t'accueillent ! et tu t'étonnes de ne pas siéger au sénat, et tu te plains de ce qu'aucun Français n'a daigné te choisir pour le représenter !... Tigre ! va dans les forêts de la Tartarie siéger avec les bêtes féroces... Descends dans les enfers pour y représenter le crime... Tremble, malheureux ! d'aussi grands forfaits ne resteront pas toujours impunis... »

Fréron finit, cependant, par être désavoué par les membres du Comité de Salut public eux-mêmes. Les représentants avaient débaptisé Marseille et décrété que cette ville, qu'ils n'avaient pu raser, s'appellerait *Sans-Nom* : « Ici le Comité de Salut public s'arrête, leur fut-il répondu ; Marseille au 10 août concourut à renverser les trônes, Marseille restera Marseille »[1].

1. *Arch. Nat.*, *A* F II 37.

En dépit de ce désavœu du Comité, un de ses membres, Couthon, avait fait à la Convention nationale un rapport élogieux où il avait exalté le courage de Barras et de Fréron, les « Sauveurs du Midi ». Une grande fête avait été célébrée à Paris, le 10 nivôse, en l'honneur de la prise de Toulon [1], et Fréron et Barras avaient été autorisés à ordonner des réjouissances publiques à Port-de-la-Montagne. Il avait été « défendu aux infâmes Toulonnais de souiller de leur présence sacrilège le triomphe de leurs vainqueurs » [2]. Les représentants accueillirent les suprêmes hommages rendus à leur puissance : pour la dernière fois, ils passèrent en cavalcade dans la ville dont on avait pavoisé les décombres, tandis que « trois cents bouches d'airain crachaient en leur honneur ». Car ils venaient d'être rappelés à Paris par le Co-

1. Des chœurs de jeunes filles, entourant le char de l'armée républicaine, avaient chanté un hymne de Chénier :

> Le Français au combat marche avec la vertu
> Et l'Anglais marche avec le crime.
> Toulon vomit au loin ses habitants coupables.
> . . . .
> D'autres traverseront la liquide campagne
> Et viendront chercher le bonheur
> Au Port sacré de la Montagne.

(*Moniteur*, 8 nivôse). *Ordre de marche de la fête nationale qui sera donnée à Paris le decadi. 10 nivôse an II.*

2. Fréron et Barras au Comité de Salut public. Sans-Nom, 20 janvier 1794. *Arch. Nat., C 290.*

mité de Salut public, Collot d'Herbois et Billaud-Varennes leur ayant écrit :

« Venez donc réjouir vos amis, il n'en est pas un qui ne soit possédé du désir de vous embrasser »[1].

Cet ordre, malgré son affectueuse apparence, devait être exécuté sous peine de mort. Fréron et Barras n'avaient qu'à obéir. En reprenant le chemin de la capitale, salués partout comme les « Sauveurs du Midi », les « preneurs de Toulon », ils se réjouissaient à l'avance des acclamations enthousiastes qui les attendaient à Paris, des fêtes patriotiques qui allaient être ordonnées en leur honneur, des félicitations que le Comité de Salut public n'allait pas manquer de leur adresser.

1. *Arch. Nat.*, AF[II] 37.

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

AUTOUR DU 9 THERMIDOR

Lettre de Lucile Desmoulins à Fréron. — Fréron chez Robespierre. — Fréron vote le décret d'arrestation contre Camille et Danton. — Exécution des Dantonistes. — Mort de Lucile Desmoulins. — La fête de l'Être suprême. — Complot contre Robespierre. — Séances du 8 et du 9 thermidor à la Convention. — Intervention de Fréron. — Arrestation de Robespierre et de ses amis. — Fréron et Barras à l'Hôtel de Ville. — La fin de Robespierre.

« Revenez Fréron, revenez bien vite... Vous n'avez pas de temps à perdre. Amenez avec vous tous les vieux Cordeliers que vous pourrez rencontrer; nous en avons le plus grand besoin. Robespierre, votre *boussole*, a dénoncé Camille aux Jacobins... *Marius*[1] n'est plus écouté... Déglantine est arrêté, mis au Luxembourg : on l'accuse de faits très graves.

1. Danton.

« La vie me devient un pesant fardeau... Je ne ris plus, je ne fais plus le chat, je ne touche plus au piano...

« Adieu lapin *tu*[1], vous allez m'appeler folle ; je ne le suis pas encore tout à fait. Il me reste encore assez de raison pour souffrir.

« Entendez-vous mon loup qui crie Martin, mon pauvre Martin reviens bien vite !

« Revenez, revenez bien vite, nous vous attendons avec impatience ! »[2].

C'était là, on l'a deviné, le poignant appel de Lucile Desmoulins, dont le mari était menacé, à l'ami fidèle des heureux jours.

« Revenez, Fréron, revenez bien vite » : Fréron était revenu[3], non pas pour répondre à ce cri déchirant de Lucile — « une fois folle, cent fois

1. Mot rayé dans l'original.

2. Lettre de Lucile à Fréron, 24 nivôse an II, copiée sur l'original par J. Claretie. *Camille Desmoulins.*

3. Fréron, en effet, n'est plus, comme on a dit (G. Lenôtre et J. Claretie), devant Toulon assiégé. Il parle contre Hébert, Momoro et Vincent à la séance extraordinaire des Jacobins, le 24 nivôse an II (14 mars 1794). Au même club, le 6 germinal (26 mars) il demande qu'on ajourne l'admission de Loys (Cf. Aulard. *Société des Jacobins* et *Moniteur*). Le 12 germinal, il se défend, avec Barras, à la Convention nationale, des attaques dont il est l'objet au sujet de sa mission dans le Midi (*Arch. Nat.*, *A D XVIII*). Or, Desmoulins et Danton furent arrêtés le 31 mars 1794 et guillotinés le 16 germinal (5 avril), au moment même où Barère faisait à la Convention nationale l'éloge de Fréron (*Moniteur*, nº 197. séance du 16 germinal).

folle, Rouleau chéri, Bouli-boula de mon cœur » — mais pour obéir à l'ordre du Comité de Salut public et, quand il arriva à Paris, dans les premiers jours de mars, sa première visite ne fut pas pour Lucile, mais pour le Comité de Salut public [1].

C'est en triomphateur qu'il se présenta au Pavillon de l'Égalité [2] et que, après avoir traversé les antichambres et les salons magnifiques, où tapis des Gobelins, glaces de Venise, bronzes, marbres, empruntés aux magasins nationaux avaient été accumulés [3], il entra dans la salle où délibéraient les membres du Comité. Il était avec Barras. Robespierre, Carnot, Barère, Robert Lindet, Billaud-Varennes et Prieur de la Côte-d'Or étaient assis, discutant autour d'une table ronde. Ils ne se levèrent même pas pour recevoir les « Sauveurs du Midi » ; ils les laissèrent parler, mais gardèrent le silence et les congédièrent sans leur avoir posé une question : « Cela suffit, citoyens représentants, leur dit sèchement Billaud, le Comité vous a entendus. Il vous fera appeler lorsqu'il aura quelque chose à vous demander. Vous pouvez vous retirer » [4].

1. *Mémoires* de Barras.
2. Le pavillon de Flore.
3. Cf. d'Héricault. *La Révolution de Thermidor.*
4. Cf. *Mémoires* de Barras.

Ce n'était pas là l'accueil auquel Fréron s'était attendu. La froideur des membres du Comité équivalait à une menace, car les députés qui ne leur plaisaient pas ne vieillissaient guère. Aussi, Fréron, n'ignorant pas la toute-puissance de Robespierre et désireux de se disculper des dénonciations qu'avait reçues contre lui la Convention nationale, entraîna Barras chez son ancien camarade du collège Louis-le-Grand.

Depuis le jour de la pétition du Champ-de-Mars, où Fréron avait été obligé de quitter Paris, Robespierre avait accepté, par prudence, l'offre de Duplay, un menuisier, chez lequel il était allé se loger. La maison de Duplay était située rue Saint-Honoré, presque en face de la rue Saint-Florentin [1]. C'est là que Fréron se présenta avec Barras. Après avoir franchi la porte cochère qu'entouraient un restaurant et une boutique de parfumeur, il pénétra dans la cour, sorte de long corridor ouvert, toujours encombré de planches. Dans cette cour, la fille du menuisier Duplay,

1. Cf. Ernest Coyecque. *Etudes de topographie historique. La maison de Robespierre*. Cf. aussi Hamel. *Histoire de Robespierre*, Aulard. Articles de la *Revue de la Révolution Française; Mémoires* de Barras, tous d'accord pour que la maison où habitait Robespierre ait été démolie, lors de la percée de la rue Duphot.

Eléonore, qui n'aimait pas les amis de celui [1] qui l'avait surnommée par dérision *Cornélie Coupeau*, les arrêta. Elle étendait du linge et tenait à la main des bas de coton rayés appartenant vraisemblablement à Robespierre. Auprès d'elle, la mère Duplay épluchait des herbes, aidée dans ce travail par deux militaires, les généraux Danican et Brune. Et, comme Fréron « continuait à avancer vers l'escalier, Mme Duplay faisait à sa fille des signes négatifs pour l'empêcher d'entrer... *Cornélie Coupeau*, raconte Barras dans ses *Mémoires*, voyant Fréron insister et ayant déjà franchi deux marches, se met au-devant de lui et s'écrie : « Eh bien, je m'en vais prévenir! » et elle s'écrie encore : « C'est Fréron et son ami dont je ne sais pas le nom. » Fréron dit : « C'est Barras et Fréron » et ils pénétrèrent tous les deux dans la chambre de Robespierre.

C'était une petite pièce meublée d'un bureau simple, d'un lit de noyer, de rayons chargés de livres, d'un fauteuil et de quelques chaises. Des rideaux de damas à fleurs blanches entouraient le lit et garnissaient la fenêtre [2].

1. Danton.

2. Cf. Ernest Coyecque, *op. cit.*, et Stéphane Pol. *Le Conventionnel Lebas*.

« Robespierre, ajoute Barras, était debout, enveloppé d'une espèce de chemise-peignoir... Les bésicles qu'il portait ordinairement n'étaient point sur son visage et à travers la poudre qui couvrait cette figure déjà si blanche à force d'être blême, nous apercevions deux yeux troublés que nous n'avions jamais vus sous le voile des verres. Ces yeux se portèrent vers nous d'un air fixe et tout étonné de notre apparition... Il ne nous rendit nullement notre salut, se tourna vers son miroir de toilette : il prit un couteau, racla la poudre qui couvrait son visage... ; il ôta ensuite son peignoir qu'il plaça sur une chaise, tout près de lui... sans même avoir l'air de faire attention à notre présence. Il se lava dans une espèce de cuvette qu'il tenait à la main, se nettoya les dents, cracha à plusieurs reprises sur nos pieds... Cette cérémonie achevée, Robespierre ne nous adressa pas la parole davantage. Fréron crut qu'il pouvait la prendre, il me présenta disant : « Voici mon collègue Barras qui a été plus décisif que moi-même et qu'aucun militaire dans la prise de Toulon : nous avons fait notre devoir au péril de notre vie sur le champ de bataille, comme nous le ferons à la Convention. Il est bien pénible lorsqu'on est aussi franc du collier que nous, non seulement

de ne pas se voir rendre justice, mais de se voir l'objet des accusations les plus iniques, des calomnies les plus monstrueuses. Nous sommes bien sûrs qu'au moins ceux qui nous connaissent comme toi, Robespierre, nous rendront justice et nous la feront rendre. »

« Robespierre gardait le silence; mais Fréron crut remarquer, dans une nuance de ses traits immobiles, que le tutoiement pouvait lui déplaire et, suivant son discours, il trouva moyen de substituer à l'instant le mot « vous » pour se réconcilier avec le susceptible et hautain personnage. Robespierre ne laissa apercevoir aucune expression de contentement à cette déférence, il était resté debout sans nous offrir de nous asseoir...

« Voilà quelle fut notre première entrevue avec Robespierre. Je ne puis l'appeler un entretien puisqu'il n'ouvrit pas la bouche; il se pinça seulement les lèvres déjà fort pincées. sur lesquelles j'aperçus une espèce de mousse bilieuse qui n'était nullement rassurante. J'en avais bien assez... »

Quand ils sortirent de chez l'*Incorruptible*, Fréron et Barras se sentirent menacés. Ils s'empressèrent aussi de se rendre à la Convention nationale où ils escomptaient un plus agréable accueil de leurs collègues. Ils ne se trompaient pas. A

peine entrés dans la salle des séances, ils furent applaudis, acclamés et, sur le rapport de Treilhard, leur conduite à Toulon fut « approuvée dans tous les points »[1]. Égal succès aux Jacobins où Fréron, en haine d'Hébert qui l'avait accusé de dilapidations, ne manqua pas de se joindre à Billaud-Varennes, pour attaquer ses anciens amis les Cordeliers, Momoro, Vincent et Gobel[2].

C'est que Robespierre avait décidé de se débarrasser des hébertistes, ne leur pouvant pardonner leur athéïsme, ni la popularité que leur exaltation leur avait acquise dans le peuple des faubourgs. Ils dominaient dans la Commune de Paris et dans l'état-major de l'armée révolutionnaire. Stigmatisés dans le *Vieux Cordelier* de Desmoulins, suspects aux Comités et à l'Assemblée, ils essayèrent, dans une séance de leur club, de fomenter une émeute qui échoua et, traduits devant le Tribunal révolutionnaire, ils furent exécutés le 24 mars, aux applaudissements de Danton et de ses amis.

Mais la joie des dantonistes fut de courte durée, car, le lendemain de l'exécution des hébertistes,

1. Cf. *Mémoires* de Barras et *Archives parlementaires*.

2. Séance du 24 ventôse an II (14 mars 1794). Cf. Aulard. *Société des Jacobins*.

Hérault de Séchelles[1] avait été jeté en prison. Quelques jours après, le soir du 9 germinal, Paris apprit avec stupeur qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre Danton, Delacroix, Camille Desmoulins et Philippeaux.

Fréron était libre. C'est aussi qu'il avait exagéré la prudence. Il s'était abstenu, avait essayé de se concilier les bonnes grâces des Comités, était allé faire sa cour à Robespierre. Naturellement porté à excuser tous les excès, venant d'agir à Toulon en farouche terroriste, il ne pouvait renier la Terreur. Il ne voyait pas la nécessité d'un Comité de clémence. Il trouvait cette institution inopportune et dangereuse. Il n'avait pas l'âme assez haute pour comprendre la grandeur de l'œuvre de Camille et il accusait son ami de philanthropie. Mais, d'un autre côté, il avait été attaqué par le *Père Duchesne*, accueilli avec froideur par le Comité de Salut public, avec mépris par l'austère Robespierre. Sans cela, nul doute qu'il ne se soit retourné contre ceux à côté desquels il avait combattu et par lesquels il s'était élevé. C'est donc malgré lui que, repoussé par les exaltés et les robespierristes, il avait été rangé du parti de Danton.

1 Cf. Dard. *Un épicurien sous la Terreur. Hérault de Séchelles.*

Aussi, se sentant perdu si Danton tombait, il essaya, dans la nuit du 9 au 10 germinal, avec Legendre et quelques autres amis du grand tribun, de soulever les députés contre un décret d'arrestation que le Comité de Sûreté générale avait ordonné à la presque unanimité de ses membres[1]. Les manœuvres de Fréron faillirent réussir, car, lorsque le lendemain Robespierre entra à la Convention, les mots de « A bas le dictateur ! » résonnèrent à son oreille. Tallien présidait. Legendre demanda la parole. Il prit courageusement la défense de Danton et de Camille. Après lui, Robespierre monta à la tribune. Il fit un discours hautain et menaçant : « Legendre défend Danton, dit-il, parce qu'il le croit indispensable... Nous ne voulons pas d'idole », et, voyant l'effroi des dantonistes, « Je dis que quiconque tremble est coupable, ajouta-t-il. » Legendre se leva alors : il balbutia quelques excuses. Fréron, lui, resta impassible. Il n'eut pas un élan, pas un mot. Il se fit tout petit. Il laissa Saint-Just parler, accuser tour à tour Hérault, Danton, Desmoulins dans un perfide rapport, « arme meurtrière, d'un acier redoutable et bien trempé » et, s'il ne joignit pas

1. Cf. Robinet. *Procès des Dantonistes.*

ses applaudissements à ceux de la majorité des membres de l'assemblée, il vota le décret qui ordonnait la comparution de Camille Desmoulins et de Danton devant le Tribunal révolutionnaire [1].

C'était une sentence de mort. Stanislas n'avait pas hésité à la signer. Danton, pourtant, l'avait sauvé en 1790, lors de l'arrestation de Marcel Enfantin, il l'avait choisi comme commissaire à Metz et l'avait fait nommer député à la Convention nationale. Camille Desmoulins était son meilleur ami, ils s'étaient battus ensemble au 10 août. Ils ne s'étaient jamais quittés; ils avaient collaboré aux mêmes journaux; ils avaient agi, vécu, écrit de concert. La mort de Camille allait désespérer Lucile, Lucile que Stanislas aimait, rendre le petit Horace orphelin, désoler Mme Duplessis... Fréron, pour sauver sa tête, avait tout oublié : les grandes journées révolutionnaires, les luttes communes aux *Révolutions de France et de Brabant*, la *Tribune des Patriotes*, les réceptions de la rue du Théâtre-Français et les joies champêtres de Bourg-la-Reine.

Lucile, toute seule, affolée, sans appui, avait

1. Cf. Le *Moniteur*, 12 germinal. Séance à la Convention nationale du 10 germinal : « Le décret d'accusation fut adopté à l'unanimité et au milieu des plus vifs applaudissements. »

couru Paris pour essayer de parvenir jusqu'à Robespierre. Elle ne put le joindre et, le 2 avril, les accusés comparurent devant le Tribunal révolutionnaire. Fouquier-Tinville, qui devait sa place à son *parent* [1] Desmoulins, fut inexorable et, après des débats illusoires, malgré les mâles protestations de Danton, les supplications de Camille, la condamnation fut prononcée, sans que les douze témoins cités par la défense eussent été entendus [2].

Fréron était au nombre de ces témoins. S'il avait pu déposer à la barre, eût-il poussé le cri qui aurait libéré sa conscience ? C'est peu probable. Il avait promis à Danton de ne pas l'abandonner ; il devait se rendre au Palais de Justice pour y « frapper le tribunal égorgeur ». Le peuple aurait pu être soulevé sans doute que la Terreur avait lassé. Rien ne fut tenté : Brune rengaina son grand sabre, l'impétueux Legendre se terra chez lui [3] et Stanislas siégea à la Convention

1. Cf. Une lettre de Fouquier-Tinville à Camille Desmoulins, datée du 20 août 1792, citée par J. Claretie, *op. cit.*

2. Cf. J. Claretie, *op. cit.*

3. A la séance du 9 thermidor suivant, comme Robespierre, la voix rauque, injuriait Thuriot qui lui refusait la parole : « Tu ne peux plus parler, lui cria Garnier de l'Aube. Le sang de Danton t'étouffe. — Ah ! brigands, riposta Robespierre, c'est donc Danton ?... Lâches, pourquoi ne l'avez-vous pas défendu ? »

nationale où, pendant que l'on condamnait à mort son protecteur et son vieux camarade, il recevait avec orgueil les félicitations qu'adressaient, à l'Assemblée, les Jacobins de Roquebrune sur la conduite héroïque, au siège de Toulon, des représentants qu'elle y avait envoyés [1].

Le matin du 16 germinal, par une de ces splendides journées du printemps de cette année 1794 où le printemps fut plus beau que jamais, la charrette, dans laquelle on avait fait monter les Dantonistes, sortit du Palais de Justice. Camille était pâle, angoissé. Il essayait de rompre les cordes qui le liaient, il mit sa chemise en lambeaux et criait d'une voix rauque : « On te trompe, peuple, on te trompe, ce sont tes serviteurs qu'on immole ! » Danton, calme et superbe, fit taire son ami, car la foule entourant les charrettes, vociférait ses habituelles insultes et lançait à Camille ses funèbres quolibets [2]...

Le soir de ce jour, on donnait, au théâtre de la rue Feydeau, *la Prise de Toulon* [3], une pièce où le personnage de Fréron paraissait sur la scène en

1. *Arch. Nat.*, *A D XVIII. Procès-verbaux de la Convention.*

2. Cf. Le cousin Jacques. *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, an VIII. (L'auteur de ce livre — Beffroy de Rigny — était présent à l'exécution des dantonistes.)

3. *Moniteur.*

triomphateur. Qui sait si Stanislas alla au spectacle ou s'il se rendit chez Lucile qui pleurait ? En tout cas, il ne tenta rien, ne se montra pas. S'il s'était livré pour ses amis, s'il avait affronté la mort pour les défendre, il aurait sauvé sa mémoire de l'opprobre dont elle ne sera jamais lavée. Car on peut, dans une certaine mesure, chercher à excuser son rôle de délateur dans l'*Orateur du peuple* — on avait brisé sa vie, il était malheureux et il subissait l'influence de Marat — on peut donner une explication de ses férocités au siège de Toulon, en tenant compte des circonstances extraordinaires où il se trouvait, de son exaltation presque maladive, de l'appel des Toulonnais aux ennemis de leur pays, on ne lui pardonnera jamais d'avoir laissé immoler Camille, d'avoir voté sa mort et de n'avoir songé, à ce moment, qu'à échapper lui-même à la guillotine. Monter à l'assaut du fort Mulgrave, entraîner les soldats sous la grêle des balles, c'était bien ; essayer de délivrer son ami, lutter à outrance, mourir avec lui, c'eût été mieux. Fréron n'eut pas le courage de cet acte simple. Il tenait à la vie plus qu'à Camille, plus qu'à Lucile même puisque, une semaine après la mort du vieux Cordelier, elle était arrêtée la femme que Fréron avait aimée et à

laquelle il adressait de Toulon des lettres où il plaisantait, riait, l'entretenait d'un amour qu'il disait infini. Elle avait été dénoncée par Amans, impliquée dans je ne sais quel complot stupide, accusée d'être la maîtresse du comte Dillon, le chef de ce complot, attaquée à la Convention par Vadier, par Couthon, par Robespierre — Robespierre qui avait assisté à son mariage et fait le projet d'épouser sa sœur Adèle — envoyée devant le Tribunal révolutionnaire et exécutée le 24 germinal.

Quand cette blonde tête d'enfant fut tombée, Fréron se rendit rue des Arcs, dans l'appartement de Mme Duplessis. Il pleura longuement avec elle. Le petit Horace était chez sa grand'mère. Il paraissait malade et ne cessait de gémir[1]. Fréron promit de le protéger toujours et jura de venger la mort de Camille et de Lucile.

Le lendemain de l'exécution de Danton, Couthon avait fait adopter par la Convention nationale le projet d'une fête à l'Éternel[2]. L'impiété alors devint un crime de lèze-Nation. Robespierre voyait triompher ses principes. Tout obéissait à sa voix. La mort de Danton l'avait rendu arbitre

1. Lettre de Sanson, le bourreau, citée par J. Claretie, *Camille Desmoulins.*

2. *Moniteur.*

de la Convention, à la Commune, il régnait en souverain par Lescot-Fleuriot, le nouveau maire de Paris et le Tribunal révolutionnaire, ainsi que les Jacobins, lui étaient assujettis. Il avait habilement exploité l'émotion populaire en accusant Cécile Renault d'avoir voulu l'assassiner. Enfin, le 20 prairial, la fête de l'Être Suprême l'avait clairement désigné comme le maître de la France. Il avait défilé dans Paris, vêtu d'un habit bleu, plus pâle que l'habit des autres membres de la Convention, qui marchaient en troupe, à plusieurs mètres de distance, comme des courtisans derrière un roi. Fréron était là, il suivait celui qui avait fait guillotiner Lucile et Camille, mais il fut de ceux, sans doute, dont les murmures et les gestes suspects poursuivirent l'*Incorruptible* tout le long de la route.

Robespierre était rentré triomphant chez les Duplay et, le surlendemain, il fit déposer par Couthon un projet de loi qui ôtait aux accusés le droit de constituer un avocat, supprimait l'audition des témoins, remplaçait les preuves matérielles par les preuves morales et punissait de mort quiconque faisait de l'opposition au gouvernement [1].

1. *Moniteur*. Loi du 22 prairial an II.

Ce code de l'assassinat légal fut voté par la Convention servile et, comme Bourdon (de l'Oise) avait fait décréter, par surprise, que les représentants du peuple ne pourraient être mis en état d'arrestation, Robespierre fit rapporter ce décret, en foudroyant Bourdon de son éloquence toujours applaudie.

Après ce vote, laissant planer sur Fréron et ses amis une implacable menace, la Terreur redoubla. « La mort, comme dit Lamartine, devint une fonction de la journée. » Ni l'âge ni le sexe ne sauvaient de la condamnation. Raisons, soupçons, prétextes, tout était bon. Chaque jour, le nombre des charrettes s'augmentait. En sept semaines, il y eut treize cent soixante-seize exécutions [1]. Mais Robespierre ne signait plus aucune liste. Il ne venait que rarement au Comité de Salut public, voulant se réserver, pour l'avenir, la gloire d'être le pacificateur. Cette habileté causa sa perte en lui aliénant les exaltés. Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Vadier, Lacoste entrèrent dans le complot formé par les députés qui se sentaient menacés. A la tête

1. Le 1er thermidor, 30 condamnations à mort dont de la Balue et son cousin, âgés tous les deux de plus de quatre-vingts ans. Le 2 thermidor, 31 condamnations à mort, le 3, 28, le 4, 47 — parmi les condamnés : de Meynard-Mellet, âgé de dix-sept ans. — Le 5 thermidor, 60 condamnations à mort. Il y avait, dans les prisons de Paris, plus de 9.000 personnes (*Moniteur*).

de ce complot, étaient Tallien, « ce ventre tout à la gueule et aux filles »[1], Carrier, Carrier de Nantes, « qui vivait dans un sérail entouré de sultanes »[2], le « faussaire[3] » Courtois, Barras, Fréron, enfin tous les « révolutionnaires dans le sens du crime »[4], « tous les hommes dont les mains étaient pleines de rapines et de sang »[5]. Des conciliabules nocturnes se tenaient, presque chaque soir, chez Tallien ou chez Barras. Fréron ne manquait pas d'y assister. Avec lui venaient Garnier de l'Aube, Guffroy, Thuriot, Bréard, les deux Bourdon, Lecointre, Rovère, Barère aussi. Barère, le premier qui avait menacé Camille et Danton, recevait les conspirateurs dans sa maison de Clichy, « séjour des jeux de l'amour », disait Fréron. On buvait, on jouait, on s'amusait, entouré de femmes légères. Le soupçon ainsi était écarté : le prétexte du plaisir couvrait la conjuration. Dans la journée, on conspirait chez Doyen, traiteur des Champs-Elysées ; le soir, quand on n'allait pas chez Barras, chez Tallien ou chez Barère, on se réunissait dans

1. Michelet.

2. Lettre de Julien à Robespierre, citée par Hamel. *Histoire de Robespierre*.

3. Cf. Hamel, *loc. cit.*

4. Saint-Just.

5. Robespierre.

un cabinet du café Corazza [1]. Mais toutes ces intrigues seraient restées stériles, car les hommes de plaisir qui les tramaient étaient lâches et inhabiles, si Fouché, « un hideux coquin, un homme sans conviction et sans moralité » [2], humilié par Robespierre et chassé des Jacobins, ne s'était mis du complot. C'est lui qui mena la bataille. Il erra dans Paris, attisant toutes les rancunes, allant voir les uns et les autres et répétant sans cesse, comme une litanie : « Vous êtes sur la liste, vous êtes sur la liste, ainsi que moi, j'en suis sûr ! » [3]

Dans les derniers jours de messidor, Fouché avait obtenu de Carnot que les troupes robespierristes fussent éloignées de Paris. Alors, dans un souper à Nanterre, chez Mme de Saint-Brice, la mort du dictateur fut résolue [4]. Amar et Vouland, les plus féroces des membres du Comité de Sûreté générale, celui-ci, un austère protestant cévenol nourri des haines héréditaires contre les catholiques, celui-là un ancien magistrat débauché, tous les deux d'implacables pourvoyeurs de la guillotine, avaient lié partie avec les « corrompus »

1. Cf. *Mémoires* de Barras et d'Allonville. *Mémoires secrets.*
2. *Mémoires* de Charlotte de Robespierre.
3. Cf. Madelin. *Fouché* et aussi *Mémoires* de Fouché.
4. D'Allonville. *Mémoires secrets.*

en haine de l'*Incorruptible* qu'ils suspectaient de vouloir faire cesser la Terreur. La *Plaine*, au contraire, dont les membres, depuis la mort des Girondins, ne paraissaient presque plus aux séances de la Convention, la *Plaine* avait promis sa neutralité à la condition que, si les conjurés triomphaient, les prisons fussent ouvertes et les lois d'exception supprimées.

On le voit, le complot qui se fomentait ne procédait pas d'une réaction de la conscience publique contre la Terreur, c'était un assaut livré contre Robespierre par tous les mécontents, à l'instigation de Barras, de Fouché, de Fréron, de Tallien — le « clan des pourris » — et d'Amar, de Billaud-Varennes, de Collot d'Herbois — les « enragés ».

Le 8 thermidor au matin, Robespierre monta à la tribune de la Convention nationale et, sans citer aucun nom, il dénonça les financiers, les politiques équivoques, les corrompus. Le soir, aux Jacobins, le même discours souleva un frénétique enthousiasme. « C'est pour demain », avait dit Tallien, en sortant de l'Assemblée et les conjurés. toute la nuit, se multiplièrent dans des démarches auprès des chefs du *Marais* qui hésitaient encore, leur promettant l'apaisement, et des montagnards.

leur assurant que Robespierre mort, la guillotine ne cesserait pas de fonctionner [1].

La nuit fut orageuse dans les Sections et à la Commune. Le tocsin sonnait de toutes parts. Fréron, Barras, Tallien, Dubois-Crancé ne se couchèrent point. Fréron se rendit, à une heure du matin, au Comité de Salut public. Rencontrant Cambon, il lui dit qu'il venait insister pour que l'on arrêtât Hanriot et les chefs de la Commune de Paris. Il ne fut pas reçu [2].

Le lendemain, à la séance de la Convention, présidée par Collot d'Herbois, il y avait une affluence inaccoutumée. Robespierre arriva à dix heures et demie du matin. Il était vêtu avec plus de recherche qu'à l'ordinaire et vint se placer, comme par un geste de défi, au pied de la tribune, debout. Fréron, Bourdon de l'Oise, Tallien se glissaient à travers les groupes, battant le rappel des voix. Dans les couloirs, Léonard Bourdon recherchait les hommes du *Marais* et il tendit la main à Durand-Maillane, qui ne la refusa point.

A midi, Saint-Just est à la tribune. Il parle des

1. Cf. Aulard. *La Société des Jacobins ;* Baudot. *Notes historiques ; Rapport* de Courtois, lu dans la séance du 16 nivôse an III : d'Héricault. *La Révolution de thermidor :* Savine et Bournand. *Le 9 thermidor*.

2. Savine et Bournand, *loc. cit.*

dangers de la république, attaque Billaud et Collot, il insinue, il menace. Tallien, qui redoute l'éloquence de Saint-Just, coupe son discours d'interruptions véhémentes. Puis, Billaud vient reprocher à Robespierre son « modérantisme » : « A bas le tyran ! » crie-t-on dans les tribunes. Robespierre, plus blême que jamais, s'élance. Tallien le repousse du coude et : « Les conspirateurs sont démasqués, dit-il, ils seront anéantis. » Robespierre ne se lasse pas de demander la parole : « A bas le tyran ! » crie-t-on encore, et Tallien fait voter l'arrestation d'Hanriot et de son état-major. De nouveau Robespierre veut parler : on l'empêche de se faire entendre. Des voix nombreuses appellent Barère. Il parle ; mais, comme l'issue du débat est douteuse, il n'ose encore se découvrir.

Vadier succède à Barère : il laisse languir dans des questions personnelles les impatiences des conspirateurs. Tallien alors remonte à la tribune. Dans un geste dramatique, il tire, de dessous son habit, un poignard dont il menace Robespierre, tandis que Thuriot, qui a remplacé Collot d'Herbois au fauteuil, crie éperdument à l'*Incorruptible :* « Tu n'as pas la parole, tu n'as pas la parole ! » A ce moment, un député obscur, Louchet, se décide à proposer un décret d'arrestation ; mais, domi-

nant le tumulte de sa voix sonore, un jeune homme se lève : c'est Robespierre le jeune qui demande courageusement à partager le sort de son frère.

Fréron, redoutant l'émotion que cet acte de dévouement fraternel pourrait produire, s'écrie, avec le geste d'un bras qui enfonce la hache dans le cœur d'un arbre : « Ah ! qu'un tyran est dur à abattre ! » Puis il monte à la tribune et, désignant Couthon, qui caressait son chien, et se souvenant de la rage avec laquelle Couthon avait attaqué Camille :

« On voulait faire un triumvirat qui rappelât les proscriptions sanglantes de Sylla, dit-il. On voulait s'élever sur les ruines de la république et les hommes qui le tentaient sont Robespierre, Couthon et Saint-Just.

— Et Lebas », crièrent plusieurs députés.

Fréron continua : « Couthon est un tigre altéré de sang, il a osé, par passe-temps royal, parler, dans la Société des Jacobins, de cinq ou six têtes de la Convention.

— Oui ! oui !

— Ce n'était qu'un commencement et il voulait se faire de nos cadavres autant de degrés pour monter au trône. »

Couthon gémit, montrant ses jambes paralysées :

« Moi, aspirer au trône ! » Mais Fréron : « Je demande aussi un décret d'accusation contre Couthon, Lebas et Saint-Just. »

Cette proposition, appuyée par Lacoste, fut décrétée au milieu des applaudissements de l'Assemblée.

On sait le reste : à trois heures, la séance était levée et l'on conduisait les accusés, par la place du Carrousel, à l'hôtel de Brionne où siégeait le Comité de Sûreté générale qui, après un interrogatoire sommaire, ordonna le transfert de chacun d'eux dans une prison différente[1].

En apprenant ce qui se passait à l'Assemblée, le Conseil général de la Commune s'était déclaré en insurrection et avait ordonné l'arrestation de quatorze conventionnels. A cinq heures du soir, Hanriot était monté à cheval et, à moitié ivre, sans chapeau, il avait parcouru les carrefours de Paris en criant cet éternel refrain : « Tue ! tue ! éventrez les gendarmes ! » Robespierre et les autres députés arrêtés avaient été délivrés par l'émeute et conduits à l'Hôtel de Ville par une députation de la Commune. A sept heures, la Convention

1. Cf. Stéphane Pol. *Le Conventionnel Lebas ;* d'Héricault, *loc. cit. ;* Dubois-Crancé. *Dialogue entre deux Jacobins ; Rapport* de Courtois ; Hamel ; Duval. *Souvenirs thermidoriens ;* Bournand et Savine. *Le 9 thermidor :* le *Moniteur* et les journaux du temps.

avait repris une séance qu'elle avait imprudemment suspendue. Billaud présidait ; il avoua que, si l'on avait peu de soldats, on n'avait pas de général : « Connais-tu, dit Vouland à Fréron, le moyen de sauver la représentation nationale ? — Il n'y en a qu'un, répondit Fréron, c'est de faire nommer par la Convention des représentants pour diriger la force armée de Paris. — Quels représentants ? — Barras acceptera, reprit Fréron, il est le seul homme qui en aura le courage » [1].

Aussitôt, Vouland va porter cette proposition à la tribune. Elle est acclamée. Barras ne peut refuser le poste qu'on lui offre. Fréron, Beaupré, Féraud, Léonard Bourdon, Rovère, quelques autres députés lui sont adjoints. Ils sortent, portant des torches, et vont annoncer, dans les Sections, la mise hors la loi des rebelles.

Pendant ce temps, Hanriot, qui avait été arrêté, conduit au Comité de Sûreté générale, puis délivré, d'inexplicable façon, par Coffinhal, montait à l'Hôtel de Ville où discutaient les frères Robespierre, le maire Lescot-Fleuriot et Payan. Deux colonnes de soldats et de la garde nationale, commandées, l'une par Barras et Fréron, l'autre par Léonard

1. *Rapport* de Courtois.

Bourdon, s'avançaient par la rue Saint-Honoré et par les quais[1]. Il était minuit environ. A ce moment, la pluie tomba, une torrentielle pluie d'orage qui fit se disperser une partie des soldats d'Hanriot, tandis que les troupes de Léonard Bourdon, de Barras, de Fréron débouchaient sur la place de Grève.

Quelques grenadiers enfoncent les portes de l'Hôtel de Ville et pénètrent dans la salle du conseil. Un gendarme, Merda, fracasse la mâchoire de Maximilien Robespierre; Augustin se jette par la fenêtre; Lebas se tue d'un coup de pistolet; Saint-Just agite un poignard; Couthon tombe par terre en essayant de fuir. A deux heures du matin, tout était fini et l'on avait transporté les prisonniers au pavillon de l'Egalité, où les réclamait le Comité de Salut public. Le lendemain, ils comparaissaient devant le Tribunal révolutionnaire et, à quatre heures de l'après-midi, ils montaient sur l'échafaud que l'on avait rétabli pour eux sur la place de la Révolution.

Lucile et Camille Desmoulins étaient vengés. Fréron avait libéré sa conscience du remords qui l'étreignait en même temps qu'il avait sauvé sa

1. *Mémoires* de Barras.

tête. Le cours terrible de la Révolution était suspendu, mais les temps héroïques étaient clos. A Robespierre, ayant eu le malheur suprême de mourir le jour que finit la Terreur, allaient succéder des hommes qui ne le valaient pas, mais qui passèrent, et passent encore, pour avoir arrêté l'ère violente des supplices, alors qu'il est démontré que seulement des intérêts personnels, la peur, la vengeance ou l'ambition avaient ligué ces corrompus contre l'*Incorruptible*.

CHAPITRE II

LA RÉACTION THERMIDORIENNE

Paris après le 9 thermidor. — *La Chaumière.* — Fréron muscadin. — Chez Mme Tallien. — Barras, Fréron et Tallien. — Le nouvel *Orateur du peuple.* — Fermeture des Jacobins. — La *jeunesse dorée* de Fréron. — Attaques. — Pamphlets. — Le 12 germinal. — Les journées de prairial. — Fréron propose des mesures de clémence. — Le 13 vendémiaire. — Fréron envoyé à Marseille.

Un soir du mois de décembre 1794, Fréron sortait de la rue Chabanais où, six mois auparavant, il avait loué à Tiercelin un appartement meublé [1]. Cette rue, percée en 1777, était entourée de maisons neuves et Stanislas était allé y demeurer qui redoutait sans doute les souvenirs du quartier des Cordeliers où il avait vécu auprès de Camille, de Lucile et de Danton. Depuis la crise de Thermidor, Paris était d'une animation, d'une gaîté inaccoutumées. Il semblait que le peuple eût voulu se dédommager de la période sombre et sanglante

1. Lettre de Fréron à Tiercelin, 13 germinal an II. *Catalogue Charavay.*

qu'il venait de traverser. La rue Neuve-des-Petits-Champs, où Fréron s'engagea, avait été, comme le reste de la ville, envahie par les marchands de vins et d'eaux-de-vie [1], mais on y voyait aussi, peintes de neuf, les boutiques des traiteurs à la mode — Bernard, Sibille, Archambault [2] — où se pressait une clientèle choisie de filles et de muscadins.

On vendait de tout, on vendait partout. Chaque coin de rue avait son comptoir : livres armoriés en maroquin plein, fines estampes de Moreau le jeune, meubles de Boule et de Riesener, tapisseries de Beauvais étaient étalés sur les trottoirs ou sous le porche des magnifiques hôtels qui portaient tous cet identique affiche : BIEN NATIONAL A VENDRE [3].

En débouchant de la rue Neuve-des-Petits-Champs sur la place des Piques [4], Fréron songeait à Camille Desmoulins et, tandis que, ayant traversé le passage des Feuillants, il sortait du corridor voûté conduisant au jardin des Tuileries, il eut la vision très nette du meurtre de Suleau — Hélas ! presque tous ils avaient disparu ses anciens con-

1. *Petites Affiches.*
2. *Petites Affiches*, brumaire an III, ventôse an III.
3. Cf. Thierry. *Paris tel qu'il était avant la Révolution*, an IV : *Voyage de Paris vers la fin de 1793 ; Petites Affiches*, etc.
4. Aujourd'hui la place Vendôme.

disciples du collège Louis-le-Grand ! — Il était tard. Dans l'ombre du jardin, on apercevait la façade lamentable du château. Alors, Fréron se remémora la bataille du 10 août ; il lui semblait qu'elle était d'hier la veillée qui avait précédé cette journée d'émeute. Il voyait le grand salon de Danton, les deux fenêtres drapées de rideaux de coton que Desmoulins fiévreux soulevait à tout instant. Il voyait les sièges en satin fond vert où étaient assises les femmes, la console à galerie de cuivre auprès de laquelle se tenait debout le maître de la maison, le petit salon où Lucile s'était réfugiée pour pleurer. Il se voyait lui-même, assis sur une chaise à dossier en forme de lyre, las de la vie, parlant de mourir... De tous ceux qui avaient passé cette soirée cour du Commerce, lui seul — par quel hasard providentiel ? — lui seul restait !

En passant sur la place de la Révolution, la place rouge, où tant de victimes étaient tombées, ses yeux se portèrent sur la statue de la Liberté peinte en rose [1], devant laquelle on avait fait arrêter la charrette qui conduisait Robespierre au supplice. Un rayon de joie éclaira son visage : le principal auteur de la mort de Lucile avait expié. Mais il

1. *Fragments sur Paris.*

restait encore à abattre tous les ennemis de Camille. Stanislas esquissa un geste d'espoir et, rasséréné maintenant, il s'engagea dans les Champs-Elysées devenus, depuis le 9 thermidor, une promenade à la mode. Derrière les arbres nouvellement plantés, des cafés avaient été ouverts avec des cabinets luxueux, rendez-vous de la brillante société d'alors : le café Renault, le restaurant Travers, d'autres encore qui, à la nuit tombante, éclairaient l'avenue de leurs nombreux lustres allumés[1].

Arrivé au milieu des Champs-Elysées, Stanislas Fréron prit, à gauche, la nouvelle Allée des Veuves et pénétra dans une maison que la maîtresse de son ami Tallien, Thérésia Cabarrus, inaugurait. De cette maison — *la Chaumière* —, on avait voulu faire une sorte de ferme, un asile champêtre en plein Paris ; mais elle était dépouillée, en cette saison, de la verdure qui lui donnait tout son charme. Un toit de chaume, des murs peints, imitant des briques dégradées, des portes, vermoulues à dessein, la faisaient ressembler à quelque décor de théâtre.

Ce soir-là, celle que l'on appelait dans Paris la *Sainte*, la *Madone*, *Notre-Dame de Thermidor*,

1. Cf. *Petites Affiches*, an III, le *Censeur des journaux*, etc.

celle qui, disait la voix du peuple, avait arrêté les massacres, donnait une fête, à l'occasion de son mariage avec le citoyen Tallien. Quiconque a place, rang, influence dans la France rénovée d'hier est venu chez la ci-devant marquise de Fontenay. Car tout le monde applaudit la jolie Thérésia, qu'elle joue de la harpe, qu'elle chante en espagnol ou qu'elle traverse Paris, vêtue d'une toilette de trois mille écus, dans son carrosse sang de bœuf. C'est elle qui a combattu la rudesse des mœurs républicaines et qui l'a remplacée par une impudeur raffinée, elle qui a réveillé le goût des festins, du luxe, de la volupté et qui étale son opulence comme un étendard de ralliement. Elle est la grande amie des puissants du jour, de Barras qui l'a séduite par son insolente fatuité, par ses vices et dont elle espère bien tirer tout le parti possible, de Tallien dont elle est devenue la femme et du spirituel Stanislas Fréron qui porte avec lui je ne sais quel prestige discret et quel parfum de bonne compagnie qui le distinguent des autres députés qui fréquentent chez Thérésia. A part quelques bourgeois enrichis, les membres de la Convention nationale, comme dit Mallet du Pan [1],

1. *Mémoires.*

« sortent de la canaille ». Ils se sentent mal à l'aise au milieu d'élégances qu'ils ignoraient et dont la révélation les intimide. Ils les redoutent, s'en écartent ou bien s'acharnent à en gloutonnement jouir. Stanislas, au contraire, a, dans sa vie, goûté à toutes les ivresses, connu tous les raffinements. Il est le filleul d'un roi, il a joué tout enfant sur les genoux de Mesdames de France et on l'entoure quand, dans un salon, il conte, avec de petites mines amusantes, quelque histoire libertine sur son compagnon de plaisirs, le financier Bertin, ou sur un autre *roué* d'ancien régime. Certes, le vicomte de Barras aussi ne manque pas d'allure, mais il n'a pas vécu à Paris dans cette période de débauche élégante qui précéda la Révolution. Il était allé guerroyer je ne sais où, dans les Indes. Il est resté, en lui, du hobereau et du condottieri pillard. Il est bel homme, mais il le sait trop et il est si satisfait de lui-même qu'il s'enorgueillit de faciles conquêtes et ne saurait s'attarder, comme Fréron, à déguster les délicates joies de l'attente. Puis, il accorde une trop grande partie de son temps à sa passion de l'agiotage et de la spéculation,

« Il spécule sur tout, jusque sur la famine [1] »

1. A. Charlemagne. *L'agioteur* (représenté au théâtre de la République, en brumaire an IV).

Il a la manie du jour, son premier souci est de « faire de l'argent »[1]. De ce geste vilain, Stanislas est incapable. Il est discret, charmant et désinvolte. L'or le tente si peu qu'il ne se baisserait point pour l'amasser, se contentant d'en jouir avec la plus jolie grâce du monde. Il est comme ces nobles ruinés qui, de nos jours, organisent pour les parvenus des chasses et des fêtes et semblent être chez eux dans les maisons où ils sont conviés. Fréron n'offre pas de bals; il n'a ni laquais, ni château. Il profite en artiste du luxe des autres et il donne le ton de la mode et du goût. La jeunesse, qui souffrait de l'austérité révolutionnaire et qui avait la soif de vivre et de jouir, l'a pris pour son chef. Il a, avec cela, les suffrages des jolies femmes. Il est, nouveau Pétrone, dans ce Paris de la décadence, l'arbitre des élégances et des plaisirs. Personne ne porte aussi bien que lui le costume caricatural qu'il a mis à la mode. D'autres se peuvent faire habiller chez Heyl, le grand tailleur, coiffer chez Poupart, ils n'en sont pas moins grotesques sous leurs cadenettes retroussées. Stanislas ne laisse pas d'être gracieux toujours. Son habit est « quarré comme quatre

1. *Mémoires* de Barras.

planches »[1], sa culotte gode, son cou s'engonce dans une énorme cravate, il ne parvient pas à être ridicule et il lance, avec une aisance parfaite, les innovations du costume les plus abracadabrantes.

Au contraire, la plupart des hôtes de Mme Tallien semblent être venus chez elle dans un déguisement de carnaval. Il y a là Rovère, Lanjuinais, Louvet, Garat, « le jacobin malgré lui », Merlin de Thionville, le beau Barras, Tallien, le nouveau marié qui, dans la curée qui a succédé à la chute de Robespierre, a laissé châteaux, hôtels, meubles à ses collègues, prenant pour lui une femme qui déjà l'a rendu ridicule. Siéyès, un jésuite à robe courte, cause avec Carle Vernet et Méhul. Chénier a le visage ravagé : cette insulte qu'on lui jette sans cesse au visage : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? » l'étreint en un cuisant remords. Seguin, devenu millionnaire en quelques jours, en tannant des cuirs, est naturellement fort entouré et le banquier Perrégaux lui fait mille grâces qui ne lui aurait pas négocié son papier de commerce il y a deux mois[2].

1. ***Incroyables et Merveilleuses***, an V.

2. Cf. *Paris* (1798) *: Journal des hommes libres : Histoire curieuse et véritable des enrichis de la Révolution*, an V.

Les femmes, moins nombreuses que les hommes, se sont si gentiment... dévêtues qu'elles apparaissent dans une impudique nudité sous la brutale lumière des lustres. Coiffées à l'antique, toutes blondes, selon la mode, des anneaux d'or cerclent leurs doigts de pieds, des rubans, piqués de diamants et de rubis, s'enroulent autour de leurs jambes, et leurs robes à *la Flore*, à *la Diane*, à *la Vestale* semblent avoir été inspirées par quelque coroplaste. C'est le règne de la mousseline, du linon et de la gaze ; c'est le triomphe du déshabillé. Les bras cachés jusques aux coudes, suspectés d'être de vilains bras, se sont dénudés jusqu'aux épaules. Ensuite, les jambes se sont découvertes, puis la gorge. C'est à peine si, par le froid de cette nuit d'hiver, les invitées de *la Chaumière* ont posé sur leur corps à moitié nu « la bordure de martre d'une redingote de satin sans manche ». Elles semblent avoir gagé à celle qui portera la robe la plus souple, la plus lâche, la plus transparente. A ce jeu, Mme Hamelin n'a pu être surpassée ; cette ardente créole qui trouve que

Le diamant seul doit parer
Des attraits que blesse la laine [1].

1. *Rapsodies.*

est venue, dans une toilette dont on jasera longtemps dans Paris, à cette soirée où Mme Hainguerlot paraît trop réservée à côté de Mme Rovère, la sémillante femme du député, de la toute mignonne et toute rose Mme de Navailles, de la citoyenne de Château-Renault, de Mme Cambys, de la ci-devant duchesse d'Aiguillon et de la très jolie veuve du général Beauharnais qui contraste, par sa grâce languissante, avec la maîtresse du logis, éclatante de beauté dans sa parure de douze mille livres [1].

En entrant dans *la Chaumière*, Fréron alla aussitôt saluer Mme Tallien qui parlait avec son mari et avec Barras. Thérésia semble une reine au milieu de ces trois hommes qui, depuis que la dictature du Comité de Salut public a été supprimée, sont les maîtres de la France. Elle vient d'épouser Tallien en justes noces, Barras, chuchote-t-on, est déjà son amant et, quant à Fréron... n'est-on pas près de colporter dans Paris, d'imprimer même, que « Mme T... doit divorcer avec M. T... et épouser enfin M. F... » [2].

1. *Mémoires* de Mallet du Pan. Cf. aussi *Messager des dames*, an V : *Journal des dames et des modes : Incroyables et Merveilleuses ;* Racinet. *Le costume historique :* Ed. et J. de Goncourt. *Histoire de la Société française pendant le Directoire*, etc.

2. Ripault. *Une journée de Paris*, an V, cité par Ed. et J. de Goncourt, *loc. cit.*

Tallien, Barras et Fréron forment un tout-puissant triumvirat. Au lendemain de thermidor, voyant que la *Plaine* avait la majorité dans la Convention nationale, ils se sont alliés à cette partie de l'Assemblée et sont nettement entrés en lutte avec les anciens Montagnards. Barras et Tallien, en politiques retors, ont compris qu'ils n'obtiendraient la puissance qu'en reniant leur passé, et Fréron a suivi Barras. Quand on lui demande quelque chose, il a accoutumé de répondre toujours : « J'en parlerai à Barras, je verrai Barras »[1]. Barras est maintenant sa « boussole » et Stanislas, enclin à supporter facilement une tutelle, accepte avec joie celle qui va lui permettre de s'élever lui-même en travaillant à venger Camille et Lucile Desmoulins.

Après la chute de Robespierre, les thermidoriens n'avaient aucunement l'intention de faire cesser la Terreur. Dans une bataille où seuls des intérêts personnels avaient été en jeu, ils n'avaient cherché qu'à sauver leur tête et à prendre le pouvoir, quitte après à en user selon les circonstances. C'est ainsi qu'ils n'avaient point songé à donner l'ordre d'arrêter la dernière char-

1. *Messager du soir*, 22 avril 1796.

rette et que, le 11 thermidor, ils envoyèrent à la mort soixante-dix citoyens appartenant à la Commune de Paris, et innocents, pour la plupart, du crime dont on les accusait. Ils avaient même décidé de maintenir le gouvernement révolutionnaire. Mais la pression de l'opinion publique fut si forte qu'ils durent rapporter la loi du 22 prairial, réorganiser le Tribunal révolutionnaire[1], entr'ouvrir les portes des prisons.

Ces mesures de clémence leur aliénèrent tous ceux qui étaient entrés dans leur complot pour que continuât et devînt même plus sanglant encore le régime de la Terreur : Amar, Vouland, Barère, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois. Dès lors, la Convention nationale fut séparée en deux camps, où l'on se traitait mutuellement de buveurs de sang ou de royalistes. Ces querelles retentirent naturellement dans la presse de l'époque où Fréron, qui avait repris la direction du journal l'*Orateur du peuple*, obtenait un colossal succès.

« Avez-vous lu Fréron » ? Voilà quelle est la demande des citadins lorsqu'ils se rencontrent[2] », dit un chroniqueur du temps. C'est que Fréron est

1. Qui fut définitivement supprimé le 12 prairial an III (31 mai 1795).

2. *Messager du soir*. 4e sans-culottide an II.

resté ce qu'il était en 1790, non certes pour les opinions qu'il professe, mais pour la violence avec laquelle il attaque ses adversaires. Il est terrible pour tous les hommes qui ont fait partie des anciens Comités de Salut public et de Sûreté générale ou qui se sont ligués avec Robespierre contre Camille Desmoulins. « Les numéros qui paraissent emportent la pièce »[1]. « Ce diable de Fréron ne donne pas à ses ennemis un moment de relâche »[2]. « L'histrion » Collot, Billaud-Varennes, Amar, Montaut, « l'ex-marquis », ce « vieux sac » de Barère, Audouin, « jadis sapeur des Carmes », « le grand docteur Duhem », Vadier, « un vieux paillasse », les « juifs » Bourdon et Moyse Bayle, Carrier, « le noyeur »[3], tous, chaque jour, sont houspillés. Et, tandis que dans les rues la jeunesse dorée répète farouchement le titre des pamphlets qui circulent : *Que de têtes qui branlent!* — *Avis aux successeurs de Robespierre* — *L'ombre de Camille Desmoulins,* Fréron apostrophe, avec cruauté, les anciens terroristes, « la queue de Robespierre », comme il dit, et il leur crie : « Votre

1. *Gazette historique et politique de la France et de l'Europe* du 1er vendémiaire an III, citée par Aulard, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire.*

2. *Messager du soir,* 4 vendémiaire an III.

3. Cf. *Orateur du peuple,* nos 1, 4, 6, 8, 12, 15, 21.

cercueil est creusé, malheureux, vous vous débattez en vain ! »

Mais, inconscience ou habileté, Stanislas Fréron ne laisse pas, tout de même, de se placer sous l'invocation de Desmoulins, de Danton et de Marat lui-même qui, s'il eût vécu, n'aurait pas eu assez d'anathèmes pour son « cher frère d'armes » :

« O Marat ! écrit-il dans son premier numéro, toi qui tant de fois m'as appelé ton disciple chéri, le successeur de ton choix, toi dont j'ai si souvent rédigé les feuilles courageuses... Ombre immortelle ! Viens m'environner de ta puissance et m'embraser de ta chaleur. Aide-moi à sauver la patrie !... »

En même temps qu'il rédige son journal, Fréron, qui semble s'être maintenant habitué à la tribune, l'occupe presque à chaque séance de la Convention nationale. Il commence, quelques jours après la mort de Robespierre, par faire décréter l'arrestation de Fouquier-Tinville[1], puis, le 16 thermidor, frappé de cette sorte de folie qui lui faisait écrire jadis : « Il faut raser Bordeaux, il faut raser Marseille ! » il s'écrie :

1. Séance du 11 thermidor an II, à la Convention nationale (*Moniteur*, n° 315).

Le 17 thermidor, Fréron fut nommé secrétaire de la Convention nationale. Il n'occupa ce poste que pendant quelques semaines.

« Citoyens, si le génie de la liberté eût fait devancer de deux siècles la liberté française, si après la Saint-Barthélemy on eût fondé la république... j'aurais élevé la voix pour demander la destruction de ce Louvre et de cette fenêtre d'où l'infâme Charles IX tira sur les Français avec une carabine plébiscide. Eh bien ! ce que j'eusse fait alors, je le fais aujourd'hui et je viens demander le rasement de l'Hôtel de Ville, ce Louvre du tyran Robespierre ! »

Déjà les tribunes applaudissaient et la destruction de l'admirable palais de Dominique de Cortone allait être votée, lorsque Léonard Bourdon et Granet se levèrent : « L'Hôtel de Ville appartient au peuple de Paris dont toutes les Sections ont bien mérité de la patrie », s'écria Bourdon et : « Les pierres de Paris ne sont pas plus coupables que les pierres de Marseille, ajouta âprement Granet, punissez les individus criminels et ne démolissez rien [1] ! »

La Convention nationale passa à l'ordre du jour et l'Hôtel de Ville fut sauvé.

Fréron n'en continua pas moins à attaquer Robespierre et les robespierristes du haut de la

1. *Moniteur*, nº 31

tribune et il ne dut pas manquer d'être embarrassé le jour où Barère lut, à la Convention, un éloge de Robespierre, signé... Fréron[1]. Mais, dans toutes ses polémiques, il est un unique point sur lequel le fils de « l'illustre critique » jamais ne varia : il ne cessa, à cette époque, comme avant 1789 et pendant la Révolution, de demander la liberté de la presse. Journaliste avant tout, journaliste par éducation et par goût, il défendit toujours, en toute occasion, le métier qu'il aimait et pour lequel son père et lui-même avaient tant souffert.

C'est à la suite d'un discours où il demandait la liberté indéfinie de la presse[2] qu'il fut attaqué avec violence par Fayau au club des Jacobins. Ce n'était qu'un prétexte, comme on s'en peut douter, et les jacobins voulaient seulement atteindre celui qui les combattait. Aussi, malgré les protestations de l'orateur du peuple, sa radiation fut prononcée en même temps que celles de Lecointre et de Tallien[3].

1. Séance du 28 floréal an III (27 mars 1795), *Moniteur*, n° 191.

2. Après s'être attaqué à Robespierre, Fréron proposa à la Convention la liberté indéfinie de la presse : « Dans aucun temps, disait-il, pour aucun motif et pour aucun prétexte, la presse ne recevra aucune atteinte ni effet rétroactif. Tout corps législatif, tout pouvoir exécutif... qui... arrêtera ou gênera la liberté de la presse se déclarera, par cela seul, en état de conspiration contre les Droits de l'Homme, contre le peuple et contre la république. » (*Arch. Nat.*, *A D XVIII*[a] *32*.)

3. Séance du 17 fructidor an II (3 septembre 1794). Lecointre

Ce dernier, en sortant de la salle, se précipita sur Fréron pour l'embrasser : « Allons, allons, ils s'en moquent », cria le public des tribunes en applaudissant[1].

Quelque temps après son expulsion, Fréron alla lui-même, accompagné de Merlin de Thionville et de Mme Tallien, enlever les clefs de la porte du club des Jacobins[2] et, comme Billaud avait dit dans une des séances : « Le lion n'est pas mort, à son réveil, il exterminera tous ses ennemis »[3], ces paroles furent exploitées contre les Jacobins qui furent assaillis et dont on ferma la salle[4].

Fréron, qui avait été inscrit l'un des premiers à la Société des Amis de la Constitution, écrivit alors dans son journal : « C'est un spectacle vraiment touchant que de voir la joie du peuple depuis l'extinction des Jacobins ; tous les cœurs se sont épanouis ; on s'embrasse en disant : « Eh bien! c'est une affaire faite ! » Et, dans les rues, les jeunes gens qu'avait ameutés l'orateur du peuple

avait dénoncé sept députés jacobins : Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barère, Vadier, Amar, Vouland et David. Cf. Aulard. *La Société des Jacobins.*

1. *Annales patriotiques.*

2. Lettre de Mme Tallien citée par Turquan. *La citoyenne Tallien.*

3. 3 novembre 1794.

4. 11 novembre 1794 (21 brumaire an III).

et auxquels il adressait chaque jour de vibrants appels, criaient, en agitant leur bâton de muscadin : « *L'agonie des Jacobins — Donnez-nous leurs têtes ou prenez les nôtres — Les Jacobins sont f... et la France est sauvée !* »[1].

Cette jeunesse de l'an III, *la jeunesse dorée de Fréron*, comme on disait, s'était dévouée au pouvoir nouveau parce qu'il avait refait de la France le pays de la gaîté et des mœurs faciles, parce qu'il avait rendu à la femme son sceptre, rouvert les salons et supprimé la carmagnole. Cette jeunesse avait une immense soif de plaisirs, de jouissance et de luxe. Elle s'était organisée comme une armée, une armée toujours prête à assaillir les terroristes dans la rue. Elle avait naturellement pris pour général l'élégant Stanislas Fréron qui, placé ainsi à la tête d'un parti énergique et exalté, se laissa emporter dans une réaction impitoyable contre une révolution qu'il avait servie. C'est lui qui avait poussé ces jeunes gens dans la bataille politique : « N'êtes-vous bons qu'à jouir des plaisirs de la vie, écrivait-il ?... C'est nous, dites-vous, qui nous sommes levés contre les Jacobins !... Eh bien ! la république vous en loue, mais le salut de la patrie

1. L'*Orateur du peuple*, n° 31 (25 brumaire).

réclame encore votre intrépidité et une audace impétueuse... Vous avez déjà fermé les Jacobins, vous ferez plus, vous les anéantirez »[1].

A cette proclamation, la *jeunesse française* répondit par une affiche, dont tous les murs de Paris furent couverts pendant quelques jours. Elle y prenait l'engagement solennel de se montrer digne d'un tel chef que l'orateur du peuple et Stanislas, qui était fêté dans les lieux de plaisirs et les réunions élégantes, qui avait pour lui l'opinion publique et les femmes, se laissa entraîner à lier partie avec les royalistes.

Aussi ne fut-il pas sans accumuler contre lui de vibrantes colères : Billaud, Collot, Barère ne pouvaient lui pardonner ni ses attaques, ni sa trahison. Ils l'appelaient un « écrivain soudoyé par les tyrans »[2], un « royaliste déguisé » et, à la Convention nationale, Moyse Bayle, Léonard Bourdon, Forestier, Ruamps ne lui épargnèrent pas leurs sarcasmes et étalèrent avec complaisance le tableau trop exact de ses propres excès[3]. Sans cesse, on lui

1. *Id.*, 23 nivôse, an III (12 janvier 1795).

2. Séance du club des Jacobins du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). Discours d'Arena.

3. Cf. Les séances à la Convention nationale du 1er et du 24 fructidor an II, des 6, 13 et 23 vendémiaire an III, etc... (*Moniteur*.)

En même temps, la Convention nationale recevait différentes

rappelait le souvenir de sa mission à Toulon et à Marseille. On lui reprochait les fusillades qu'il y avait ordonnées ; on l'accusait de s'y être livré à des dilapidations. Mais Fréron était soutenu par la majorité de l'Assemblée. Il ne tenta pas une justification impossible, se bornant à faire décréter qu'il avait bien rempli sa mission. Et, comme Duhem persistait à l'appeler le chef de la *jeunesse dorée* et l'adversaire du peuple sans-culotte, Stanislas fit porter contre Duhem un décret d'arrestation[1].

En même temps, une multitude de pamphlets circulaient dans Paris où Fréron était violemment pris à partie. Le plus terrible de ces pamphlets fut celui de Moyse Bayle[2]. Le député des Bouches-du-Rhône, dans deux brochures successives, publia les lettres que Stanislas Fréron lui avait écrites de Toulon et de Marseille. C'était plus qu'il ne fallait pour confondre le chef de la *jeunesse dorée* qui était flagellé ainsi par ses propres verges. Fréron répon-

dénonciations contre Fréron. Cf. entre autres l'accusation du citoyen Poullé qui fut renvoyée au Comité de Sûreté générale le 4 frimaire an III. Cf. aussi la pétition du 11 nivôse (*Arch. Nat.*, D III 367).

1. Cf. *Moniteur*, 11 pluviôse an III (30 janvier 1795), n° 131. Duhem fut conduit à l'Abbaye mais, comme on réparait cette prison, il n'y fut pas admis. La Convention décréta alors qu'il resterait chez lui.

2. *Moyse Bayle au peuple souverain et à la Convention nationale.*

dit par des injures et des faux-fuyants. Il traita de « juif » [1] Moyse Bayle, il dit que c'était à dessein, pour ne pas que des représentants plus féroces que lui fussent nommés, qu'il avait écrit ces lettres [2], mais il n'en put démentir aucune et il resta prouvé que l'orateur du peuple, si prompt maintenant à attaquer les robespierristes et à renier la Terreur, avait été « aussi terroriste que Robespierre, aussi cruel que Carrier, aussi dévastateur que le vandale le plus féroce ».

Plusieurs autres pamphlets suivirent celui de Moyse Bayle. Dans l'un, adressé sous forme de « *Remontrances à S. M. fréronienne Stanislas I*er *du nom* », il était fait des vœux pour « la prospérité de son règne jusqu'au jour où la Convention nationale, rendant à chacun selon ses œuvres, réunirait S. M. sacrée aux traîtres et aux conspirateurs qu'elle avait déjà punis ». Puis ce fut le *Grand rappel à l'ordre de Fréron* — « Ah ! Fréron, Fréron, si Voltaire venait, comme il te trouverait digne de monsieur ton père ! » —, ensuite la *Grande leçon donnée à Fréron*, *Chales à Fréron*,

1. Bayle n'était pas, cela va sans dire, d'origine israélite. Son nom est très commun en Languedoc où il était né.

2. Cf. *Réponse de Fréron aux diffamations de Moyse Bayle* (*Arch. Nat.*, *A D VIII*a *32*).

d'autres encore[1] où l'on reprochait toujours à l'orateur du peuple d'être un déserteur, un traître et où on lui demandait « si c'était son langage d'aujourd'hui qui était l'expression fidèle de ses sentiments ou si l'on devait croire à ses premiers écrits »[2].

Fréron, comme en tout temps, exagérait. Il déclarait iniques les lois qu'il avait votées, abominables les principes qu'il avait professés et il alla même jusqu'à attaquer la *Déclaration des Droits de l'Homme* qu'il avait solennellement jurée. « Ni le trône, ni l'échafaud! Mort aux royalistes et aux terroristes ! » répétait-il sans cesse, mais les terroristes surtout étaient frappés. La *jeunesse dorée* était maîtresse de Paris. Le sang coulait dans les rues ; les républicains n'étaient plus protégés ; les lois étaient sans vigueur, les autorités désarmées ; des clubs royalistes s'étaient ouvertement fondés,

1. *En voilà encore douze pris la main dans le sac ! — Le dernier coup de tocsin de Fréron.*

2. *Grande leçon donnée à Fréron.*

« Le jour de la fête donnée à Marat, Chateauneuf-Randon dit à Fréron pendant la cérémonie : « Tu m'as insulté dans ton journal, tu m'en rendras raison. » Fréron accepte le défi. Le lendemain Fréron et Chateauneuf se rendent au bois de Boulogne. Fréron avait pour témoin Barras, son adversaire, Peyssard. La carrière était déjà tracée, lorsque des gendarmes, envoyés exprès par le Comité de Sûreté générale, les séparèrent. »

Correspondance de Paris et des départements, 3 vendémiaire an III.

et, vers le milieu de pluviôse, le buste de Marat, porté solennellement au Panthéon cinq mois auparavant, avait été traîné dans le ruisseau. La haine du peuple était grande pour ces muscadins qui assommaient les gens à coups de *pouvoir exécutif*, emplissaient la ville des échos de leurs fêtes, étalaient leur luxe et leurs désordres, tandis que, les accapareurs ayant fait hausser les prix des denrées, Paris souffrait de la disette. Le 1er germinal, la Convention nationale, accusée d' « affamer le peuple », avait été envahie par des hommes et des femmes exaspérés par la misère. Le 12, la foule fut plus compacte et c'est avec des visages sinistres qu'elle vint réclamer sans relâche : « Du pain, du pain et la constitution de 1793 ! »

L'invasion se prolongea durant des heures, sans qu'aucune violence ne fût commise contre les députés. A la fin, la garde nationale des Sections vint dégager la salle des séances et la foule lassée se dispersa sans avoir rien obtenu. Mais, à la suite de cette émeute, l'arrestation de plusieurs députés jacobins, qui avaient fait cause commune avec les envahisseurs, fut décrétée et l'on vota la déportation *immédiate* de Billaud, de Collot, de Barère et de Vadier. Paris fut mis en état de siège et gardé par les troupes du général Pichegru.

Mais la misère devenait plus intense. Le 29 floréal la distribution du pain chez les boulangers ne fut que de deux onces par tête. Le lendemain, il n'y eut pas d'arrivages. Une populace nombreuse se porta aux Tuileries, envahit la Convention. Les bataillons de la garde républicaine tentèrent à plusieurs reprises de repousser l'émeute. Il y eut une mêlée. Des coups de feu partirent. Un jeune député Féraud fut blessé d'un coup de pistolet. Quelqu'un cria : « C'est Féraud ! » la foule entendit : « C'est Fréron ! » Alors, avec une rage folle, elle se précipita sur le malheureux. Il fut traîné hors de la salle. On lui coupa la tête et on la promena par les rues au bout d'une pique[1].

Ce ne fut qu'assez tard dans la soirée que, trompés par les promesses de l'Assemblée, les insurgés se retirèrent. Mais le faubourg Saint-Antoine était soulevé. Le 4 prairial, le général Kilmaine, qui commandait douze cents hommes

1. Fréron, dans son journal (17 prairial), s'excusait de n'avoir pu « paraître » depuis le 2 prairial. A propos du meurtre de Féraud, il s'exprimait ainsi : « Féraud est tué ! O Féraud, le rapport des noms m'associa à ton illustre trépas ! Les cannibales ont cru prendre ma tête en prenant la tienne. La Convention nationale hâtera la punition des coupables ! »

Sur la mort de Féraud, cf. J.-B. Louvet, *Discours prononcé à la séance du 14 prairial an III pour célébrer la mémoire de Féraud* (*Bibl. de la Ville de Paris, série 21,7425A*).

de la *jeunesse dorée*, fut repoussé par l'insurrection. Ses élégants soldats laissèrent sur la place leurs perruques blondes, leurs habits ridicules et s'enfuirent honteusement [1].

Fréron fut alors délégué par la Convention nationale, avec Laporte et quatre autres de ses collègues, pour tenter une transaction. Il prit, avec le général Menou, la tête de l'armée conventionnelle. Arrivé devant la maison de Beaumarchais, il s'avance vers les rebelles qui braquaient sur les troupes régulières quatre canons, mèche allumée. Il menace de faire bombarder le faubourg; il dit qu'il a trente mille hommes sous ses ordres, puis il lit un décret de l'Assemblée, promettant et la constitution de 1793 et l'élargissement des patriotes arrêtés. A ces mots, la foule se rompt; les canons sont livrés. L'émeute est dissoute [2].

La réaction fut impitoyable; elle déborda avec fureur dans la Convention nationale. Le 9 prairial,

1 Cf. *Détails circonstanciés sur ce qui s'est passé le 4 prairial an III au faubourg Saint-Antoine* (*Bibl. de la Ville de Paris, 21B 1 2029*).

2. Cf. les journaux, et spécialement le *Moniteur* du 9 prairial an III (28 mai 1795).

On a accusé Fréron (*Biographie universelle*) d'avoir donné au général Menou l'ordre d'incendier le faubourg Saint-Antoine. Il nous a été impossible de contrôler cette affirmation et il semble, au contraire, que Fréron ait fait preuve, dans la circonstance, d'une modération à laquelle il n'était guère accoutumé.

tous les membres des anciens Comités furent arrêtés, à l'exception de Carnot et de Prieur de la Côte-d'Or. Fréron se joignit à ceux qui tentèrent de rendre moins terribles les représailles. Il demanda la révocation du décret qui livrait à une commission militaire un certain nombre de députés qu'il proposa d'envoyer devant un tribunal criminel[1]. Sa voix ne fut pas entendue et les représentants du peuple Romme, Duquesnoi, Goujon, Bourbotte, Duroi et Soubrani furent condamnés à mort. Ils se frappèrent, tous les six, du même couteau, en descendant du tribunal. Romme, Duquesnoi et Goujon moururent sur le coup et les trois autres furent portés, tout sanglants, à l'échafaud.

L'intervention généreuse de l'orateur du peuple, ordinairement peu enclin aux mesures de clémence, serait pour surprendre si l'on ne savait que Barras aussi et les thermidoriens, sentant qu'ils avaient poussé trop loin la réaction, faisaient tous leurs efforts pour se libérer de la sujétion des contre-révolutionnaires. Ils voyaient bien que, comme leurs collègues montagnards, ils seraient, tôt ou tard, livrés aux représailles des royalistes et ils

1. Convention nationale. Séance du 10 prairial. *Moniteur*, n° 255, 15 prairial an III (3 juin 1795).

essayaient de revenir en arrière. Il semble aussi pour Stanislas que, s'étant débarrassé de « la queue de Robespierre » et craignant de se laisser emporter par les instruments qu'il avait employés, il ait voulu rompre ses attaches avec la *jeunesse dorée* où dominaient, depuis quelque temps, les émigrés rentrés en France.

Fréron est maintenant en possession de sa maîtrise. Il a l'expérience des débats parlementaires [1]. Il a pris de l'assurance et son talent s'est raffermi. Cet homme, jusqu'alors exalté et fanatique, dans un sens comme dans l'autre, étonne ses collègues par sa modération et la clarté de ses vues. Souvent, les discours qu'il prononça furent couverts par les unanimes acclamations de l'Assemblée. Déjà, le 22 floréal, il s'était fait applaudir par les tribunes en disant : « Rendons enfin la république aimable. Dépouillons-la de sa robe de sang. Faisons-la chérir et adorer..... Rétablissons le crédit public..... Restaurons nos finances. Occupons-nous jour et nuit du soulagement de la

1. Cf. son discours du 21 floréal an III (*Arch. Nat., A* F[III] *330*), celui du 15 thermidor an III (il demande une pension pour Rouget de l'Isle, blessé à Quiberon), celui du 9 fructidor (il dénonce les royalistes du Midi), celui du deuxième jour complémentaire de l'an III (il demande la déportation de Barère). *Moniteur*, n[os] 315, 352, 365, etc.

classe indigente »[1]. Déjà, le 17 germinal, il avait proposé l'abolition de la peine de mort pour tous les délits révolutionnaires et : « Un jour sans doute, avait-il ajouté, le glaive sera brisé et les échafauds seront renversés pour jamais »[2].

Ainsi, le « disciple chéri » de Marat, le journaliste qui, naguère, dans chaque numéro de l'*Orateur du peuple*, demandait quelques têtes coupables, le proconsul qui avait ordonné les massacres de Toulon et le « rasement » de Marseille, en était venu à professer les principes d'une sereine philosophie. C'est aussi que jamais Fréron ne pensa par lui-même ; il était comme l'écho de l'opinion du moment ; inconséquent comme la foule, comme elle, il était de bonne foi, même lorsqu'il se contredisait.

Cependant, la constitution de l'an III avait été acceptée par le pays à une forte majorité. Trompés dans leur attente, les royalistes, ayant soulevé à Paris les Sections Le Pelletier et de la Butte des Moulins, marchaient sur les Tuileries. La Convention avait nommé Barras commandant de la force armée, avec Bonaparte comme lieutenant, et envoyé vingt-quatre représentants du peuple

1. *Arch. Nat.*, *A F III 330*.
2. *Moniteur*, n° 200.

dans les Sections républicaines. Fréron était au nombre de ces représentants. Il redevint l'homme de 1792. Il alla dans les cabarets du faubourg Saint-Antoine, contre lequel il avait combattu le 2 prairial, mais qu'il connaissait bien, l'ayant soulevé au 20 juin et au 10 août. Il y parla de Marat, de Camille Desmoulins; il rappela qu'il avait été de « la première fournée des Cordeliers », qu'il avait pris la Bastille et les Tuileries et il parvint à former un bataillon de volontaires. Ces soldats improvisés mais résolus prirent le nom de *patriotes de 89* et allèrent grossir les troupes régulières de Bonaparte[1]. On sait le reste : le soir du 13 vendémiaire, les rebelles accueillis à coups de canon furent foudroyés sur le quai Voltaire et devant Saint-Roch.

La session de la Convention nationale touchait à sa fin[2]. Malgré l'acte additionnel à la constitution de l'an III, ordonnant que « les deux tiers

1. Cf. *Moniteur*, vendémiaire an IV.

2. Dans la séance du 25 vendémiaire, il fut lu des notes extraites de la correspondance de Lemaître qui avait été saisie. Fréron était cité dans ces notes avec Tallien, Lanjuinais et Boissy d'Anglas. Comme Lemaître était un agent royaliste (il fut condamné à mort le 17 brumaire an IV), cette affaire donna lieu à de vives discussions dans la Convention nationale. Il ne résulta cependant aucune mesure sévère contre les députés qui avaient été désignés dans cette correspondance.

Cf. *Recueil de la correspondance saisie chez Lemaître* (*Bib. de la ville de Paris, série 21 B, 7573*).

des membres de l'Assemblée future devaient être pris parmi les anciens députés », Stanislas Fréron ne fut pas réélu. Comme il dit, aucun des départements de la république ne daigna le choisir pour la nouvelle législature. Les électeurs ne voulaient point de journalistes, ni d'hommes ayant joué un rôle dans la Révolution ; leurs voix se portèrent sur les plus modérés des conventionnels[1]. Mais, avant la clôture de la session de la Convention nationale, Barras qui, depuis le 13 vendémiaire, jouissait d'une grande influence dans l'Assemblée, avait demandé et obtenu que Fréron fût envoyé en mission dans le Midi de la France. Et Stanislas avait accepté, avec cette sorte d'audacieuse insouciance qu'il portait en toutes choses, de retourner, pour y faire œuvre d'apaisement, dans une contrée où il avait, naguère, fait exécuter d'épouvantables massacres et ordonné des démolitions.

1. Boissy d'Anglas fut élu dans 72 départements, Lanjuinais dans 73, Pontécoulant dans 33, Thibaudeau dans 32, etc.

CHAPITRE III

STANISLAS FRÉRON ET PAULETTE BONAPARTE

La réaction en Provence. — Arrivée de Fréron à Marseille. — Sa modération. — Son faste. — La famille Bonaparte. — Les Clary. — Paulette Bonaparte. — Stanislas et Paulette. — Fréron rappelé à Paris. — Lettre de Bonaparte. — Attaques et accusations contre Fréron. — Lettres d'amour. — Rupture du mariage projeté entre Fréron et Paulette. — Désespoir de Fréron. — Son élection en Guyane n'est pas validée par le Conseil des Cinq-Cents.

Quand Stanislas Fréron fut envoyé à Marseille, sans être investi, au reste, d'une mission bien régulière, puisqu'il avait été nommé par une Assemblée dont les pouvoirs étaient expirés[1], la situation des départements méridionaux était des plus alarmantes. Après la chute de Robespierre, après surtout la loi du 21 germinal an III ordonnant « le désarmement des complices de la tyrannie tombée le 9 thermidor », les patriotes avaient

1. Cf. Discours de Siméon au Conseil des Cinq-Cents. Séance du 19 brumaire an IV (10 novembre 1795). *Moniteur*, n° 52 (22 brumaire an IV).

été remplacés dans les gardes nationales par des contre-révolutionnaires. Des bandes de fanatiques s'étaient organisées dans le Midi de la France qui, sous le nom de *Compagnies de Jésus et du Soleil*, avaient allumé la fureur des représailles et le décret d'expulsion, que la Convention nationale effrayée avait porté contre les prêtres réfractaires et les émigrés rentrés en France, au lieu d'apaiser les esprits, avait été la cause d'une émeute à Lyon où trois prisons avaient été incendiées et brûlés les quatre-vingt-six sans-culottes qui y étaient incarcérés[1].

Isnard, le prédécesseur de Fréron en Provence, avait excité, par sa fougueuse éloquence, les passions de tous ceux qui avaient eu à souffrir du régime de la Terreur. Les prisons de Marseille, d'Aix, de Tarascon, d'Arles étaient remplies de révolutionnaires arrêtés après le 9 thermidor. Le 22 floréal, soixante-treize prisonniers avaient été massacrés à Aix[2], où, chaque jour, se commettait quelque meurtre isolé[3]. Le 6 prairial, à

1. Cf. *Histoire du siège de Lyon.*

2. Cf. *Extrait des registres des délibérations de la commune d'Aix*, 23 floréal an III, cite par Fréron : *Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du Midi.*

3. Le 7 floréal, assassinats de Figuier père et fils, le 26 floréal, meurtre de Vallon, cordonnier, etc. (*Extrait des archives du greffe de la commune d'Aix*).

Tarascon, deux ou trois cents hommes masqués avaient pénétré dans l'une des prisons de la ville et précipité, du haut de la grosse tour, tous les détenus ayant pris quelque part à la Révolution [1]. On assassinait partout, à Marseille, à Aix, à Arles, à Lambesc, à Noves, à Salon, à Barbentane : comme dit Fréron, « le drapeau de la révolte flottait sur l'ancien camp de Jalès » [2].

Ces violences avaient eu leur contre-partie et les ouvriers de l'arsenal avaient déchaîné à Toulon un mouvement terroriste. Les représentants en mission, Isnard, Chambon et Cadroy, avaient été forcés de mettre en liberté les anciens jacobins qu'ils avaient fait arrêter et, déjà, les sans-culottes toulonnais marchaient sur Marseille. Isnard, à la tête de troupes régulières, était allé à leur rencontre ; il les avait battus et il avait institué à Toulon des commissions militaires qui frappèrent, quoique dans un sens opposé, avec une rigueur aussi grande que celles que Fréron avait établies en 1794 [3].

1. Cf. *Extrait des archives municipales de Tarascon* (le 6 prairial et le 2 messidor an III). Il y eut en effet, le 2 messidor, un deuxième massacre.

2. *Mémoire historique*...

3. Cf. les différents discours d'Isnard au Conseil des Cinq-Cents, le *Mémoire historique* de Fréron, la *Réponse* de Durand-Maillane etc.

Pendant qu'Isnard était occupé à disperser les rebelles, à Marseille, les prisonniers du fort Jean, exténués par la faim [1], avaient été assaillis dans leurs cachots. On avait égorgé quatre-vingt-huit, d'autres disent deux cents détenus, sans que les représentants du peuple eussent rien tenté pour faire arrêter les auteurs de cette émeute [2] qu'avaient précédé de nombreux assassinats [3].

C'est quelque temps après le massacre des prisonniers du fort Jean, que Fréron fut envoyé dans les Bouches-du-Rhône. Il faut lui accorder qu'il y avait quelque courage à se charger d'une mission aussi délicate et périlleuse, d'autant que les souvenirs qu'il avait laissés à Marseille rendaient son rôle de pacificateur bien difficile.

Parti de Paris à la fin de vendémiaire, il demeura à Lyon pendant quatre jours, sans pou-

1. Cf. Lettre de Pagès, commandant du fort, datée du 15 prairial (le massacre eut lieu le 17). Citation de Fréron.

2. Cf. Procès-verbal du massacre du fort Jean (*Extrait du dépôt de l'état civil des citoyens de la maison commune de Marseille*) et différentes lettres adressées à Fréron au sujet de ce massacre. Cf. aussi *Mémoires* de Durand-Maillane, p. 379 et suivantes, et *Histoire de la guerre civile*.

3. Le 1er prairial, un citoyen de Marseille fut assassiné ; le 2, on égorgea, rue Longue-des-Capucins, à Marseille, la femme Moullat, le citoyen Rochegul et, le même jour, rue des Patriotes, le teinturier Gay, etc. (*Relevé d'une très petite partie des procès-verbaux dressés par les juges de paix de Marseille et environ sur les assassinats qui se sont commis avant le 17 prairial*, publié par Fréron, d'après les *Archives* des différentes justices de paix).

voir joindre son collègue Poulain-Grandpré qui était occupé à réprimer, dans le département de l'Ain, une révolte royaliste. Après être passé à Orgon, Fréron arriva à Aix, le 7 brumaire[1]. Il était neuf heures et demie du soir. La petite ville était déjà endormie lorsqu'il y entra à la tête de trois cents hommes, cavaliers et fantassins, marchant au pas de charge. Les tambours battaient, les trompettes sonnaient ; deux pièces de canon et un obusier suivaient qui faisaient dans les rues un tapage épouvantable[2]. Les habitants d'Aix sortirent effrayés de leurs demeures et, d'une fenêtre à l'autre : « C'est Fréron ! c'est Fréron ! » criaient les commères, transies de peur et s'imaginant que le gouvernement révolutionnaire allait renaître. Il n'en fut rien. Fréron fit preuve, au contraire, de la plus grande modération, se contentant de dissoudre la municipalité d'Aix, qui avait laissé s'effectuer le massacre de la prison et de faire arrêter, à Lambesc, Trône et Matheron[3], les chefs déclarés du parti royaliste dans le pays.

1. Cf. Lettre de Fréron au Directoire exécutif. *Arch. Nat.*, *AF III 377*.

2. Cf. Discours de Siméon au Conseil des Cinq-Cents, séance du 19 brumaire an IV (*Moniteur*, 22 brumaire).

3. Cf. Fréron. *Mémoire historique ;* Discours de Jourdan au Conseil des Cinq-Cents (*Moniteur*, 5 germinal), *Arch. Nat.*, *AF III 330*, etc.

D'ailleurs, dès le 9 brumaire, Fréron était à Marseille. Il alla se loger au centre de la ville, dans une maison qu'il s'empressa de faire réparer à son goût et d'aménager avec un grand luxe ; une garde imposante stationnait toujours devant sa porte et l'énorme fanal, qu'il y avait fait placer, restait allumé nuit et jour[1]. En arrivant, il avait lancé une proclamation à la population marseillaise où il disait qu' « ayant reçu le mandat de mettre un frein à l'anarchie, il allait remplir ce mandat avec justice et fermeté ». Puis, il avait déclaré la ville en état de siège et fait venir des troupes nombreuses qu'il avait placées sous le commandement de son ami, le général Brune.

La municipalité ayant protesté contre ces mesures dans une lettre datée du 12 brumaire, Fréron répondit : « La veille même de mon arrivée, le sang a coulé sous vos yeux... Il faut une force active pour contenir les crimes », et il ne revint pas sur ce qu'il avait ordonné[2]. Aussi il ne se commit plus d'assassinat dans Marseille ; les *Com-*

1. Cf. Lettre de Fréron, ex-commissaire du gouvernement dans les départements meridionaux au Directoire executif de la République française (Paris, le 13 prairial an IV). *Arch. Nat.*, *AF III 377*.

Le fanal avait coûté 1.400 livres et les réparations de la maison 21.500 livres.

2. *Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif*

pagnies du Soleil furent supprimées ; Fréron fit mettre en liberté les hommes qui n'étaient point prévenus de vol ou de meurtre [1] ; il écrivit publiquement à Brune de prendre des mesures propres à prévenir les désordres ; il organisa des sociétés de secours, distribua du pain aux pauvres et, malgré sa vie fastueuse, malgré les accusations dont il devait être l'objet au Conseil des Cinq-Cents, il ne s'enrichit pas des deniers de l'État, faisant sans doute des dépenses excessives, mais ne gardant rien [2]. L'espérance renaissait parmi les habitants de Marseille qui ne reconnaissaient plus le féroce proconsul de 93.

Quand Barras fut nommé Directeur, il fit légaliser la situation de Fréron qui, devenu dès lors non pas le commissaire d'une assemblée dissoute, mais le représentant d'un gouvernement légal, put destituer la municipalité de Marseille, qui n'avait rien fait pour punir les auteurs des attentats com-

(12 frimaire an VI), approuvant les arrêtés du citoyen Fréron sur le rapport de Merlin, ministre de la Justice (*Moniteur*, 19 frimaire an IV, n° 279).

1. Comme Chiousse et Boutin.

2. Cf. sa lettre au Directoire exécutif (13 prairial an IV). Il avait reçu, en partant de Paris, 1.948.846 francs en assignats et 35.253 francs en numéraire. Ayant employé à peu près la même somme, il donne au Directoire le détail de toutes ses dépenses (le taux du change des assignats en numéraire était de 75 p. 100). *Arch. Nat.*, *AF*III *377*.

mis dans cette ville, et remplacer dans le Var, où il fit une tournée, tous les fonctionnaires royalistes, qui avaient laissé impunis les méfaits des *Compagnons de Jésus et du Soleil*[1].

On le voit, dans ses nouvelles fonctions, Stanislas fit montre d'une sagesse à laquelle il n'avait guère accoutumé. Il agit en administrateur prudent, rendit à l'autorité sa force et son action, bref, ainsi qu'en témoigna son adjoint Méchin[2], « il réussit sans violences et sans mesures arbitraires ». Le résultat de sa mission prouve, du reste, dans quel esprit elle fut dirigée : il ne fit emprisonner que sept personnes et n'ordonna qu'une seule exécution. Sans croire, comme il s'en vante, que « la foule des veuves, des sœurs et des épouses, toutes à genoux, tendaient les bras vers lui », il est sûr que lorsqu'il fut rappelé à Paris, « ceux qui ne soupiraient qu'après le maintien de la tranquillité publique, firent des vœux pour que son séjour soit prolongé »[3].

1. Cf. les différents arrêtés du Directoire exécutif approuvant, sur le rapport du ministre de la Justice, les mesures prises par Fréron dans les Bouches-du-Rhône. *Arch. Nat.*, *AF*III *330*, *AF*III *331*, *AF*III *344*.

2. Lettre de Méchin à Fréron, datée de Marseille le 22 pluviôse an VI, citée par Fréron dans son *Mémoire historique*. Cf. aussi, *Mémoires sur le Midi*, par Louis Jullian et Alex. Méchin.

3. Cf. la lettre de Méchin du 22 pluviôse.

On peut seulement lui reprocher d'avoir continué de mener l'existence dissolue à laquelle il était habitué. Il donnait des fêtes, vivait dans l'opulence et ne se montrait en public qu'entouré d'une suite nombreuse. Il avait emmené avec lui — sans compter ses deux adjoints, Jullian et Méchin — Martinville, Lefébure, l'adjudant Jeannet, d'autres encore, en tout douze citoyens, les uns comme secrétaires, les autres comme officiers d'ordonnance [1]. Il étalait partout son faste, « se faisait donner des spectacles, des courses de taureaux » et, au dire de Durand-Maillane [2], parcourait le pays dans « la pompe et l'appareil d'un vice-roi de Perse ».

Comme ceux de Paris, les salons de Marseille s'étaient ouverts après le 9 thermidor. Le commissaire Fréron y obtenait un succès qu'il devait autant au luxe dont il s'entourait qu'à sa réputation d'homme à la mode et à son passé de terroriste. Quand on avait annoncé son arrivée prochaine dans le département des Bouches-du-Rhône, les têtes et les cœurs des petites provinciales s'étaient enflammés en songeant qu'elles allaient voir un familier, un amant peut-être de la belle madame Tallien dont les somptueuses toilettes étaient dé-

1. Cf. *Arch. Nat.*, *AF*III *377*.
2. *Réponse de Durand-Maillane au Mémoire de Fréron.*

crites dans tous les journaux de mode. Elles s'étaient réjouies à l'avance de recevoir chez elles le chef élégant de la *jeunesse dorée* et d'affronter, le danger passé, un homme jadis si redoutable. Elles craignaient seulement qu'il ne dédaignât de paraître à leurs réceptions.

Mais Fréron était resté le gracieux petit maître, le brillant causeur d'autrefois. Il accepta avec joie toutes les invitations où il pensait trouver, avec de jolies femmes, le genre de délassements qu'il aimait. C'est dans un des salons où il fréqnentait, chez les Permon-Commène ou chez les Clary, sans doute, qu'il rencontra les sœurs de Bonaparte. Il les avait connues déjà à l'époque du siège de Toulon, alors qu'elles habitaient le Bausset, avec leur mère et leur frère Joseph. Stanislas Fréron était allé une ou deux fois au Bausset ; il avait même, pour être agréable au commandant de l'artillerie, fait obtenir à Mme Bonaparte un secours pour acheter du linge et il lui avait accordé, par la suite, la modique pension que l'on servait aux patriotes corses [1].

La famille Bonaparte était dans la plus affreuse

1. 75 livres par mois pour les vieillards et les femmes et 45 livres pour les enfants. Cf. d'Alméras. *Une amoureuse. Pauline Bonaparte*.

misère. En 1793, après les dissentiments de Paoli avec Napoléon et Lucien, elle avait dû quitter Ajaccio. Embarqués à Calvi, sans le plus léger bagage, Lætitia Bonaparte, Joseph, Lucien, Elisa, Paulette et Caroline étaient d'abord allés demeurer à la Vallette, puis à Toulon. Quelques mois après, ils étaient à Marseille où ils habitaient un logement exigu et sale, au quatrième étage de la rue du Pavillon. Ils vivaient surtout grâce au bureau de bienfaisance qui leur fournissait, chaque jour, un pain de munition. Après la nomination de Lucien à Saint-Maximin et celle de Bonaparte au commandement de l'artillerie du siège de Toulon, Mme Bonaparte et ses filles s'étaient installées au Bausset[1], pour revenir quelque temps après à Marseille où elles allèrent se loger dans une maison faisant le coin de la rue Caisserie et de la place des Augustins, au pied de la montée des Accoules. La mère était blanchisseuse ; sa plus jeune fille, Caroline, l'aidait dans sa besogne et on les voyait, chaque jour, toutes les deux, laver du linge dans le bassin de la fontaine qui sert encore de lavoir public[2]. Les sœurs aînées de Caroline, Elisa et Pau-

1. Cf. *Ibid.* Cf. aussi. Général de Ricard. *Autour de Bonaparte*, et Baron Larrey. *Madame mère*.

2. Cf. *Épisodes inédits de l'histoire de la Terreur à Marseille.*

lette[1], s'étaient déjà fait remarquer à Marseille par leur coquetterie, plus peut-être que par leur beauté. On leur attribuait des aventures galantes, scandaleuses même. Les mauvaises langues allaient jusqu'à dire que Lætitia, une femme rude et peu sympathique, tenait « maison ouverte pour ses filles »[2]. C'était, semble-t-il, une calomnie et tout au plus peut-on dire que Mme Bonaparte n'attachait pas une grande importance à la conduite de ses filles que, du reste, elle n'avait pas le temps de surveiller.

Paulette, était alors une enfant de quatorze ans, bruyante et indocile. Elle avait l'âme indépendante des paysannes corses et quittait la maison surtout pour se perdre dans la campagne et aller voler des fruits en escaladant les murs. Il est vrai aussi que, si elle avait appris difficilement à lire et à écrire, elle donnait déjà tous ses soins aux détails de sa toilette, cherchant toujours quelque objet dont elle puisse se parer. Au demeurant, c'était une « excellente nature », une gamine tapageuse, riant sans cesse, contente de tout, acceptant allégrement

manuscrit résumé par J. Viguier. *Revue de la Révolution française*, t. XXVIII.

1. Paulette était le véritable nom de la sœur de Bonaparte. C'est Bonaparte qui la fit appeler Pauline.

2. Cf. Goldsmith. *Histoire secrète du cabinet de Bonaparte*, t. I.

la mauvaise fortune, mais s'attardant à regarder passer, avec convoitise, les belles dames en grande toilette et ne dédaignant pas d'être remarquée par les muscadins vêtus avec quelque élégance.

Au contraire de Paulette, sa sœur Elisa, élevée dans la maison royale de Saint-Cyr, passait à Marseille pour fort instruite et, si on lui prêtait de nombreuses aventures, si ces aventures défrayaient les cancans de la ville, personne ne pouvait porter contre elle une accusation précise car elle était, en tout, discrète et réservée.

Paulette et Elisa allaient parfois rapporter des corbeilles de linge chez les clientes de leur mère. C'est ainsi, sans doute, qu'elles connurent les Permon-Commène qui s'intéressèrent à elles et les introduisirent dans la famille Clary. Ce fut un véritable coup de fortune. Le père Clary était un riche négociant qui possédait d'importants domaines à Istres sur les bords de l'étang de Berre. Il avait neuf enfants. Ses cinq filles furent prises au charme étrange de Paulette et d'Elisa et, comme elles ne voulaient point que d'aussi bonnes amies restassent dans la gêne, elles firent engager par leur père l'aînée des Bonaparte comme gouvernante, la seconde comme demoiselle d'honneur et leur frère Joseph comme commis.

Quelques semaines après, M. Clary mourait. Son fils aîné, Nicolas, lui succéda dans les affaires. Mais il manquait d'expérience et, comme il était très lié avec Joseph Bonaparte, il l'intéressa dans son négoce et lui en donna même la direction durant un voyage prolongé qu'il fit en ses propriétés d'Istres[1].

C'est au moment où la fortune semblait enfin sourire à la famille Bonaparte que Fréron arriva à Marseille. Il avait alors plus de quarante ans, mais il était resté le joli cavalier d'autrefois. Il avait gardé la félinerie du geste, l'aisance et la grâce et, si son visage était devenu plus grave, il était marqué de cet air de mélancolie tendre qui commençait à devenir à la mode. Stanislas avait connu les ivresses folles, les délires passionnés; il était las des aventures galantes et des liaisons sans lendemain. Il était à l'âge où l'homme éprouve le besoin de se donner tout entier à une affection profonde et durable.

Paulette était la plus jolie fille qu'on eût su voir. Son corps, qu'elle a publiquement dévoilé plus tard dans sa resplendissante nudité[2], devait

1. *Épisodes inédits*... loc. cit.

2. Cf. la célèbre statue couchée de Pauline Borghèse par Canova (Villa Borghèse).

être, alors, un petit chef-d'œuvre ébauché à peine, mais d'une ligne admirable et prêt à s'épanouir avec un éclat de fleur élargie au soleil. Son visage ressortait, ainsi qu'un médaillon d'une exquise pureté, de sa chevelure blonde, abondante et souple. Sa bouche était rouge d'un sang fiévreux. Elle était légère, bizarre, sauvage et d'elle, il s'émanait je ne sais quel parfum troublant de vice.

Du premier coup, Stanislas et Paulette s'aimèrent. Stanislas se mit à adorer passionnément la jeune fille et Paulette, qui n'était, sans doute, pas insensible au luxe et au prestige du commissaire du gouvernement fut prise aussi au charme de Stanislas et lui voua un amour gentiment puéril.

Il faut lire les lettres naïves qu'elle écrivait à son bon, à son tendre ami — « mio bene, mio tenere amico »[1] — quand, un peu souffrant, il ne la pouvait aller voir : « Pourquoi m'écris-tu, lui mandait-elle par Nouet, le fidèle secrétaire de Fréron, tu ne m'aimes donc plus puisque tu me désoles ? Je ne veux plus voir ton écriture jusqu'à ce que tu puisses sortir .» Et, dans la même lettre, elle ajoutait : « Nous nous écrirons et cela nous dédom-

1. Lettre de Paulette Bonaparte à Stanislas Fréron. Marseille, 18 messidor an VI.

Ces lettres de Paulette Bonaparte à Fréron ont été publiées dans le tome III de la *Revue rétrospective* (1836).

magera de la privation de ne pas nous voir »[1].

Ils chantent l'éternelle et ravissante chanson des amours jeunes. Stanislas est aussi capable d'enfantillages que sa « tendre et constante amante ». Il lui envoie une mèche de ses cheveux[2], son portrait. Ils font mille échanges amoureux. Ils cherchent à se rencontrer, se répètent les mots tendres qui leur viennent aux lèvres, se regardent en silence et se prennent la main en frémissant. Stanislas témoigne à Paulette une protection douce. Il essaye de l'instruire, de lui faire comprendre ce qu'il aime. Comme elle sait l'italien, il lui apprend à réciter quelques vers de Pétrarque et voilà que Paulette devient jalouse de Laure de Noves : « Laure et Pétrarque n'étaient pas si heureux que nous, écrit-elle, Pétrarque était constant, mais Laure ?... »

Leur amour augmente tous les jours. Ils se voient d'ailleurs sans contrainte et Lœtitia Bonaparte ferme les yeux qui escompte déjà un placement avantageux pour l'un de ses nombreux enfants. Paulette sort dans la voiture du commissaire du Directoire, ils vont, tous deux, sous les grands

1. Paulette à Fréron, 19 ventôse an IV.

2. *Ibid.* : « Je te remercie de ton attention à m'envoyer de tes cheveux etc... »

pins maritimes, se promener, le soir, quand le soleil dore le château d'If de ses derniers rayons. La jeune fille vient sans cesse dans la maison de Fréron ; elle se montre à côté de lui au théâtre et Barras, qui n'épargne pas ses médisances à la famille Bonaparte, ne manquera pas de dire, dans ses *Mémoires*, que la sœur de Napoléon « vivait maritalement » avec Stanislas Fréron.

Les choses n'allèrent jamais jusque-là, mais il ne semble pas non plus que la future princesse Borghèse, dont on connait les ardeurs amoureuses, et « le don Juan du jacobinisme » se soient bornés à échanger de chastes baisers et qu'ils n'aient point été, un jour, emportés dans un délire.

Ce qui est sûr, c'est que la jeune fille était d'autant plus compromise que Fréron ne semblait vivre que pour elle. Rappelé, à plusieurs reprises, par le Directoire, il n'avait pas obéi, pour ne point quitter Paulette. A Paris, pourtant, il le savait, des bruits extraordinaires couraient sur son compte ; on disait qu'il s'était « mis à la tête de trente, de soixante mille hommes dans le Midi » et qu'il se préparait à « marcher sur la capitale [1] ». « Fréron est toujours à Marseille, contait malignement un

1. *Rapport* du 5 germinal (24 mars 1796) cité par Aulard. *Paris pendant la réaction thermidorienne et le Directoire*, t. III.



Pauline Bonaparte

D'après une gravure allemande de l'époque,

(Bibliothèque Nationale. Cabinet des Estampes.)

journaliste [1], gardé comme une châsse par un gros corps de garde de la troupe de ligne, ayant une cour très jacobite, recevant des fêtes et ne voulant pas retourner à Paris. »

Il est vrai que Stanislas ne pouvait se résoudre à quitter Marseille. Il usa de tous les moyens pour que sa mission lui fût renouvelée. Il fit écrire de nombreuses lettres au Directoire, adresser au Conseil des Cinq-Cents, par divers groupes de citoyens, des pétitions où était demandé son maintien à la tête des départements méridionaux [2]. Mais il comptait sans les ennemis nombreux qu'il avait aux Cinq-Cents et qui ne laissaient pas de l'attaquer avec violence. Le 30 ventôse, Jourdan, député des Bouches-du-Rhône, après avoir dit que le commissaire du gouvernement cherchait à faire du Midi de la France une « Vendée jacobite », s'écria :

« Fréron, rappelé depuis un mois par le Directoire, continue à régner sur ce chaos. Fréron, le plus insensé des hommes et le plus coupable, poursuit son étrange mission, malgré le Directoire lui-même .»

1. *Messager du soir*, 4 floréal an IV.

2. Cf. Lettre des patriotes de Manosque et de Sisteron, 6 germinal, citée par l'*Observateur du Midi de la république*, an III et divers autres articles de ce journal.

Isnard, dans un éloquent discours, vint soutenir Jourdan et fit enfin voter le rappel immédiat de Fréron, en même temps que la nomination d'une commission de cinq membres pour « examiner ce qui se passait dans les Bouches-du-Rhône »[1].

Stanislas est bien obligé alors de se préparer à quitter Marseille. Mais, comme il ne veut pas partir sans Paulette, comme Paulette ne veut pas se séparer de lui, ils décident tous deux de faire célébrer leur mariage sans tarder. Seulement la situation des Bonaparte n'est plus la même. Napoléon vient d'épouser une femme à la mode et il a été nommé général en chef de l'armée d'Italie, situation énorme à cette époque où le pillage enrichissait les généraux qui faisaient campagne. Joseph Bonaparte est devenu riche aussi qui a pu obtenir la main de Julia Clary[2], la sœur de son patron. C'est la fortune. Aussi Mme Bonaparte, en mère prudente et en femme pratique, voudrait bien, maintenant, que Stanislas attendît pour se marier

1. *Moniteur*, 5 germinal an IV, nº 185.

2. Le mariage civil avait eu lieu le 20 mars 1796 dans la mairie de Cuges près d'Aubagne, mais, comme les Clary étaient religieux, l'abbé Remionet vint bénir cette union au domicile de la jeune fille. Il y avait là Bernadotte, qui devait épouser Désirée Clary, Junot et Fréron, sans doute. (Cf. *Épisodes inédits...*, *loc. cit.*).

d'avoir obtenu du Directoire une nouvelle mission fructueuse ou quelque poste important. Fréron, devant les observations de Mme Bonaparte et connaissant l'influence que Napoléon avait déjà sur sa mère, s'adressa au général en chef de l'armée d'Italie, sûr d'avance que le souvenir des services rendus pousserait son ami à le soutenir auprès d'elle.

« Tu m'as promis avant de partir, mon cher Bonaparte, lui écrivit-il, une lettre pour ta femme ; nous sommes convenus que tu lui annoncerais mon mariage afin qu'elle ne soit point étonnée de la soudaine apparition de Paulette quand je la lui présenterai...

« Ta mère oppose un léger obstacle à mon empressement. Je tiens à l'idée de me marier à Marseille sous quatre ou cinq jours ; tout est même arrangé pour cela... Je t'en conjure, écris sur-le-champ à ta mère pour lever toute difficulté... Je compte sur toi, je t'embrasse et suis à toi et à elle (Paulette) pour la vie. »

Bonaparte reçut cette lettre tandis qu'il arrivait à l'armée d'Italie. Il faut penser qu'il ne se hâta point d'y répondre ou plutôt que, comme sa mère, il conseilla à Fréron d'attendre des jours meilleurs, puisque les deux amants durent se séparer,

non sans bien s'être promis de ne s'oublier jamais et de s'écrire presque chaque jour.

A peine arrivé à Paris [1], Fréron fut attaqué avec une extrême violence Il n'est que Louvet qui eut le courage de prendre sa défense et de se moquer des journalistes qui parlaient sérieusement des « quatre millions en numéraire qu'il avait emportés, après avoir déposé avec peine les faisceaux de son proconsulat » [2].

Stanislas s'était empressé d'envoyer au Directoire un mémoire, que l'on peut lire encore dans nos archives, où il se justifiait des dilapidations dont on l'accusait. Le Directoire constata que « les dépenses du commissaire ne paraissaient pas exceptionnelles », mais il ajouta aussi que « le cortège n'était point d'une nécessité indispensable à l'objet de la mission » [3] et Fréron fut impitoyablement éconduit [4], qui était devenu aussi trop compromettant. Tous les journaux le poursuivaient avec acharnement et Isnard venait de publier contre lui, avec une incroyable ostentation de richesses

1. Fréron partit de Marseille le 25 germinal (L'*Observateur du Midi de la République*, n° 7) et arriva à Paris le 6 floréal (*Messager du soir*).

2. Extrait de la *Sentinelle* du 5 floréal (Lettre de Fréron à Louvet).

3. *Arch. Nat.*, *AF*III *377*.

4. *Messager du soir* du 11 messidor.

oratoires, un Mémoire dont on faisait grand bruit. « On se répétait les passages de cet écrit où Fréron était dépeint sous les couleurs les plus noires[1] », et personne ne voulait plus connaître cet homme qui, disait Isnard, avait « atteint jeune encore l'immortalité du crime ». Pour s'en débarrasser, on essaya même de l'impliquer dans l'affaire Babœuf, mais l'accusation ne reposait sur aucun fait précis et, encore qu'on eût annoncé dans les journaux que l'ancien conventionnel allait être traduit devant une Haute-Cour de justice, il fut laissé en liberté[2].

Heureusement arrivaient de Marseille de brûlantes lettres d'amour : « Je voudrais être avec toi, écrivait Paulette, je te consolerais de toutes les injustices qu'on a pour toi. » Puis elle ajoutait câlinement : « Ah ! caro mio, cara mia spera, idole mio... ti amo sempre e passionnatissimente per sempre, ti amo, ti amo, sbell'idol mio, sei enore, mio tenero amico, ti amo, amo, amo, si amatissimo amante... »

Mais la famille Bonaparte ne se souciait point d'unir les deux amants, s'ingéniant au contraire à

1. *Rapport* du 21 thermidor, cité par Aulard, *loc. cit.*

2. Cf. *Rapport du bureau central* des 26 thermidor, 28 fructidor et 30 fructidor, cité par Aulard.

ce que Paulette oubliât Stanislas. On ne refusait à la jeune fille ni les bijoux, ni les toilettes ; on la conduisait au théâtre, on lui faisait faire des séjours à la campagne « où l'on essayait de la distraire par toutes sortes d'amusements ». Mais, plus les obstacles s'accumulaient, plus elle aimait son tendre ami : « Il ne s'en est guère fallu, lui écrit-elle, que tu aies perdu ta Paulette : j'ai tombé dans l'eau en voulant sauter dans le bateau ; heureusement on m'a secourue à temps... L'eau que j'ai bue dans la rivière n'a pas refroidi mon cœur pour toi. »

Stanislas, poussé par les encouragements de Paulette, s'est ardemment mis à l'ouvrage. Il travaille « pour répondre aux dénonciations qui ont retenti à la tribune des représentants du peuple », à son *Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du Midi*. Il pense bien confondre ses accusateurs et arriver à ce que justice lui soit rendue.

Son ouvrage était achevé lorsqu'une femme, dont il avait eu deux enfants, malheureuse de se sentir délaissée, fit quelque esclandre. Elle écrivit à Lœtitia Bonaparte ou à son fils qui possédèrent ainsi un prétexte nouveau pour s'opposer plus encore au mariage de Stanislas avec Pau-

lette. Toutefois, la jeune fille ne pouvait se résoudre à abandonner ses projets : « Du courage mon bien-aimé, mandait-elle à Stanislas, notre constance verra le temps où tous les obstacles seront levés je l'espère... » puis, se préoccupant de la maîtresse de Fréron : « Je suis bien inquiète de savoir le résultat de cette femme, ajoutait-elle, mais tout ce que tu me dis me rassure ; je connais la droiture de ton cœur et approuve les arrangements que tu prendras à cet égard. »

Dans la famille Bonaparte, seuls, Lucien et sa femme poussaient au mariage, car Joséphine elle-même, que Stanislas croyait « pour lui » et qu'il avait connue plus tolérante, trouvait que Paulette serait déshonorée si on autorisait cette union.

Fréron commençait à s'alarmer : il pria Lucien, alors en Italie, d'aller trouver Bonaparte. Lucien lui répondit :

« J'ai vu Napoléon à Milan, mais si peu et si occupé qu'aucune nouvelle de famille n'a pu être discutée entre nous »[1].

Toutes ces démarches étaient inutiles, car, entre deux victoires, le général en chef de l'armée d'Italie refusa net d'accepter Fréron pour beau-frère.

1. Toutes ces lettres ont été publiées, comme nous avons dit, par la *Revue rétrospective*, t. III.

Cette rupture coûta bien des larmes à Paulette[1]. Stanislas en éprouva un immense chagrin. Il devint chaque jour plus triste, plus sombre, plus sauvage, plus las de lutter. Pourtant, espérant encore, s'il redevenait puissant, que Bonaparte ne lui refuserait plus son consentement, il tenta de justifier, au Conseil des Cinq-Cents, son élection de député en Guyane.

La loi du 10 vendémiaire an III avait stipulé que « les représentants des colonies continueraient à exercer provisoirement leur mandat jusqu'à ce qu'on ait eu le temps de faire ouvrir des collèges électoraux ». En conséquence, Fréron s'était ingénié, avec son collègue Garnier de l'Aube, qui, comme lui, ne siégeait plus aux Cinq-Cents, à se faire nommer en Guyane. Les électeurs n'avaient pas reçu de convocation régulière. Ils avaient été recrutés, au nombre de seize, par un compatriote de Garnier, Jeannet, lequel joua un assez vilain

1. Elle écrit à Napoléon : « J'ai reçu votre lettre : elle m'a fait la plus grande peine ; je ne m'attendais pas à ce changement de votre part...

« Quant à moi, je préfère plutôt le malheur de ma vie que de me marier sans votre consentement et m'attirer votre malédiction... mais personne au monde ne pourra m'empêcher de lui (Stanislas) conserver mon cœur et de recevoir ses lettres, de lui répondre, de répéter que je n'aimerai que lui... »

Comme on le verra plus loin ces belles promesses ne furent pas tenues.

rôle d'agent électoral. Fréron et Garnier obtinrent la grosse majorité de 14 voix. Mais le Conseil des Cinq-Cents se refusa à valider des nominations aussi fantaisistes. Isoard fit un rapport où il montrait bien que les élections de la Guyane n'étaient pas valables et Stanislas Fréron sortit de la salle des séances sous les quolibets de ses anciens collègues [1].

Il apprenait, peu après, que Paulette avait oublié son amour aussi complètement que s'il n'eût jamais existé et qu'elle s'était éprise du général Junot [2]. Fréron en éprouva une douleur très vive. En même temps que ses ambitions politiques s'écroulaient, il voyait disparaître le rayon qui avait éclairé sa vie. Alors, désespéré, meurtri, il alla se réfugier dans les bras de celle qu'il avait fait le projet d'abandonner et qui fut tout heureuse de pouvoir panser le pauvre cœur dolent qui lui était rendu.

1. Cf. *Moniteur* (année 1796), n° 56. Séance du Conseil des Cinq-Cents du 22 brumaire. Cf. aussi le *Rapport* d'Isoard (*Moniteur*, n° 66) et la brochure publiée par Fréron et Garnier de l'Aube : *Faussetés avancées par Isoard dans son Rapport sur les élections de Cayenne.*

2. Paulette, offerte sans succès à Permon-Commène, à M. de Salcette, gentilhomme dauphinois, au général Duphot, à Marmont (Cf. *Mémoires* de Marmont), se maria enfin avec le général Leclerc en septembre 1797.

CHAPITRE IV

LA FIN DE FRÉRON

Fréron dans la misère. — Il est repoussé par ses anciens amis. — Lucien Bonaparte. — Fréron administrateur des hospices de Paris. — Il est nommé sous-préfet des Cayes à Saint-Domingue. —- Fréron à Brest. — Il n'ose s'embarquer sur l'*Océan* avec la femme du général Leclerc. — Départ de Fréron pour Saint-Domingue. — Son arrivée aux Cayes. — Sa mort. — Conclusion.

Repoussé par le Conseil des Cinq-Cents, Stanislas Fréron se terra, ne voyant personne, dans son modeste appartement de la rue Chabanais. Il est probable même que, après le mariage de Pauline Bonaparte avec le général Leclerc, il conduisit, un jour, sa maîtresse à la mairie du 11e arrondissement et qu'il l'épousa. Cette union, si elle eut lieu, resta ignorée de la plupart des contemporains[1] qui ne

1. Il nous a été impossible de trouver, soit dans les Archives de la Seine, soit dans les greffes des justices de paix, soit au dossier Fréron au ministère des Colonies la trace du mariage de Stanislas Fréron aussi bien que le nom de sa femme ; mais il existe, dans les *Archives du ministère des Colonies*, une lettre de Lucien Bonaparte au ministre des Colonies (6 prairial an X) où il est fait mention de *Madame Fréron :* « Mme Fréron sollicite

se souciaient guère maintenant de ce que devenait l'ancien conventionnel. Il était sans place et sans fortune et à ses souffrances morales allaient s'ajouter les tortures de la misère.

Le journaliste à succès, le polémiste qui a tenu pendant si longtemps le public en haleine, l'orateur du peuple est obligé de se taire, car la loi du 25 germinal an IV a muselé la presse. Le député à la Convention nationale, le héros du 9 thermidor, celui qui, pendant plus d'un an, a gouverné la France, n'est plus d'aucune assemblée et, malgré ses tentatives renouvelées — lettres, pétitions, mémoires, — ses anciens collègues le rejettent, le rejettent impitoyablement [1]. Le « Sauveur du Midi », le « Vainqueur de Toulon », le proconsul, qui étonnait, tout à l'heure, Marseille de son luxe et qu'on accusait d'avoir « mis, dans les poches de son gilet, quatre millions en numéraire », n'a

son passage à Saint-Domingue : je verrai le premier consul pour qu'il fasse une exception en sa faveur... »

Fréron, du reste, écrivait aussi au ministre : « Je laisse en France une femme et deux enfants... Je laisse à ma femme ma procuration spéciale... » (29 brumaire an X). *Archives du ministère des Colonies, Dossier Fréron, n° 96.*

1. Cf. les différentes pétitions de Fréron déjà citées. Cf. la séance du 22 vendémiaire an VI où il fut voté que Fréron et Garnier de l'Aube ne seraient pas admis au Corps législatif (*Moniteur*) et la lettre de Fréron du 22 thermidor an VII au Directoire où il demande d'être compris dans la liste des candidats aux élections de la Guadeloupe (*Catalogue Charavay*).

pas de quoi faire vivre la pauvre femme qui a joint héroïquement sa misère à la sienne.

L'ancien commissaire du Directoire dans six départements n'a même pas obtenu une place de petit employé avec de maigres émoluments en assignats. Pendant la curée qui a succédé au 9 thermidor, tous ceux qui n'ont pas su s'enrichir sont devenus fonctionnaires. Chacun a une place de commis, de garçon, de détailleur ou d'expéditionnaire, Fréron n'a rien. Partout on l'a éconduit, chassé. Le soir, il rentre chez lui, perdu de stupeur, après de longues attentes dans les antichambres de ses collègues, de ses amis, de ses protégés d'hier. Son insuccès se renouvelle chaque jour. Jamais il n'a eu tant d'estime pour lui-même et tant de mépris pour les autres. Il voudrait pouvoir sauter à la gorge de tous ces hommes qui lui doivent tant et qui le repoussent. Barras évite son comparse de Toulon. Il le fuit comme un remords. Riche, puissant, il donne de superbes fêtes dans sa principauté de Grosbois. Il étale sa luxure, affiche ses maîtresses et ne redoute rien tant que Fréron ne vienne interrompre son festin. Tous ceux qui ont spéculé sur la misère, les enrichis d'hier, la troupe des agioteurs véreux du *Perron*, les députés qui donnent des repas de

deux cent mille livres et ont acheté les plus beaux domaines de la France mutilée, et Boursault qui a Brunoy, et Fouché qui possède Ferrières, et Merlin de Thionville qui a pris pour lui l'opulent monastère du Mont-Valérien, tous repoussent Stanislas Fréron, tous, ils le traitent comme les mauvais riches leurs parents pauvres et ils se garderaient bien de l'obliger, de peur qu'il ne les compromît ou ne les humiliât par sa reconnaissance.

Pourtant, après mille démarches, mille refus, mille mortifications, Fréron obtint, le 16 fructidor an VII, d'être nommé, avec Fauchet et Adet [1], commissaire du Directoire à Saint-Domingue. Mais il fut écarté au dernier moment, déception cruelle, mais non pas la première pour Stanislas, puisque, l'année précédente, le Directoire lui avait offert le consulat de Cagliari sans qu'Isoard, auquel il devait succéder, eût été seulement rappelé ou relevé d'une fonction qu'il occupa jusqu'au 21 vendémiaire an VII [2].

Alors, c'est le découragement, le dégoût, l'épouvantable chute. Fréron a quémandé des places,

1. *Moniteur*, 16 fructidor an VII.

2. Isoard avait été nommé le 26 floréal an V. Il fut remplacé par Coffin (*Arch. du ministère des Affaires étrangères*).

mendié un emploi; maintenant, pour faire vivre sa famille, « réduite à la petite écuelle », il va assaillir, de fréquentes demandes d'argent, ses amis des jours heureux. C'est d'abord Joseph Bonaparte qu'il sollicite. Joseph n'est point un méchant homme, puis Julia Clary n'ignore pas ce que Fréron a fait pour la famille de son mari. Ils sont prêts à envoyer à Stanislas une partie de la somme demandée. Le malheureux remercie, mais se désole et il implore encore : « Tu me rendras service, écrit-il à Joseph Bonaparte, si tu peux faire ce que je t'ai demandé en entier et non pas ce que tu m'as promis qui est insuffisant »[1]. Qui sait si cette plainte fut entendue? En tout cas, Fréron ne fut pas sauvé du dénuement car, quelque temps après, pauvre bête traquée, il jetait à un autre de ses amis, Cirode, ce cri de détresse : « Donne-moi un moyen, un conseil pour me mettre à l'abri des huissiers[2] ! »

Ainsi, près d'être chassé de chez lui et de voir son mobilier vendu, Stanislas Fréron découragé, vieilli et méprisé, traîne une existence lamentable, obligé à demander des secours, lui qui en a tant

1. L. a. s. Fréron à Joseph Bonaparte, 15 floréal an VII (*Catalogue Charavay*).

2. L. a. s. Fréron. 29 thermidor an VIII (*Catalogue Charavay*).

octroyés. La Révolution, qui l'a poussé aux sommets, l'a fait tomber plus bas encore qu'il n'était après qu'on lui eut retirer le privilège de l'*Année littéraire*. Oh ! comme il doit souffrir, en se débattant contre la misère, aux mille souvenirs qui l'assaillent en un éternel remords !

Sa joie, maintenant, sa joie unique, c'est de pouvoir se faufiler dans une salle de spectacles, un jour de grande représentation, pour entrevoir, de loin, comme en un éblouissement, la femme du général Leclerc, radieuse de bonheur et de beauté. Il regarde vivre celle qui l'a aimé, il apprend, dans l'ombre où il suit son sillage éclatant, le nom des hommes qui s'enorgueillissent de posséder la ravissante Paulette, mais qui n'ont pas eu, comme lui, l'étrenne de son petit cœur tout neuf.

Il est si triste, si las qu'il n'a plus ni regrets, ni rancunes. Toutefois, lorsqu'il rencontre l'ancien officier auquel il a donné le commandement de l'artillerie à Toulon, il a comme un éclair de haine dans le regard. Il faut pourtant que cette haine se taise, car il doit ménager Bonaparte pour accomplir un devoir pieux : la mère de Lucile — Lucile, cette « méchante diablesse » qu'il a chastement aimée et qu'il ne cesse de pleurer — lui a écrit pour qu'il fasse obtenir à Horace Desmoulins une

place au Prytanée. Stanislas va solliciter l'homme qui a brisé sa vie et broyé son cœur et il peut annoncer à Mme Duplessis que sa demande a été acceptée [1].

Nul doute que Lucien Bonaparte n'ait été pour quelque chose dans la décision de son frère, car il n'avait pas cessé d'entretenir avec Fréron les plus affectueux rapports : « Je te suis attaché, lui écrivait-il, non parce que je te dois de la reconnaissance, mais parce que ton caractère, ton cœur et la supériorité de tes talents t'ont concilié à jamais mon estime et mon amitié » [2], et lorsqu'il eut porté Bonaparte au pouvoir et qu'il en eut été récompensé par le portefeuille du ministre de l'Intérieur, Lucien nomma son ami administrateur des Hospices de Paris [3].

C'était une place plus honorifique que productive, mais Stanislas l'accepta, comme l'avait acceptée, trois mois auparavant, son ancien collègue

1. Cf. L. a. s. Fréron à Duplain (8 floréal an VIII). Fréron promet son appui auprès de Bonaparte pour que H. Desmoulins entre au Prytanée. Cf. aussi. L. a. s. Fréron à Mme Duplessis (22 ventôse an VIII). *Catalogue Charavay.*

2. Lettre de Lucien Bonaparte à Fréron citée par la *Revue rétrospective*, t. III.

3. *Archives de l'Assistance publique. Table manuscrite contenant les noms de ceux qui ont été successivement membres de la Commission administrative des hospices civils en vertu de la loi du 16 vendémiaire an V.*

Panis [1], en attendant mieux, pour ne pas mourir de faim. Il se donna tout entier à ses nouvelles fonctions et, encore qu'il ne les ait occupées que pendant trois mois, il eut le temps d'écrire un ouvrage remarqué sur l'organisation des hôpitaux de Paris et des Monts-de-piété [2].

Le premier consul, qui avait épousé une créole, organisait alors l'expédition de Saint-Domingue et il avait décidé d'envoyer, contre les noirs de Toussaint-Louverture, son beau-frère Leclerc, à la tête de vingt-cinq mille hommes. C'était d'ailleurs un moyen de se débarrasser des vétérans des armées républicaines, officiers ou soldats, restés trop attachés à la Révolution. Comme Fréron était un ancien terroriste, comme personne n'ignorait sa liaison avec Paulette Bonaparte, le premier consul, cédant aux sollicitations de Lucien, nomma l'ancien représentant du peuple sous-préfet des Cayes à Saint-Domingue [3].

1. Installé avec Prieur de la Marne, le 28 thermidor an VII à 2 heures de l'après-midi (*Archives de l'Assistance publique*).

2. *Réflexions sur les hôpitaux et particulièrement sur ceux de Paris et l'établissement d'un Mont-de-Piété*. 1800, in-8°.

3. Le chef de l'administration des colonies au citoyen Fréron, 15 brumaire an X.

Il lui annonce sa nomination de chef d'administration, sous-préfet à la résidence des Cayes, aux appointements de 18.000 francs par an et lui ordonne de se rendre à Brest dans le plus bref délai (*Arch. du ministère des Colonies. Dossier Fréron*).

Quand Fréron arriva à Brest, le 6 frimaire an X[1], une rumeur de fête grondait sur la vieille cité grise. La préfecture maritime et la municipalité recevaient la sœur et le beau-frère du premier consul. Le sous-préfet des Cayes se montra à peine dans les cérémonies officielles et, le jour où partit l'escadre, tandis que l'amarre de l'*Océan*, le bateau où il devait s'embarquer, allait être détachée, il se décida brusquement à attendre à Brest qu'un autre bâtiment mît à la voile. C'est que, sur l'*Océan*, avait pris place la femme du général Leclerc et Stanislas, pauvre, vieilli, humilié, n'avait pu se résoudre à se trouver auprès de celle qu'il avait tant aimée[2].

Après que l'*Océan* fut parti, il adressa, au ministre de la Marine, une lettre dans laquelle il prétendait n'avoir point trouvé de place dans l'escadre[3]. Bonaparte fut avisé sans doute ; il comprit et fit excuser ce manquement à la discipline.

On avait accordé au nouveau sous-préfet, pour son déplacement et son voyage, une indemnité de

1. L. a. s. Fréron au ministre de la Marine et des Colonies. Brest, 9 nivôse an X (*Arch. du ministère des Colonies*).

2. D'après du Chatelier (*Océan* de Brest) le vaisseau emportait aussi Claude Royou, un des oncles de Stanislas, et Frédéric Royou, le fils de Corentin et de Marie Fréron. Mais, comme on le voit, « la fatalité ne réunit pas jusqu'au bout le sort des Royou à celui des Fréron » puisque, quoi qu'en dise du Chatelier et, après lui, Ch. Monselet, Stanislas ne partit pas sur *l'Océan*.

3. 9 nivôse an X (*Arch. du ministère des Colonies*).

quinze mille francs. Mais, la présence de l'escadre ayant fait augmenter à Brest le prix des logements et des vivres, son séjour prolongé l'avait mis « dans le plus cruel embarras ». Il dut solliciter encore. Il écrivit au ministre pour que lui fût payée à Brest l'avance de trois mois sur son traitement [1]. Il fallut faire un rapport au directeur de la marine; le préfet maritime ordonna une enquête et ce n'est que quelques jours avant que Fréron ne quittât Brest que sa demande fut acceptée [2].

Il s'embarqua à la fin de ventôse sur le bâtiment *le Zélé*. Quand il accosta au cap Haïtien, après deux mois et demi de traversée, l'île de Saint-Domingue tout entière était dans la désolation. Et, en se rendant aux Cayes, par des chemins que venaient de raviner les pluies du printemps, il dut bien prendre garde à ne pas être arrêté par les nègres exaspérés [3].

1. Cf. Fréron au ministre et au citoyen de Vaivres, chef de l'administration des colonies, 9 nivôse an X (*Arch. du ministère des Colonies*).

2. Cf. le rapport au ministre du 19 nivôse et la note du ministre du mois de ventôse : « Savoir du préfet ce qui est dû au citoyen Fréron et mettre la république en avance à son égard ». (*Arch. du ministère des Colonies*).

3. Cf. Jurien de la Gravière. *Souvenirs d'un amiral*. C'est, sans doute, à cause de cet état de révolte de la population indigène de Saint-Domingue que les principaux biographes de Fréron et.

Son arrivée aux Cayes, par une splendide journée de floréal, fut un véritable enchantement. Le soleil brillait d'un tel éclat qu'il décolorait le ciel en un poudroiement doré. La ville, alors plus importante que de nos jours[1], disparaissait sous les hauts écrans des palmiers, sous les arbres à pain, les fromagers, les manguiers. Des lianes s'enchevêtraient, cachant les murs et, parmi cette verdure, se détachaient, sous la lumière crue des tropiques, les énormes fleurs pourpres des balisiers.

Mais ce pays, l'un des plus magnifiques du globe, est aussi l'un des plus malsains. Le climat des Cayes est presque insupportable aux Européens et funeste le plus souvent aux constitutions nerveuses. A peine Fréron avait-il rejoint son poste qu'il fut couché par l'épidémie de dysenterie qui dévastait l'armée de Leclerc [2]. Il resta seulement quelques jours malade et mourut le 26 messidor[3], à quatre heures du soir. Il avait quarante-huit ans. On rendit à l'ancien proconsul de 1793 et de 1795 dans les départements méridionaux les « honneurs

après eux, l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, ont avancé que le sous-préfet des Cayes avait été massacré par les nègres.

1. Elle avait alors 15.000 habitants. Elle n'en a plus guère que 3.000.

2. Cf. Dr Gilbert. *Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue*, 1803.

3. 15 juillet 1802

dus à son rang » de chef d'administration des Colonies et sa mort fut annoncée au préfet de l'île par un fonctionnaire modeste qui profita de l'occasion pour demander de l'avancement [1]. Puis le préfet, M. de Raine, écrivit au ministre :

« Le citoyen Fréron a été enlevé en peu de jours par cette maladie qui frappe les Européens. Il s'était fait aimer et estimer dans son département quoiqu'il ne soit resté que peu de temps en fonction... L'inspecteur de la marine, le citoyen Letellier, fait l'interim » [2].

Et ce fut tout. Aucun journal ne signala en France la mort de Fréron. La pauvre femme qui s'était donnée à lui avait demandé d'aller le rejoindre à Saint-Domingue. Lucien avait insisté auprès du premier consul pour qu'il accordât cette faveur [3]. Bonaparte avait impitoyablement refusé [4] et celui qu'avait aimé Paulelte — Paulette qui était aussi à

1. L. a. s. Fougère, commissaire de la marine au préfet de Saint-Domingue, le 29 messidor an X (*Arch. du ministère des Colonies*).

2. *Arch. du ministère des Colonies.*

3. Lucien Bonaparte au ministre : « Mme Fréron sollicite son passage à Saint-Domingue où elle désire rejoindre son mari... Je verrai le premier consul ; qu'il fasse une exception en sa faveur à l'arrêté qui s'oppose à l'embarquement des femmes sur un bâtiment de guerre. Je lui en parlerai » (*Arch. du ministère des Colonies*).

4. « Le premier consul s'oppose à ce que Mme Fréron passe sur un bâtiment de guerre. » *Ibid.*

Saint-Domingue et qui s'y livrait aux pires débordements — mourut sans qu'aucune main amie lui fermât les yeux [1].

Il repose là-bas, dans un coin ignoré, à l'ombre des grands palétuviers. Ses deux enfants sont morts, on ne sait où, ni sous quel nom, ni à quelle époque et ses descendants en ligne collatérale prononcent avec une horreur profonde le nom de Stanislas Fréron dont ils voudraient répudier la parenté suspecte.

Le fils de Fréron était pourtant doué des qualités qui, dans des époques paisibles, lui eussent permis de vivre honoré dans la carrière de journaliste qu'il avait choisie. Par-dessus tout, il aimait son métier d'ouvrier des lettres et il semble que sa plus chère ambition ait été, non pas de devenir un homme public, mais d'acquérir, un jour, le talent de son père. Il a écrit, en se jouant, des milliers de pages et ces pages sont pour nous, sinon un très sûr témoignage historique, au moins une saisissante image de l'âme de la foule pendant la Révolution. Car Stanislas Fréron était, en vérité, ainsi qu'il s'intitulait, l'orateur du peuple. Comme

1. Il avait seulement avec lui un secrétaire, Guéry. Il avait obtenu à grand'peine un passe-port pour lui. (Le chef de l'administration des colonies au préfet maritime de Brest, 28 brumaire an X) (*Arch. du ministère des Colonies*).

le peuple, il avait des tendances, des passions, des appétits, plutôt que des idées. Il occupait l'opinion, ne cherchait pas à la guider, la reflétait, au contraire, en la grossissant.

Ainsi fut-il l'idole du public, le journaliste aimé que le parisien lisait tous les matins à son lever. Ni Desmoulins, trop littéraire, ni Carra, ni Gorsas, ni même l'impressionnant Marat, ni Loustalot, ni Hébert, malgré ses ordures, n'ont obtenu un aussi prodigieux succès que Fréron. Par le journal, il a acquis la renommée, mais cette renommée fut précaire, la gloire de Fréron journaliste n'a pas duré. On ne se doute guère, aujourd'hui, de la popularité dont il a joui. On le connaît seulement pour ses atrocités et pour son éclatant revirement après Thermidor et il est resté, pour la postérité, le terroriste farouche des massacres de Toulon et le chef de la *jeunesse dorée*.

Homme de lettres improvisé homme d'action, la fièvre de la Révolution a fait tourner sa faible tête. Il a été le « dénonciateur par excellence », il a poussé le peuple au carnage, il a fait périr sans jugement des milliers de victimes, il a signé le décret d'arrestation de Camille Desmoulins ; mais il était aussi inhabile qu'exalté, il se débat-

tit toute sa vie contre des embarras d'argent, il souffrit d'amour, il mourut misérable. S'il fut infâme, méchant et lâche il fut aussi bien malheureux. C'est pourquoi, devant cette figure, si généralement et si justement abhorrée, malgré le mépris qu'elle inspire, on se peut difficilement défendre d'un sentiment d'instinctive pitié.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

QUATRIÈME PARTIE

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCCr

